

RUSSIE ET TCHÉCHÉNIÉ

Vague d'arrestations et silence persistant sur le gaz utilisé p. 4 et 16 et notre éditorial p. 17

ALGÉRIE

Trois formations d'islamistes armés p. 5

CÔTE D'IVOIRE

Les conséquences économiques de la guerre civile p. 6

PROSTITUTION

Qui sanctionner ? Le débat des députés p. 8

VILLE

Un entretien avec le ministre délégué, Jean-Louis Borloo p. 9

AFFAIRES DE PARIS

Delanoë porte plainte contre X sur la gestion Chirac-Tiberi p. 10

JUSTICE

Procès de presse : les révélations sur le passé de Charles Hernu p. 12



HANS WIESENHOFER/ANZENBERGER

VOYAGES

Croisière sur le Danube avec Bruckner p. 26-27

CULTURE

Jean-Jacques Aillagon dévoile ses grands projets parisiens p. 29

ARTS

Le bilan de la FIAC : un marché déprimé p. 30

International.....	2	Aujourd'hui.....	24
France.....	8	Météorologie-Jeux.....	28
Société.....	11	Culture.....	29
Horizons.....	14	Radio-Télévision.....	33
Entreprises.....	18	Immobilier.....	34
Communication.....	21	Carnet.....	35
Marchés.....	22	Abonnements.....	35

ALCATEL
Rendez-vous pages 18-19

PORTRAIT

Kingsolver, l'autre Amérique



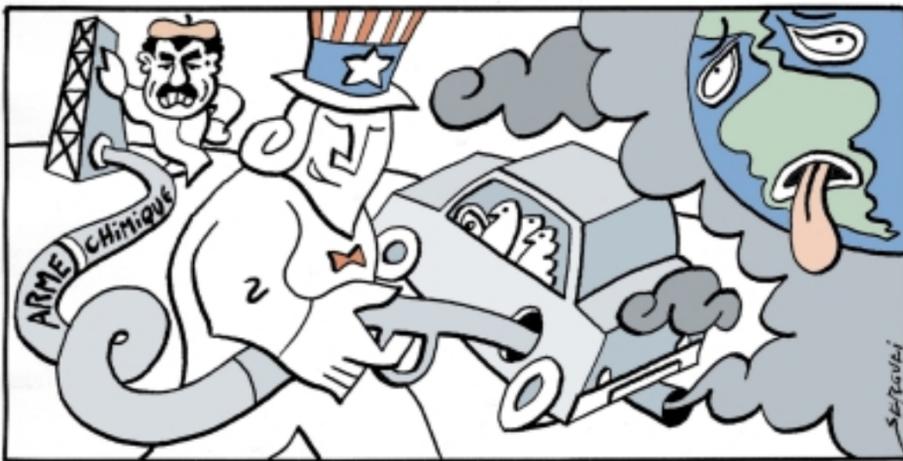
ÉCRIVAIN de conviction écologiste, Barbara Kingsolver (photo) a signé le manifeste « Pas en notre nom » contre la guerre en Irak. Lire page 32

JÉRÔME BRÉZILLON

Les vrais enjeux pétroliers de l'affaire irakienne

UN ÉVENTUEL conflit militaire en Irak pourrait bouleverser la donne pétrolière mondiale. Non seulement en raison de l'évolution du prix du pétrole mais aussi parce que l'Irak possède les plus importantes réserves pétrolières mondiales, derrière l'Arabie saoudite. Du coup les principales compagnies reviennent leur stratégie. En secret, chacun élabore les scénarios de « l'après-Husseïn », comme le raconte notre enquête sur les stratégies des « majors » de l'or noir. Les compagnies européennes commencent à craindre que leurs concurrentes américaines s'emparent de la quasi-totalité des réserves de ce pays. Même la Chine, devenue importatrice nette de pétrole depuis 1993, suit ce dossier de très près, ce qui explique certaines de ses positions au sein du Conseil de sécurité de l'ONU.

Dans un entretien au Monde, Cheik Yamani, ancien ministre saoudien du pétrole, estime que, si Sad-



dam Hussein s'attaquait aux puits de pétrole saoudiens ou koweïtiens, l'augmentation du baril « pourrait atteindre trois chiffres ». En revanche, en cas de défaite rapi-

de du dictateur, « les prix tomberont aussi vite qu'ils sont montés ». Aujourd'hui président d'un centre d'études des énergies, il critique sévèrement la politique américaine

à l'égard du royaume saoudien.

Lire notre enquête pages 18 et 19, et le deuxième volet de notre reportage en Irak, page 14

L'Europe sous tension

► Le sommet franco-britannique du Touquet reporté

► Le vif contentieux entre Jacques Chirac et Tony Blair sur la politique agricole

► La Constitution de l'Union, autre sujet de discorde avec les Britanniques

► La gêne de Londres face aux projets de défense européenne

► Le retour du couple franco-allemand

Lire pages 2 et 3

Violences scolaires, le plan Darcos

LE MINISTRE délégué à l'enseignement scolaire, Xavier Darcos, devait présenter mercredi 30 octobre, devant le conseil des ministres, ses orientations pour lutter contre les violences à l'école. Création d'un « contrat de vie scolaire », remplacement des exclusions temporaires par des travaux d'intérêt général dans l'établissement, extension des dispositifs spécifiques d'accueil des jeunes en difficulté : faute de moyens supplémentaires, le ministre entend « faire changer les mentalités ».



P. LIARATE/MAXPPP

► Le ministre veut « des établissements ouverts toute l'année »

► Un « contrat de vie scolaire » en 2003

► Le bilan d'un an d'incidents

Lire page 11

La Ville de Paris veut démocratiser ses cimetières

LES PLACES sont chères dans les cimetières parisiens. Si chères et si rares que les deux tiers des morts de la capitale ne trouvent le repos éternel que bien loin de Paris. En 2001, seulement 5 553 des 16 000 morts enregistrés par les mairies d'arrondissement avaient pu être inhumés dans l'un des 20 cimetières dits « parisiens », dont 14 seulement sont situés intramuros. Les autres sont en banlieue, à Thiais, dans le Val-de-Marne, et à Pantin, en Seine-Saint-Denis, pour les deux plus importants. Au total, 633 752 emplacements. Seul le cabinet du maire pouvait, jusqu'à présent, accorder le « privilège » d'être enterrés près de chez eux aux habitants de la ville. Il choisissait sur une longue « liste d'attente », parmi toutes les personnes décédées sur le territoire administratif de la capitale.

C'est pour éviter ce « système à la tête du client » qu'Yves Contassot, adjoint (Verts) de Bertrand Delanoë, a présenté, mardi 29 octobre, à quelques jours de la Toussaint, une réforme des concessions mortuaires de la ville. Elle sera discutée au cours du prochain Conseil de Paris, les 17 et 18 novembre. M. Contassot propose, comme pour les places dans les crèches ou dans les appartements de la Ville, le passage par une « com-

mission d'attribution » qu'il présidera. Cette commission sera composée des adjoints au maire chargés du patrimoine, des personnes âgées, de la mémoire et du monde combattant, ainsi que de deux élus d'opposition. Elle devra privilégier des critères objectifs, comme le temps passé dans la capitale par la personne décédée, et d'autres plus subjectifs, comme l'« investissement » du disparu dans la vie de sa ville ou de son quartier.

Les tarifs des concessions seront considérablement « révisés à la baisse » pour éviter ce que M. Contassot appelle « une sélection par l'argent ». Dans Paris, où les concessions perpétuelles sont de règle, contrairement aux cimetières de banlieue, les familles doivent payer actuellement de 4 200 à 10 130 euros afin d'obtenir une place pour leurs défunts. On ne compte en effet que 1 300 places disponibles pour 157 553 tombes régulièrement entretenues dans l'un des cimetières de la ville. Des « carrés » spécifiques à toutes les concessions seront créés, dès qu'un nombre suffisant de places sera disponible.

Christophe de Chenay

POINT DE VUE

Corée du Nord : huit ans perdus par Jimmy Carter

EN JUIN 1994, les Nord-Coréens expulsaient les inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et menaçaient de traiter le combustible usé - grâce à un réacteur nucléaire graphite-gaz de Yongbyon - pour extraire le plutonium. Il était clair que la guerre risquait d'éclater sur la péninsule coréenne. Les Etats-Unis pressaient le Conseil de sécurité des Nations unies de prendre des sanctions sévères contre la Corée du Nord. Il existait un consensus, partagé par les experts militaires américains : les forces combinées de la Corée du Sud et des Etats-Unis étaient capables d'écraser la Corée du Nord. Mais le commandement militaire américain en Corée du Sud esti-

maît que le total des pertes serait supérieur à celui de la guerre de Corée.

La politique des Etats-Unis était de refuser toute tractation directe avec les dirigeants de Corée du Nord. Répondant à une invitation précise du président nord-coréen Kim Il-sung, et avec l'approbation du président Bill Clinton, je me suis rendu à Pyongyang afin d'essayer de parvenir à un accord aux termes duquel la Corée du Nord mettrait fin à son programme nucléaire de Yongbyon et autoriserait le retour des inspecteurs de l'AIEA sur le site, afin de s'assurer qu'on n'y retirait pas les combustibles usés.

En échange, les Etats-Unis et leurs

alliés garantissaient aux Nord-Coréens qu'ils ne feraient pas l'objet de menace nucléaire, qu'ils recevraient des provisions de pétrole pour compenser la perte d'énergie consécutive à l'arrêt du programme nucléaire de Yongbyon, et qu'ils se verraient fournir deux centrales nucléaires modernes, tandis que les réserves de combustible seraient sous le contrôle d'inspecteurs internationaux.

Lire la suite page 15

JIMMY CARTER, ancien président des Etats-Unis, Prix Nobel de la paix 2002, préside le Carter Center à Atlanta (Géorgie).

VOLCANOLOGIE

L'Etna, en crise d'identité, devient plus explosif



AFP/NASA

LE VOLCAN sicilien, entré en éruption samedi 26 octobre, a connu plusieurs secousses telluriques mardi 29. Le gouvernement italien a décrété l'état d'urgence dans la région, alors que les experts relativisent la violence de l'épisode actuel. Depuis 100 000 ans environ, l'Etna change de nature. Alors qu'il était à l'origine de type hawaïen, vomissant une lave fluide, il entre peu à peu dans la catégorie dite d'« arc insulaire », plus explosive et plus dangereuse.

Lire page 25

Pascal Quignard
Les Ombres errantes

PRIX GONCOURT
Grasset

Grasset

La décision, annoncée mardi 29 octobre par Paris, de reporter le sommet **FRANCO-BRITANNIQUE** qui aurait dû se tenir le 3 décembre au Touquet, met en lumière la dégradation des rapports entre les deux

pays après l'incident qui a opposé Jacques Chirac et Tony Blair au sommet européen de Bruxelles le 25 octobre. Les **DIFFÉRENDS** portent sur la politique agricole commune de l'Union, le rabais consenti à Londres

dans sa contribution au budget de l'Europe, l'adaptation de l'économie britannique aux exigences de l'euro, la mise en chantier d'une **CONSTITUTION** européenne. Enfin, une sérieuse pomme de discorde con-

cerne les questions de **DÉFENSE** européenne à l'heure où se prépare une éventuelle action militaire contre l'Irak et où les Quinze doivent succéder à l'OTAN pour assurer la sécurité et la stabilité de la Macédoine.

Tony Blair et Jacques Chirac reportent le sommet du Touquet

La rencontre annuelle franco-britannique, qui devait se tenir le 3 décembre, a été différée de quelques semaines en raison des désaccords apparus au Conseil européen de Bruxelles. La relance du couple franco-allemand a mis le gouvernement britannique en porte-à-faux vis-à-vis de l'Europe

LONDRES

de notre correspondant

Le gouvernement britannique entend calmer le jeu. Londres a minimisé, mardi 29 octobre, la décision annoncée le même jour par Paris de reporter le sommet franco-britannique qui aurait dû se tenir le 3 décembre au Touquet. « Nous avons besoin d'un peu de temps, de part et d'autre, pour assurer une bonne préparation de cette échéance importante, avait déclaré le porte-parole du Quai d'Orsay. Nous y réfléchissons en ce moment avec nos amis britanniques. » Qu'en termes diplomatiques ces choses étaient dites.

Et les « amis britanniques » y répondirent avec une égale suavité. « Nous sommes en contact avec les Français en ce qui concerne les arrangements du prochain sommet, a commenté le porte-parole de Tony Blair. Nous étions en contact avant, nous le sommes maintenant, et des questions comme la date, le lieu et l'ordre du jour sont en discussion entre nous. » Sur le fond de la querelle entre MM. Blair et Chirac, qui avait provoqué leur accrochage bruxellois, un autre porte-parole a simplement observé : « Les gens doivent s'habituer à l'idée que, comme les Français vont se battre pour leurs intérêts, le Royaume-Uni fera de même, et en l'occurrence à propos de la réforme de la PAC. »

Cette crise entre Paris et Londres met en lumière l'approche britannique sur quatre grands dossiers européens.

► **La politique agricole commune.** L'hostilité de Londres à la PAC est aussi ancienne que son adhésion au Marché commun en 1973. Elle cumule, à ses yeux, tous les inconvénients. Elle est contraire à la libéralisation du commerce mondial chère à Tony Blair. Elle pénalise les paysans des pays du Sud, dont les produits ne sont pas subventionnés. Surtout, elle coûte trop cher : 41 milliards d'euros par an, soit 45 % du budget communautaire (contre 70 % en 1984).

Last but not least, la Grande-Bretagne en profite peu. En 2001, elle a reçu 9,6 % des subsides de la

PAC, contre 22 % pour la France et 14,1 % pour l'Allemagne.

Pour réduire cette « surcontribution » de Londres au budget de la PAC, Tony Blair milite en faveur de sa réforme radicale. Il croyait avoir rallié à cette idée la Suède, les Pays-Bas et l'Allemagne. D'où son coup d'éclat à Bruxelles lorsqu'il a découvert que MM. Chirac et Schröder avaient déjà concocté



« Notre vision est celle d'une Europe d'États-nations souverains, pas d'une espèce de super-État fédéral »
PETER HAIN

un accord qui maintient la PAC en l'état jusqu'en 2006.

► **Le rabais britannique.** Si Tony Blair a laissé éclater sa colère à propos de la PAC, c'est parce qu'elle montait depuis que Jacques Chirac avait, trois jours plus tôt, remis en cause la légitimité du « chèque » que l'UE règle chaque année à la Grande-Bretagne en paiement de la ristourne dont celle-ci bénéficie depuis 1984 sur sa contribution au budget de l'Europe. La position de Londres est claire : le rabais n'est pas négociable

avant la fin de 2006, terme du budget communautaire actuel, fixé à Berlin en mars 1999.

De 1995 à 2001, la Grande-Bretagne a été le deuxième contributeur net au budget européen en valeur – après l'Allemagne – et le cinquième par habitant. Quel que soit le critère retenu, fait-on valoir à Londres, la contribution britannique a été près de trois fois supérieure à celle de la France pendant cette période. En 2002, les choses ont un peu évolué : la Grande-Bretagne fournit 14,3 % du budget de l'UE, alors qu'elle représente 18 % de sa richesse, la France finançant ce budget à hauteur de son poids économique. Si leur ristourne disparaissait, assurèrent les Britanniques, leur pays, après l'élargissement, verserait par tête d'habitant quatre fois plus que la France et que l'Italie et 50 % de plus que l'Allemagne.

► **L'euro.** D'un discours à l'autre, Tony Blair martèle sa « volonté politique » de faire adhérer son pays à l'euro. A condition que la Grande-Bretagne passe avec succès les cinq tests économiques définis, de matière délibérément vague, il y a cinq ans : convergence du cycle économique avec la zone euro, création des

conditions d'un investissement à long terme, préservation de la compétitivité du secteur financier, promotion de la flexibilité, soutien de la croissance et de l'emploi. Le gouvernement doit rendre son verdict sur les tests de convergence au plus tard en juin 2003.

La principale inconnue se résume en une question : si ce verdict est positif, Tony Blair tiendra-t-il sa promesse électorale de soumettre l'adhésion à l'euro à un référendum avant les prochaines élections, au plus tard en juin 2006 ? Un nombre croissant d'experts pensent que non. Pour des raisons

économiques – notamment la faiblesse de la croissance occidentale et la crise grave des marchés financiers – et politiques, en particulier la persistante hostilité à l'euro d'une nette majorité de Britanniques et l'isolement accru de Londres en Europe qui réduit son influence.

► **La Constitution européenne.** La Grande-Bretagne, qui n'a pas de Constitution écrite, n'avait aucune raison d'en souhaiter une pour l'Europe. Cette méfiance britannique, longtemps reprise à son compte par Tony Blair, n'est plus de mise. Aujourd'hui, Londres est

à la fois favorable à l'adoption d'une Constitution et résolu à peser pour qu'elle exprime autant que possible ses vues.

Pourquoi pas, estime-t-on ici, une Constitution qui pourrait avoir le mérite d'avancer vers le triple objectif proclamé du Royaume-Uni : construire une Europe « mieux comprise, plus démocratique, et qui fonctionne mieux » ? D'autant que selon les sondages, 47 % des Britanniques sont favorables à une Constitution (et seulement 6 % hostiles). Mi-octobre, Londres a rendu public son propre projet de Constitution, rédigé par un professeur de Cambridge.

L'esquisse de la future Constitution européenne dévoilée par M. Giscard d'Estaing a été plutôt bien accueillie mardi à Londres. Peter Hain, qui représente son pays à la Convention, s'est dit encouragé par « l'esquisse d'un brouillon de l'Europe qui est notre vision, celle d'une Europe d'États-nations souverains, pas d'une espèce de super-État fédéral ». Mais il a jugé « inacceptables » les appellations « États-Unis d'Europe » ou « Europe unie » envisagées pour désigner l'Europe élargie.

Jean-Pierre Langellier

« Ne touchons pas à la Charte »

« A sans cesse rassurer Downing Street, nous risquons de désespérer la société civile. Ne le faisons pas, ne touchons pas à la Charte. » L'eurodéputé socialiste français Olivier Duhamel, comme la plupart des conventionnels, veut intégrer la Charte des droits fondamentaux telle quelle dans la future Constitution européenne. Sauf que ce projet se heurte à la résistance particulière du gouvernement britannique. Ce dernier préférerait – comme le gouvernement italien – que la Charte soit seulement annexée au traité constitutionnel.

Londres, en fait, a beaucoup bougé dans cette affaire, mais veut prendre quelques assurances pour limiter le champ d'application juridique de la Charte, en apportant quelques précisions. L'idée est d'éviter que les citoyens saisissent la Cour de justice de Luxembourg pour faire valoir les « principes », sociaux notamment, qui sont inscrits dans ce texte. L'autre souci est que cette charte ne conduise pas à transférer des compétences nationales au niveau de l'Union. – (Corresp.)

Comment changer les règles agricoles de l'UE, le débat est rouvert

BRUXELLES

de notre bureau européen

Version Chirac : pas question de modifier en profondeur la politique agricole commune (PAC) de l'Europe en 2003, pas de révision des règles jusqu'en 2006. Version Blair : oui à la réforme avant cette date, pour ne pas continuer à nuire aux pays en voie de développement et pour rendre le système des aides directes compatible avec les futures règles de l'Organisation mondiale du commerce. Or, les accords conclus à Doha, en 2001, sur le nouveau round de négociations sur la libéralisation du commerce prévoient que celles-ci devront être achevées en 2005.

Au centre du conflit déclenché lors du sommet de Bruxelles, qui a décidé de geler le budget agricole jusqu'en 2013, se trouvent la Commission européenne et Franz Fischler. Le commissaire à l'agriculture pro-

pose le maintien de la PAC mais également une réforme appuyée, notamment, sur la « modulation » des aides et leur « découplage » de la production.

La première, qui consisterait à transférer une partie des aides directes aux exploitants vers des projets de développement rural, est gelée pour quatre ans, admet M. Fischler. Après, le projet sera difficile à mettre en œuvre : si l'on s'en tient à l'accord de Bruxelles, les agriculteurs vont devoir vivre à vingt-cinq avec le même montant d'aides que celui dont bénéficient aujourd'hui les Quinze. Difficile, dans ces conditions, de réduire encore plus les aides au revenu pour promouvoir le développement rural, comme le voulait initialement M. Fischler.

Mais c'est le découplage, à savoir la dissociation entre les aides aux revenus et la production, qui est considéré à Bruxelles comme la vraie révolution du projet de réforme de

M. Fischler. Après avoir craint que le plan Chirac-Schröder ait « tué » cette idée, son entourage s'est ravivé, relevant qu'en réalité les conclusions du sommet ne « l'excluaient pas ». Aujourd'hui, le commissaire pense que la pression des rivaux commerciaux de l'Europe et le défi de l'élargissement forceront Paris à renoncer, dans les discussions sur la réforme de 2006, à son intransigeance.

« DIX ANS DE TRANQUILLITÉ »

La proposition du commissaire d'avancer cette réforme en profitant de la révision à mi-parcours de certaines aides, prévue dans les accords de Berlin de 1999, avait le soutien des Britanniques. Stockholm et La Haye étaient du même avis. Le refus des Français d'envisager une réforme anticipée était, en revanche, soutenu par l'Espagne, le Portugal, l'Irlande.

Paris est « tout à fait prêt » à entamer « dans

les mois qui viennent » des négociations pour « améliorer et adapter » la PAC, a réaffirmé mardi 29 octobre, sur Europe 1, Hervé Gaymard, le ministre de l'Agriculture, mais pas avant l'heure. Il a estimé que l'accord de Bruxelles représentait « dix ans de tranquillité » pour les paysans français.

La position de Paris reste d'autant plus éloignée de celle de Londres que M. Gaymard a expliqué comment il envisageait la réalisation des économies consécutives à l'élargissement : « une partie sur la PAC, une autre sur les politiques régionales et une partie sur le chèque britannique ». Version Chirac, que M. Gaymard n'a pas craint de renforcer. Selon lui, « les Britanniques sont contre toutes les politiques communes, parce que pour les Anglais, en fait, l'Union européenne, c'est une zone de libre-échange ».

Jean-Pierre Stroobants

La défense européenne et l'Irak, autres sujets de mésentente entre Londres et Paris

Les arrangements en cours de négociation entre les Quinze et l'Alliance atlantique pour l'usage des moyens militaires inquiètent les Britanniques

BRUXELLES

de notre bureau européen

La relance du couple franco-allemand assombrit les ambitions européennes de Tony Blair. Telle est l'une des conclusions du sommet européen qui s'est tenu à Bruxelles le week-end dernier.

Outre la politique agricole commune (PAC) et la question du « chèque britannique », sont aussi en cause la défense européenne et la perspective de la prise de relais des Quinze à l'opération actuellement menée par l'OTAN en Macédoine, et, dans une moindre mesure, l'Irak et les prises de position de chaque capitale à la Convention sur l'avenir de l'Europe. « S'agissant de notre coopération bilatérale, il y a beaucoup de bonnes paroles et pas assez d'approfondissement. Si l'expression n'était pas « mitterrandienne », notre analyse serait qu'il faut « donner du temps au temps », souligne une source autorisée. Aucun de ces dossiers n'aurait cependant justifié un report de la rencontre du Touquet si la relation franco-britannique n'avait été brusquement enveni-

mée par le déroulement du sommet de Bruxelles.

L'accord conclu par Gerhard Schröder et Jacques Chirac a pris tous leurs partenaires de court, et notamment Tony Blair. Brusquement, celui-ci s'est vu confronté au pire scénario qu'il pouvait imaginer : « Français et Allemands se mettent d'accord ; ils transmettent leurs propositions à la présidence de l'Union, et celles-ci sont de facto imposées aux Quinze à titre de compromis », résume cet expert européen.

Pour le premier ministre britannique, cette « nouvelle donne » était d'autant plus difficile à accepter que ces dernières années, c'est lui qui incarnait le véritable leadership politique en Europe.

Avec la panne du « moteur » franco-allemand, due certes à la cohabitation française mais, plus largement, à un manque d'ambition européenne de Paris, la diplomatie britannique, très influente au sein de la Commission européenne, de la Convention et, au-delà, au sein des principales instances internationales, a marqué des points. « Les Britanniques ont pris pour

argent comptant que le franco-allemand était mort, et qu'ils avaient partie gagnée en Europe », relève un diplomate européen. « Sur la défense européenne comme sur la PAC, Tony Blair n'avait pas de « plan B », et cela s'explique par la manière avec

Selon une analyse partagée par de nombreux diplomates, Londres choisira toujours de privilégier sa « relation spéciale » avec Washington

laquelle le 10, Downing Street gère les dossiers : de manière très présidentielle et presque monothématique », renchérit un observateur du Conseil européen.

De façon paradoxale, puisque c'est Paris et Londres qui sont à

l'origine de cet ambitieux projet (à Saint-Malo, en 1998), la défense européenne est en effet une autre pomme de discorde franco-britannique.

Lors du sommet de Bruxelles, Jacques Chirac est parvenu à faire inclure dans les conclusions une petite phrase qui permettrait de contourner le blocage gréco-turc actuel sur les « arrangements permanents » entre les Quinze et l'Alliance atlantique, et celle-ci a toutes les raisons d'inquiéter Londres.

Si Javier Solana, le Haut représentant pour la politique extérieure et de sécurité commune (PESC), ne parvient pas à faire admettre à la Turquie que le « texte de Bruxelles » sur les relations entre les Quinze et l'OTAN est peu ou prou identique au « texte d'Ankara », auquel le gouvernement de Bülent Ecevit a donné son accord, le blocage perdurera et la PESC continuera à perdre sa crédibilité, faute d'être concrétisée. Or les Quinze ont une occasion unique d'infirmier cette tendance : le 15 décembre, l'OTAN terminera sa mission de paix en Macédoine, et il est pré-

vu que l'Union prenne le relais. Londres a toujours défendu la thèse selon laquelle un accord sur les « arrangements permanents » (l'Europe disposerait d'un accès automatique aux moyens de l'OTAN), constitue un préalable. Si la mission de M. Solana échoue, « l'Union européenne adoptera les décisions nécessaires », a précisé le sommet de Bruxelles. Phrase codée certes, mais qui ouvre la voie à une « solution ad hoc », une formule permettant aux Quinze d'intervenir en Macédoine hors « arrangements permanents ». Dans ce cas, deux scénarios : ils agissent dans une concertation non institutionnalisée avec l'Alliance atlantique (leur permettant toutefois d'utiliser les moyens de planification de l'OTAN), ou ils interviennent seuls, selon la formule d'une « nation-cadre », à la demande du gouvernement de Skopje.

Ce faisant, les Quinze réitéraient le précédent de l'opération franco-italienne ALBA d'avril 1997, en Albanie. Pour la Grande-Bretagne, avocat zélé des intérêts

américains au sein de l'Alliance, le danger de créer un précédent pouvant distendre les liens entre l'OTAN et la défense européenne, est réel. D'une manière générale, l'enthousiasme des Britanniques s'est singulièrement refroidi depuis Saint-Malo. Lors du sommet de Nice, Tony Blair s'est opposé à la possibilité de recourir à des « coopérations renforcées » en matière de défense, et depuis cette époque, estime-t-on de sources françaises, la Grande-Bretagne traîne les pieds.

En matière de « capacités » notamment, la France (il est vrai pour combler un sérieux retard sur Londres) vient de donner l'exemple avec une progression spectaculaire de ses crédits de défense. Selon une analyse partagée par de nombreux diplomates européens, entre deux solidarités, la Grande-Bretagne choisira toujours de privilégier sa « relation spéciale » avec Washington, comme elle risque d'en faire la démonstration, in fine, sur le dossier irakien...

Laurent Zecchini

Paris-Québec en vol direct à partir de 468 euros* seulement.
C'est nouveau. C'est beau.



Appelez au 0 825 325 825 (0,15 €/mn) ou agences de voyages

* Prix TTC par personne, soit 3 069,88 francs, à certaines dates, taxes aériennes et assistance rapatriement incluses, au départ de Paris



Québec

www.bonjourquebec.com/hiver



PATRICK KOVARIK/AP

A Bruxelles, le sourire avant la grimace

TONY BLAIR ET JACQUES CHIRAC en discussion, jeudi 24 octobre, lors du sommet européen de Bruxelles. C'était avant le « vigoureux échange » entre le premier ministre britannique et le président

français révéillé, lundi 28, par le *Financial Times*. La brouille entre Londres et Paris a entraîné le report sine die du sommet franco-britannique qui devait se tenir au Touquet le 3 décembre.

Le renforcement de la gouvernance économique de l'UE divise profondément la Convention

BRUXELLES

de notre bureau européen

Les divergences entre néolibéraux anglo-saxons et partisans d'une plus grande intégration des politiques économiques au sein de la zone euro débouchent sur la première impasse majeure au sein de la Convention. Les conclusions du groupe de travail présidé par l'eurodéputé social-démocrate allemand Klaus Hänsch, qui devait faire des propositions sur la gouvernance économique en Europe, sont un constat d'échec.

« Le groupe de travail n'a pas été en mesure de faire des propositions de réforme qui aillent plus loin que la situation actuelle », a reconnu lundi 28 octobre M. Hänsch. « Nos conclusions sont loin d'être à la hauteur du défi d'une Europe de 27 pays qui vont devoir coordonner leurs politiques économiques et budgétaires », a renchéri le commissaire européen Michel Barnier.

Le moment est paradoxal. L'Europe est confrontée à sa première crise économique sérieuse depuis l'introduction de l'euro ; le pacte de stabilité qui fixe les règles du jeu de la monnaie unique est remis en cause ; l'élargissement va aggraver les problèmes de coordination entre les économies européennes.

Mais la Convention est divisée entre les libéraux, soucieux de ne rien changer, et ceux qui estiment nécessaire d'avancer vers une coordination plus forte, dans laquelle la Commission pourrait avoir plus de pouvoir. Résultat, c'est le blocage sur toute la ligne, à commencer par la fiscalité. « Avec l'harmonisation fiscale, il ne s'agit pas d'introduire les mêmes impôts mais d'avoir des

standards minimaux, avec une assiette fiscale homogène et les taux d'imposition les plus faibles. », a affirmé M. Hänsch. « Il s'agit de garantir le bon fonctionnement du marché intérieur », a-t-il estimé, avant de rassurer : « Les impôts sur le revenu des personnes physiques ou sur le capital doivent être exclus des décisions de la majorité qualifiée. »

En dépit de ces assurances, aucun progrès n'a pu être enregistré. Les Britanniques voulant notamment conserver l'unanimité pour toutes les décisions en matière fiscale, « les deux parties ne pou-

« Nos conclusions sont loin d'être à la hauteur du défi d'une Europe de 27 pays »

MICHEL BARNIER

vaient pas être convaincues ». « C'est comme marier l'eau et le feu », a commenté le conventionnel espagnol Josep Borell.

Sur la coordination des politiques économiques, le groupe de travail a tourné à la foire d'empoigne. Une minorité veut assigner à la Banque centrale européenne l'objectif de favoriser la croissance et l'emploi.

Mais c'est surtout sur le rôle à donner à la Commission pour coordonner la politique économique de la zone euro que se sont cristallisés les débats. « Le groupe Hänsch est complètement coincé sur la situa-

tion institutionnelle actuelle, qui n'est pas satisfaisante et ne confère à aucune institution le pouvoir de piloter économiquement l'Europe », déplore le représentant du gouvernement français, le socialiste Pierre Moscovici.

Ainsi, les grandes orientations de politique économique (GOPE), adoptées chaque année par les Quinze, doivent servir de guide à la politique des Etats membres, mais il n'y a pas eu de consensus pour donner à la Commission un monopole de proposition. Ce détail, apparemment technique, lui assurerait un rôle moteur, car pour aller contre son avis, les Etats membres devraient alors voter à l'unanimité.

Certains voulaient aussi que la Commission puisse envoyer des avertissements aux gouvernements dont les finances publiques dérapent. Actuellement, il faut l'approbation du conseil des ministres, et la pratique a montré que les grands argentiers se renvoyaient l'ascenseur, ce qui a permis à l'Allemagne et au Portugal d'échapper en février 2002 à des blâmes dont les faits ont montré qu'ils étaient justifiés. Sur ce sujet, une majorité s'est dégagée, mais pas un consensus.

L'ancien ministre des affaires étrangères Lamberto Dini a insisté sur la gravité de l'échec du groupe Hänsch : « Nous devons nous demander pourquoi l'Europe est incapable de créer une croissance autonome comme le font les Etats-Unis. Il faut mettre le doigt sur la plaie », a-t-il exhorté.

H. de B. et Ar. Le.

« Liberté, justice, solidarité », la devise de VGE

BRUXELLES

de notre bureau européen

« On verra plus tard », lui avait dit son président. Valéry Giscard d'Estaing, qui préside la Convention sur l'avenir de l'Europe, n'a pas voulu attendre. Et il a expliqué, mardi 29 octobre, aux conventionnels réunis à Bruxelles, qu'il souhaiterait que l'Europe ait une devise et que celle-ci soit « liberté, justice, solidarité ». VGE a expliqué que « la solidarité est un des points centraux à la fois de la société européenne, et en même temps des relations possibles de l'Union européenne avec le reste du monde ».

L'ancien président de la République raffole de ces idées grand public dont il pourra revendiquer la paternité si elles sont adoptées. Peu importe que cette proposition ne figure par écrit dans l'osature de Constitution qui a été présentée à la Convention : on peut compter sur l'ancien président français pour rester accroché aux ballons d'essai qu'il a lancés.

QUATRE NOMS POUR L'EUROPE

Ainsi, M. Giscard d'Estaing a proposé il y a quelques semaines quatre noms pour l'Europe : Communauté européenne, Union européenne, Etats-Unis d'Europe et Europe unie, ne cachant pas sa préférence pour la dernière idée. Pour le représentant du gouvernement britannique Peter Hain, Etats-Unis d'Europe n'est « pas envisageable », tandis qu'Europe unie « évoque une équipe de football ».

VGE ne s'est pas démonté, alors que la majorité de la Convention plaide pour le statu quo. « Est-ce que dans vingt-cinq ans, les jeunes préféreront dire

l'Union ou l'Europe ? », a-t-il demandé, semant le doute dans les esprits. « Il faut un nom porteur d'image », a-t-il exhorté.

Le président est censé arbitrer. Il guide, beaucoup. Une fronde commence à naître contre l'idée de nommer une présidence de l'Union pour quelques années ? VGE ne la voit pas. « Il y a un large consensus pour mettre fin à la présidence tournante de l'Union », affirme-t-il à la presse. Les conventionnels ont été plus que réticents à l'idée de créer un congrès qui réunirait représentants des Parlements nationaux et du Parlement européen, mais VGE ne se laisse pas abattre. « Le Congrès est accueilli comme le sont toujours les idées nouvelles : avec interrogation et, parfois, crainte », tempère-t-il, en continuant à défendre son dossier.

VGE fait mine de bien vouloir changer le nom de l'institution qu'il propose de créer : « Il n'y a pas de différence entre le Congrès et la Convention », lâche-t-il. L'essentiel est qu'elle existe : « Il y a des moments dans les démocraties où il faut bien, dans les grandes décisions, faire appel à une base assez large. »

Le vrai enjeu aura lieu lorsqu'il faudra fixer les institutions de l'Union. Bien sûr, le débat sur « la lutte des pouvoirs dans l'Union européenne ne nous intéresse pas », a-t-il lancé. Il n'empêche qu'il verrouille le dossier dans ce débat décisif. Les divergences ne seront pas tranchées dans les groupes de travail, mais en séance plénière de la Convention. Et qui fera la synthèse ? « C'est le présidium qui recueillera l'avis de la Convention et fera les propositions de compromis. »

Arnaud Leparmentier

TROIS QUESTIONS À...

LOUIS MICHEL

1 En tant que ministre belge des affaires étrangères, vous avez suivi le sommet européen de Bruxelles, où s'est manifestée la relance du « couple » franco-allemand. Est-ce une nouvelle donne en Europe ?

J'ai toujours prédit que la fin de la cohabitation en France servirait l'Europe, et c'est manifestement à cela qu'on assiste. La France reprend sa place naturelle au sein des Quinze, une sorte de destin d'équilibre : un destin dynamique avec l'Allemagne, mais aussi une vocation à équilibrer le jeu normal d'influences au sein des Quinze. Le président Chirac répond en cela à une attente : pour la première fois depuis longtemps, un certain nombre d'acteurs européens se sont rendu compte que lorsqu'elle est à 100 % de sa capacité politique, la France est un pays qui compte. Débarrassé de la cohabitation, Jacques Chirac pèse beaucoup plus, et les Britanniques n'ont plus l'espace dont ils disposaient. Tony Blair assurait un peu son leadership politique en raison de l'absence des autres. Le conseil de Bruxelles constitue de ce point de vue une rupture.

2 Cette relance ne fait-elle pas resurgir l'ombre de ces « directeurs européens », qui inquiétaient si forts les petits pays ?

Cela ne m'inquiète pas du tout. L'absence du couple franco-allemand et, en particulier, de l'influence française m'inquiétait bien davantage. La France et l'Allemagne sont beaucoup plus rassurantes pour les Européens, à la fois sur le plan de l'intégration européenne, de la « méthode communautaire », ainsi que sur le fait de savoir ce qui est bon pour l'Europe, que lorsqu'elles sont absentes.

3 La politique agricole commune est-elle « sauvée » pour quelques années, comme le disent les Français, ou faudra-t-il aller vers sa remise en cause, comme le prônent les Britanniques ?

Il faudra faire une réforme, mais cela ne peut pas signifier le démantèlement de la PAC. C'est là où se situe la différence entre la position française – largement la nôtre aussi – et celle des Britanniques. Nous pensons qu'il faut une réforme sérieuse de la PAC, concomitante avec une réforme du système financier européen. Il ne serait pas sage de prévoir une réforme du second, par exemple par l'introduction d'une ressource directe européenne, avant d'avoir réformé la PAC, mais l'inverse n'est pas meilleur : cela signifie qu'il faut mener les deux exercices de front. Lors du sommet de Bruxelles, nous n'avons simplement pas voulu mettre la charrue devant les bœufs.

Propos recueillis par L. Z.

Gerhard Schröder ouvre la chasse aux économies dans les dépenses publiques

Subventions et budgets sociaux sont menacés

BERLIN

de notre correspondant

La chasse aux économies est ouverte et Gerhard Schröder n'a pas cherché à le dissimuler lors de son discours de politique générale tenu, mardi 29 octobre, au Bundestag. Un peu plus d'un mois après sa réélection obtenue de justesse face à son adversaire chrétien-démocrate, le chancelier n'a pu que confirmer que la période à venir serait rude pour les Allemands invités, dans une conjoncture économique durablement médiocre, à se serrer la ceinture pour tenter de financer les coûts du chômage, combler les déficits budgétaires, réduire les dépenses du système de santé et réformer celui des retraites.

« Arrêtons de nous demander ce qui ne va pas et essayons plutôt de voir ce que chacun d'entre nous peut faire pour que cela aille mieux », a lancé le chancelier aux nouveaux députés, en paraphrasant John Kennedy, sans pour autant convaincre



« Plusieurs acquis et règles de l'Etat-providence allemand doivent être réexaminés »

GERHARD SCHRÖDER

son opposition, qui critique vivement toutes les orientations du nouveau gouvernement.

« Jamais le nouveau n'a paru aussi ancien », a rétorqué la présidente des chrétiens-démocrates (CSU) Angela Merkel, en estimant que les initiatives gouvernementales entraîneraient toute possibilité de reprise économique. M. Schröder a particulièrement insisté sur les aléas de la situation économique internationale, qui selon lui pénalisent durement son pays, dont la prospérité dépend, plus que d'autres, aux exportations. L'opposition estime que les difficultés économiques de l'Allemagne sont essentiellement d'ordre domestique.

S'appuyant sur les premiers sondages défavorables au gouvernement, M^{me} Merkel et ses amis sont à nouveau en campagne, prédisant à la coalition rouge-verte majoritaire au niveau national une cuisante défaite lors des prochaines élections régionales en Basse-Saxe et en Hesse, dans quelques mois.

Les premières victimes des mesures d'économie seront vraisemblablement les bénéficiaires d'avantages sociaux dont le gouvernement s'approprie à réduire l'ampleur. « Plusieurs acquis et règles de l'Etat-providence allemand doivent être réexaminés à la lumière des réalités

d'aujourd'hui », a estimé le chancelier. Dans sa dernière édition, le *Frankfurter Rundschau* annonce que les allocations versées à quelque 1,3 million de chômeurs de longue durée (sur un nombre de chômeurs total de 4 millions, soit 10 % de la population active) devraient être, à terme, et sous certaines conditions, supprimées, permettant d'économiser 2,3 milliards d'euros en 2003 et 5,1 milliards d'euros l'année suivante.

D'autres projets d'économies sont à l'étude dans les budgets sociaux dont l'avenir sera examiné par deux commissions d'experts indépendants. Les recommandations de la commission Hartz à propos du chômage – qui, à la veille de l'élection, proposait notamment de réformer en profondeur l'agence allemande pour l'emploi, engorgée par la bureaucratie – devraient d'ailleurs être rapidement mises en œuvre.

Pris en tenaille entre l'appui méfiant des syndicats et la franche hostilité de certains milieux patronaux pour lesquels l'Etat ne taille pas suffisamment dans les coûts du travail, gérant d'une administration rigide qui ne parvient pas à se réformer, M. Schröder doit serrer au plus près les dépenses. Il envisage ainsi de s'attaquer aux très nombreuses subventions – environ 156 milliards d'euros en 2001, selon un institut économique spécialisé de Kiel – que distribue l'Etat à diverses catégories sociales ou professionnelles. L'affaire n'avait pas été examinée en détail lors des négociations de coalition entre sociaux-démocrates et Verts. Mais, depuis, elle est sur le devant de la scène, suscitant la mauvaise humeur, y compris dans les rangs de la majorité, soucieuse de préserver son implantation régionale et ses chances de réélection.

Il est notamment question de revoir à la baisse les aides à la construction individuelle de logement, qui représentent une dépense annuelle de quelque 10 milliards d'euros, ou encore de supprimer de nombreux avantages fiscaux catégoriels. Autant de mesures qui ont provoqué une levée de boucliers des nombreux groupes de pression qui hantent les couloirs du Bundestag.

En dépit de ces oppositions, M. Schröder a promis que les comptes du pays seraient en équilibre en 2006, conformément aux engagements de l'Allemagne pour laquelle le pacte de stabilité, dont il loue la « flexibilité » lorsqu'il s'agit de répondre à une conjoncture difficile, demeure la boussole.

Georges Marion

LES TRÉSORS DE SAGESSES DE L'HISTOIRE DE L'HUMANITÉ ENFIN RÉUNIS EN UN SEUL VOLUME

sous la direction de FRÉDÉRIC LENOIR et YSÉ TARDAN-MASQUELIER



150 FIGURES SPIRITUELLES 100 ILLUSTRATIONS
200 TEXTES DU MONDE ENTIER 2 000 PAGES

PROFITEZ DU PRIX DE LANCEMENT

59 € TTC FRANCE JUSQU'AU 31/01/03 65 € TTC FRANCE APRÈS CETTE DATE

L'Etat du Minnesota, à l'image des social-démocraties européennes

A cinq jours des élections, les démocrates ont rendu un hommage appuyé au sénateur Paul Wellstone mort, samedi, dans un accident d'avion

MINNEAPOLIS (Minnesota)
de notre envoyé spécial
Sénateur du Minnesota, Paul Wellstone disait appartenir « à l'aile démocrate du Parti démocrate ».

REPORTAGE

Toute la gauche, émue et combative, était réunie pour la veillée funèbre

Parmi les sénateurs soumis à réélection cette année, il était le seul à avoir pris le risque de se prononcer, le 11 octobre, contre la résolution autorisant George W. Bush à faire la guerre à l'Irak. Non seulement il entendait voter selon sa conscience, comme toujours, mais il pensait que, loin de le desservir, son choix renforcerait sa position pour les élections du 5 novembre. Si l'on en juge par la tonalité de la cérémonie destinée à lui rendre hommage, mardi 29 octobre, à Minneapolis, quatre jours après sa mort dans un accident d'avion, Paul Wellstone ne se trompait pas.

Ancien maire de Saint Paul, capitale du Minnesota et ville « jumelle » de Minneapolis, George Latimer a déclenché une longue « standing ovation », dans la salle des sports de l'université, lorsqu'il a exalté le combat du sénateur contre ceux qui apportent avec eux « la guerre, la peste et la perte du sens commun ». « C'est Robert Frost qui va être content, puisque ce vers est de lui ! », a plaisanté l'orateur, une fois le calme revenu. Les références à la politique de George Bush face à Saddam Hussein n'ont jamais été plus précises, mais chacun sait bien que Paul Wellstone avait voté contre la guerre, cette année comme en 1991.

A peine entré, alors, au Sénat, il avait donné une conférence de presse devant le monument aux morts du Vietnam, ce qui avait choqué les anciens combattants, auxquels il avait fait des excuses. Aujourd'hui, à Minneapolis, cité de 370 000 habitants, il n'est pas rare de voir devant les maisons, à côté de pancartes appelant à voter pour les candidats démocrates aux différentes élections, une autre demandant :

« Dites non à la guerre en Irak ! » La disparition de Paul Wellstone, avec sa femme, sa fille, et cinq autres personnes, a endeuillé le Minnesota et attristé l'Amérique. Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, mais les démocrates ont organisé, mardi soir, une retentissante soirée d'hommage au sénateur le moins sénatorial des trente dernières années.

Dans cet Etat du Nord-Ouest, où il a déjà neigé, le Parti démocrate s'appelle Parti démocrate des paysans et des travailleurs (Democratic Farmer and Labor Party). Les descendants des immigrants scandinaves et allemands qui ont peuplé cette région, explorée à l'origine par des jésuites venus du Canada (d'où une devise française, « L'étoile du Nord »), y font vivre une tradition politique très semblable aux social-démocraties d'Europe. Wellstone, professeur de sciences politiques sans aucun mandat, avait battu le sortant républicain, en 1990, en parcourant l'Etat dans un autobus vert espoir et en diffusant des spots télévisés où sa voix était accélérée. « Trop de choses à dire et pas assez d'argent », s'excusait-il.

M. MONDALE, SUCCESEUR ?

Jamais veillée funèbre ne l'a été aussi peu que celle de mardi. Les démocrates, qui ont reproché aux républicains de ne pas respecter le temps du deuil avant de repartir en campagne, ne se sont pas gênés, eux, pour faire de cet hommage un puissant meeting électoral. Quelque 20 000 personnes y ont assisté, avec l'aide des syndicats, qui avaient affrété ce qu'il fallait d'autocars. Toute la famille démocrate était réunie, émue et combative. C'était la gauche comme la voulait Wellstone, jeunes et moins jeunes, Blancs et Noirs, Asiatiques, Hispaniques et Arabes, enseignants, fonctionnaires et ouvriers. Avec un sens précis de la mise en scène, c'est au moment où un groupe de soul-music faisait se déhancher le public en chantant : « N'abandonne pas, n'abandonne jamais ! » que sont entrées les vedettes, Bill et Hillary Clinton les premiers, déclenchant des cris qui ont repris à l'arrivée d'Al Gore. Avisés, les spectateurs ont applaudi chaque fois que les caméras intérieures vadaient Edward Mondale, ancien vice-président de Jimmy Carter il y a vingt-

cinq ans, qui n'a pas encore accepté, officiellement, de remplacer Wellstone pour l'élection du 5 novembre.

A 74 ans, « Fritz » Mondale, plus centriste que ne l'était Wellstone, est un nom qui parle à tout le monde, le dernier de la grande lignée des démocrates du Minnesota des années 1960, après Hubert Humphrey et avec Eugene McCarthy. Le président Bush, qui a choisi lui-même l'adversaire opposé à Paul Wellstone - un autre ancien maire de Saint Paul, nommé Norm Cole-



man -, viendra faire campagne pour le candidat républicain dimanche, deux jours avant le scrutin. Le Minnesota a un fort ancrage démocrate, mais c'est aussi un Etat où la lassitude inspirée par le consensus entre démocrates et républicains a fait élire gouverneur, en 1998, un ancien catcheur, Jesse Ventura. Les positions radicales de Wellstone rendaient son siège prenable aux yeux des stratèges républicains, alors que les démocrates ne contrôlent le Sénat qu'avec une voix d'avance.

Les fils de Wellstone ont remercié poliment, mais décliné la proposition du vice-président, Richard Cheney, qui préside à des qualités le Sénat, d'assister à la cérémonie de mardi. Il n'y aurait pas été à l'aise, c'est le moins qu'on puisse dire, même si plusieurs sénateurs républicains étaient là, dont le très réactionnaire Jesse Helms, ami de Wellstone depuis qu'ils avaient travaillé ensemble sur la défense des libertés religieuses dans le monde.

Patrick Jarreau

Moscou : vague d'arrestations dans la communauté tchétchène

L'enquête explore désormais une « piste internationale »

MOSCOU

de notre correspondante

« On a l'ordre de passer en revue toutes les maisons tchétchènes ». « Toutes les personnes de nationalité caucasienne ? » « Non les Tchétchènes et les Daghestanais. » C'est l'échange qu'a eu avec la police un avocat tchétchène connu à Moscou, Abdoulah Khamsaev, qui a fait, comme de nombreux autres habitants, l'objet d'une descente des forces de l'ordre. Comme en 1999, après les explosions d'immeubles à Moscou et Volgogradsk, une « chasse aux Tchétchènes » a été déclenchée en Russie, après la prise d'otages qui s'est déroulée du 23 au 26 octobre à Moscou. « Les forces de l'ordre prennent des mesures sans précédent pour démasquer le réseau terroriste. Plusieurs dizaines de personnes ont été arrêtées et sont suspectées de complicité dans la prise d'otages », a affirmé mardi 29 octobre le ministre russe de l'intérieur, Boris Gryzlov. Selon les services du procureur de Moscou, certaines personnes interpellées « avaient sur elles des traces de substances explosives ».

Selon un député à la Douma (Chambre basse du Parlement), de nationalité tchétchène, Aslan Aslakhonov, les autorités ont entrepris de « relever les empreintes digitales des Tchétchènes, dans toute la Russie ». « Les répressions contre les Tchétchènes ont commencé » a-t-il ajouté. « On les piège en mettant de la drogue dans leurs affaires pour les inculper. Des nombreux appels téléphoniques, lettres et télégrammes arrivent de toute la Russie, faisant état d'abus ». Des organisations de défense des droits de l'homme s'alarment du risque de tensions inter-ethniques.

Les autorités estiment que le commando tchétchène a bénéficié de compllicités dans la capitale russe, sans lesquelles ils n'auraient pas pu acheminer et stocker les importantes quantités d'explosifs et d'armes qu'il détenait. « Nous avons des raisons de croire qu'un réseau terroriste existe



Akhmed Zakaev (à gauche sur la photo), a été arrêté, mercredi 30 octobre, à Copenhague, à la demande des autorités russes, qui l'accusent d'être impliqué dans la prise d'otages du théâtre de Moscou. L'émissaire du président tchétchène s'est rendu à Copenhague pour le « Congrès mondial tchétchène », qui s'est ouvert lundi. Sur la photo, il est au côté d'Ousman Ferzaouli, le représentant officiel des Tchétchènes pour le Danemark.

dans la région de Moscou », avait déclaré M. Gryzlov, peu après l'assaut qui avait mis fin, samedi, à la prise d'otages. « Notre tâche principale est de neutraliser ». Les autorités avaient ensuite annoncé l'arrestation de « trente personnes soupçonnées de complicité » avec les terroristes, avant qu'un porte-parole du parquet de Moscou ne ramène, lundi, ce nombre à « deux personnes ».

CONTRÔLES À L'HÔPITAL

L'enquête explore aussi, selon le porte-parole du Kremlin sur la Tchétchénie, Sergueï Iastrjembski, une « série d'appels téléphoniques » qui auraient été passés par le commando vers des « ambassades étrangères à Moscou ». Ces appels « seront analysés dans le moindre détail » a affirmé M. Iastrjembski, sans préciser de quelles ambassades il s'agit.

Des informations contradictoires

L'émissaire tchétchène arrêté au Danemark

Akhmed Zakaev, représentant du président indépendantiste tchétchène, a été arrêté dans la nuit du mardi au mercredi 30 octobre à Copenhague à la demande des autorités russes, a annoncé la police danoise. Moscou le soupçonne d'être un des planificateurs de la prise d'otages du 23 octobre, et d'avoir participé à d'autres actions terroristes, selon la chaîne danoise TV2, citant la police.

Les autorités russes avaient demandé, vendredi, l'arrestation de l'émissaire du président Maskhadov, avant l'ouverture du « Congrès mondial tchétchène », lundi à Copenhague. La police danoise avait demandé à Moscou des informations supplémentaires, lesquelles ont été fournies dimanche, « ce qui nous a amené à procéder, selon les règles, à l'arrestation d'une personne recherchée », a indiqué le directeur de la police de Copenhague, M^{me} Hanne Bech Hansen, sur TV2. Devant le Congrès, dont la tenue a provoqué une crise dans les relations russo-danoises, M. Zakaev avait condamné les prises d'otages et appelé le président Poutine à ouvrir des négociations. - (AFP.)

N. No.

M. Bush augmente les crédits militaires de 12 %

La plus forte hausse attribuée à la défense américaine depuis vingt ans

GEORGE W. BUSH a signé, mercredi 23 octobre, la loi qui attribue 355 milliards de dollars (pratiquement autant d'euros) au budget 2003 du Pentagone, soit la plus forte augmentation (+12 %) des crédits de la défense américaine depuis une vingtaine d'années. Le Congrès a néanmoins rabattu de 1,6 milliard de dollars le montant des ambitions financières des armées des Etats-Unis. Mais il faut remonter à la présidence de

Ronald Reagan, quand le chef de l'Etat américain lançait son programme de bouclier antimissile, pour retrouver des hausses de dépenses équivalentes.

Deux postes de la loi, indépendamment des augmentations de soldes pour les personnels, sont plus spécialement importants : les achats de matériels et les crédits de recherche et développement.

RECONSTITUER LES STOCKS

Ainsi, les Etats-Unis consacreront 71,6 milliards de dollars (soit quatre fois l'effort français en la matière) à l'acquisition de systèmes d'armes majeurs : des missiles de croisière Tomahawk tirés depuis des navires, des drones Predator (avions de reconnaissance sans pilote), des appareils de transport et de ravitaillement en vol (notamment l'achat de C-17, C-130J Hercules, KC-130J) et la location d'une centaine de Boeing-767), des avions de combat neufs F-18 et F-22 Raptor et des F-16 modernisés. Le développement du JSF (Joint Strike Fighter) pour les armées américaines et des clients européens, qui ont rallié le programme, est confirmé à hauteur de 3,5 milliards de dollars. La défense antimissile n'est pas oubliée, avec un montant de dépenses de 7,4 milliards de dollars, en particulier la commande de frégates Aegis (bouclier en grec), porteuses d'un dispositif antimissile tactique, ou l'achat de missiles sol-air Patriot-3 et Arrow (ce dernier armement est coproduit avec Israël) destinés à la lutte antimissile pour protéger des troupes alliées en action extérieure. En matière de munitions guidées avec précision par satellites et de

bombes classiques, le budget 2003 vise à continuer de reconstituer les stocks, qui ont fortement chuté avec la campagne afghane.

L'autre secteur sur lequel un effort financier prononcé a été décidé par Washington est celui qui a trait à la recherche, à l'étude et au développement profitant aux armements de nouvelle technologie. Quelque 58,6 milliards de dollars (quatre fois le montant global du seul budget français d'équipement militaire) lui sont attribués. Ce qui est sans commune mesure avec l'effort que peuvent consentir en ce domaine les partenaires européens des Etats-Unis au sein de l'Alliance atlantique.

A sa façon, Lord Robertson, le secrétaire général de l'OTAN, en a tiré les leçons. De passage à Washington à la mi-octobre pour préparer la réunion de l'Organisation atlantique, qui se tiendra à Prague en novembre, il a demandé aux Etats membres et aux dix pays d'Europe de l'Est candidats à l'adhésion qu'ils portent à 2 % minimum la part de leur produit national brut consacrée à la défense. Les Etats-Unis sont à plus de 3 %. Seuls, le Royaume-Uni et la Turquie atteignent un niveau comparable. Lord Robertson en a profité pour appeler les Américains à commercialiser davantage et à transférer plus libéralement leur technologie militaire auprès de leurs alliés, s'ils veulent obtenir d'eux qu'ils modernisent leurs armées et, ainsi, partagent mieux les responsabilités et le coût de la sécurité collective sur le continent.

Jacques Isnard

Lev Fiodorov, président de l'association Union pour la sécurité chimique

« Une propagande intensive est déployée par Moscou »

MOSCOU

de notre correspondante

Lev Fiodorov, soixante-six ans, docteur en chimie, est connu en Russie pour avoir dénoncé les programmes soviétiques de fabrication d'armes chimiques et biologiques, ainsi que la poursuite de certaines de ces activités après 1991.

Le gaz utilisé dans l'assaut du théâtre de Moscou, samedi 26 octobre, entre-t-il d'après vous dans la catégorie des armes chimiques ?

Bien sûr, mais il s'agit d'un gaz incapacitant. La convention internationale sur les armes chimiques interdit les armes létales, mais elle n'a pas retenu comme tels des gaz incapacitants (il y en a environ un millier) pouvant être utilisés comme des armes. Il y a là une zone grise dans la convention. En Union soviétique, dans les années 1970 et 1980, les militaires ont travaillé sur la mise au point de telles substances. Le début de ce programme visant à élaborer des gaz psychotropes, incapacitants, avait été ordonné par une résolution du Comité central du PCUS en 1967. Des usines ont été construites, des équipes importantes constituées. Aujourd'hui, ces substances sont stockées dans des endroits où les contrôles sont insuffisants.

Des officiels russes ont affirmé qu'il s'agit d'un gaz habituel, utilisé en chirurgie.

C'est totalement exclu. Les

mêmes responsables médicaux qui ont fait ces déclarations ont reconnu qu'ils n'avaient pas été informés de la composition de ce gaz. Une propagande intensive est déployée par Moscou.

Dès lors que le gaz était utilisé, y avait-il le moyen de limiter le nombre de victimes ?

Oui, et ces mesures n'ont pas été prises. Les équipes de sauveteurs qui ont pénétré dans le théâtre dans la foulée des forces spéciales auraient dû administrer aussitôt un antidote spécial aux otages. Un tel antidote existe pour chaque gaz incapacitant. Transportés vers les hôpitaux, les otages n'ont reçu, là-bas, qu'un antidote à usage général, du navayl, qui n'était pas adapté dans ce cas. Donc, l'essentiel n'a pas été fait pour sauver les gens. Les autorités n'ont pas voulu révéler la nature du gaz, ce qui aurait permis de sauver des vies.

Pourquoi ?

Vous posez la question « pourquoi », vous êtes Occidentale. Nous, nous vivons dans un pays où domine le secret. Si la formule du gaz avait été rendue publique, des spécialistes auraient pu établir s'il relève des interdictions de la convention sur les armes chimiques.

Ce gaz a-t-il été utilisé dans l'intention de tuer ?

Ils voulaient que toute la salle

ont été diffusées quant au fait que des membres du commando auraient réussi à s'enfuir. Samedi, devant les caméras déployées devant le théâtre où venait de s'achever la prise d'otages, un porte-parole de la cellule de crise affirmait : « l'un d'eux s'est enfui, il est passé au milieu des équipes de télévisions ». Cette version avait ensuite été démentie. Puis, une femme, parmi les malades retenus à l'hôpital numéro 13, ont été soignés des ex-otages, auraient attiré les soupçons des enquêteurs, qui l'auraient emmenée pour l'interroger. « Les enquêteurs continuent de contrôler les personnes hospitalisées car des terroristes pourraient se cacher parmi elles », affirmait lundi un porte-parole du bureau du procureur de Moscou.

En Tchétchénie, la journée de mardi a été marquée par la chute d'un hélicoptère militaire russe Mi-8, abattu par un missile anti-aérien portable, selon l'agence Interfax. Les rafles d'hommes tchétchènes par l'armée fédérale se sont intensifiées. « Une centaine » de personnes ont été arrêtées, selon le quartier-général des forces russes dans le Caucase du Nord.

Mercredi matin, à Moscou, le nombre de morts parmi les ex-otages a été porté à 119, deux personnes étant décédées dans la nuit. 245 ex-otages étaient toujours hospitalisés, selon l'agence officielle Itar-Tass, dont 14 dans un état grave.

N. No.

Lev Fiodorov, président de l'association Union pour la sécurité chimique

« Une propagande intensive est déployée par Moscou »

[dans laquelle se trouvaient les otages et des assaillants, NDLR] s'endorme, afin que les troupes d'assaut puissent y pénétrer. Ceux qui ont décidé cette opération auraient dû se préoccuper de l'antidote, et de la dose à administrer. Il est clair qu'ils ont surdosé. Peut-être se sont-ils trompés ; ils se sont probablement dit : on va en rajouter, au cas où. Il y a eu un élément d'incompétence. Par ailleurs, c'était un cas tout à fait inhabituel, une première. Des toxicologues militaires pourraient porter une lourde responsabilité. Mais il n'est pas sûr que ces toxicologues aient pris part à l'opération. Personne, en tout cas, ne les a vus sur place.

Par qui, à quel niveau, l'usage d'un tel gaz doit-il être ordonné ?

Dès lors que les autorités considèrent qu'il ne s'agit pas d'une arme chimique, et qu'elles ne parlent que d'un « moyen spécial », l'ordre a pu être donné au niveau opérationnel, c'est-à-dire par ceux qui avaient la charge de conduire l'opération antiterroriste. Dans ce cas, il s'agit du vice-président du FSB [Services de sécurité, NDLR], Vladimir Pronitchev, qui dirigeait la cellule de crise et les troupes « Alfa » ayant mené l'assaut.

Propos recueillis par
Natalie Nougayrède

MÉDAILLE D'OR 2001
concours NF ameublement
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

MIEUX QUE DES SOLDÉS

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX
Garantie 5 et 10 ans

CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC
Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bourmas

MOBECO
247, rue de Belleville - Paris 19^{ème}
148, av. de Malakoff - Paris 16^{ème}
50, avenue d'Italie - Paris 13^{ème}
01.42.08.71.00 - 7 j / 7
5500 m² d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

En Indonésie, la lutte contre le terrorisme heurte l'opinion

La présidente indonésienne, qui s'est rendue à Bali, tente d'imposer une politique de fermeté

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

La présidente Megawati Sukarnoputri tente de convaincre une opinion publique désorientée de la nécessité de répondre avec fermeté à la menace terroriste en Indonésie. Elle s'est rendue une deuxième fois, mardi 29 octobre, sur le lieu de l'attentat qui a fait plus de 180 victimes à Bali voilà deux semaines et demie. A ceux qui lui reprochent de céder à des pressions internationales, elle a rétorqué : « Si vous étiez le gouvernement, que feriez-vous ? Rien ? A la lumière de la tragédie de Bali, vous seriez alors condamnés. »

Après les années de laxisme et de confusion qui ont suivi le limogement de Suharto en 1998, la pente à remonter est ardue. Le gouvernement a déjà pris plusieurs mesures : décrets antiterroristes, enquête multinationale sur les explosions de Bali, réorganisation des services de renseignements et, surtout, transfert dans un hôpital de la police à Djakarta d'Abou Bakar Baashir, chef présumé de la Jemaah Islamiyah, un réseau terro-

coordonnés, offrent le spectacle déconcertant de leurs divisions. La coopération entre militaires et policiers, sous la houlette d'une agence gouvernementale, ne s'est pas encore amorcée. D'un autre côté, la session parlementaire qui vient de s'ouvrir doit débattre un projet de loi antiterroriste censé remplacer les décrets provisoires de la présidence.

Pour des raisons opposées, le noyau de députés islamistes et les défenseurs des droits de l'homme s'opposent au vote d'un projet qui, aux yeux des premiers, leur ferait un mauvais procès et, aux yeux des seconds, risque de renforcer une armée et une police dont ils dénoncent régulièrement les exactions et la corruption.

L'opinion est d'autant plus déroutée que des médias influents diffusent depuis des années un anti-américanisme ouvert et s'en prennent au « complot juif » ou à ceux attribués à la CIA. Les images de la répression en Palestine et la perspective d'une attaque contre l'Iraq sont souvent interprétées comme les facettes d'une lutte contre le monde musulman. La présidence est également prise parfois à contre-pied par son propre entourage : le vice-président Hamzah Haz, partisan d'un état islamique, a annoncé mardi qu'il envisageait de rendre visite à Baashir sur son lit d'hôpital à Djakarta au nom de la « fraternité musulmane ».

Les résultats de l'enquête sur le carnage de Bali, à laquelle participent de nombreux experts étrangers, pourraient peut-être contribuer à remettre un peu d'ordre dans les esprits. Le général indonésien qui la dirige a annoncé, mardi, qu'elle avait déjà débouché sur le profil de celui qui « a assemblé et posé la bombe ».

Trois portraits-robots, réalisés sur la base de témoignages, sont désormais diffusés dans le pays. Du côté des enquêteurs, il a été précisé que les portraits de ces trois hommes non identifiés correspondent à « des visages typiquement indonésiens ». Malgré ces progrès apparents, les conclusions de l'enquête ne seront pas déposées avant des semaines, un délai dont Djakarta se serait bien passé.

Jean-Claude Pomonti

La présidence est parfois prise à contre-pied par son propre entourage

riste accouplé, selon les services de renseignements, à Al-Qaïda.

En dépit de menaces ouvertes, le transfert de Baashir, qui était hospitalisé à Solo où il dirige une école coranique, n'a provoqué pour l'instant que la fureur de ses élèves qui ont tenté sans succès d'empêcher l'opération. Les terroristes, semble-t-il, ne sont pas prêts à quitter leurs souterrains pour prendre la rue. D'un autre côté, Megawati, dont la détermination n'est pas en doute, devrait pouvoir s'appuyer sur une immense majorité de musulmans indonésiens tolérants et, donc, au moins indifférents au message des prédicateurs islamistes.

Les deux grands mouvements musulmans du pays, le Nahdlatul Ulama et la Muhammadiyah, qui comptent, à eux deux, des dizaines de millions de fidèles, ont d'ailleurs approuvé les décrets antiterroristes au lendemain de l'attentat de Bali. Mais la tâche est d'autant moins aisée que le gouvernement manque à la fois de crédibilité et de moyens, tandis que le soutien des façonneurs d'opinion est souvent accompagné ou suivi de bémols. Le grand public éprouve du mal à s'y retrouver.

Ainsi, après avoir approuvé les décrets antiterroristes, Syaffi Maarif, président de la Muhammadiyah, a-t-il déclaré, mardi au Straits Times de Singapour, qu'il s'était rendu au chevet de Baashir avant le transfert de ce dernier à Djakarta et que le vieux prédicateur « était la victime d'une conspiration internationale contre l'Indonésie ». Syaffi a ajouté : « Il y a le sentiment croissant, ici, que notre gouvernement tente de plaire à George Bush et aux Américains mais nous n'allons pas les autoriser à arrêter d'autres religieux innocents. »

De son côté, le super-ministre de la sécurité, Susilo Bambang Yudhoyono, a dit que Baashir avait été envoyé à Djakarta pour y être « l'objet d'une enquête et non d'une punition ». Pour l'instant, ce dernier, qui nie toute accusation, n'est officiellement que « suspect » dans une série d'attentats perpétrés localement en 1999-2000 contre des chrétiens.

Sa détention de fait repose, pour l'essentiel, sur les déclarations d'Omar al-Faruq qui, après avoir été interrogé pendant trois mois par les Américains en Afghanistan, a avoué qu'il était l'opérateur d'Al-Qaïda en Asie du Sud-Est et a désigné Baashir comme le chef de la Jemaah Islamiyah.

En ce qui concerne les moyens du pouvoir, les services de renseignements, censés désormais être

En Algérie, les islamistes armés se sont restructurés en trois formations

Moins nombreux et affaiblis, les auteurs d'attaques frappent les civils avec plus de violence

ALGER

de notre envoyée spéciale

L'annonce de chaque nouveau massacre est accueillie à Alger avec un mélange de lassitude et d'indifférence. La capitale et les principales agglomérations étant placées sous haute surveillance de la part des forces de sécurité, ce qui leur évite des massacres à grande échelle, les tueries qui se poursuivent ailleurs paraissent presque abstraites à qui n'est pas directement concerné. Et puis, « nous, on veut vivre », répètent à tout bout de champ les habitants d'Alger en soulignant que « dix ans de guerre, ça suffit ».

« La principale différence avec le début des années 1990, c'est que les gens rejettent à présent totalement les groupes armés et ne leur apportent plus aucun soutien. Ce revirement, qui date des années 1993-1994, est aujourd'hui définitif », estime Nourredine Yazid Zerhouni, le ministre de l'intérieur. D'après ce haut responsable officiellement en charge de la lutte antiterroriste, les groupes armés se réduisent « comme peau de chagrin » et le nombre des actes terroristes a diminué « de façon drastique ». En revanche, le nombre des victimes, lui, ne baisse plus vraiment, reconnaît-il. La raison en serait que les terroristes, chaque fois qu'ils frappent, éliminent d'un coup « deux ou trois familles » pour ajouter à l'horreur et faire la « une » des médias.

« SLIM L'AFGHAN »

Combien sont-ils, aujourd'hui encore, à combattre le régime par les armes ? M. Zerhouni les estime à 400 ou 500, contre 25 000 au plus fort du terrorisme, au milieu des années 1990. Des spécialistes de l'islamisme armé, tels que H'Mida Layachi, considèrent, quant à eux, que leur nombre tourne plutôt autour d'un millier. Selon cet expert qui fait autorité, les Groupes islamiques armés (GIA) ont achevé de se disperser après la mort de leur chef, Antar Zouabri, en février. Il reste une kyrielle de groupuscules nihilistes et suicidaires qui s'en prennent aux civils et sèment la terreur, notamment dans la plaine de la Mitidja, aux portes d'Alger, mais ils ne seraient pas plus qu'une centaine d'indivi-

dues répartis en petits groupes de six ou sept hommes, sans lien entre eux et très affaiblis.

Ces groupuscules mis à part, la plupart des combattants se sont restructurés autour de trois grands pôles. Le plus connu et le mieux organisé d'entre eux serait le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), de Hassan Hatab. Implanté dans le « grand centre » du pays, notamment autour de Boumerdès et Bouira, ainsi

te affirment eux aussi qu'ils épargnent les civils et rejettent sur les GIA la responsabilité des terribles massacres qui ensanglantent régulièrement l'ouest de l'Algérie.

UNE STRATÉGIE POLITIQUE

Bien structuré, basé à Relizane, disposant même d'un centre de formation théologique pour ses nouvelles recrues dans les maquis environnant la ville de Chlef, ce groupe est conduit par un certain Moham-

du Front islamique du salut (FIS), âgé d'une cinquantaine d'années. Cette organisation compterait un peu plus d'une centaine de membres et opère dans la wilaya de Médéa, ainsi qu'au sud d'Alger, à Bou Saada et Djelfa. Moins puissante que les deux autres, elle n'épargne pas les proches des « patriotes », autrement dit les civils. Quand une famille entière est massacrée en Algérie, il s'agit bien souvent d'une vengeance perpétrée par un groupe armé contre un membre des Groupes de légitime défense (GLD).

A l'inverse des groupuscules des GIA qui ne disposent pas de représentants à l'étranger, ces trois pôles ont une stratégie politique, souligne H'Mida Layachi. Le troisième groupe, celui de Souane, par exemple, est proche de la direction du FIS en exil et de son nouveau chef, Mourad Dhina. Il souhaiterait une vraie réconciliation en Algérie, la relégation du FIS et l'apparition d'une nouvelle génération, moins radicale que celle de ses prédécesseurs. Mais pour l'instant, aucune des négociations entreprises entre ces trois organisations armées et le pouvoir algérien n'a abouti.

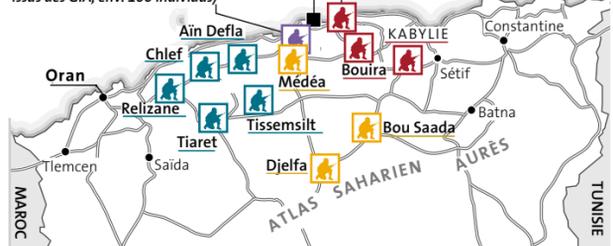
Les maquis algériens attirent-ils encore de nouvelles recrues ? Pratiquement pas, répond le ministre de l'intérieur, Nourredine Yazid Zerhouni, qui en donne pour preuve le fait que les combattants armés ayant refusé « la paix des braves » proposée par le président Bouteflika il y a trois ans, et dont l'armée ramène les corps à l'issue de batailles meurtrières, ne sont pas des gamins, mais des hommes âgés en moyenne de 35 à 45 ans.

H'Mida Layachi, quant à lui, est plus circonspect. Pour lui, les maquis de l'ouest et du centre continuent de recruter, « pas en masse, mais de façon constante ». Parmi ces recrues, on trouve d'ex- « repentis » déçus par leur retour à la vie civile, mais aussi des « faux repentis ». Ceux-là n'ont jamais eu l'intention de rendre les armes pour de bon et, s'ils ont quitté les maquis il y a un an ou deux, c'était sur ordre de leurs chefs, le temps de se refaire une santé et de glaner des informations précieuses pour mieux repartir au combat.

Florence Beaugé

APRÈS LA DISPERSION DES GIA

Plaine de la Mitidja (Interventions de groupuscules issus des GIA, env. 100 individus)



Les trois principaux pôles de groupes armés

 350 hommes	 450 hommes	 env. 100 hommes
GSPC (groupe salafiste pour la prédication et le combat) dirigé par Hassan Hatab	Gardiens de la prédication salafiste, dirigés par Slim l'Afghan	Groupe dirigé par Abdel Khader Souane

qu'en Kabylie, ce groupe armé d'environ 350 hommes concentre ses efforts, ces derniers temps, sur l'Est, où il tente de récupérer du terrain. En principe, le GSPC épargne la population et ne s'en prend qu'aux militaires, aux gendarmes, et aux « patriotes », ces civils qui se sont constitués en groupes d'autodéfense, avec le soutien du pouvoir, et qu'on estime à environ 150 000.

Comme tous les groupes armés en Algérie, le GSPC vit du racket des populations, en particulier des villageois et des commerçants. Moins médiatisé, mais également très puissant, le deuxième groupe armé algérien serait celui des Procteurs de la prédication salafiste. Fort d'environ 450 membres, il sévit à l'ouest d'Alger, sur les mêmes « terres » que les groupuscules des GIA, dans la wilaya d'Ain Defla, ainsi que dans les secteurs de Chlef, Tiaret, Tissemsilt et Relizane. Ces Protecteurs de la prédication salafis-

med Slim, dit « Slim l'Afghan ». Originaire de Sidi Bel Abbès, cet homme âgé de 32 ans a fait deux années de biologie avant de quitter l'Algérie pour l'Afghanistan. Il en revient début 1992 via Paris où il souhaite rester quelque temps. En réalité, révèle H'Mida Layachi, il va être expulsé de la capitale française dès l'aéroport, en direction d'Alger. Là, Slim l'Afghan prend le maquis et fonde avec quelques autres le GIA avant de faire dissidence. Son groupe est aujourd'hui le seul mouvement armé algérien dont les liens de longue date avec Al-Qaïda ne font aucun doute. L'un des lieutenants actuels de Slim l'Afghan, surnommé Abou Al-Assouad, un ressortissant soudanais entré en Algérie en 1996, a d'ailleurs été le garde du corps personnel d'Oussama Ben Laden lorsque celui-ci résidait au Soudan, en 1994.

Le troisième des principaux groupes armés en Algérie est celui d'Abdel Khader Souane, un ex-militant

M. Milosevic proteste contre la protection des témoins à charge

EN 1991, celui que le Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie appelle aujourd'hui « le témoin C20 » émergeait chez les Tigres, la milice de sinistre mémoire dirigée par Arkan, en Slavonie orientale. Soutenue, selon le procureur, par la Serbie de Slobodan Milosevic, la milice, raconte le témoin, était équipée par l'armée fédérale yougoslave. C20 a le visage brouillé à l'écran, sur la télévision du tribunal qui diffuse les débats hors de la salle d'audience. Mais cela ne suffit pas : à une dizaine de reprises, au cours de la déposition, le procureur demandera de passer au huis clos, afin de protéger le témoin.

M. Milosevic exècre ces huis clos qui le privent de sa tribune. Quand vient le moment du contre-interrogatoire de C20, en audience publique le 23 octobre, l'accusé dévoile certains des propos livrés par le témoin dans le secret du prétoire. Stoppé par les juges, il s'offusque. Le président May tente un rappel à l'ordre : « C'est la chambre qui juge dans ce procès, ce n'est pas le public » ; « comprenez qu'il y a des dangers pour les témoins. » M. Milosevic reprend la main : « Les procès secrets relèvent d'un passé qui ne saurait être mis à la gloire de qui que ce soit », lance-t-il. L'audience se poursuit... à huis clos.

La protection des témoins est un casse-tête. Les juges doivent la garantir aux personnes qui acceptent de venir déposer, mais ils doivent aussi veiller à la publicité de la justice et craignent d'être accusés de partialité. Une polémique, désormais classique, a ainsi opposé publiquement, vendredi 18 octobre, le président et le procureur à propos d'un autre témoin, C4. Quelques

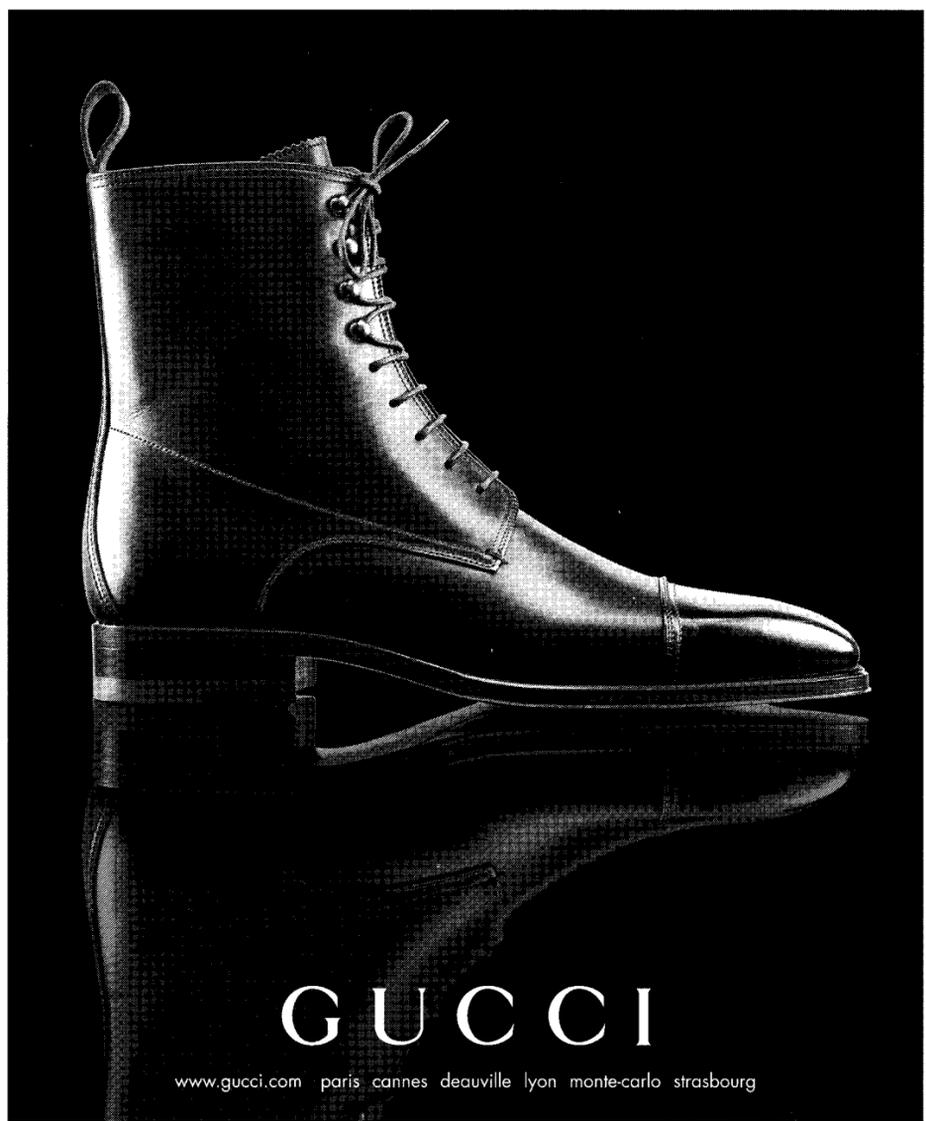
minutes avant l'entrée du témoin, le procureur avait accepté que le journaliste serbe Jovan Dulovic compare à découvrir pour relater le siège de Vukovar en 1991. Mais le président May, a profité de l'occasion pour s'inquiéter du « grand nombre » de mesures de protection requises par le parquet.

UN LARGE PANEL

Evoquant les « grands risques » que courent les témoins dans l'ex-Yougoslavie, le procureur Nice a déclaré refuser « qu'ils sortent de ce procès encore plus menacés ». Quant à la levée de l'anonymat pour le journaliste serbe, Milosevic n'y a vu qu'une nouvelle manœuvre : « La partie adverse conserve par devers elle un certain nombre de témoins secrets qui, par un tour de passe-passe, deviennent publics », a-t-il lancé, sous-entendant que l'accusation agissait en fonction de ses intérêts.

Du huis clos à l'emploi d'un pseudonyme, de l'altération de l'image à la distorsion de la voix, le tribunal dispose d'un large panel de mesures, qui restent à la merci de l'accusé. Celui-ci connaît l'identité des témoins dix jours à l'avance. Dans certains cas, le tribunal recourt à une mesure exceptionnelle : le témoin est doté d'une nouvelle identité et installé à l'étranger. C'est le cas de Slobodan Lazarevic, ancien des services secrets yougoslaves, dont l'audition a commencé lundi 28 octobre. Son témoignage est crucial pour l'accusation, qui tente de prouver que Milosevic donnait des instructions et soutenait directement les Serbes de Croatie pendant la guerre de 1991.

Stéphanie Maupas



La partition de fait de la Côte d'Ivoire installe le pays dans le marasme et l'économie de guerre

Paralysée dans le Nord, tenu par les rebelles, l'activité tourne au ralenti dans l'Ouest producteur de cacao et dans le Sud, alors que de nombreuses petites entreprises sont menacées de faillite

ABIDJAN

de notre envoyé spécial

La Côte d'Ivoire s'installe dans l'économie de guerre. Cinq semaines après le début du conflit qui a entraîné la partition du pays entre la zone gouvernementale du Sud et la zone rebelle du Nord, le géant économique de l'Afrique de l'Ouest francophone – dont la Côte d'Ivoire représentait, avant la crise, 40 % de la masse monétaire – marche au ralenti. Reflet de l'écart de développement au cœur du contentieux opposant le Nord au Sud : la région des savanes s'avère beaucoup plus affectée – tout en ayant moins à perdre – que la région forestière qui inclut la « boucle du cacao » et Abidjan, la métropole côtière.

Au Nord, dans les deux tiers du pays que contrôlent les rebelles du Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI), plus rien ne sort et plus rien n'arrive. Vaste zone enclavée, productrice d'un coton que les paysans ne peuvent plus évacuer, la région septentrionale manque aussi de vivres frais, ordinairement importés du Sud. La situation n'est pas encore dramatique, selon les organisations humanitaires, mais seul le rétablissement du trafic ferroviaire écarterait la menace d'une crise nutritionnelle. Des négociations sont actuellement en cours pour la réouverture de la ligne de chemin de fer entre Abidjan et Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso. Depuis trois semaines, avec une perte sèche de plus de 100 000 euros par jour, les 900 employés de la Sitarail, la compagnie ferroviaire appartenant au groupe français Bolloré, chôment. Si, à la faveur de la trêve observée depuis le 17 octobre, le gouvernement et les rebelles se mettaient d'accord sur des modalités de contrôle du trafic passagers et marchan-



Economie 2001

PNB	10,3 milliards de dollars
PNB/hab.	630 dollars
Dette extérieure	9,6 milliards de dollars soit 88% du PNB

CÔTE D'IVOIRE

Caractéristiques

Chef de l'Etat	Laurent Gbagbo
Nature du régime	présidentiel
Superficie	323 000 km ²
Population	16,4 millions
Capitale	Yamoussoukro
Capitale éco.	Abidjan
Langues	français (off.) dioula, baoulé
Espérance de vie	51 ans
Illétrisme	64 % des 15 ans et plus

Exportation de cacao	839 millions de dollars
Exportations totales	3 745 millions de dollars

Source : Bilan du Monde, Banque mondiale

dis, l'actuelle partition de la Côte d'Ivoire serait déjà moins préjudiciable, tandis que l'approvisionnement normal du Burkina Faso pourrait reprendre.

EXIGENCES SÉCURITAIRES

Les rares installations industrielles situées dans le nord de la Côte d'Ivoire, parmi lesquelles des complexes sucriers et une usine de tabac à Bouaké – seconde ville du pays et place forte des rebelles – sont paralysées. Ici, 350 employés sont au chômage – un chiffre qu'il faut multiplier par 20 pour mesurer le nombre des parents « sinistrés ». Anecdote révélatrice de l'arbitraire qui s'ajoute aux difficultés objectives : lorsqu'Impérial Tobacco, opérateur de l'usine de Bouaké, a voulu

alléger la pénurie de cigarettes en Côte d'Ivoire en faisant venir du Sénégal un avion-cargo rempli de « cartouches », ce mot malencontreusement prononcé a suffi pour alerter les soldats en faction sur l'aéroport d'Abidjan : l'Antonov plein de cigarettes a été renvoyé, après avoir manqué d'être abattu...

La recherche de cargaisons d'armes clandestines destinées aux rebelles a également paralysé le port d'Abidjan pendant près d'une semaine. Pour échapper à l'engorgement, des navires ont accosté ailleurs sur la côte, notamment au Ghana et au Togo, où les marchandises ont dû être récupérées à grands frais. A Abidjan, les exigences sécuritaires ont, depuis, été ramenées à de plus justes propor-

tions. Cependant, la menace d'un blocage des bateaux envoyés en radoub, au cas où la situation se dégraderait encore, a vidé le carnet de commandes du seul chantier naval situé sur la côte ouest-africaine. Alors qu'elle avait du travail pendant deux ans pour ses 317 employés, la Carena, qui appartient également au groupe Bolloré, voit désormais passer vers l'Europe ou l'Afrique du Sud les bateaux-citernes et thoniers en quête de réparations.

Autre mastodonte en Côte d'Ivoire, Bouygues, qui y dispose du monopole de l'électricité et de l'eau, ne peut plus facturer ses services dans tout le nord du pays. Sous la menace des rebelles du MPCI, qui ont également réquisitionné de nombreux véhicules, le personnel, payé par le groupe français, continue à travailler dans la zone « occupée ». Ce qui, du côté gouvernemental, n'a pas manqué d'éveiller des soupçons de « collaboration »... Mais ce sont les PME et PMI françaises, environ 1 200 au total, qui paient le prix fort de la crise. Fournissant du travail à plus de 100 000 personnes, elles ont vu chuter leur chiffre d'affaires presque de moitié depuis cinq semaines. Tributaires d'importations et d'une clientèle de proximité qui, de plus en plus, achète à crédit, elles sont menacées de faillite. « Actuellement, nous faisons le dos rond », indique Michel Tison, président de la Chambre de commerce franco-ivoirienne. Il fait partie d'un Comité national d'assistance aux opérateurs économiques qui, sous la houlette du premier ministre, se réunit désormais deux fois par semaine. Installé à Abidjan depuis vingt-sept ans, Michel Tison veut rester optimiste. « L'économie ivoirienne est un hors-bord, explique-t-il. Ça s'arrête vite, mais ça repart aussi rapidement. »

DEUX SEMAINES DÉCISIVES

Comme toujours, c'est le « roi cacao » qui tranchera le destin de la Côte d'Ivoire, premier producteur mondial de fèves avec 40 % de parts de marché. Les deux semaines à venir seront décisives : soit les innombrables barrages montés par des comités d'autodéfense dans la zone cacaoyère de l'Ouest – qui est aussi le fief du président Laurent Gbagbo – empêcheront la sortie du produit ; soit l'exportation du cacao via les ports de San Pedro et d'Abidjan pourra s'organiser malgré ces entraves. Dans le premier cas, les fèves pourriront aux bords des plantations. Dans le second cas, le cacao maintiendra la tête hors de l'eau à la Côte d'Ivoire, puisque les cours mondiaux caracolent actuellement à leur meilleur niveau depuis vingt ans.

Aux dernières nouvelles, la situation est incertaine. Certes, la récolte a débuté avec quatre semaines d'avance, ce qui a permis de compenser le ralentissement du transport depuis la fin du mois de septembre. Mais les « pisteurs », chargés de sortir le cacao de la brousse, s'aventurent de moins en moins dans une zone d'insécurité où, au premier barrage, et sous prétexte de taxe patriotique, ils peuvent se faire délester de leurs fonds, destinés à acheter les fèves aux paysans. D'ailleurs, la plupart des agences bancaires situées dans la « boucle du cacao » ont fermé leurs guichets.

Dans ces conditions, un dixième seulement des 2 500 tonnes de cacao attendues est arrivé à San Pedro, le second port ivoirien, en ce temps fort de la campagne. En revanche, après la reprise par les forces loyalistes de la ville de Daloa, le 10 octobre, une nouvelle voie d'évacuation s'est ouverte à la lisière nord de la zone cacaoyère : la route menant à Abidjan, via Bouaflé et Yamoussoukro, ne compte en effet « que » cinq barrages, tous tenus par des forces régulières. Si cet itinéraire restait praticable, l'actuelle proportion des fèves exportées – entre 60 % et 70 % du tonnage de l'année dernière – pourrait sans doute être maintenue, voire améliorée. Et le déficit de quantité serait compensé par la pression haussière sur les prix.

Stephen Smith

Un gouvernement palestinien à peine remanié est approuvé par le Conseil législatif

Hani Al-Hassan est nommé ministre de l'intérieur

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Le dernier assaut de l'armée israélienne contre son quartier général aura finalement été profitable au chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. Ce dernier, qui ne s'est pas privé d'y faire longuement allusion au cours d'une intervention devant le Conseil législatif palestinien, mardi 29 octobre, en a en effet retiré suffisamment de profit politique pour pouvoir imposer au Parlement palestinien un nouveau gouvernement qui ressemble à s'y méprendre au précédent.

Le 11 septembre, dans un geste inédit de défiance, le Conseil législatif avait en effet contraint le gouvernement en place, jugé incapable et corrompu, malgré un léger remaniement, en juin, à présenter sa démission. La fronde était menée par de jeunes cadres du Fatah, la principale formation palestinienne, dont M. Arafat est le président. Ces derniers entendaient profiter de leur avantage pour imposer leurs vues : la création d'un poste de premier ministre, à laquelle le chef de l'Autorité reste farouchement opposé parce qu'elle atténuerait son omnipotence, et la mise à l'écart d'une bonne demi-douzaine de responsables, en place depuis près d'une décennie. Une « liste noire » de ministres désavoués avait même circulé, qui comprenait des fidèles de M. Arafat tels que Saëb Erakat, Nabil Chaath et Yasser Abed Rabbo.

REGAIN DE PRESTIGE

Le siège imposé du 19 au 29 septembre par Tsahal, après un attentat-suicide perpétré par le Hamas à Tel Aviv, a tout remis en cause, et en premier lieu le poste de premier ministre. Sorti pour une fois net vainqueur d'un face-à-face qui avait tourné court, à la suite de fortes pressions américaines, M. Arafat a pu jouer de son regain de prestige pour regagner le terrain perdu. Au terme d'intenses discussions avec le Fatah, le chef de l'Autorité palestinienne est parvenu à imposer une ligne très conservatrice, selon laquelle un remaniement en profondeur ferait avant tout le jeu d'Israël et des Etats-Unis.

De fait, les députés palestiniens rassemblés à Ramallah, à l'exception de ceux de Gaza, qui ont une nouvelle fois participé aux travaux par le truchement de caméras, ont accordé leur confiance à une équipe assez proche de celle à laquelle ils s'étaient opposés il y a seulement six semaines. Seuls trois ministres ont en effet été écartés et les fidèles mis en cause sont restés à leur poste : M. Abed Rabbo à la culture et à l'information, M. Erakat aux collectivités locales et M. Chaath à la coopération internationale. Les très légères retouches apportées n'ont pas traduit la prise

en compte des accusations de corruption véhiculées par la presse palestinienne. Si un notable tel que Jamil Tarifi, souvent mis en cause, n'a pas été reconduit dans ses fonctions, en revanche Abdel Aziz Chahine, tout aussi régulièrement décrié, est resté ministre de l'approvisionnement.

Le gouvernement présenté mardi n'a pas non plus été marqué par l'entrée de forces politiques nouvelles, que ce soit les factions islamistes, ou bien les composantes critiques de l'OLP (FDLP ou FPLP). Il a été vivement critiqué par les députés indépendants, qui, suscitant le courroux de M. Arafat, ont douté de la capacité du cabinet à répondre à la situation dramatique qui prévaut dans les territoires palestiniens. Des parlementaires membres du Fatah se sont également montrés ouvertement sceptiques même si, au moment du vote, une large majorité (56 voix contre 18) s'est dessinée en faveur de la nouvelle équipe. La durée de vie de celle-ci reste incertaine. Si des élections générales, présidentielle et législatives, sont en effet toujours prévues pour le 20 janvier, le maintien du dispositif militaire israélien actuel rend leur tenue problématique sinon impossible.

Au sein du gouvernement remanié, l'homme fort devrait être Hani Al-Hassan, qui compte parmi les très rares nouveaux ministres. Membre du Comité central du Fatah, M. Al-Hassan succède au poste de ministre de l'intérieur au général Abdel Razak al-Yéhya, qui était devenu la bête noire de ce mouvement, en appelant par exemple à l'arrêt des violences, quelles qu'elles soient. Proche de M. Arafat, avant que son opposition au contenu des accords d'Oslo ne le marginalise, M. Al-Hassan incarne tout autant le poids du Fatah dans la nouvelle équipe que l'incapacité dans laquelle se trouve désormais le système de pouvoir conçu et dirigé par le chef de l'Autorité palestinienne de se renouveler.

Gilles Paris

■ Deux fillettes et une femme ont été tuées, mardi soir 29 octobre, dans la colonie israélienne de Hermez (nord de la Cisjordanie) par un Palestinien qui a ouvert le feu sur les deux fillettes assises à l'extérieur de leur maison. Une femme, qui a entendu les coups de feu est sortie de sa maison et a tiré avec un pistolet vers le Palestinien, qui a toutefois réussi à s'enfuir et à pénétrer dans une des maisons de la colonie, où il a tiré sur un couple. La femme a été tuée et le mari blessé. Des colons et des soldats arrivés sur les lieux ont alors tué le Palestinien. C'est la deuxième attaque d'une colonie en trois jours. – (AFP)

Risque de crise gouvernementale en Israël

JÉRUSALEM

de notre correspondant

La coalition gouvernementale mise sur pied par le premier ministre israélien, Ariel Sharon, au lendemain de sa victoire électorale, en février 2001, semblait vivre ses derniers instants, mercredi 30 octobre. Déterminés à repousser un projet de budget qui fait, une nouvelle fois, la part belle, selon eux, aux colonies de Cisjordanie et de Gaza aux dépens des classes défavorisées de la population fragilisées par la récession, les cinq ministres travaillistes se préparaient à rédiger leur lettre de démission, avant le vote en première lecture du projet par la Knesset, en fin de journée. M. Sharon a fait savoir qu'il limogera les ministres qui ne soutiendraient pas ce texte. « Nous avons repoussé une tentative de compromis qui était à la limite de l'effort. Ma lettre n'est pas encore prête, mais je n'aurai besoin que de quelques minutes », a assuré, mercredi matin 30 octobre, le ministre travailliste des transports, Ephraïm Sneh.

le départ du gouvernement du Parti travailliste auquel son chef, Benyamin Ben Eliezer, ministre de la défense et Shimon Pérès, ministre des affaires étrangères, se sont

longtemps opposés, constituerait un revers pour M. Sharon. Pourtant, il pourrait n'avoir qu'un faible impact sur le projet de loi de finances, au moins pour la première des trois lectures obligatoires par la Knesset. Une majorité de substitution pourrait en effet être trouvée, grâce aux voix de formations d'extrême droite ou du Shinoui, un parti antireligieux, qui pourraient monnayer au prix fort leur soutien.

Cette majorité de substitution pourrait de même constituer la base d'une coalition de rechange qui dispenserait alors M. Sharon d'avoir à convoquer les élections générales anticipées que M. Ben Eliezer a semblé appeler de ses vœux. La presse israélienne faisait état, mercredi, d'un projet de motion de censure du gouvernement présentée par le Meretz, une formation de gauche, à laquelle le Parti travailliste pourrait apporter ses voix, dans l'espoir de faire chuter M. Sharon le 4 novembre.

Les élections générales sont prévues pour novembre 2003. Les instituts de sondages prédisent une victoire du Likoud, le parti de M. Sharon, sur le Parti travailliste.

G. P.

espoir

pour plus de justice et de fraternité entre les hommes

Appel à la solidarité

Être pauvre n'est pas un crime. Cela devrait être une évidence. Accepter la pauvreté, la considérer comme une réalité « naturelle », constitue par contre, un crime. Un crime contre l'humanité. Il y a trente ans, en 1973, au moment de créer notre Association, nous nous étions fixés comme objectif principal de disparaître très vite.

La pauvreté, pensions-nous, ne pouvait plus avoir droit de cité dans une société globalement riche et se prétendant intelligente. La pauvreté, hélas, n'a pas cessé de croître depuis lors. La mentalité du chacun pour soi est désormais bien ancrée. Elle fragilise les plus vulnérables d'entre nous. Elle augmente la méfiance, les peurs, le repli frileux, tout ce qu'il faut pour attiser les violences puisque, décidément, l'homme est redevenu un loup pour l'homme. Sans doute n'avons-nous jamais cessé de l'être, mais une idéologie de l'autonomie de chaque être humain et de la liberté sans frein pour entreprendre et pour croquer dans la vie, une telle idéologie crée et nourrit les inégalités, la pauvreté et l'exclusion. Sans nier aucunement la part de responsabilité que porte chaque être humain, il devient de plus en plus commode, en temps d'abondance comme en temps de crise, de faire des pauvres qui nous renvoient une image inquiétante de l'humanité, des ennemis du genre humain. Au lieu de percevoir leur souffrance et de comprendre les mécanismes d'injustice que nous entretenons collectivement, nous en faisons les cibles favorites de notre refus de partager.

Notre analyse des causes de la misère de beaucoup est fondée sur les rencontres que nous faisons quotidiennement avec des frères et sœurs en humanité qui ont le sentiment que lorsqu'ils commencent à se noyer, le réflexe le plus fréquent autour d'eux est de leur enfoncer la tête sous l'eau.

Notre pratique est de tendre la main, dans toute la mesure de nos moyens. La tendre encore et encore. Et nous devons à la vérité de dire que s'il nous arrive d'être déçus, nous avons surtout de bonnes raisons d'affirmer que c'est cela le moyen le plus efficace de faire revenir à la vie des êtres menacés, victimes de leur fragilité et de leur solitude.

Nous osons vous confirmer cette ligne de pensée et de conduite, car nous savons aussi que vous êtes nombreux à la partager avec nous. Notre reconnaissance à votre égard est grande et, grâce à votre fidèle soutien, nous avançons avec confiance même si nous allons fréquemment à contre-courant de l'opinion générale. Pour que soit respectée la dignité de chaque être humain, nous n'avons aucune raison de ne pas prendre de tels risques. Merci à vous de les assumer avec nous et très cordialement.

Bernard Rodenstein, président

Association Espoir

78a, avenue de la République - BP148 - 68003 COLMAR cedex
tel. 03 89 41 50 93 fax 03 89 23 12 46 - CCP 355 81K Strasbourg
adresse électronique : contact@association-espoir.org

Un incendie fait plus de cent morts à Ho-Chi-Minh-Ville

HO-CHI-MINH-VILLE. Plus de cent personnes auraient péri, selon la presse vietnamienne, dans un incendie qui a ravagé, mardi 29 octobre, le Centre international d'affaires de l'ancienne Saïgon (photo). Alors que les recherches se poursuivaient, mercredi, 59 corps avaient été retrouvés et de nombreux blessés seraient gravement brûlés. Deux Britanniques figurent parmi les victimes et plusieurs Américains sont portés disparus. L'incendie aurait débuté dans une discothèque de l'immeuble de six étages proche du Marché central. Plus de 500 personnes se trouvaient à l'intérieur du bâtiment, qui abrite les bureaux de plusieurs sociétés étrangères, quand l'incendie s'est déclaré. Les pompiers ont mis plus de cinq heures à circonscrire le sinistre, faute d'échelles et de canons à eau adaptés. Une enquête a été ouverte. La possibilité d'un court-circuit n'est pas écartée. - (AFP, AP, Reuters.)



Désaccord entre Pyongyang et Tokyo sur le nucléaire

KUALA LUMPUR. Au cours de la première des deux journées de pourparlers sur la normalisation de leurs relations, qui se tiennent à Kuala Lumpur (Malaisie) jusqu'au 30 octobre, la Corée du Nord et le Japon se sont opposés sur les deux grandes questions prioritaires pour Tokyo : le sort des Japonais kidnappés par Pyongyang dans les années 1970-1980 et l'abandon du programme nord-coréen d'enrichissement d'uranium. Sur ce dernier point, la partie nord-coréenne a rejeté la demande japonaise en déclarant qu'il s'agit d'un problème à négocier avec les Américains et qu'il en va de même pour les missiles. En ce qui concerne les cinq réfugiés autorisés à séjourner dans l'archipel, elle a accusé le Japon d'avoir rompu son engagement de les renvoyer comme prévu le 27 octobre. Tokyo insiste pour le retour au Japon de leurs enfants restés en Corée du Nord. « Nous sommes en total désaccord », a déclaré le chef de la délégation japonaise, Katsunari Suzuki, à l'issue de cette première rencontre. - (Corresp.)

Afrique du Sud : attentats à Soweto

JOHANNESBURG. Neuf bombes ont explosé, dans la nuit du mardi 29 au mercredi 30 octobre, dans l'immense quartier noir de Soweto, au sud-ouest de Johannesburg, faisant au moins un mort et d'importants dégâts matériels. Une dixième bombe a été désamorcée par la police, qui fouillait toujours au petit matin les centres commerciaux et les gares à la recherche d'autres engins explosifs. La principale cible semblait être les infrastructures ferroviaires, fortement endommagées. Une mosquée a aussi été visée. Si ces attentats n'ont pas été revendiqués, les médias sud-africains mettent en avant la piste de l'extrême droite blanche. La police a entrepris depuis quelques mois le démantèlement d'un réseau, le « boermag » (« Force boer »), et découvert des caches d'armes et de bombes artisanales. Seize personnes, dont trois officiers, ont été arrêtées entre avril et octobre. - (Corresp.)

Centrafrique : le chef putschiste a été renvoyé en France

PARIS. Au terme d'un aller-retour en 24 heures entre Paris et N'Djamena, l'ancien chef d'état-major de l'armée centrafricaine, le général François Bozizé, est revenu en France, mardi 29 octobre. Instigateur d'une tentative de coup d'Etat en cours à Bangui, il avait quitté Paris, samedi soir, pour « rejoindre [ses] troupes » qui tentent depuis cinq jours de destituer le président Ange-Félix Patassé. Selon un officiel français, Paris a demandé au gouvernement tchadien de « renvoyer le général Bozizé, lequel a été prié de se tenir tranquille en France ». Les autorités françaises, qui ont condamné le putsch à Bangui, veulent donner une dernière chance au déploiement d'une force de paix de la Communauté des Etats de l'Afrique centrale (Cemac). Mardi, au lendemain d'une journée de violents affrontements à l'artillerie lourde entre rebelles et forces loyalistes, la capitale centrafricaine, abandonnée par une grande partie de ses habitants, était relativement calme, chacune des parties assurant son contrôle sur une partie de la ville, en préparation de la bataille finale. - (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **ONU/IRAK :** les Etats-Unis ont admis, mardi 29 octobre, qu'un vote sur le projet américain de résolution sur l'Irak au Conseil de sécurité de l'ONU paraît peu probable avant le courant de la semaine prochaine, le Pentagone déclarant de son côté qu'aucune décision n'a été prise sur une éventuelle guerre contre Bagdad. Le Conseil s'est réuni, mardi soir, mais ses membres ont décidé de reporter leur discussion à mercredi tandis que le chef des inspecteurs du désarmement en Irak, Hans Blix, se rendait à Washington pour y rencontrer de hauts responsables américains. - (AFP.)

■ **ETATS-UNIS :** libérés ce week-end de la base américaine de Guantanamo (Cuba) où ils étaient détenus en raison de liens présumés avec les talibans ou Al-Qaïda, trois Afghans ont protesté de leur innocence, mardi 20 octobre, à leur retour à Kaboul. Un Pakistanais a été libéré en même temps qu'eux, selon le Pentagone. Deux de ces hommes avaient plus de 80 ans, tandis que les deux autres ne pouvaient fournir aucun renseignement intéressant, selon le Pentagone. Cette même source a indiqué, lundi, que plus d'une vingtaine d'autres prisonniers sont arrivés à Guantanamo, les premiers depuis près de trois mois, ce qui porte le nombre total de détenus à quelque 625. - (AFP, AP, Reuters.)

La confiance des consommateurs américains s'effondre

WASHINGTON. Dernier rempart contre la récession, la consommation des ménages américains a chuté, en septembre, de façon spectaculaire. Selon les chiffres du Conference Board publiés, mardi 29 octobre, l'indice de la confiance des consommateurs a chuté à 79,4 en octobre contre 93,7, son plus bas niveau depuis neuf ans. L'inquiétude des consommateurs est nourrie par de mauvais chiffres du chômage, la faiblesse continue de Wall Street et la crainte d'une guerre en Irak. Les doutes resurgissent sur la capacité de l'économie américaine à rebondir. La semaine dernière, l'administration a annoncé un déficit budgétaire de 159 milliards de dollars au lieu d'un excédent de 127 milliards en 2001. - (AFP, Reuters.)

Lula annonce la formation d'une équipe « technique » pour préparer la transition à la présidence du Brésil

Le chef historique du Parti des travailleurs a rencontré, mardi, le président sortant, M. Cardoso, et entretient le suspense sur la désignation des hommes-clés de son gouvernement

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Sujets, ces derniers mois, à de fréquents accès de nervosité, les marchés financiers brésiliens rongent leur frein dans un calme relatif depuis l'élection à la présidence, dimanche 27 octobre, de Luiz Inácio Lula da Silva, le candidat du Parti des travailleurs (PT). A l'issue d'un tête-à-tête, mardi 29 octobre, à Brasilia, avec le président sortant, Fernando Henrique Cardoso, Lula n'a en effet pas communiqué, comme cela était attendu, la liste de ses cinquante représentants appelés à participer à la « commission de transition » qui doit préparer la passation des pouvoirs fixée au 1^{er} janvier 2003.

Seule a été annoncée la désignation, à la tête de la délégation du président élu, du coordinateur de son programme de gouvernement, le médecin Antonio Palocci, nommé à ce poste après l'assassinat, en janvier 2002, dans des circonstances toujours mystérieuses, de son premier titulaire, Celso Daniel, alors maire de Santo André (Etat de Sao Paulo).

A l'approche d'une échéance, au refinancement délicat, de 2 mil-

liards d'euros de la dette publique, programmée pour vendredi, le marché des changes s'est visiblement accommodé de son horreur du vide puisque le dollar a terminé la séance sur une hausse insignifiante de 0,50 %.

Dans une brève déclaration à la presse, Lula a précisé que son équipe chargée de déblayer le terrain sera « plus technique que politique ». « Nous voulons, a-t-il précisé, séparer le processus de transition de la formation du futur gouvernement », qui sera dévoilé au « moment opportun ».

Autrement dit, le suspense promet de continuer quant à l'attribution des deux postes-clés de l'économie, le ministère des finances et la présidence de la Banque centrale, que les milieux d'affaires attendent avec impatience. « J'ai déjà pris l'habitude d'apprendre par la presse les noms de mes prochains ministres », a plaisanté Lula à propos des spéculations qui vont bon train.

Face à l'inconnu savamment entretenu, la Bank of America a composé une liste de personnes susceptibles d'intégrer l'équipe économique en gestation. Antonio

Palocci y est « nommé » pour le portefeuille des finances.

Soucieux de pousser davantage les négociations sur la composition du gouvernement, Lula a confié aux deux leaders de son parti au Congrès - Joao Paulo Cunha à la Chambre fédérale des députés et Tiao Viana au Sénat - la mission de définir, en concertation avec les autres chefs de groupes parlementaires, le calendrier des travaux de l'actuelle législature, qui s'achèvera à la fin de l'année.

LES MARCHÉS DANS L'ATTENTE

Parmi les urgences figure le réexamen du projet de budget pour l'année 2003. Le temps pressant, seules quelques retouches plus ou moins « cosmétiques » restent encore possibles. « Ce sera un budget avec la marque de Cardoso mais avec les priorités du gouvernement Lula », estime cependant Jorge Bitar, représentant du PT à la commission mixte du budget.

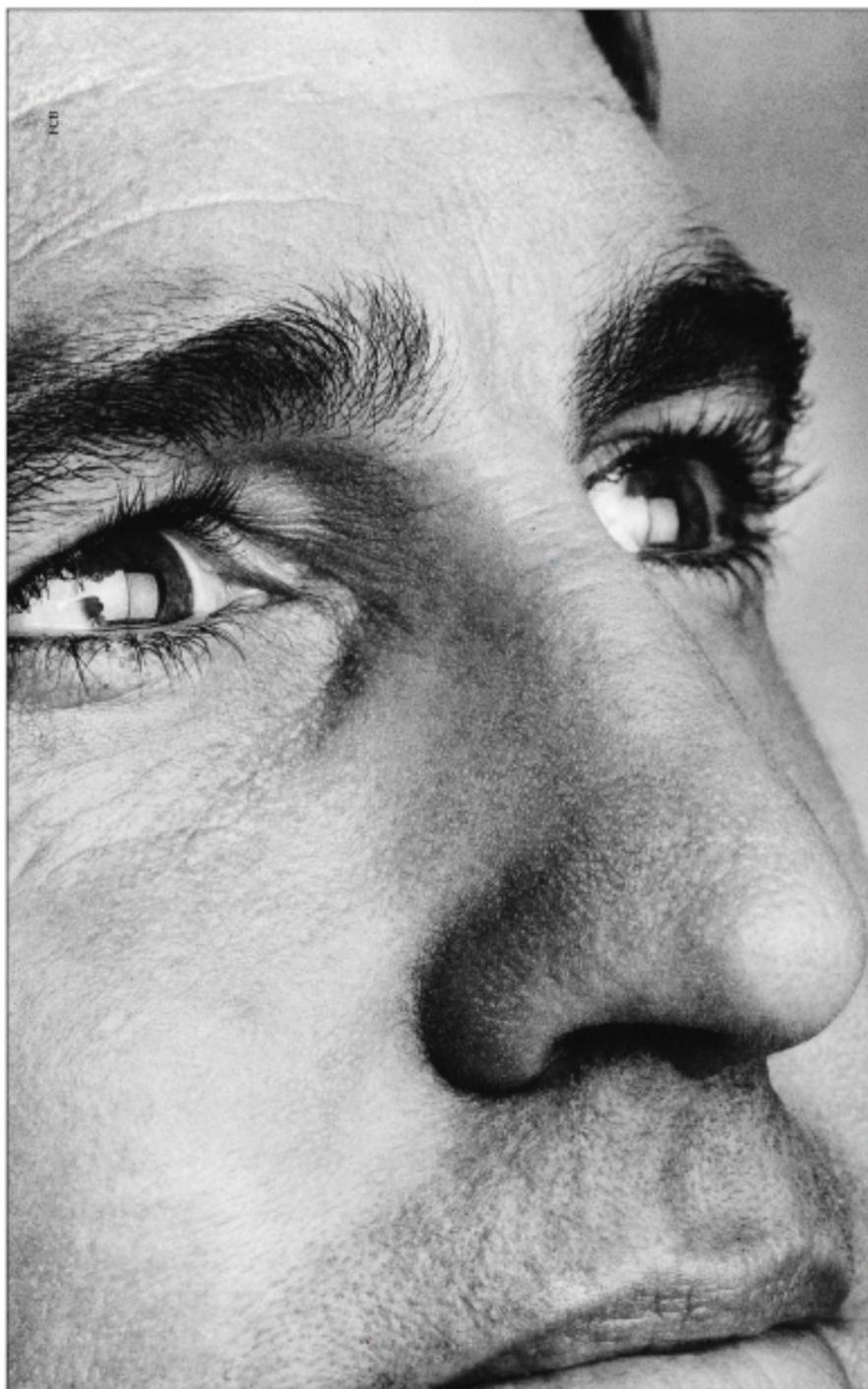
Le silence gardé jusqu'ici par le président élu sur les réformes (fiscale, Sécurité sociale), promises pendant la campagne électorale, et qui seraient soumises au plus tôt au Congrès, est un autre indice de sa

volonté de se hâter lentement, au risque de déclencher une nouvelle poussée de fièvre sur les marchés.

Pour l'heure, un optimisme précaire règne sur ces derniers, que l'agence de courtage Fator de Sao Paulo attribue ironiquement à « une certaine fatigue à l'égard des nouvelles et des analyses négatives ». Le gouverneur de la Banque centrale, Arminio Fraga, accusé de « terrorisme électoral » durant la campagne par le PT, est, lui, désormais convaincu que les conditions sont réunies pour que le prochain gouvernement retrouve un « cycle vertueux de croissance ».

Outre une forte décreu du déficit de ses comptes extérieurs et une nette progression du solde de sa balance commerciale, le gouvernement sortant vient par ailleurs d'enregistrer, en septembre, un excédent budgétaire primaire (hors service de la dette) supérieur à celui prévu dans l'accord récemment signé avec le Fonds monétaire international (FMI), dont les termes doivent être rediscutés courant novembre avec la participation de représentants du président élu.

Jean-Jacques Sévilla



SÉCURITÉ

Obtention du rating aa+ de Fitch-AMR, niveau "excellent" de l'échelle de notation.

PERFORMANCE

Meilleure performance sur 3 ans dans la catégorie "obligations euro" et "obligations internationales" des Grands Prix de la Gestion d'Actifs 2002 de l'AGEFI.

CONFIANCE

Best Seller AGEFI 2002 attribué à notre nouvelle offre multi-gestion.



2002, UNE GESTION TOUJOURS PLUS PROCHE DE VOUS

Parce que nous partageons avec nos clients investisseurs institutionnels, entreprises et particuliers, la même vision de l'avenir, nous concevons pour eux depuis plus de 50 ans des portefeuilles d'investissement à leur image.

C'est cette philosophie de la gestion qui se voit aujourd'hui récompensée par :

- l'obtention du rating aa+ de Fitch-AMR, traduisant un "excellent niveau de qualité en termes de sécurité et de maîtrise des risques liés aux activités de gestion",
- la triple récompense décernée par les Grands Prix de la Gestion d'Actifs 2002 de l'AGEFI à CA-AM oblig Europe (performance sur 3 ans, catégorie obligations euros), CA-AM oblig internationales (performance sur 3 ans, catégorie obligations internationales treasury) et CA Multimanager Europe (best seller des "banques à réseaux").

Les performances passées ne préjugent pas les performances futures. Les notices d'information sont disponibles auprès de Crédit Agricole Asset Management, Société de gestion de portefeuille agréée sous le n° GP 97.51. SA au capital de 28 253 520 euros. 98, boulevard Pasteur 75015 Paris. 382 357 448 RCS Paris.



CRÉDIT AGRICOLE
ASSET MANAGEMENT

Alors que le projet de loi sur la sécurité intérieure sera débattu mardi 5 novembre au Sénat, plusieurs mesures concernant la lutte contre la prostitution ne font **PAS L'UNANIMITÉ À DROITE**. M. Cour-

tois (RPR), ancien rapporteur du projet de loi d'orientation et programmation sur la sécurité intérieure, déclare : « On ne peut pas se contenter de taper sur les prostitué(e)s. Il s'agit de **LUTTER CONTRE LES**

RÉSEAUX de proxénètes. » Les associations souhaitent aussi que l'on réprime « les auteurs de la traite plutôt que les victimes ». A gauche, le débat est ouvert entre les **ABOLITIONNISTES**, qui souhaitent

interdire la prostitution, et ceux qui, comme le député de Paris Christophe Caresche (PS), veulent **SANCIONNER LES CLIENTS**. Les Verts dénoncent la « **compétition sécuritaire entre les socialistes et Sarkozy** ».

Prostitution : le gouvernement veut aussi s'attaquer aux proxénètes

Le rapporteur du projet de loi sur la sécurité intérieure au Sénat souhaite compléter le dispositif en intégrant des mesures visant à lutter contre les réseaux mafieux. Le gouvernement se déclare ouvert à ces modifications et annonce un projet de loi sur la criminalité organisée

LE GOUVERNEMENT est en train de revoir sa copie sur la prostitution. Du moins, de la compléter. La création du délit de racolage et les peines prévues contre les prostitué(e)s, dans le projet de loi sur la sécurité intérieure de Nicolas Sarkozy, ne font pas l'unanimité, y compris à droite. A quelques jours de l'examen, en première lecture, du texte au Sénat, mardi 5 novembre, le sénateur et rapporteur du projet de loi, Jean-Patrick Courtois (RPR) avait « bon espoir » de faire adopter une série d'amendements lors de son examen en commission des lois, mercredi 30 octobre. « On ne peut pas se contenter de taper sur les prostitué(e)s. Il ne s'agit pas d'un débat sur la prostitution en France, mais de lutter contre les réseaux de proxénètes », a déclaré au Monde l'ancien rapporteur du projet de loi d'orientation et programmation pour la sécurité intérieure, adopté cet été.

L'article 18 du projet de loi transforme le racolage – une infraction jusque-là sanctionnée d'une contravention de 5^e classe – en un délit passible de six mois de prison, et d'une amende – revue à la baisse par le gouvernement – de 3 750 euros (Le Monde du 24 octo-

bre). Le rapporteur se félicite aussi que le gouvernement ait atténué la portée du racolage passif. Selon la nouvelle version de l'article 18, le racolage « par tout moyen, y compris par sa tenue vestimentaire ou son attitude », continue d'être pénalisé, mais à la condition qu'il y ait eu « échange » ou « promesse » d'une rémunération. « Sinon, une jeune fille en mini pourrait tomber sous le coup de la loi », explique le rapporteur.

« À L'ABATTOIR »

Il souhaite aussi modifier l'article 29 et donner un « titre de séjour définitif », et non « provisoire », comme le prévoyait le gouvernement, à la prostituée étrangère qui « dépose une plainte ou témoigne » contre son proxénète. « Je ne veux pas renvoyer les filles à l'abattoir », commente-t-il. Enfin, il va déposer « dix amendements » reprenant « la proposition de loi sur l'esclavage moderne relative à la lutte contre les réseaux mafieux et les proxénètes », adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale, en 2001, et qui n'a jamais été examinée au Sénat. Le rapporteur dit avoir obtenu le « feu vert » gouvernemental. « Je présenterai mes amendements en séance,



PANCHO

s'ils sont acceptés en commission. Je ne les retirerais que si le ministre s'engage à reprendre l'ensemble de ces propositions », dit-il. Place Beauvau, on assure que « le gouvernement est

ouvert ». En fait, M. Sarkozy a déjà répondu, en partie, aux attentes du sénateur. Dans un entretien au Monde (daté du 24 octobre), le ministre de l'intérieur a précisé que

le gouvernement allait « doubler les effectifs des offices de lutte contre le proxénétisme et les réseaux internationaux » – le nombre de « spécialistes » devant passer d'une « quinzaine » à « trente ». Lundi 28 octobre, la ministre déléguée à la parité, Nicole Ameline, a franchi un pas de plus, lors d'un déplacement à Strasbourg consacré à la prostitution, en annonçant qu'« un projet de loi sur la criminalité organisée est en cours d'élaboration au ministère de la justice. La concertation sera ouverte à partir de novembre et il sera présenté avant la fin de l'année », a-t-elle déclaré. Ce texte prévoit, notamment, de « durcir les peines encourues par les proxénètes et leurs complices », de « définir et incriminer la traite des êtres humains dans une nouvelle section du code pénal ».

GAUCHE DIVISÉE

Ces annonces sont un signal en direction des associations, très critiques à l'égard du projet de loi. Dans une « lettre ouverte » au ministre de l'intérieur, datée du 25 octobre, la Plate-forme contre la traite des êtres humains, qui comprend notamment les Amis du bus des femmes de Paris, regrette de ne pas « retrouver », dans le projet de

loi, « des articles identiques à ceux de la loi contre l'esclavage », et demande au gouvernement de « réviser » son projet et de « réprimer les auteurs [de la traite], non pas les victimes ».

L'opposition, elle, va perdre une partie de ses arguments. Si elle condamne les sanctions contre les prostitué(e)s, la gauche reste divisée sur les moyens de lutter contre « l'esclavage moderne ». Au PS, la proposition de Christophe Caresche, député du 18^e arrondissement de Paris et adjoint à la sécurité de Bertrand Delanoë, visant à sanctionner le client d'une peine de « six mois d'emprisonnement et de 7 500 euros d'amende », suscite beaucoup de réserves, même si elle est soutenue par la première adjointe au maire de Paris, Anne Hidalgo, et quelques députés PS – Martine Lignières-Cassou, Danièle Bousquet. D'autres ne veulent pas apparaître comme « prohibitionnistes ». « Si une femme se prostitue en toute liberté, je n'ai rien à dire. Sanctionner le client, c'est entrer dans l'ordre moral », explique Odile Saugues (Puy-de-Dôme). Faute de consensus au groupe PS, un groupe de travail va être mis en place en attendant le passage du texte à l'Assemblée, en janvier 2003.

Les élus Verts de Paris ont tenu à marquer leur différence en dénonçant, lors d'une conférence de presse à l'Hôtel de Ville, le 22 octobre, la « compétition sécuritaire entre les socialistes et Sarkozy ». Au niveau national, le débat n'est pas tranché entre les abolitionnistes, comme Dominique Voynet, et les réglemmentaristes. « Il faut aller vers l'organisation d'un statut pour les prostitué(e)s qui leur permette de faire valoir leurs droits. La situation actuelle les fragilise », déclare au Monde Denis Baupin, au nom des élus parisiens, annonçant le dépôt d'une contribution « signée par 70 personnes » au prochain congrès des Verts. Une position diamétralement opposée à celle des communistes. Jeudi 24 octobre, la secrétaire nationale du PCF, Marie-George Buffet, a plaidé en faveur de l'« abolition », et souhaité que la lutte contre la prostitution soit « reconnue comme une cause nationale ». Elle devrait déposer une proposition de loi dans ce sens avec la présidente du groupe communiste du Sénat, Nicole Borvo.

Alain Vidalies, député (PS) des Landes et membre de la commission des lois de l'Assemblée nationale

« L'expression "travailleur du sexe" ne doit pas être taboue »

LE TEXTE de cet entretien a été relu par M. Vidalies.

Vous êtes l'auteur d'un rapport parlementaire sur l'esclavage moderne. Quels enseignements en avez-vous tirés, concernant la prostitution ?

Je tiens à préciser que je m'exprime à titre personnel. Le rapport de la mission a mis en évidence l'explosion, depuis quelques années, de réseaux de proxénètes originaires de l'Europe de l'Est et de l'Afrique. Les jeunes femmes qui se retrouvent sur les trottoirs de Paris ou d'autres villes ont subi systématiquement des viols, des violences. Elles ont souvent été vendues plusieurs fois par des réseaux, et travaillent dans des conditions épouvantables. Étrangères en situation irrégulière, elles sont des victimes, longtemps ignorées de tous. **M. Sarkozy prévoit de sanctionner les prostitué(e)s, et votre collègue M. Caresche (PS, Paris) vise, lui, les clients. Etes-vous d'accord avec l'idée de sanction ?**

Le ministre de l'intérieur propose en fait de pénaliser les victimes de la traite des êtres humains. Je rappelle que le délit de racolage passif avait été supprimé en 1994... par la

droite. L'initiative de Christophe Caresche a au moins le mérite de la cohérence mais il me semble que son existence relève essentiellement de l'exigence d'une réponse à la proposition de Sarkozy. A mon sens, ces deux approches s'inscrivent dans une confusion entre la question de la traite des êtres humains et celle de la prostitution. L'urgence, c'est la lutte contre les réseaux mafieux



« On ne peut pas rester à l'approche abolitionniste. Qui peut penser que la prohibition aboutirait à la disparition de la prostitution ? »

ALAIN VIDALIES

qui exploitent des êtres humains à des fins sexuelles, domestiques ou économiques. Ce qui implique de renforcer les moyens en personnel et la coopération internationale. Il faut aussi définir un statut pour les victimes. C'était le sens de la proposition de loi adoptée à l'unanimité par l'Assemblée début 2002, et que la nouvelle majorité a abandonnée.

Etes-vous favorable à la création d'un statut de « travailleur du sexe » ?

On ne peut pas en rester à l'approche abolitionniste, dans la pratique, même si elle est la seule intellectuellement cohérente. Qui peut penser que la prohibition aboutirait à la disparition de la prostitution ! Personnellement, je n'y crois pas et je pense que le gouvernement, le Parlement et les associations devraient engager un débat sans réponses simplistes. L'expression « travailleur du sexe » ne doit pas être taboue et empêcher la réflexion. L'Etat n'accepte-t-il pas de recevoir les impôts générés par cette activité ? Et, lorsque des maires de grandes villes interdisent la prostitution dans certains quartiers, c'est bien que, a contrario, ils l'autorisent ou la tolèrent dans d'autres. On est bien loin de la prohibition !

Est-il donc illusoire de vouloir éradiquer la prostitution ?

Une telle volonté est louable : c'était déjà l'ambition d'Alaric II, roi wisigoth, en 506, et de Saint Louis en 1254. Pourquoi stigmatiser uniquement la prostitution alors que l'approche morale devrait tendre à la sanction de l'amour vénal, c'est-à-dire l'échange d'actes

sexuels contre de l'argent ou des avantages matériels ? Or la société ignore l'essentiel de ces pratiques marchandes dans des établissements spécialisés ou via Internet. En fait, elle ne semble réagir qu'aux troubles à la tranquillité publique générés par la prostitution de rue. Tout cela révèle une grande hypocrisie !

Y a-t-il, selon vous, une prostitution librement consentie ?

Pourquoi limiter la question à la prostitution ? Elle se pose dans les mêmes termes pour le cinéma pornographique, certains établissements de nuit, des revues photographiques, des sites Internet, etc., c'est-à-dire toutes les activités commerciales liées au sexe dont la plupart, à l'exception de la prostitution, s'exercent dans un cadre parfaitement légal que personne ne propose de remettre en cause par des mesures d'interdiction généralisées. L'impératif, c'est la protection de l'enfance car le débat sur le consentement n'existe pas pour des mineurs. Voilà pourquoi nous avons voté dès 2001 un texte pénalisant les clients des mineurs prostitués.

Propos recueillis par Cl. F.

Clarisse Fabre

A Lyon, l'arrêté pris par Gérard Collomb met la gauche en porte à faux

Deux adjointes au maire ont désapprouvé ce texte, qui, selon une association, a renforcé la répression et les violences contre les filles

LYON

de notre correspondante

L'idée aurait émané du premier adjoint, Jean-Louis Touraine, et du conseiller à la sécurité, Jean-François Chames, alors que le maire de Lyon prépare une semaine de vacances avec sa femme et son fils au Portugal, à la mi-juillet : un arrêté municipal visant à interdire la prostitution sur certains grands axes de circulation, ainsi qu'à 100 mètres des établissements scolaires. L'objectif de cette mesure visait à calmer la fureur des riverains du 2^e arrondissement notamment – un des trois détenus par la droite –, exaspérés par la répétition de scènes « inappropriées » qui se jouaient sous leur fenêtre, et à résoudre les problèmes de circulation de l'axe nord-sud, perturbé par des bouchons et accrochages liés à la présence des filles sur le trottoir. A son retour de vacances, Gérard Collomb aurait découvert le texte sur son bureau, attendant son paraphe. Le projet ayant été présenté partout dans la presse locale et nationale par M. Touraine, le maire de Lyon aurait estimé qu'il lui était impossible de faire marche arrière et de déjuger son premier adjoint. L'arrêté sera signé le 29 juillet et applicable pour six mois. Assumant la mesure, M. Collomb expliquera que la municipalité a voulu donner

« un signal » aux mafias et aux proxénètes.

Cette version officielle, qui circule dans les étages de l'hôtel de ville de Lyon, résume la gêne de la municipalité socialiste dans cette affaire. Si l'efficacité de la mesure reste à prouver, son effet a été dévastateur, dans une ville qui avait vu naître, en 1975, le premier grand mouvement de protestation des prostituées, réfugiées dans l'église Saint-Nizier. L'arrêté antiprostitution a contribué à donner du maire de Lyon l'image d'un élu ultra-sécuri-

taire et créé les premières fissures au sein de son équipe. Deux des principales adjointes concernées par le dossier, Martine Roure, chargée des solidarités, et Sylvie Guillaume, chargée de la santé, ont immédiatement exprimé leur désapprobation et expliqué qu'elles n'avaient pas été consultées.

IL « A BRISÉ NOS EFFORTS »

Ou plutôt pas assez, puisqu'elles avaient refusé une première mouture du texte, beaucoup plus stricte, qui prévoyait, selon M^{me} Roure, d'in-

terdire partout la prostitution de 16 heures à 4 heures du matin. « Nous étions convenus d'attendre la fin du mois d'août pour agir. Finalement, la mairie a sorti son arrêté pendant mon absence. Ce qui me rend furieuse, c'est que nous avions entrepris avec les associations et les prostituées un travail de fond. L'arrêté a brisé nos efforts sans rien résoudre par ailleurs », estime-t-elle.

Trois mois après son adoption, le paysage des rues lyonnaises n'a guère changé : les filles sont toujours présentes, les proxénètes égale-

ment, et les riverains sont encore plus remontés.

Pour l'association d'aide aux prostituées Cabiria, en revanche, l'arrêté municipal, conjugué avec l'arrivée de Nicolas Sarkozy au ministère de l'intérieur, a renforcé la répression et les violences à l'encontre des prostituées. L'association tient un « Journal des répressions » depuis mai, publié dans la revue *Vacarme* (n° 21, automne 2002), dans lequel sont consignés les débordements dans le 2^e arrondissement, nombreux selon elle.

« En prenant cet arrêté, le PS a devancé la loi Sarkozy. C'est un scandale en même temps qu'une erreur politique », explique Françoise Guillemaut, cofondatrice de Cabiria. Dans une lettre adressée au maire de Lyon, sa présidente, Martine Schutz-Samson, a mis en garde M. Collomb. « Les mairies de gauche qui appliquent des mesures sécuritaires en conformité avec la tolérance zéro se désavouent auprès de leur électoral et s'allient une partie d'un électoral qui au bout, de toute façon, ne votera pas pour elles. »

Le 1^{er} octobre, M^{me} Roure a tenté de renouer le dialogue en invitant associations et représentants de la police, pour discuter de la meilleure approche possible de la prostitution. Le maire de Lyon n'était pas présent. Depuis quelques semaines, M. Collomb évite d'aborder ce dossier. Il ne s'est pas non plus exprimé sur le projet de loi Sarkozy. Seule M^{me} Roure a fait connaître son opposition à ces mesures « qui s'en prennent aux prostituées plutôt qu'aux proxénètes ».

A Lyon, malgré la polémique, l'arrêté antiprostitution ne sera pas abrogé. Il devrait s'éteindre le 29 décembre. D'ici là, les nouvelles mesures Sarkozy l'auront peut-être remplacé...

Les prostituées vont manifester parce qu'« on s'en prend aux victimes »

MARDI 5 NOVEMBRE, elles ont prévu de se rassembler devant le Sénat où s'engagera, à 17 heures, l'examen du projet de loi sur la sécurité intérieure. « Ce sera la première manifestation nationale de prostituées depuis 1975 », explique Act-Up Paris, qui a donné un coup de main pour coordonner la manifestation. L'association estime que les dispositions répressives contenues dans le texte risquent de renvoyer les personnes prostituées à davantage de clandestinité et constituent un « vrai danger en termes de prévention et de santé publiques ». « Assimilées à des délinquantes, elles seront exposées à la violence en permanence. De plus, la notion de racolage sera laissée à l'appréciation des policiers », ajoute Malika, responsable de la commission prostitution d'Act-

Up Paris, pour qui le texte « ne lutte en rien contre l'insécurité, le proxénétisme, le trafic ».

« Le projet de loi Sarkozy ne va rien arranger à notre affaire », explique Christiane, prostituée « de rue » depuis quinze ans et porte-parole d'un collectif rassemblant, selon elle, « plusieurs dizaines de collègues du quartier de la Madeleine, de l'avenue Foch et du cours de Vincennes » et qui s'efforce de mobiliser. « Nous, on est plutôt des traditionnelles. On ne vit pas la réalité des réseaux mafieux, type pays de l'Est. Bien sûr qu'il faut lutter contre le trafic d'êtres humains, mais ce qu'on ne comprend pas, c'est pourquoi on s'en prend aux victimes », indique-t-elle. « On se demande ce qu'on va devenir demain. Moi, ce qui m'énerve, c'est quand des filles me disent : c'est les étran-

gères qui seront surtout visées. Ce qui est en cause, c'est une question de droits pour toutes les prostituées », affirme-t-elle.

Les Verts de la capitale ont apporté leur soutien. Cabiria, association lyonnaise d'aide aux prostitué(e)s, qui intervient sur les questions de violence et de santé, est partie prenante du rassemblement, tout comme le Pastt, collectif de défense des transsexuels. « Dans la profession, vous savez, c'est difficile. J'espère que nous serons nombreuses », explique Christiane. Outre Paris et Lyon, Toulouse et Marseille devraient envoyer des délégations. Les sans-papiers et les sans-logis se joindront au rassemblement.

Caroline Monnot

Sophie Landrin

Jean-Louis Borloo, ministre délégué à la ville et à la rénovation urbaine

« Mon boulot, c'est de lutter contre les injustices »

M. Borloo, qui a présenté, mercredi, une communication au conseil des ministres, assure : « Je ne suis pas l'anti-Sarkozy »

LE TEXTE de cet entretien a été relu et amendé par Jean-Louis Borloo.

Vous avez estimé, le 15 octobre devant les députés, que la rénovation des quartiers en difficulté était une cause nationale qui méritait une union nationale. Avez-vous le sentiment d'avoir été entendu et suivi ?

Il y a eu indiscutablement un choc au printemps. Il a touché tous les acteurs concernés par la politique de la ville, les élus, les bailleurs, l'éducation nationale, la Caisse des dépôts, les gens de terrain. J'ai vu Jean-Pierre Raffarin, le ministre de l'économie, Francis Mer, celui des affaires sociales, François Fillon ; ils sont convaincus que ce n'est pas un problème qui peut se régler en trois mesures et cinq minutes. J'aurais voulu faire ce travail, il y a trois ou quatre ans, ça aurait été beaucoup plus difficile. Même si un certain nombre de partenaires avaient déjà bougé, je suis persuadé que l'élection présidentielle a provoqué une



prise de conscience. Toutes les personnes que j'ai rencontrées dans mes déplacements m'ont dit ça ne peut pas durer comme ça. Chacun s'est rendu compte qu'on ne pouvait plus laisser dériver un système de ségrégation territoriale. Il faut savoir que quand le chômage baisse partout d'un tiers, il augmente d'un tiers dans les quartiers.

Tout ce qui a été fait jusqu'alors vous paraît-il inutile ?

Je ne vais évidemment pas dire qu'avant moi il n'y avait rien et qu'avec moi il y a tout. Mais ce qui avait été fait n'était pas du tout à la hauteur. D'ailleurs, s'il y a un ministre où le diagnostic est partagé par tous mes prédécesseurs et par tous les partenaires, HLM et autres, c'est bien celui-là. Cela remonte de toute façon à l'architecture initiale de ces quartiers. Et quand François Mitterrand a pris conscience de l'ampleur de la crise urbaine dans les années 1980, il a certes nommé un ministre d'Etat, Michel Delebarre, qui était presque un vice-premier ministre, mais il n'a pas touché à l'architecture. Aujourd'hui, il faut d'une part arrêter la spirale de la ségrégation et offrir un habitat digne, d'autre part affirmer une discrimination positive dans les financements. Ce sera l'objet de la loi de programmation que je présenterai au conseil des ministres à la fin de

l'année. Elle permettra, pour la première fois, d'engager une action dans la durée. Si on fait des lois de programmation militaire, c'est parce qu'il faut quinze ans pour construire un porte-avions. Nos cités et nos banlieues, c'est encore plus compliqué que de construire un porte-avions. Et la situation est suffisamment grave pour que l'on sorte des procédures traditionnelles.

La rénovation urbaine est-elle le seul problème des quartiers en difficulté ?

C'est quand vous êtes en situation de grande fragilité que le nid est le plus important. A Valenciennes, où nous avons effectué jusque dans le centre-ville un bouleversement radical de l'habitat, on a obtenu des résultats sur le plan social. Les logements dégradés, insalubres, c'est un accélérateur de l'injustice et de la haine. Par ailleurs, il est clair que la République n'a pas mis les moyens sur un certain nombre de villes fragilisées. Je pense notam-

ment au manque de soutien social. On a aussi un énorme souci en matière d'apprentissage de la langue. Les personnels qui travaillent dans la rue sont un peu épuisés, avec les emplois-jeunes, il y a eu beaucoup de recours au travail précaire. Il faut plus professionnaliser et tirer vers le haut ces métiers qui sont absolument cruciaux.

Est-ce que votre rôle n'est pas de rééquilibrer l'image d'un gouvernement qui met en avant la sécurité ?

Je suis un acteur de la sécurité au sens le plus noble du terme. L'autorité républicaine, c'est un problème de fond. Il se pose encore plus durement qu'ailleurs dans les quartiers en difficulté, où il faut ramener la tranquillité. Je ne suis pas l'anti-Sarkozy. Le travail qu'il fait est épouvantablement difficile et la posture lui, c'est le méchant, moi, le généreux n'est pas correcte. Il n'empêche, je suis persuadé que le système français pour les plus fragiles est le plus injuste d'Europe. Et mon boulot, c'est de lutter contre les injustices. Dans cinq ans, on sera comptable de ce qu'on aura fait ou pas.

M. Sarkozy a relancé le débat sur la double peine, qui vise souvent des habitants des quartiers, en laissant présager une réforme. Quelle est votre appréciation ?

Je suis content que le débat soit ouvert. Autant je pense que les gens qui n'ont rien à faire sur notre territoire ne doivent pas y rester, autant je crois qu'on ne peut pas renvoyer ceux qui ont établi des liens affectifs, amoureux, qui se sont installés. En plus, politiquement, c'est bien que ce soit Nicolas Sarkozy qui l'ait évoqué.

Le projet sur la décentralisation au Sénat : le flou demeure

DÉCENTRALISATION, acte II. En venant devant les sénateurs, mardi 29 octobre, présenter son projet de loi sur la décentralisation, Jean-Pierre Raffarin a pris soin de se référer aux lois Defferre mises en œuvre sous le gouvernement de Pierre Mauroy, en 1982. Un hommage apprécié par l'ancien premier ministre, qui devait intervenir en fin d'après-midi dans la discussion générale, mais insuffisant, toutefois, pour dissiper les inquiétudes que soulève d'ores et déjà ce texte. Pas moins de 239 amendements ont été déposés au Sénat, où il vient en première lecture ; nombre d'entre eux s'efforcent de préciser le flou qui entoure la rédaction des 11 articles qui le composent.

Ce projet, en effet, ne constitue que la première étape d'un processus qui devrait se concrétiser avec l'adoption, au printemps 2003, des lois organiques organisant les transferts de compétences prévus dans ce projet de loi constitutionnel. Prévus, donc, mais non délimités. L'opposition n'a de cesse de dénoncer l'« imprécision » de ce texte, estimant que le voter en l'état reviendrait à donner un « blanc-seing » au gouvernement.

Le premier ministre, quant à lui, entend lever l'hypothèque qui continue de peser sur son projet, à savoir le passage devant le Conseil constitutionnel. Ainsi a-t-il lancé, à l'adresse de sa majorité sénatoriale : « Nous devons protéger notre capacité à transférer les compétences, de manière à ce que le Conseil constitutionnel ne trouve pas de texte à en limiter la portée. » Une sorte d'appel à l'aide pour trouver le bon équilibre rédactionnel du texte.

Propos recueillis par Bertrand Bissuel et Pascal Ceaux

Patrick Roger

B. Bi

Faire du « renouvellement urbain » une priorité gouvernementale

JEAN-LOUIS BORLOO entre sur le devant de la scène. Le ministre délégué à la ville et à la rénovation urbaine devait présenter les grands axes de son action au profit des quartiers défavorisés lors d'une communication en conseil des ministres, mercredi 30 octobre. Jusqu'à présent, M. Borloo avait surtout arpenté le terrain, consulté ses prédécesseurs et les multiples acteurs de la politique de la ville : services de l'Etat, élus, associations... De temps à autre, il avait lâché quelques idées ou projets, lors de déplacements et dans le cadre de manifestations officielles, comme le congrès des organismes HLM à Lyon (*Le Monde* du 4 octobre). De grandes déclarations, dépourvues d'engagements financiers précis.

La communication que M. Borloo avait l'intention de faire, mercredi, a un tout autre poids. Elle

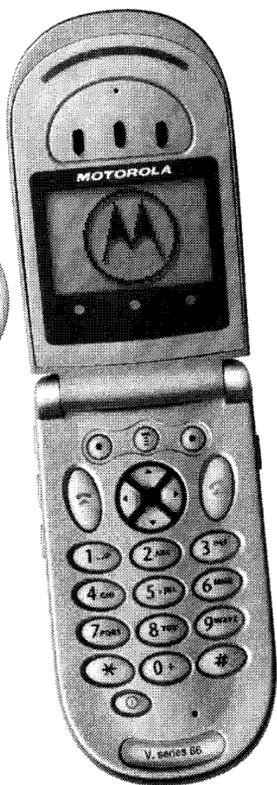
engage le gouvernement en faisant du « *renouvellement urbain* » une priorité du gouvernement Raffarin. Elle traduit aussi le soutien du chef de l'Etat et du premier ministre. Le 1^{er} octobre, ce dernier avait donné son accord à M. Borloo pour qu'il présente avant la fin de l'année une loi d'orientation et de programmation sur le « *renouveau* » des cités déshéritées. De son côté, Jacques Chirac avait vivement plaidé pour « *une mobilisation plus forte en faveur de la politique de la ville* » lors de sa visite à Troyes (Aube).

M. Borloo a inscrit cinq objectifs dans son projet : remettre sur le marché locatif des logements vacants ; traiter les copropriétés dégradées ; réhabiliter 200 000 logements et en démolir autant sur les cinq années à venir ; « *en finir* » avec l'habitat dégradé ; construire des logements « *intermédiaires* » dans les quartiers

d'habitat social... Pour simplifier les procédures et faciliter la mise à disposition des crédits, M. Borloo mettra en place, « *dès le début de 2003* », un « *guichet unique* » associant bailleurs sociaux, « *1 % logement* », Caisse des dépôts et consignations, l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat.

D'ici à la fin de l'année, M. Borloo devrait présenter en conseil des ministres « *sa* » loi d'orientation et de programmation, introduisant de nouvelles dispositions pour agir plus rapidement sur les copropriétés qui partent à la dérive. Le ministre souhaite que les pouvoirs publics puissent intervenir, voire exproprier, dès qu'il y a « *urgence morale ou physique* ». Le texte sera examiné par le Parlement en 2003.

Kit piéton INCLUS



1€⁽¹⁾
6^{FS6}

et jusqu'à 15%
de remise⁽²⁾
sur votre forfait
pendant 24 mois

Le nouveau
Motorola V66

• Un ensemble d'options :

Présentation du numéro, double appel, facturation détaillée à 6 chiffres, option Monde⁽³⁾, 10 Texto, facturation à la seconde (après la 1^{ère} minute indivisible), option Eurocall⁽³⁾, minutes reportables⁽⁴⁾, signal conso, liste rouge, e-mail.

• la 2^{ème} année de garantie sur votre mobile OFFERTE

Offre valable pour une souscription à un forfait à partir du 200 min 7j/7 et jusqu'au 1000 min 7j/7 sur le réseau SFR pendant 24 mois⁽¹⁾

le mois

Carrefour

www.carrefour.fr

Magasins ouverts le 1^{er} novembre :
0892 692 691 (0,34€ ttc/min)

M. Delanoë veut une enquête judiciaire sur la questure de Paris sous l'ère Chirac

Le maire (PS) a fait annoncer, mardi 29 octobre, une plainte contre X..., après le refus du parquet d'engager des poursuites

LA JUSTICE sera finalement saisie d'une enquête sur les comptes de l'ancienne questure de la Ville de Paris. Le parquet ayant signifié, le 10 octobre, son refus d'ouvrir une information judiciaire sur le fondement du rapport de l'inspection générale de la Ville, transmis par le maire (PS) Bertrand Delanoë (*Le Monde* du 17 octobre), ce dernier a décidé de déposer, au nom de la municipalité, une plainte contre X avec constitution de partie civile. Cette initiative devrait automatiquement entraîner la désignation d'un juge d'instruction. Selon les termes du rapport, qui dénonçait de nombreuses « anomalies » sous les mandatures de Jacques Chirac et, dans une moindre mesure, de Jean Tiberi, la plainte viserait les qualifications de « détournement de fonds publics », « faux en écritures publiques » et « escroquerie ».

La décision du maire a été annoncée, en son absence, mardi 29 octobre, par la première adjointe (PS), Anne Hidalgo. Répondant à la question de l'élu Vert Alain Riou, celle-ci a lu, au terme de la séance du Conseil de Paris, un bref texte rédigé quelques jours plus tôt par M. Delanoë en personne, toujours en con-

valence au Pays basque depuis l'agression dont il a été victime. Le maire de Paris y indique avoir « souhaité que les avocats de la Ville puissent examiner attentivement son contenu » et avoir, en définitive, « jugé légitime de solliciter la décision des magistrats du siège, sur chacune des faits manifestement contestables relevés par l'inspection générale ».

UNE ANALYSE « DISCUTABLE »

Bien que le rapport des inspecteurs dénonce des « détournements » et des « factures falsifiées », le parquet avait opté – à quelques jours de l'installation du nouveau procureur, Yves Bot – pour un classement sans suite, estimant que les faits étaient soit étrangers au droit pénal, soit prescrits. Cette analyse a été jugée « discutable » par M. Delanoë.

Evoquant, mercredi matin 30 octobre, une « décision de principe » dénuée de « toute intention de mettre en cause ses prédécesseurs », l'entourage du maire de Paris indiquait que la saisine de la justice aurait pour principal intérêt de « mettre la Ville en situation d'obtenir, le cas échéant, le remboursement des sommes soustraites ». Le rapport

d'inspection, qui avait été communiqué au parquet le 3 juillet, attestait notamment qu'entre 1987 et 1995, quelque 14 millions de francs (2,14 millions d'euros) avaient été affectés par la questure au règlement de « frais de réception » de M. Chirac et de son épouse, dont 9,5 millions de francs prélevés en argent liquide.

Chargés des achats de nourriture, les cuisiniers personnels du maire disposaient de ces espèces sans contrôle – hors ceux exercés « épisodiquement par l'épouse du maire », ont-ils déclaré à l'inspection. Ce détail pourrait motiver une audition de M^{me} Chirac comme témoin. Plus exposé apparaît l'ancien questeur, Roger Romani, conseiller de M. Chirac à l'Élysée jusqu'au 5 octobre, date de son retour au Sénat. Ce mouvement, intervenu quelques jours avant sa convocation par la police dans l'enquête sur les « charges de mission » de M. Chirac à l'Hôtel de Ville (*Le Monde* du 17 octobre), confère à M. Romani l'immunité parlementaire, qui n'interdit aucune poursuite mais exclut toute mesure de coercition.

Hervé Gattegno

Sécurité sociale : la majorité divisée sur le budget de la branche famille

M. Pinte (UMP) et le groupe UDF contestent les choix du gouvernement

LA FAMILLE est parfois source de conflits. La droite en fait l'expérience. A cause d'elle, elle se divise. Et c'est sur la question des financements de la branche famille de la Sécurité sociale que la majorité se lésarde. Dans la nuit de lundi à mardi 29 octobre, durant l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2003 à l'Assemblée nationale, le député Etienne Pinte (UMP, Yvelines) a dénoncé « le maintien et même l'amplification » de transferts des excédents de la branche famille vers la branche vieillesse. « Dans ce cas, je ne voterai pas le PLFSS », a-t-il menacé, aussitôt rejoint par les députés de l'UDF Jean-Luc Prél (Vendée) et Pierre-Christophe Baguet (Hauts-de-Seine).

Si, mardi 29 octobre, M. Pinte a réaffirmé qu'il s'abstiendra lors du vote sur le projet de loi, M. Baguet a indiqué que le groupe UDF votera le PLFSS, mais qu'il pourrait s'abstenir de voter les crédits de la branche famille. « En réunion de groupe ce matin, un vrai mécontentement s'est manifesté sur ce sujet. Certains veulent voter contre le budget famille, d'autres s'abstenir », a-t-il expliqué, précisant : « Nous demanderons un

scrutin public pour que chacun prenne ses responsabilités sur l'article incriminé. » Cet article porte sur le transfert partiel vers la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) du coût des majorations des retraites pour les assurés ayant élevé au moins trois enfants. Ce transfert avait été décidé par le gouvernement Jospin en 2000. Il prévoyait de faire porter en 2003 par la CNAF 45 % des dépenses totales au titre de ses majorations. L'actuel gouvernement veut porter ce taux à 60 %, soit un effort supplémentaire de 945 millions d'euros et un transfert total de 1,89 milliard d'euros.

« INCOMPRÉHENSIBLE »

« Incompréhensible », s'emporte M. Pinte. « En 2000 et 2001, nous étions contre, rappelle-t-il, y compris ceux qui sont devenus aujourd'hui président de l'Assemblée [Jean-Louis Debré] ou ministre de la santé [Jean-François Mattei]. » « Bernard Accoyer [vice-président du groupe UMP] avait même parlé de hold-up », renchérit M. Prél, pour qui, « si c'était néfaste l'an dernier, cela le reste ». « On ne retourne pas sa veste comme cela », déplore M. Pinte. « La situation est différente, justifie

M. Accoyer, le précédent gouvernement aurait dû profiter de la croissance pour faire des réformes. Là, il y a un ralentissement économique, des déficits et le fait que la branche famille verse ce supplément de retraite pérennise celui-ci. » « Jacques Chirac, durant la campagne présidentielle, avait pourtant déclaré qu'il fallait arrêter de ponctionner la branche famille », s'étonne M. Baguet, qui se demande « comment, dès lors, expliquer aux familles la réserve du gouvernement dans les mesures à leur égard ». « Le problème, c'est que ces transferts pénalisent d'autres engagements en direction des familles », stigmatise lui aussi M. Pinte. « Comment va-t-on aider à financer les crèches, alors que rien n'est prévu pour reconstruire le fonds spécifique ? Comment, surtout, va-t-on financer l'allocation de libre choix promise par le président durant sa campagne ? Nous sommes incapables de répondre à ces questions. » Mardi, M. Pinte et les députés de l'UDF ont reçu le renfort de Christine Boutin. La députée UMP a fait savoir qu'elle serait « logiquement » poussée à ne pas voter le PLFSS 2003.

Philippe Le Cœur



Web designer d'un éditeur multimédia ou Ingénieur Support Salle des Marchés ? Parce qu'il est plus que jamais possible de choisir son métier, Courrier Cadres propose à ses lecteurs toutes les informations pour faire les bons choix ! En plus de nombreuses offres d'emploi, Courrier Cadres c'est chaque semaine le point sur l'actualité et les nouvelles tendances, des informations pratiques sur les entreprises qui recrutent, des parcours de cadres... Bref, des conseils aussi bien professionnels que personnels qui font de Courrier Cadres l'hédo indispensable pour bien piloter sa carrière. En vente chaque jeudi chez votre marchand de journaux.

L'hédo pour piloter votre carrière.

cette semaine, tout sur
les épreuves de recrutement

CADRES
Télégramme des Tendances
succès de l'intérieur
Formation Manager dans le domaine sportif
Métiers Quand une philosophie devient PDS
Spécial Pays de la Loire
Les entreprises qui recrutent
Cette semaine
2010 OFFRES D'EMPLOI CADRE

François Fillon lance le contrat jeunes en entreprise

LE MINISTRE des affaires sociales, François Fillon, a lancé, mardi 29 octobre, une campagne de promotion du « contrat jeunes en entreprise », fer de lance de sa politique d'insertion des 16-22 ans peu ou pas diplômés, avec l'objectif d'atteindre 250 000 bénéficiaires en 2005 (18 000 cette année, 90 000 en 2003 et 160 000 en 2004). Ce contrat à durée indéterminée (CDI) et à temps complet ou à temps partiel bénéficie d'une aide de l'Etat pendant 36 mois, équivalant à une exonération totale des cotisations patronales au niveau du smic les deux premières années et de 50 % la troisième.

Par ailleurs, en attendant le contrat d'insertion dans la vie sociale (Civis), qui sera présenté au Parlement début 2003, aucun nouvel emploi-jeune ne sera signé et ceux en cours iront à échéance, a précisé M. Fillon. Toutefois, les associations sont autorisées à prolonger de trois ans ces emplois d'une durée de cinq ans créés par le gouvernement Jospin.

Les députés surtaxent le tabac et les bières fortes

LES DÉPUTÉS DE LA MAJORITÉ ont décidé, mardi 29 octobre, d'alourdir les taxes sur le tabac et de porter à 20 % la hausse prévue dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2003, qui devait déjà entraîner une augmentation de 15 % du prix des cigarettes. Les parlementaires ont passé outre l'hostilité du ministre de la santé, Jean-François Mattei, qui craint que cet alourdissement de la hausse ne provoque un développement des « trafics ».

Les industriels du tabac estiment que le paquet de 20 cigarettes vaudra de 3,55 à 4 euros à partir de janvier 2003. Le projet initial du gouvernement prévoyait une hausse de 17,77 % des taxes perçues par l'Etat. Au nom de la lutte contre le cancer, les députés ont décidé de la porter à 20 %. Ils ont aussi fortement alourdi l'augmentation de la taxe sur les tabacs à rouler et surtaxé les bières fortes contenant plus de 8 % d'alcool et conditionnées en boîtes.

Un jugement condamne le port du voile dans les services publics

LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF de Paris a récemment jugé légal le non-renouvellement du contrat d'un agent public qui refusait d'ôter le voile islamique contre l'avis de sa hiérarchie, considérant que les agents de l'Etat ne sont pas autorisés à « manifester leurs croyances religieuses ». Dans une décision rendue le 17 octobre, le tribunal a considéré que le principe de « laïcité de l'Etat et de ses démembrements » interdit aux « agents publics » dans l'exercice de leurs fonctions « le droit de manifester leurs croyances religieuses, notamment par une extériorisation vestimentaire ».

Le juge administratif avait été saisi d'une demande émanant d'une assistante sociale du centre d'accueil et de soins hospitaliers (CASH) de Nanterre – un centre pour SDF – dont le contrat n'avait pas été renouvelé en raison de son refus d'abandonner le voile. Il a considéré que l'employeur n'avait rien commis d'illégal mais avait respecté le principe de la « neutralité des services publics », principe qui vise notamment « à protéger les usagers du service de tout risque d'influence ou d'atteinte à leur propre liberté de conscience ».

DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION** : Thierry Mariani, député (UMP) du Vaucluse, a déclaré, mercredi 30 octobre sur RTL, que la France avait « un problème de renouvellement des générations, de retraites » et qu'elle avait « besoin de 100 000 immigrés ».

■ **PARIS** : Le Conseil de Paris a voté, mardi 29 octobre, le transfert de la gestion de 1 047 équipements locaux (écoles, piscines, bibliothèques, conservatoires) de la mairie centrale vers les vingt mairies d'arrondissements. Il a, dans le même temps, décidé d'accroître les budgets des arrondissements. Ceux-ci passeront de 22 millions à 82 millions d'euros. Les cinq délibérations prévoyant ces transferts ont été votées par l'ensemble de la gauche parisienne (PS, Verts, PCF, MDC), la droite s'est abstenue.

■ **PARTI SOCIALISTE** : la date limite pour adhérer au Parti socialiste et pour pouvoir voter au moment du congrès de Dijon, du 16 au 18 mai 2003, a été fixée au 15 novembre 2002, a annoncé le PS à l'issue de son bureau national, mardi 29 octobre.

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

Le ministre délégué à l'enseignement scolaire, Xavier Darcos, devait exposer au **CONSEIL DES MINISTRES**, mercredi 30 octobre, sa politique de lutte contre la violence à l'école. Pour prévenir les incidents

(85 000 ACTES VIOLENTS) ont été recensés en 2001-2002, les mesures devaient se concentrer autour de trois axes : le savoir, l'autorité, la proximité. Le ministre entend intensifier les dispositifs relais

qui prennent en charge les élèves en rupture, notamment grâce à l'internat. Par ailleurs, les élèves signeront, ainsi que leurs parents, un « **CONTRAT DE VIE SCOLAIRE** ». En cas de sanction, ils pourront effec-

tuer des **TRAVAUX D'INTÉRÊT GÉNÉRAL** à l'intérieur des collèges et lycées. Enfin, les « réponses de proximité » seront privilégiées, comme les partenariats avec la justice et la police.

Face à la violence scolaire, M. Darcos veut « changer les mentalités »

Développement des classes et ateliers-relais, création d'un « contrat de vie scolaire », travaux d'intérêt général effectués au collège ou au lycée... Le ministre délégué à l'enseignement scolaire devait exposer, mercredi 30 octobre, les grandes lignes de sa politique de prévention

C'EST une affaire de mots : Xavier Darcos ne veut pas d'un énième « plan » de lutte contre la violence. « *En dix ans, il y en a déjà eu six, dont deux auxquels j'ai participé* », explique le ministre délégué à l'enseignement scolaire. C'est donc avant tout l'esprit de sa politique en matière de prévention de la violence à l'école qu'il entendait exposer, mercredi 30 octobre, lors d'une communication en conseil des ministres. Une prise de parole qui devait toutefois s'accompagner du détail de quelques mesures, déjà engagées ou à venir, dans les limites d'un budget en restriction.

Sans renoncer aux démarches antérieures, qui privilégiaient notamment l'apport de moyens supplémentaires à des sites précis, « *la voie retenue sera plus large et plus globale* », prévient le ministre, qui souhaite avant tout « *faire changer les mentalités* ». Son action se concentre autour de trois axes : le savoir, l'autorité et la proximité.

► **« Rouvrir les portes du savoir. »** Ce n'est plus le principe de « *l'élève au centre du système éducatif* » qui doit prévaloir – allusion à la loi d'orientation de 1989 portée par le ministre de l'époque, Lionel Jospin – mais « *la relation entre l'élève et le savoir* ». Or certains élèves sont en « *situation de passivité et d'incompréhension, voi-*

re de rupture radicale avec une institution qui ne les supporte plus elle-même », assure Xavier Darcos. Il entend donc développer les dispositifs relais (objectif : 500 classes-relais et création d'une centaine d'ateliers-relais, destinés à accueillir temporairement des élèves en rupture. La voie des « *internats relais* » sera explorée, dans le cadre d'une relance plus vaste de l'internat public. De même, l'école ouverte, qui, en accueillant les élèves en dehors du temps scolaire, « *permet de rétablir la confiance dans l'institution* », sera « *augmentée de façon significative* ». Le ministre souhaite que, « *à moyen terme, tous les établissements restent ouverts toute l'année* ». Un effort financier de 10,1 millions d'euros sera fait en 2003. Enfin, les parcours diversifiés, notamment à travers des cours en alternance, « *seront encouragés dès le collège* », pour prévenir la rupture scolaire. Le ministre devait appeler de ses vœux un dispositif de « *recensement et d'analyse des phénomènes d'absentéisme* » et une « *refonte des textes réglementaires sur l'obligation et l'assiduité scolaires* ».

► **« Donner une nouvelle légitimité à l'autorité. »** Il ne s'agit pas tant de « *restaurer* » l'autorité que mettre en place un « *mécanisme de recherche d'adhésion* ». « *L'autorité*

procède désormais du contrat », estime le ministre. Ainsi, « *dès la rentrée 2003* », à la place de la traditionnelle distribution du règlement intérieur, sera signé dans les collèges et les lycées, lors d'une « *rencontre solennelle* », un « *contrat de vie scolaire* » entre les trois parties que sont l'élève, ses parents et l'établissement. En outre, un livret reprenant les droits et devoirs de chacun des membres de la communauté éducative sera établi à l'issue d'un débat parlementaire « *début 2003* », précise M. Darcos. « *L'école ne peut seule déterminer l'articula-*

tion entre les valeurs permanentes qui fondent notre pacte social et les évolutions de la société. La règle, c'est la nation qui la pose, l'école la transmet et l'explique. » Les règlements départementaux-types à partir desquels sont établis les règlements intérieurs des écoles primaires seront revus.

Enfin, une « *modernisation* » de l'exclusion temporaire, qui « *constitue en réalité une possibilité d'absentéisme autorisée et une occasion d'éventuels manquements graves* », s'impose. Pour le ministre, il est « *urgent* » de systématiser « *l'exclu-*

sion-inclusion » que pratiquent déjà certains chefs d'établissement. L'élève sanctionné ne va plus en cours mais effectue des travaux d'intérêt général au sein de son collège ou de son lycée. Il pourra éventuellement être amené à passer quelques jours dans des institutions sociales ou des associations. Enfin, les conseils de discipline intégreront désormais l'adjoint du chef d'établissement et des représentants des collectivités locales.

► **« Consolider les réponses de proximité. »** La politique « *de sanc-*

tuarisation » de l'école a, pour Xavier Darcos, atteint ses limites. « *C'est dans la proximité qu'il faut rechercher les réponses les plus efficaces et les plus rapides* », devait indiquer le ministre, qui met en avant les partenariats déjà bien implantés avec la police, la gendarmerie et la justice (notamment les futurs juges de proximité). Il y ajoute aussi, décentralisation oblige, les liens avec les collectivités territoriales et le « *tissu associatif local* ». L'aide aux victimes deviendra un « *axe fort* ». Une convention sera négociée entre l'Education nationale et l'Institut national d'aide aux victimes et de médiation (Inavem).

Par ailleurs, le numéro d'appel SOS violence est déconcentré dans les rectorats. Un adulte-référent sera désigné dans chaque établissement pour suivre individuellement les élèves victimes d'un acte violent. Enfin, à titre expérimental, un « *contrat de début de carrière* » sera proposé aux jeunes enseignants sortant d'IUFM, sur le modèle de ce qui se pratique en Ile-de-France pour les postes à exigences particulières dit PEP 4 : les volontaires pour aller dans un établissement difficile bénéficieront au bout de trois ans d'un bonus pour leur carrière.

Marie-Laure Phélippeau

Six plans d'action en dix ans

● **Mai 1992 : plan Lang.** 80 établissements déclarés « sensibles » reçoivent en renfort 300 agents d'accueil et d'entretien et 2 000 appelés du contingent ; bonus de carrière pour les enseignants volontaires ; renforcement de la coopération avec la police et la justice ; extension de l'école ouverte à 100 établissements.
● **Mars 1995 : plan Bayrou.** Réduction de la taille des établissements « sensibles » ; création de postes de « médiateurs » et d'un numéro SOS-Violence.
● **Mars 1996 : 2^e plan Bayrou.** Création de « classes-relais » ;

2 200 appelés du contingent, 150 surveillants et 50 conseillers principaux d'éducation (CPE) supplémentaires ; relance de l'internat ; tutorat proposé aux professeurs débutants.
● **Novembre 1997 : plan Allègre.** L'effort porte sur 9 zones. Plus de 30 000 emplois-jeunes y sont affectés en priorité ; 350 postes d'infirmières, d'assistantes sociales et de CPE sont créés ; renforcement des dispositifs relais et de l'aide aux victimes.
● **Janvier 2000 : 2^e plan Allègre.** Le ministre insiste sur le rétablissement de la morale civique et veut réformer les

textes régissant la justice scolaire ; développement des classes-relais et de l'École ouverte ; 7 000 adultes supplémentaires (emplois-jeunes, surveillants, infirmières...) sont affectés dans les établissements.
● **Octobre 2000.** Jack Lang installe le Comité national de lutte contre la violence scolaire. Diverses mesures suivront : bonus de carrière aux enseignants volontaires dans une centaine de collèges franciliens ; logiciel Signa pour recenser les actes violents ; campagne « Le respect, ça change l'école »...

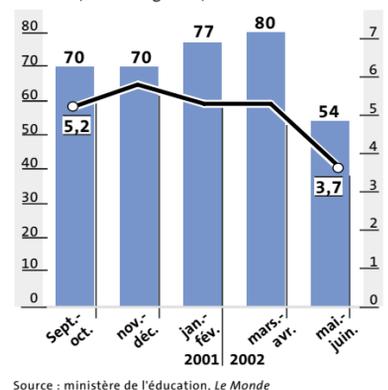
Depuis septembre 2001, le logiciel Signa a recensé 85 000 incidents et permis de mieux apprécier le phénomène

QUOIQUE encore imparfait, le logiciel permettant aux chefs d'établissements de déclarer les actes violents perpétrés dans ou aux abords du milieu scolaire fournit au ministère de l'Éducation les premières données tangibles pour apprécier la violence à l'école. Entre septembre 2001 et juin 2002, 85 759 incidents ont été recensés dans les écoles, collèges et lycées ; 95 % sont intervenus dans le second degré, les écoles primaires faisant l'objet de 4 397 incidents, selon le premier bilan annuel dressé dans une note interne de la direction de la programmation et du développement (DPD) du ministère, datée du 19 juillet. Le nombre d'incidents déclarés dans les collèges et lycées a crû légèrement entre septembre 2001 et avril 2002 (de 16 382 à 19 117) sans que cette hausse soit significative puisque, dans le même temps, le taux de réponse des établissements augmentait aussi – de 70 à 80 % en moyenne. Dans les établissements ayant répondu, le nombre moyen d'incidents pour 1 000 élèves est légèrement supérieur à 5.

Comme ce nouvel outil informatique, « Signa », n'a qu'un an d'existence, aucune comparaison n'était encore possible. Les chiffres deviendront comparables avec la publication – pas avant la fin novembre – du relevé bimestriel de septembre-octobre. Sans attendre de savoir si ces chiffres montraient une hausse

LE BILAN 2001-2002 DANS LES COLLÈGES ET LES LYCÉES

— Nombre moyen d'incidents pour 1 000 élèves (échelle de droite)
■ Taux de réponse des établissements du 2^e degré, en % (échelle de gauche)



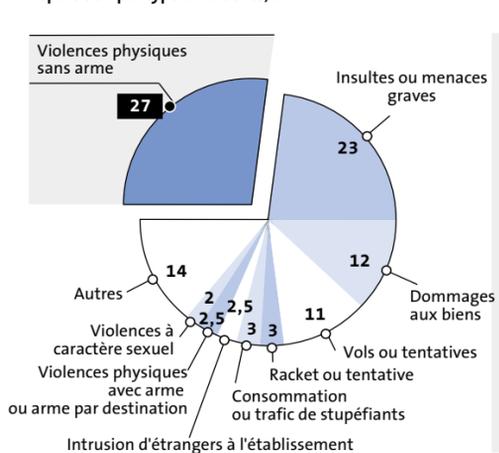
Source : ministère de l'Éducation, Le Monde

ou une baisse, Luc Ferry les a jugés « *calamiteux* ». « *J'attire votre attention*, a dit le ministre aux députés, le 22 octobre, lors du débat budgétaire sur le fait qu'il ne s'agit pas de simples incivilités, mais d'actes à la limite de la qualification pénale et dont bon nombre feraient l'objet de poursuites s'ils étaient commis par des adultes. En disant cela, je ne porte pas un jugement négatif sur l'ensemble de l'école, mais je désigne la priorité de notre action. »

Pour la DPD, qui s'est livrée à des analyses plus fines en s'attardant notamment sur les établissements qui ont répondu tout au long de l'année, « *le phénomène le plus marquant est une pointe en fin de premier trimestre, notamment en collège et en lycée professionnel* ». Le logiciel confirme là une saisonnalité de la violence que les spécialistes avaient déjà empiriquement constatée depuis longtemps.

Mai et juin sont à considérer sépa-

Répartition par type d'incidents, en %



rennent la peine de remplir une fiche. A ce titre, la DPD insiste sur l'importance de la période septembre-octobre 2002, qui « *montrera si Signa est entré dans les mœurs* ».

Annoncé par Claude Allègre en janvier 2000, lancé par Jack Lang en septembre 2001, le logiciel fonctionne sur la base de la déclaration volontaire des chefs d'établissement. Par le biais d'une connexion Internet sécurisée, ils sont invités à déclarer « *les actes pénalement répréhensibles, les signalements à la justice, à la police et aux services sociaux, ainsi que les incidents qui peuvent perturber fortement l'établissement* ». Signa devait, selon M. Lang, offrir une photographie quasiment en temps réel des incidents. En pratique, un bilan est dressé tous les deux mois. Les résultats de la première période (septembre-octobre 2001) avaient été dévoilés, le 30 janvier 2002, à grand renfort médiatique, en présence de Lionel Jospin.

Ces conclusions affirmaient que, même si Signa n'offrait pas assez de « *recul* », d'autres informations comme les signalements quotidiens d'incidents graves aux recteurs montraient plutôt une « *stabilisation voire une amélioration, même dans les sites les plus difficiles* ». Ces affirmations avaient déclenché l'ire des députés de droite, qui l'après-midi même, réclamaient la démission de Jack Lang, dénonçant une « *désinfor-*

mation » (Le Monde du 1^{er} février). Selon la DPD, Signa a en tout cas permis deux constats. D'abord, la violence semble concentrée dans un nombre restreint d'établissements. Environ 40 % de ceux qui se sont connectés à Signa entre septembre 2001 et avril 2002 n'ont signalé aucun incident.

A l'inverse, 8 % des répondants ont déclaré dix actes ou plus, représentant près de la moitié des incidents déclarés. « *On peut se demander si tous ces établissements ne signalent que des incidents graves* », note toutefois la DPD. Plus performant que les moyens de recensement antérieurs, qui prenaient en compte ce que l'on a coutume d'appeler les « *incivilités* », Signa laisse encore au chef d'établissement une marge d'appréciation de la gravité d'un incident. Ensuite, la DPD a constaté de septembre 2001 à février 2002 une « *grande stabilité* » des caractéristiques des incidents. Trois actes sont nettement plus fréquents : les violences physiques sans arme (entre 25 et 30 %), les insultes ou menaces graves (environ 23 %) et les vols (environ 11 %). Les violences physiques sont perpétrées essentiellement par les élèves (8 cas sur 10) contre des camarades (90 % d'élèves victimes). Les insultes et menaces visent surtout les personnels (20 % d'élèves victimes).

M.-L. P.

Dans une classe-relais de Pantin, la deuxième chance des « gueules cassées de l'école »

Exclus de leur collège pour absentéisme ou violence, les cinq élèves réapprennent les règles de la vie scolaire grâce à des enseignants volontaires

LEUR PRINCIPAL les appelle avec affection les « *gueules cassées de l'école* ». Il y a Fadi, 14 ans, exclu de quatre collèges successifs pour « *embrouilles avec les profs* » ; Stan-

REPORTAGE

Bilel, 14 ans, renvoyé trois fois : « Là, je me sens bien, les profs ont plus de temps »

ley, 14 ans, renvoyé à cause de ses absences et des insultes proférées contre les enseignants ; Bilel, 14 ans, exclu de trois collèges pour avoir jeté de la terre sur des pompiers venus éteindre un incendie

dans le premier établissement, pour avoir menacé un surveillant dans le second et pour être venu avec un poignard dans le troisième ; Mike, 15 ans, renvoyé à deux reprises, à cause de ses nombreuses absences ; Rachid, enfin, 15 ans, « *trop chaud, trop agressif* » dans son ancien collège où le conseil de discipline a fini par le renvoyer.

Tous les cinq composent aujourd'hui la classe-relais du collège Jean-Jaurès de Pantin (Seine-Saint-Denis). Le plus ancien est là depuis février. Les derniers arrivés ont été admis il y a quelques semaines. Avec deux enseignants permanents, une aide-éducative et une professeur de français une demi-journée par semaine, dans des locaux neufs situés à l'extérieur du collège, ils tentent de réapprendre les règles de vie de la communauté scolaire. « *Ces*

classes sont des lieux différents où les élèves peuvent se poser, faire le point », souligne Louise Debourle, coordonnatrice du dispositif pour l'ensemble de la Seine-Saint-Denis.

« PÉDAGOGIE INDIVIDUALISÉE »

Ce matin-là, à la veille des vacances, quatre d'entre eux font des exercices de mathématiques, en silence, avec application. Frédéric Louchart, instituteur spécialisé de 37 ans, leur explique patiemment comment construire un graphique à partir d'un tableau. Dans la salle voisine, avec les conseils de l'aide-éducative, le cinquième élève rédige un rapport sur le stage qu'il vient d'effectuer dans un service municipal. « *Le déroulement d'un cours est toujours imprévisible* », tempère M. Louchart. Mais les effectifs réduits – jamais plus de dix élèves pour la

classe – facilitent le travail des enseignants. « *Cela nous permet de mettre en place une pédagogie individualisée, adaptée à chaque élève* », note Frédéric Louchart, volontaire pour faire cours à un public difficile.

La taille réduite de la classe rassure aussi les élèves. Bilel, si dur auparavant, assure avoir trouvé un équilibre. « *Au collège, il y avait trop de monde. Je m'énervais, je tapais les petits, je criais. Là je me sens bien, les profs ont plus de temps.* » Il affirme que ses rapports avec les enseignants se sont apaisés. « *Avant, les profs croyaient que je comprenais rien quand ils me demandaient de faire quelque chose.* » Stanley, 14 ans, une force de la nature, est là depuis deux semaines. Il tient le même discours, parlant de « *chance* » à propos de son admission en classe-relais. « *Il n'y a plus de tensions avec*

les profs », relève-t-il comme pour signifier que son dossier disciplinaire ne le poursuit plus dans ses relations avec les enseignants. Arrivé en février dans la classe, Rachid, qui se présente comme l'ancien « *patron* » de son collège, est convaincu que, sans la classe-relais, « *ce serait Villepinte* », en référence à la maison d'arrêt située dans cette commune. « *Au début, je me sentais froid, je pensais pas tenir très longtemps. Mais grâce aux profs, je suis encore là. Je sais maintenant comment il faut parler aux adultes, comment me calmer* », explique l'adolescent. Il résume sa mutation en une formule : « *Maintenant, je vois la vie en face.* »

La classe-relais sert aussi à reprendre pied sur le plan scolaire. Absentéistes, décrocheurs, ces élèves sont restés en dehors de l'école plusieurs semaines voire plusieurs mois après

leur exclusion définitive. « *La plupart de nos élèves n'ont quasiment rien fait pendant une année ou deux. Il faut donc faire un gros travail de remise à niveau* », explique Frédéric Louchart.

La classe-relais reste une période provisoire. Dans quelques mois, il faudra envisager une orientation. Rachid ne se voit pas revenir dans un collège. Il a déjà fait un stage d'électricité et en prépare un autre dans une entreprise de déménagement. Fadi, lui, pense à un BEP. Stanley aussi, qui espère s'orienter dans la vente ou le commerce. Les autres n'ont pas assez de recul pour penser à leur avenir professionnel. Mais ils savent déjà que le retour dans les filières générales du collège reste très improbable.

Luc Bronner

Deux journalistes de « L'Express » comparaissent pour avoir révélé le passé d'espion de Charles Hernu

« L'Histoire jugera », avait dit François Mitterrand à la DST, qui avait confirmé les liens du ministre avec la Roumanie. « L'Histoire ne peut juger d'un dossier si on ne l'ouvre pas », selon le parquet

C'ÉTAIT encore le XX^e siècle. François Mitterrand venait de mourir. Charles Hernu, fidèle compagnon de son épopée socialiste, l'avait précédé de six ans, en janvier 1990. Quelques semaines plus tôt, un mur, à Berlin, avait été démolit, et un dictateur roumain nommé Nicolae Ceausescu déchu. A cette lointaine époque, le 31 octobre 1996, *L'Express* titre à la « une » : « Charles Hernu était un agent de l'Est ». Toutes les démocraties occidentales ont eu leurs espions. John le Carré est presque passé de mode. Mais l'engagement, « de 1953 à 1963 au moins » d'un ancien ministre de la défense socialiste, de 1981 à 1985, fait en France l'effet d'une bombe.

Mardi 29 octobre 2002, au début du XXI^e siècle, les trois hommes qui ont permis d'écrire cette page d'histoire se retrouvent à la barre de la 17^e chambre du tribunal correctionnel de Paris. Jean-Marie Pontaut et Jérôme Dupuis, les deux enquêteurs de *L'Express* qui ont reproduit dans leur hebdomadaire des documents roumains, sont accusés de « recel de violation du secret professionnel », grief mis à la mode par les divulgations répétées de pièces de procédure dans les affaires politico-financières. Le troisième, Jacques Fournet, est un ancien directeur de la direction de la surveillance du territoire (DST). Tenu, lui, au secret professionnel, il est accusé de « violation ». Dès l'enquête publiée, M. Fournet avait en effet confirmé que la DST détenait depuis 1992 un dossier « Hernu » classé « secret défense ». Informé, M. Mitterrand lui avait alors lâché,

dans une de ces phrases qui sont entrées dans sa légende rose et noire : « Nous n'allons pas refaire l'Histoire. Considérez, monsieur le directeur, qu'il s'agit d'un secret d'Etat. »

Histoire, secret d'Etat. Le diptyque interroge l'ex-patron du contre-espionnage français. C'est pour « calmer le jeu » après l'enquête de *L'Express* qu'il avait confirmé l'existence d'un tel document dans les coffres de la DST, explique M. Fournet à la barre. « M. Hernu n'est pas là pour se défendre, n'en rajoutez pas. Laissez l'Histoire juger, m'avait dit le président de la Répu-

La substitut du procureur ne requiert qu'une peine « amnistiable » – moins de 750 euros

blique. En essayant de mettre les choses au point, je pensais que je faisais mon devoir. »

Sur le banc des parties civiles, la famille de l'ancien ministre disparu – son fils, Patrice, son frère, pour l'Association nationale du souvenir de Charles Hernu – tressaille. « Avez-vous conscience que le docteur Gubler », qui avait raconté dans un livre le cancer de M. Mitterrand, « a utilisé la même défense ? », tente leur avocat, M^e Serge Lewisch. « Ça n'a rien à voir, soupire M. Fournet. L'information était devenue publique, donc le secret

défense n'avait plus de sens. J'ai pris l'initiative d'aider la vérité, surtout pour des faits qui datent de quarante ans. » La substitut du procureur, Béatrice Angelelli, est bienveillante, mais pas tout à fait d'accord. « Le fait que les informations soient connues ne leur ôte pas leur caractère secret », lui répond-elle. « Compte tenu du contenu du dossier et de son ancienneté », elle ne requiert toutefois qu'une peine « amnistiable » – moins de 750 euros.

Le président du tribunal voudrait bien, justement, se débarrasser de l'histoire, de ces énormes dossiers d'archives et de ces biographies qui encombrant le bureau des trois magistrats. « On ne fait pas le procès de Charles Hernu ou de la qualité de vos informations », prévient-il avant d'entendre les journalistes. Sans « se faire beaucoup d'illusions », puisque les journalistes peuvent s'abriter derrière le secret des sources, il tente de se faire raconter le making of de l'enquête, jusqu'à la rencontre à Bucarest avec Mihail Caraman, ancien responsable des services secrets roumains. « Nous n'avons pas obtenu les documents par la DST. Nous les avons eus en Roumanie. J'en dis déjà beaucoup », répond Jean-Marie Pontaut. « Je vais ajouter une précision, euh, géographique, s'amuse Jérôme Dupuis. Ce sont des pièces écrites en roumain. »

La substitut n'est pas dupe. Elle sait que les deux journalistes sont des investigateurs confirmés et des récidivistes obstinés. Avec M^e Henri Leclerc, l'avocat de la défense, ils ont formé un recours devant la

Cour européenne des droits de l'homme après que, en juin 2001, la Cour de cassation avait confirmé leur condamnation pour « recel de violation du secret de l'instruction » : leur livre, *Les Orelles du président* (Fayard, 1996), contenait des transcriptions d'écoutes téléphoniques et de procès-verbaux.

M^e Leclerc rappelle surtout que la juridiction de Strasbourg avait condamné la France, en 1999, pour « violation de la liberté d'expression », après que *Le Canard enchaîné*, qui avait reproduit en 1989 les feuilles d'imposition de Jacques Calvet, alors PDG de Peugeot, eut été condamné par la justice française. « L'arrêt de la Cour européenne était très clair. L'information, il ne suffit pas de la donner, il faut la rendre crédible, résume l'avocat. Les photocopies des feuilles d'impôts et des documents roumains sont nécessaires. »

La substitut est, elle aussi, passionnée. « Avec les écoutes, il y avait problème, parce qu'atteinte au secret de l'instruction. Ce dossier ne me semble pas relever du même cas de figure. C'est une vraie affaire. Il n'y a pas d'information en cours. Certes, il faut laisser l'Histoire juger. Mais l'Histoire, elle ne peut pas juger d'un dossier si on ne l'ouvre pas. La seule restriction, ici, serait de dire : c'est un secret d'Etat, ce que le tribunal appréciera », conclut-elle. Comme si elle était, elle aussi, convaincue qu'au XXI^e siècle, on ne pouvait pas toujours faire primer le respect du secret de l'instruction sur la liberté de l'information.

Ariane Chemin

Comment Claude Estier a échappé à un PV, selon un syndicat de policiers

L'EXPRESSION « rouler à un train de sénateur » a trouvé une illustration imprévue, samedi 19 octobre, dans les rues du 18^e arrondissement de Paris. Claude Estier, président du groupe socialiste au Sénat, était pressé ce jour-là de se rendre au Conseil national de son parti, à La Villette, dans le 19^e arrondissement. Cet empressement est mal tombé en terme de calendrier, puisqu'une opération « coup de poing » contre les chauffards était organisée par la préfecture de police.

Selon le syndicat Alliance, Claude Estier a été contrôlé au radar à 83 km/h, au lieu des 50 km/h autorisés. Pour les policiers, le sénateur, interpellé, a commencé à « pester et à râler ». « Démuni de ceinture de sécurité », selon Alliance, Claude Estier a désigné un macaron officiel sur le tableau de bord puis est reparti. Il a ensuite été contrôlé une deuxième fois, par une autre voiture de police située un peu plus loin. C'est alors, selon la version d'Alliance, qu'une autre voiture officielle, avec à son bord Daniel Vaillant, s'est arrêtée à leur hauteur. Après l'intervention de l'officier de sécurité de l'ancien ministre

de l'intérieur, les policiers ont interrogé la salle de commandement central à la préfecture, qui leur aurait conseillé de « ne pas faire d'histoires ». « En ce moment, on est en pleine campagne de sécurité routière et tout le monde donne des leçons, explique le secrétaire général d'Alliance (gardiens de la paix et gradés), Jean-Luc Garnier. On ne peut pas vouloir laver plus blanc que blanc et ne pas être traité comme tout le monde. »

Les deux élus socialistes ont une version fort différente de l'incident, reprochant à Alliance de l'exploiter au-delà du raisonnable. Claude Estier assure qu'il n'a pas été arrêté pour excès de vitesse. Il aurait été simplement victime du zèle policier, le jour de l'opération « coup de poing ». « A l'entrée du sous-sol de la Chapelle, des agents m'ont fait apparemment des signes pour que je ne m'y engouffre pas, relate-t-il. Quand ils m'ont rattrapé plus loin, presque à la Villette, je leur ai expliqué que je ne m'étais rendu compte de rien et que j'étais pressé. Quand ils m'ont demandé mes papiers, je leur ai montré ma carte de sénateur. »

Daniel Vaillant, pour sa part, fait « une histoire de corne-cul, une affaire daubée comme on dit chez les flics. C'est révélateur d'une certaine ambiance ». L'ancien ministre de l'intérieur raconte qu'il roulait vers la Villette pour se rendre au Conseil national du PS lorsqu'il a « aperçu Estier en petite veste – il faisait froid – tout seul avec les policiers. Je ne suis même pas descendu de la voiture, assure Daniel Vaillant. C'est mon officier de sécurité qui est allé discuter avec ses collègues. Il a été question entre eux d'un refus d'obtempérer. Plus tard, Claude Estier m'a juré qu'il roulait à environ 40 km/h. » Daniel Vaillant assure n'être en aucun cas intervenu directement dans l'interpellation. « Si ça avait été le cas, il faudrait immédiatement diligenter une enquête administrative ! », s'emporte-t-il. A la préfecture de police, on explique que l'ordre d'indulgence n'est pas venu du cabinet du préfet, qui recommande la plus grande sévérité à l'égard des conducteurs imprudents, qu'ils soient faibles ou puissants.

Piotr Smolar

Un élu de Bobigny mis en examen pour « trafic de stupéfiants »

Yatera Gaye, 25 ans, figure de la cité de l'Abreuvoir, avait été recruté sur la liste du maire (PCF)

DEUX JEUNES GENS en survêtement font des allers-retours dans la rue de Varsovie sur la roue arrière de leur moto-cross. Prime à celui qui fera vrombir le moteur avec le plus de puissance, dans la position la plus acrobatique. En connaissances, une quinzaine d'adolescents du quartier de l'Abreuvoir, à Bobigny (Seine-Saint-Denis), les encouragent ou les moquent. A une centaine de mètres de là se trouve une voiture de policiers, à l'arrêt. Quelques voitures ont été brûlées ces jours-ci. « C'est le bordel ici, depuis qu'ils ont serré Yatera, affirme un membre du groupe. Quand il est là, il nous interdit de faire ce genre de truc à moto. C'est le boss ici. »

Effectivement, Yatera Gaye n'est pas là pour rappeler à l'ordre les jeunes de ce quartier sensible. Le conseiller municipal, âgé de 25 ans, né à Bobigny, est soupçonné de trafic de stupéfiants. Il a été arrêté, mardi 22 octobre, à l'issue d'une course-poursuite avec les policiers. Tout a commencé par une rencontre fortuite. Une unité du Service d'ordre public (SOP) a remarqué deux voitures côte à côte, à l'arrêt. Lorsque les policiers se sont approchés, la première, conduite par Yatera Gaye, a démarré pied au plancher, tandis que l'autre a cher-

ché à les ralentir. Finalement, Yatera Gaye a été interpellé après avoir grillé plusieurs feux rouges, roulé sur le trottoir et failli foncer dans une voiture banalisée, placée en travers de la route, ce qui lui vaut un chef de mise en examen pour « tentative d'homicide volontaire », outre celui de « trafic de stupéfiants ».

Dans sa voiture, les policiers ont saisi plus de 60 000 euros en liquide. Trois complices, âgés de 19 à 30 ans, ont également été arrêtés. Lors de perquisitions, les policiers ont mis la main sur de nombreux emballages vides ayant contenu plusieurs dizaines de kilos de résine de cannabis, deux plaquettes de résine de cannabis et des téléphones portables. Chez l'un d'entre eux, Sébastien Lacen, les enquêteurs ont découvert un pistolet-mitrailleur, ainsi qu'une voiture de grosse cylindrée dans un box, volée fin septembre. Son propriétaire, éboueur à la Ville de Paris, a expliqué aux policiers qu'il avait trouvé l'arme – neuve – dans une poubelle, pendant ses heures de travail.

Dans son quartier, où il vit depuis toujours en famille, Yatera Gaye est une autorité. Une personne écoutée. Il a fondé l'association Place de la victoire, aujourd'hui en

sommeil, grâce à laquelle des jeunes du coin sont partis en vacances ou ont appris l'informatique. « Lui au moins fait bouger le quartier », explique-t-on à l'antenne locale du secteur jeunesse de la mairie. Peu présent au conseil municipal, Yatera Gaye servait essentiellement de relais auprès des jeunes de l'Abreuvoir. « Ils ne sont pas immoraux, soupire un policier qui a toujours travaillé à Bobigny, ils sont amoraux. A leurs yeux, Gaye est un modèle. » Un jeune du quartier dit de lui : « A part quelques brouilles, Gaye n'a rien fait. »

« ACHETER LA PAIX SOCIALE »

Lors de sa garde à vue, le conseiller municipal est apparu aux enquêteurs comme quelqu'un d'intelligent et de mesuré. Ne mettant jamais en avant son statut d'élu, éludant les questions gênantes, il s'est contenté de justifier la forte somme en liquide trouvée dans sa voiture par la vente d'une pizzeria appartenant à sa famille. Pour les policiers, l'affaire est entendue : malgré son statut d'élu et d'acteur associatif, Yatera Gaye est un représentant du « business cité », qui repose sur les trafics en tout genre, à commencer par celui de drogue. Le jeune homme s'est fait connaître des services de police du départe-

ment de nombreuses reprises depuis le début des années 1990, pour des affaires de recel et de violence. Le 26 avril 1995, à Noisy-le-Sec, commune limitrophe de Bobigny, il a été interpellé à bord d'une voiture volée, faussement immatriculée, avec 30 kg de résine de cannabis dans le coffre et un revolver 22 long rifle à la ceinture. Pour ces faits, il a passé dix-huit mois en prison.

Aujourd'hui, le maire (PCF) de Bobigny, Bernard Birsinger, tente de prendre ses distances avec ce jeune homme embarrassant, qui avait été remarqué « en raison de son activité associative ». Il lui a demandé de se « tenir à l'écart de la vie municipale » ; une initiative purement symbolique, seule la justice ayant le pouvoir de le priver de son mandat. « J'ai été stupéfait et déçu en apprenant la nouvelle », explique le maire. Yatera Gaye avait été élu sur la liste Gauche plurielle et citoyens, conduite par M. Birsinger, dont le principe était de compter un tiers de candidats issus de la « société civile », tant convoitée. Quitte à adouber des personnes non recommandables et à « acheter la paix sociale », selon le mot d'un policier désabusé.

P. Sm.

Au procès des attentats de 1995, l'avocat général s'efforce de requérir la perpétuité

M. Necchi : « On ne distingue pas dans l'horreur »



COUR D'ASSISES
SPÉCIALE DE PARIS
16^e jour
d'audience

IL NE REQUIERT PAS, Gino Necchi, il se regarde et s'écoute requérir. Du spectacle que l'avocat général a donné, trois heures durant devant la cour d'assises spéciale, mardi 29 octobre, il reste beaucoup de bruits et quelques formules. La voix qui enfle et tonne, fulmine et gronde, les poings serrés qui cognent le pupitre, l'index qui se tend, le menton qui monte, monte, la manche qui s'envole et retombe dans un froissement furieux. « Première partie, première sous-partie, les victimes. » La silhouette noire et rouge de Gino Necchi pivote d'un demi-tour en direction des bancs du public où les très nombreuses victimes ou familles de victimes se serrent. « Un beau jour de juillet, elles ont pris les transports en commun. Et puis le destin, le hasard, non, pas le hasard, des terroristes sont venus interrompre ce chemin. Je comprends leur désarroi et je dirais même leur révolte par rapport aux accusés. »

Deuxième sous-partie, « les accusés », justement. Il y a d'abord « Belkacem », prononcé d'un ton sec, dont l'avocat général dit avoir « attendu qu'il fasse un pas vers les victimes. En vain. Vous avez choisi votre camp, j'en tirerai les conséquences ». Vient le tour de « Bensaïd » : « Vous avez refusé de rentrer dans le débat judiciaire. Au lycée, sur un devoir, ce serait un trait rouge. Hors sujet, et ça ne se corrige pas. Vous continuez à être ce que vous êtes : avant, un terroriste par la violence ; aujourd'hui, un terroriste intellectuel. » Demi-tour, gauche. L'avocat général s'adresse à la cour, évoque l'intime conviction. « Vous allez rendre la justice des hommes. Ce n'est pas une justice mathématique, il n'y a pas que des preuves techniques, scientifiques, mais un faisceau d'indices, de charges, qui font un faisceau de preuves. » Aux magistrats, M. Necchi annonce « trois pistes de réflexion ». Des deux sous-divisions de la première piste – « élucider les questions juridiques » –, on retient que les engins explosifs sont bien des engins meurtriers et que les conditions de garde à vue des deux accusés, qui ont fait l'objet de longs débats à l'audience, ne sont pas susceptibles de remettre en cause la valeur des aveux auxquels ces interrogatoires ont donné lieu. Jusque-là, comme dit l'avocat général, « c'est clair ».

Les choses s'assombrissent nettement dans la « deuxième piste » :

« démontrer les culpabilités ». « Vous voulez des preuves, vous aurez des preuves ! », lance-t-il aux accusés. Mouvement d'épaules impérieux, éclaircissement de la voix. M. Necchi entame, il le sait, la partie la plus difficile de son réquisitoire, celle qui doit convaincre la cour que Boualem Bensaïd est bien l'auteur principal de l'attentat de Saint-Michel, le gendarme Frédéric Panetrat, dont la déposition, jeudi 10 octobre, avait ému et impressionné la cour, n'a jamais reconnu Boualem Bensaïd sur les photos qu'on lui a présentées au cours de l'enquête. L'employé de l'armurerie, cité à la barre le même jour, s'était lui aussi refusé à désigner l'accusé comme étant l'un des deux hommes venus lui acheter de la poudre noire quelques jours avant l'attentat de Saint-Michel. Ces deux témoignages, M. Necchi s'efforce de les réfuter. Il s'accroche à un autre, celui d'une jeune femme, victime de l'attentat de Saint-Michel qui, lors de sa déposition à la barre, avait cru reconnaître dans le regard de Boualem Bensaïd, celui de l'homme qui lui avait fait peur lorsqu'elle était montée dans le RER à la station Gare-du-Nord, quelques minutes avant l'explosion de la rame. Fragile il était apparu, fragile il demeure. « Le regard joue un rôle essentiel dans la reconnaissance des personnes. C'est clair, c'est très clair », insiste M. Necchi qui quête l'approbation de la cour.

« VOUS AUREZ DE LA FERMETÉ ! »

Les yeux du président, Jean-Pierre Getti, restent obstinément accrochés au plafond de la salle, tandis que les doigts de sa main droite tambourinent nerveusement sur la table.

« Vous voulez de la fermeté, vous aurez de la fermeté ! », tempête l'avocat général. Un temps de silence. « Troisième partie, requérir deux peines, première sous-partie. » « On ne distingue pas dans l'horreur », annonce M. Necchi. Contre les deux accusés, « qui ont montré à l'audience leur solidarité de frères », il demande à la cour de prononcer « la peine la plus élevée », la réclusion criminelle à perpétuité, assortie d'une peine de sûreté de vingt-deux ans. M. Necchi regarde l'horloge. Il est 16 h 56. Encore un mot pour les victimes « traumatisées, marquées à jamais ». 16 h 58. Un autre pour les accusés. « Eux, ce ne sont pas des combattants, parce que les vrais combattants se battent debout. » Il est 17 heures.

Trois heures de réquisitoire, pile.

Pascal Robert-Diard



L'Eurostar toujours en panne

LA SNCF procédait, mercredi matin 30 octobre, à des essais techniques à vide avant de décider de la reprise du trafic de l'Eurostar. La liaison ferroviaire entre Paris et Londres a été interrompue lundi à 18 h 30 en raison d'une accumulation de sel sur les caténaires, générée par la tempête qui a sévi dans le nord de la France. Quelque 7 000 passagers ont, selon la SNCF, subi les conséquences de cette interruption. Les clients qui ont attendu en vain un Eurostar mardi (photo) pourront se faire rembourser intégralement leur billet. Ceux qui ont terminé leur voyage par ferry ou par avion, dans la nuit de lundi à mardi, se verront offrir un voyage gratuit.

L'épouse du tireur de Grande-Synthe face au « geste d'un fou furieux »

Pourquoi Joël Damman, routier taciturne de 45 ans, a-t-il tiré, le 4 octobre, sur les clients de deux cafés de la banlieue de Dunkerque, tuant un jeune Maghrébin ? Sa femme tente d'éclairer les circonstances du drame

DUNKERQUE

de notre correspondant régional
Un homme très « ordinaire », pour tous ceux qui l'ont approché. Le contraire d'un excité. Routier, Joël Damman, 45 ans, sillonnait l'Europe en semaine. Le week-end, quand il retrouvait ses trois enfants à Coudekerque, village au sud de Dunkerque, c'était pour travailler au centre équestre de son épouse. Pas de sorties, pas d'écarts connus, hormis un penchant pour l'alcool. Pourtant, vendredi 4 octobre, il a pris un fusil de chasse pour tirer sur des habitants de Grande-Synthe, tuant un lycéen de 17 ans et blessant trois autres personnes (*Le Monde* du 8 octobre). Des victimes d'origine maghrébine (à l'exception d'un des blessés), qu'il ne connaissait pas et qui ne l'avaient pas menacé. Un crime raciste spontanément revendiqué. Joël Damman ne militait nulle part, ses relations avec le voisinage se limitaient au minimum. « *Le couple avait racheté en 1996 une ferme en très mauvais état, explique le maire (PS), Jean-Marie Vandembrouck. J'ai rencontré M. Damman à plusieurs reprises, mais je le connais peu. Il n'était pas du genre à se confier.* »

Ses collègues ne souhaitant pas s'exprimer, M^{me} Damman restait la seule susceptible d'esquisser son portrait. Elle a accepté de le faire pour *Le Monde*. Pâle, les cheveux blonds noués en queue-de-cheval, visiblement effondrée, Véronique raconte : « *Ce vendredi-là, il avait pris sa journée pour travailler au centre. L'après-midi, il s'est excité à propos du procès des terroristes à Paris dont il avait entendu parler à la radio. Il était scandalisé qu'on arrête les débats pour qu'ils fassent la prière. Une jeune adhérente du club équestre lui a raconté qu'elle était parfois importunée par de jeunes Maghrébins à la sortie du lycée. Ça a augmen-*

té sa rage. Il avait beaucoup bu. Nous avons essayé de le raisonner. Le soir, je devais présenter un spectacle équestre. Nous l'avons laissé à la maison vers 20 h 15. Il avait l'air plus calme. A notre retour, vers minuit et quart, il dormait sur la banquette du salon. »

M^{me} Damman ne découvre le drame que le samedi midi, en regardant le journal télévisé. « *On parlait d'un 4x4 vert comme le mien. Lui, quand il a entendu qu'il y avait un mort, il est devenu blanc comme un linge. Je pense qu'il n'a compris qu'à ce moment-là l'ampleur des dégâts. "C'est comme si tu avais tué ton propre fils", je lui ai dit. J'aurais voulu qu'il parte*

immédiatement, qu'il fasse ses valises, mais il est allé travailler dans les champs, comme si rien ne s'était passé. » Le dimanche, la police investit la maison. M^{me} Damman est gardée à vue vingt-quatre heures. « *Ils pensaient que je l'avais vu maquiller les plaques du 4x4. En fait, il m'avait interdit de le prendre, en disant qu'il avait besoin d'une révision.* »

Souvent au bord des larmes, elle tente d'éclairer les zones d'ombre qu'elle découvre chez cet homme dont elle partage la vie depuis vingt-deux ans. « *Il avait un cœur d'or, toujours prêt à aider les gens. Au travail, il était délégué du personnel. On le*

considérait comme un bon chauffeur : jamais d'accident, toujours dans les temps. » Ses origines sont très modestes : « *Il a commencé à travailler à 7 ans. Son père livrait du charbon, aidait dans les champs et bricolait beaucoup au noir. Il s'est suicidé, ainsi que l'un de ses frères.* » C'est dans cette famille qu'il aurait puisé, selon elle, son goût pour l'alcool. « *Il disait qu'il le brûlait au travail. Mais depuis juillet, il s'était mis à boire vraiment beaucoup le week-end... Peut-être à cause de nos difficultés financières.* » Son centre héberge les chevaux de plusieurs particuliers et accueille des élèves. Mais le salai-

re de son mari permettait tout juste d'assurer les fins de mois.

M^{me} Damman ne comprend toujours pas ses motivations. Le racisme ? « *Il n'avait rien contre les anciens, qui travaillent, mais en voulait aux jeunes qui ne fichent rien et n'ont pas la mentalité de leurs parents.* » Le ressentiment ? Elle n'y croit pas non plus, en donne pour preuve sa réaction lorsque, il y a quatre ans, leur fils aîné, alors âgé de 12 ans, « *a été embobiné par un jeune Algérien dans une histoire de voiture volée.* » Il n'avait pas levé la main sur ce jeune Maghrébin. « *S'il avait voulu se venger, il l'aurait fait depuis longtemps.* » Le goût des armes (il a quatre fusils de chasse) ? « *Il aimait cela, mais pour tirer des lapins, pas pour menacer les gens.* » Elle reconnaît néanmoins qu'il lui est arrivé, « *il y a cinq ou six ans* », de sortir une arme, face à de jeunes Beurs qui voulaient « *faire une discothèque* » dans l'une de leurs granges. « *Il leur a juste montré le fusil en disant qu'il ne fallait pas trop le chaotiller. On ne les a plus revus.* »

Pour elle, la boisson n'explique rien. « *C'est le geste d'un fou furieux ; quelque chose a dû claquer dans sa tête. Comment savoir ? Même à moi, il ne disait rien. Sans doute a-t-il accumulé beaucoup de rancœurs. Quelqu'un qui parle arrive à sortir ce qu'il a dans les tripes. Mais les gens comme lui encaissent, encaissent. Et, quand ça craque...* » A bout d'arguments, elle lui cherche quelques circonstances atténuantes : « *Dans les années 1980, mon cheval lui a donné un coup de sabot en pleine figure. Depuis, il avait parfois des absences...* » Et, après un silence : « *Je ne suis pas responsable de ses actes, mais je vais payer aussi... Des gens m'ont dit qu'on était envoûtés...* »

La tranquillité perdue d'un coin de banlieue

AU BAR-TABAC Le Narval, à Grande-Synthe, les clients de toutes origines semblent avoir repris leurs habitudes. Les yeux rivés sur la chaîne hippique, ils préparent leur ticket de PMU. Aucune tension n'est perceptible, et les présents ne parlent du drame qu'avec réticence. Comme si le simple fait de l'évoquer faisait surgir la peur de voir se détériorer l'harmonie qui semble entourer le quartier. C'est ici, sur le trottoir, devant la vitrine, que Joël Damman a tué Mohamed Maghara, un lycéen de 17 ans. « *Je venais de baisser mes rideaux de fer, raconte le patron. J'ai cru d'abord que l'on avait frappé dessus, puis j'ai entendu des cris. Quand je suis sorti, le jeune garçon était par terre.* » Il est formel : « *Ici, il ne se passait rien. J'ai une clientèle formidable. Je suis ici depuis sept ans et je viens de faire 1,3 million de francs de travaux pour rénover l'établissement. Est-ce que j'aurais pris ce risque si j'avais la moindre crainte ?* »

Damien Carême, le maire (div. g.), confirme. Grande-Synthe est née dans les années 1960 avec Usinor, et la moitié de ses habitants sont d'origine étrangère. « *Mais il n'y a jamais eu de problèmes de racisme* », assure-t-il. Et, si les commerçants se sont inquiétés, l'an passé, de la création d'une salle de prière, la « *mosquée* » n'inspire plus de crainte. Mais la crise de la sidérurgie a frappé la ville, qui compte 22 % de chômeurs et 50 % de moins de 25 ans. Une situation propice à une montée de la délinquance. « *De la violence urbaine, comme ailleurs, sans délits très graves. Mais ici, c'est relativement nouveau, et on*

sent une lassitude croissante, s'inquiète Vincent Arnoux, responsable de l'animation des quartiers à la mairie. La présidentielle a libéré la parole. Je craignais depuis un certain temps qu'un tel acte se produise. » Le jour de la présentation de Joël Damman au parquet, une manifestation silencieuse de Dunkerque a dégénéré. Le même soir, à Grande-Synthe, cinq cocktails Molotov ont été jetés contre le domicile du maire. « *Toujours les mêmes quarante ou cinquante excités* », juge ce dernier, qui se félicite de « *la réaction très positive* » de la plupart des jeunes.

« RÉTABLIR LA PAIX ENTRE LES GENS »

Abdellah Maghara, le père de Mohamed, a contribué à cet apaisement. Arrivé à Grande-Synthe en 1971, licencié économique d'Usinor en 1987, il n'a jamais retrouvé de travail. Mohamed était le quatrième de ses six enfants ; deux de ses sœurs sont enseignantes, la troisième infirmière. Il demande justice, « *pas pour moi mais pour la France, pour tout le monde, pour que la mort de Mohamed serve à rétablir la paix entre les gens.* »

A Grande-Synthe, la vie reprend son cours. Presque comme avant. « *Aujourd'hui, quand une voiture s'arrête près de moi, je me méfie. Je commence à avoir peur des gens, confie Rachid, 27 ans, blessé lors des tirs. Je n'ai pas de rancune. Mais je me dis que nous sommes tous à la merci d'un barge.* »

J.-P. D.

Jean-Paul Dufour

À part ça, c'est un diesel Common Rail*



CHRYSLER PT CRUISER Touring 2.2 CRD : 155 €/mois⁽¹⁾

Il n'y a pas seulement son design unique, l'extraordinaire fonctionnalité de son espace intérieur, la richesse de ses équipements. Il y a aussi sa nouvelle motorisation diesel à rampe commune de 121 chevaux qui fait du PT Cruiser 2.2 CRD un diesel d'exception. Alors profitez-en jusqu'au 30 novembre, car ce serait vraiment dommage de se priver d'un tel plaisir. **Venez l'essayer en concession.**

N° Indigo 0 825 08 08 08
0,15 € TTC/mn

www.chrysler.fr

CHRYSLER

* Diesel à rampe commune. Consommations (l/100km) (norme « 1999/100.EEC ») : urbain/extra-urbain/mixte : moteur 2.2 CRD BVM : 9.1/5.6/6.9. Emissions de CO₂ (g/km) : 185. Les consommations et émissions citées sont celles en vigueur au jour de la fabrication de ce document. (1) Exemple pour un PT Cruiser Touring 2.2 CRD boîte mécanique 5 vitesses et peinture métallisée, au prix tarif du 20/09/2002, proposé en Location Longue Durée sur 25 mois avec un premier loyer de 7384,20 € TTC (hors assurances facultatives) suivi de 24 loyers mensuels de 155 € TTC (hors assurances facultatives) pour un kilométrage maximum de 50.000 kilomètres. Offre réservée aux PT Cruiser Touring 2.2 CRD boîte mécanique 5 vitesses et peinture métallisée commandés et livrés entre le 28/09/2002 et le 30/11/2002, sous réserve d'acceptation par DaimlerChrysler Services France S.A. - 9, rue de Chapoval - 78870 Bailly. R.C.S. Versailles 304 974 249. L'offre est déclinable sur toute la gamme des Chrysler PT Cruiser neufs chez votre concessionnaire. Chrysler est une marque déposée du groupe DaimlerChrysler.

L'OBSSESSION

C'EST un club privé, situé à quinze minutes de route du cœur de Bagdad. Les Irakiens aisés viennent y dîner en famille, à l'heure où les eaux du Tigre donnent toute

leur fraîcheur. Là, à deux pas du fleuve, dans un décor de pelouses à l'anglaise et de palmiers, l'Irak des privilégiés s'affiche volontiers. Le parking en plein air regorge de BMW aux carrosseries rutilantes. En montant vers l'esplanade principale, le visiteur découvre ensuite des aires de jeux pour les enfants, une salle de sport à gauche, une piste de danse à droite. Les tables du restaurant sont dressées à l'écart, face à l'écran géant. La lumière bleutée des néons présente un avantage majeur : dans une telle pénombre, les clients peuvent discrètement se servir du vin ou du whisky, à condition de garder leurs bouteilles personnelles aux pieds des chaises. En théorie, la loi interdit la consommation d'alcool dans les lieux publics. Mais le pays de Saddam Hussein est aussi celui de l'argent roi. Le dollar, de préférence.

Ces dernières années, divers clubs de ce genre ont ouvert en ville. Ils attirent une clientèle de notables, cadres du parti Baas, commerçants, hôtes de marque, hommes d'affaires locaux ou étrangers (Russes, Français, Allemands)... Preuve que Bagdad sait encore s'amuser et, surtout, parler affaires. Sans doute est-ce d'ailleurs ce qui surprend le plus en arrivant dans ce pays. On l'imagine sous pression, prêt au conflit avec les Etats-Unis, asphyxié par l'embargo décrété en 1991 par l'ONU, et voilà que sa capitale sait offrir, malgré la crise, malgré la dictature (*Le Monde* du 30 octobre), un visage inattendu...

Dans la rue Arasât, la plus chic du quartier d'Al-Karada, les boutiques haut de gamme ne manquent pas : mode, décoration, électroménager... Le soir venu, commence la ronde des berlines allemandes, conduites par des élégants en polos Armani. Certains passeront la soirée au Black and White, un restaurant avec piscine dont l'écran géant diffuse souvent des clips de Madonna ou de Britney Spears. En face, sur la terrasse d'un autre établissement en vogue, les invités d'un mariage kurde dansent sous les spots multicolores. Le marchand d'alcool voisin annonce la bouteille de whisky à douze dollars, celle de bordeaux à huit. Il baissera le rideau à 22 h 15. Les noctambules pourront toujours se rabattre sur les vendeurs clandestins, capables de fournir à tout moment – même le vendredi, jour saint des musulmans – un litre de vodka ou un pack de bières.

L'embargo de l'ONU, nettement assoupli depuis 1991 mais toujours en vigueur sur certains produits pouvant être détournés à des fins militaires, n'a donc pas empêché une minorité d'Irakiens de prospérer. Au contraire, ils ont profité de l'allègement du dispositif et exploité ses failles. La contrebande s'est développée de façon quasi officielle, des filières internationales se sont mises en place, les détaxes avantageuses sur les importations ont permis de vendre à bas prix ordinateurs, voitures et téléviseurs. A ces fortunes amassées en peu de temps s'ajoutent les investissements (hôtels, restaurants, commerces...) effectués par des Irakiens de retour d'exil. Sans oublier, bien sûr, le pétrole : le pouvoir a su tirer bénéfice de la résolution de l'ONU « pétrole contre nourriture » (1996) ainsi que des exportations semi-clandestines vers la Syrie, la Jordanie ou la Turquie. Le président Saddam Hussein, riche à milliards, s'est parait-il montré généreux avec son entourage, familial et politique.

Bagdad témoigne de cette récente prospérité. Tout s'achète, tout se vend, dans cette métropole de quatre à cinq millions d'habitants beaucoup moins coupée du monde qu'il n'y paraît. Les logiciels viennent de Dubaï, les jeux vidéos de Thaïlande, les voitures d'Allemagne, du Japon ou de France (Peugeot 306 et 406)... Dans les quartiers résidentiels d'Al-Jadriya, de Yarmouk ou d'Al-Mansour, d'imposantes maisons sortent de terre. Comme celles des voisins, elles seront bientôt équipées des quatorze chaînes disponibles sur le câble (le satellite est interdit). Elles disposeront probablement d'Internet, mais de manière limitée, car le régime en contrôle l'accès. Pour le téléphone portable, en revanche, il faudra patienter : les seuls appareils autorisés par l'ONU, hors de prix et aussi gros que des talkies-walkies, ont une portée restreinte.

Ces signes extérieurs de richesse sont cependant trompeurs. L'Irak véritable n'est pas celui de la rue Arasât et des Mercedes. L'embargo demeure un fardeau pour le reste de la population. Un chiffre, affiché en lettres rouges à la vitrine d'un bureau de change, suffit à le comprendre : « 2 000 dinars ». C'est le taux de change actuel du dollar. A la fin des années 1980, il fallait présenter trois billets verts pour obtenir un seul dinar. Aujourd'hui, mieux vaut prévoir un sac en plastique : les coupures de 250 dinars ont si peu de valeur (moins de 15 cents d'euro), et sont si nom-

breuses en circulation, que les habitants de Bagdad les appellent les « papiers ». Ainsi, dans cette société à deux vitesses, les riches comptent en dollars, les pauvres en « papiers ».

« *Le fric est devenu l'obsession, les gens ne pensent qu'à ça, et de moins en moins à la culture, à l'éducation* », regrette Daoud, un étudiant de 31 ans. « *Malgré une nette amélioration depuis 1999, le problème économique l'emporte toujours sur le politique* », confirme une enseignante à la retraite qui subsiste en donnant des cours particuliers de français rémunérés entre quatre et dix « papiers » de l'heure. « *L'embargo, poursuit-elle, est notre cancer, il nous ronge de l'intérieur en privant le pays des infrastructures qui lui permettraient de se relancer vraiment. Les Irakiens cherchent d'abord à survivre, ils sont absorbés par ce combat quotidien. Tout le reste, même les rêves de liberté, passe au second plan.* »

« L'embargo est notre cancer, il nous ronge de l'intérieur. Les Irakiens cherchent d'abord à survivre, ils sont absorbés par le combat quotidien »

Peut-on leur reprocher ? Les rations distribuées par l'Etat (riz, farine, huile...) dans le cadre des accords passés avec l'ONU suffisent à peu près à couvrir les besoins alimentaires, mais il faut ensuite s'habiller, entretenir sa voiture, régler les dépenses d'eau, d'électricité, de santé. La plupart des 24 millions d'Irakiens n'en ont pas les moyens. Une institutrice gagne cinq euros par mois, un anesthésiste quatre. Dès lors, chacun s'organise comme il peut... Certains attendent des vêtements bancaires d'un frère ou d'une sœur expatriés en Europe ou aux Etats-Unis. D'autres, bien plus nombreux, en sont réduits au système D. A l'aéroport, dans les administrations, les bakchichs sont d'usage. En dollars, cela va de soi.

Le plein d'essence ne coûtant « que » 3 000 dinars, tous les habitants de Bagdad, ou presque, sont des chauffeurs de taxi

potentiels. Qu'un piéton se place le long de la chaussée et il se trouvera toujours quelqu'un pour ralentir à sa hauteur. A longeur de journée, la ville est ainsi parcourue par des milliers de voitures rouillées, bringuebalantes, en quête de clients. Les conducteurs ont des diplômes d'ingénieur, de juriste, de vétérinaire, mais seul le taxi leur permet de nourrir leur famille.

En province, la situation est pire encore. A Karbala, ville chiite du sud, une pharmacienne nous assure que la situation sanitaire reste « alarmante » et que certains médicaments manquent pour soigner le diabète ou l'épilepsie. Les rares organisations humanitaires (ONG) autorisées en Irak signalent de leur côté qu'à moins de trois heures de route de la capitale des villageois privés d'eau potable doivent se contenter de celle de l'Euphrate. « *L'Irak est devenu un pays du tiers-monde* », constate Alexander Christof, de l'ONG allemande

Architects for People in Need (APN). Si l'on croise peu de mendiants, les gamins des rues sont de plus en plus nombreux. Selon Charaf Moulali, responsable de la mission locale de l'association française Enfants du monde-droits de l'homme, 400 000 mineurs échapperaient au système scolaire sur l'ensemble du territoire. Une statistique alarmante dans un pays qui se flattait jadis d'atteindre un taux de scolarisation proche de 100 %. « *Certaines personnes n'ont plus les moyens d'envoyer les petits à l'école*, explique un ancien traducteur. *Le transport et les fournitures coûtent trop cher. Les parents préfèrent les former à un métier. Par exemple, si le père est mécanicien, il prendra son fils comme apprenti.* »

Ces réalités sociales, tout comme l'afflux récent de produits étrangers, sont flagrantes sur les marchés de Bagdad. Souks

aux bijoux, aux appareils vidéo... Souks aux tissus, aux montres, aux couteaux... La ville en compte de toutes sortes, plus ou moins importants, qui sont autant de lieux de vie, souvent de survie. Vus d'ici, les palais de Saddam Hussein paraissent bien loin : le sol n'est pas de marbre mais de poussière, les toits sont de tuiles et non d'ardoise ; les odeurs, la musique, les couleurs sont celles de la rue ; et la rue, elle, ne ment pas sur la situation du pays profond. D'échoppes en étals, dans le dédale des ruelles et des allées, le pain se gagne au jour le jour, « papier » par « papier ». On se presse, on se bouscule, on marchande, et le désordre en devient presque rassurant, comme si cette foule chaleureuse trouvait là, enfin, un espace de liberté.

Chaque vendredi, les gamins peuvent ainsi rêver en parcourant le marché aux animaux, face à l'église de la Sainte-Vierge. Poissons exotiques, perruches, perdrix du désert, serpents, caniches nains et bergers allemands... Rien ne manque ; pas même les grands coqs de combat, des teigneux que les hommes poussent à batailler. Plus loin, derrière la mosquée du Calife, s'ouvre le souk aux épices et aux fruits, la plus belle des invitations au voyage pour un peuple qui n'a ni les moyens ni le droit de s'exiler. Safran, cannelle, citrons séchés, pulpe de coco, café du Brésil... Et aussi des bricoles à trois sous, briquets de Taïwan, stylos de Thaïlande, échoués sur ses terres arabes au terme d'improbables périples.

Mais il faut changer de quartier pour s'évader pleinement ; par la lecture, cette fois. Aux environs de la rue Al-Rachid, la seule artère du centre-ville où subsistent des bâtisses de l'époque coloniale, le marché aux livres d'occasion foisonne d'ouvrages et de revues étrangères. Hommes et femmes de culture viennent y chercher matière à pratiquer l'anglais ou le français. Tous ont soif de connaissances. Un dictionnaire arabe ne dit-il pas : « *L'Egypte écrit les livres, le Liban les édite, l'Irak les lit* » ?

Les habitués ont l'embarras du choix : Dickens, Simenon, Maupassant... A moins qu'ils ne se tournent vers des publications plus audacieuses. Cette bibliothèque à ciel ouvert regorge en effet de trésors poussiéreux dont les censeurs du parti Baas n'ont sans doute pas idée. Entre les romans-pho-

tos et des journaux féminins, on remarque ainsi deux vieux numéros de *Marianne* et du *Nouvel Observateur*, un hebdomadaire pourtant considéré par le ministère de l'information comme « inféodé » à Israël. Et voilà maintenant des magazines américains, *Time* et *Newsweek*, puis un livre d'Henry Kissinger, patron de la diplomatie américaine dans les années 1970...

L'AMÉRIQUE a donc sa place dans la vie de Bagdad. A deux pas du Mémorial de la liberté, place Tahrir, elle tient même la vedette du marché aux films DVD pirates. Les vendeurs en ont des milliers, des plus anciens aux plus récents, d'Hitchcock à Spielberg. En fouillant bien, on peut dénicher *US Seals*, un hommage aux forces spéciales de la Navy. Les copies, comme celles des jeux vidéo, viennent de Russie ou d'Asie du Sud-Est via Dubaï, la plaque tournante de tous les trafics. Ces DVD sont de piètre qualité mais les amateurs s'en contentent volontiers. Pour six « papiers » – moins d'un euro – Brad Pitt et Julia Roberts voisinent dans les bacs avec les artistes du Moyen-Orient. Films d'amour, films de guerre, les cinéphiles ne s'en lassent pas. Ainsi, au moins, ils échappent aux quatre chaînes de télévision nationales, saturées de propagande.

Aimer l'Amérique d'Hollywood et détester celle de Bush... Les Irakiens, si nombreux à écouter les programmes en langue anglaise d'une station FM très populaire (98.3), ne voient là aucune ambiguïté, plutôt une illustration de leur sentiment profond. « *Nous n'avons rien contre le peuple américain*, assure Ahmed, jeune propriétaire d'un magasin d'informatique. *Le problème, c'est l'administration, la Maison Blanche. Notre peuple est nationaliste, attaché à sa terre, à ses traditions et, croyez-moi, il a des ressources insoupçonnées. Pour l'instant, le pays survit mais il n'est pas à son vrai niveau. Nous avons le potentiel pour aller plus haut, beaucoup plus haut. Il reste juste à savoir combien de temps il faudra encore attendre...* »

Philippe Broussard

Prochain article :
L'inquiétude des chrétiens



Bagdad, octobre. Un vendeur de vêtements d'occasion, le soir, au marché aux puces improvisé, dans la rue Saadoun.

Quelles sont les radios essentielles ? par Robin Leproux

A INSI donc, toutes les radios seraient premières, en tête des sondages, battant record sur record, à l'image de ces partis politiques qui, le soir des élections, se congratulent en jonglant avec la tromperie de chiffres auxquels on peut tout faire dire.

Le fait d'affirmer qu'on est leader ne suffit pas à l'être. Le temps est venu de rétablir la vérité : comment peut-on s'autoproclamer le premier, alors que l'on est presque deux fois moins écouté que RTL ?

Le critère de l'audience cumulée que d'aucuns voudraient utiliser pour semer le doute recense le nombre de personnes ayant écouté une station dans la journée, il ne renseigne pas sur le temps qu'elles

ont consacré à l'écoute de telle ou telle radio.

« *L'audience cumulée* », en 2002, c'est « *l'âge de pierre* » de la mesure d'audience (Jacqueline Aglietta, présidente de Médiamétrie). Seule la « *part de marché* » - critère appliqué à la télévision - livre une hiérarchie sans équivoque, compréhensible par tous car elle est la synthèse de l'audience cumulée et de la durée d'écoute de chaque station.

Nous plaçons pour que, en radio comme en télévision, cet indicateur soit le seul retenu pour établir un palmarès, parce qu'il est le reflet de la réalité, et pas seulement parce qu'il place RTL en position de leader incontesté de la radio en France depuis maintenant plus de vingt ans.

Si l'audience cumulée ne rend pas compte du temps que chaque

auditeur consacre à l'écoute de la station de son choix, elle ne mesure pas non plus l'intensité de cette écoute, l'attention de l'auditeur naturellement plus forte pour des

Le fidèle d'une radio généraliste ne se contente pas de l'entendre, il l'écoute

programmes d'information et de débats. Un amalgame entre des radios à fort contenu journalistique et des radios essentiellement musi-

cales nierait la spécificité et la valeur ajoutée des premières.

Les radios généralistes sont essentielles parce qu'on ne peut comparer la courte et sporadique lecture de quelques dépêches d'agence égrenées au milieu d'un flot musical au travail long et dense réalisé par des rédactions composées de professionnels spécialisés en politique française, relations internationales, économie, culture, sport, société... Leur valeur ajoutée consiste autant à rapporter les informations recueillies à chaud sur les lieux des événements qui font l'actualité qu'à analyser, expliciter, illustrer et débattre des problèmes de fond de notre société.

Il ne s'agit pas de nier l'apport spécifique des radios musicales. Nous avons même créé certaines d'entre elles, soucieux de satisfaire tous les publics. Il s'agit, simplement, de

reconnaître aux radios généralistes un rôle essentiel dans le paysage audiovisuel français.

La qualité de leur contenu se traduit par la qualité de leur écoute. L'auditeur ne prête pas la même attention aux rendez-vous d'Alain Duhamel sur RTL, d'Yves Calvi sur Europe 1 ou encore de Stéphane Paoli sur France-Inter qu'à un flux musical entrecoupé de flashes d'informations.

Aussi bien, le fidèle d'une radio généraliste ne se contente pas de l'entendre, il l'écoute.

Les radios généralistes sont essentielles, car elles sont les plus écoutées par les Français qui apprécient leur spécificité et leur rôle citoyen. Il est donc crucial que chacun puisse les recevoir. Comment peut-on, dans ces conditions, admettre plus longtemps que les radios qui partici-

pent au pluralisme, à la vie de notre démocratie, ne puissent être entendues sur l'ensemble du territoire français ? RTL n'est reçue que par 39 millions de Français en FM.

Sait-on que les 160 000 habitants de Nîmes, par exemple, ou les 140 000 habitants d'Annecy, et tant d'autres, ne peuvent écouter, si elles le souhaitent, RTL ?

ROBIN LEPROUX est directeur général de RTL.

Pourtant RTL, fidèle à sa tradition, a organisé sur son antenne une journée de solidarité nationale avec les victimes des inondations à Nîmes. Paradoxe : personne, dans cette ville et sa région, n'était en mesure d'entendre ce programme exceptionnel puisque RTL n'y a aucune fréquence, ni FM ni grandes ondes !

RTL et Europe 1 ne sont pas bien diffusées dans l'Hexagone. Tolérerait-on que *L'Express*, *Le Monde*, *Libération*, *Le Figaro*, *Le Point*, *Le Parisien*, entre autres, ne soient pas disponibles dans tous les kiosques du pays ?

Nous souhaitons pouvoir être entendus de tous. Des radios comme Europe 1 et RTL sont soumises à l'obligation de donner la parole à tous les candidats lors d'une consultation électorale comme encore récemment lors de l'élection présidentielle. Nous le faisons donc volontiers, à l'instar des radios du service public. Quoi de plus légitime, dans ces conditions, que de permettre à des radios exclusivement financées par la publicité, d'obtenir une couverture maximale du territoire national !

Les experts de tous bords partagent notre opinion : c'est techniquement réalisable et juridiquement possible. La loi de 1986 modifiée en 2000 le prévoit.

Nous demandons donc aux pouvoirs publics d'agir en ce sens. Il en va de la prise en compte des intérêts, des problèmes et des aspirations des Français dont RTL et les autres radios généralistes ont, depuis toujours, relayé les comportements et les opinions sur leur antenne, convaincues de contribuer, ainsi, à satisfaire leur goût pour vivre ensemble dans une société ouverte, pluraliste, interactive, bref une société moderne.

Mutualisons l'édition française par Christian Pradié

PAR quels mécanismes étranges, l'époque qui est celle de la formidable multiplication des réseaux et des capacités de diffusion est-elle aussi celle de la constitution des plus grands monopoles de l'information et de la communication ? A la suite de la formation du « méga-monstre » du livre français Lagardère-VUP, la situation dans l'édition, après les tractations concernant une éventuelle fusion de la télévision par satellite entre CanalSatellite et TPS, suggère qu'aux actuels oligopoles de la communication sont en train de succéder des quasi-monopoles privés.

La solution retenue, française et industrielle, présente l'intérêt, pour certains, de répondre à des enjeux majeurs.

Certes, Lagardère est un groupe français, alors que la concentration dans ce secteur est internationale. L'acquisition récente de Flammarion par Rizzoli tout comme l'expansion internationale passée de Lagardère et de VUP ont fini de démontrer que le contrôle d'éditeurs par des pôles étrangers était devenu chose courante.

Le mouvement de concentration

ne cesse de s'intensifier en Europe (Murdoch, Bertelsmann, Berlusconi).

Par ailleurs, Lagardère est un groupe de communication, alors qu'une part importante des investissements dans le secteur est le fait d'opérateurs financiers, rassemblant de surcroît des capitaux d'origine étrangère. De longue date, des fonds de pension américains et britanniques placent effectivement des sommes colossales dans les secteurs européens de la communication. Ils investissent soit dans des groupes nationaux de premier plan (News corp, Mediaset, hier Kirch), soit dans le développement d'opérateurs américains (Liberty Media ou UPC), dans les domaines, notamment, de l'audiovisuel et des réseaux. Il est certain que la cession de VUP à des consortiums les incluant aurait d'emblée contribué à la deuxième étape de cette évolution, cette fois-ci dans le domaine du livre.

Malgré ces avantages, on ne peut se contenter de penser que la solution trouvée répond à toutes les préoccupations. Bon nombre des problèmes actuels correspondent à l'état de financiarisation accentuée que connaissent aujourd'hui les activités de communication. L'investis-

sement de plus en plus massif de l'épargne collectée sur les marchés financiers est aussi à l'origine des difficultés croissantes de la politique publique à assurer une préservation du caractère national du contrôle de ces activités.

La crise de Vivendi Universal montre les limites de la défense de la culture nationale par une firme, qui, concentrant des actifs économiques, concentre aussi un capital financier dont la composition devient, en augmentant, internationale.

La compétition internationale tend dans ces conditions à devenir aberrante. On est passé avec la mutation du capitalisme financier, d'une compétitivité fondée sur des critères économiques et sociaux à une compétitivité basée sur la taille des potentiels financiers capitalisables. Si abandonner le contrôle par des intérêts nationaux a pu sembler acceptable pour des domaines comme la chimie ou l'électronique, cela l'est-il, s'agissant de moyens de production et de diffusion d'une culture ?

La solution de la reprise par Lagardère comporte donc un risque : conduire demain à une situation analogue à celle de Vivendi, hier empire incontesté et aujourd'hui

contraint à vendre dans l'urgence, en étant dans l'impossibilité d'ouvrir davantage un capital guetté par les fonds de pension étrangers.

Lagardère offre la solution originale de voir aujourd'hui son contrôle mieux protégé par un statut assez rare de société en commandite par actions, mais qui n'est en rien immuable. D'ores et déjà, il n'empêche pas la part des investisseurs étrangers de s'élever actuellement à environ 40 % de la part du capital et des droits de vote. De plus, cette solution a un prix : devoir consentir une contraction du pluralisme culturel et des conditions d'indépendance des moyens de communication, pour permettre à ces firmes démesurées de représenter les intérêts nationaux.

Or, il existe, particulièrement pour des activités qui demandent peu d'engagements de capitaux dans le cycle d'exploitation, comme les activités liées à la communication, des contre-modèles. Bertelsmann, qui demeure un des derniers remparts de l'économie de la culture en Europe, doit sa solidité à une organisation basée sur une fondation familiale et de participation des salariés.

Tout en étant parvenu à bâtir un empire au sein de l'industrie cultu-

relle mondiale, le groupe tend à se conformer aux règles du secteur mutualiste, dont le contrôle échappe aux marchés financiers et dont les bénéfices sont en priorité réinvestis dans la croissance.

L'économie française, qui abrite un secteur mutualiste et de la coopération bancaire et de l'assurance par-

CHRISTIAN PRADIÉ est maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'université de Valenciennes.

mi les tout premiers mondiaux, n'est pas dépourvue de telles forces.

La décision pour de telles puissances de placer sous leur ombrelle un domaine tel que l'édition, pour une partie substantielle, c'est-à-dire à l'abri des exigences effrénées de profit et l'insatiable concentration internationale, n'appartient qu'à eux. Mais il appartient aux adhérents mutualistes - j'en suis un - de leur faire savoir qu'un tel choix reviendrait à poursuivre l'extension de leur rôle en permettant que, demain, soient garantis, au-delà des intérêts personnels corporels des sociétaires, à l'avenir, de plus en plus, leurs intérêts intellectuels.

Irak : un piège pour la gauche européenne par Peter Mandelson

FACE à la crise irakienne actuelle, nous avons plusieurs défis à relever. Tout d'abord, c'est un test capital pour les Nations unies. Jusqu'à présent, Saddam Hussein a pu rester confortablement assis et regarder l'ONU s'emmêler les pieds, ne sachant que faire de la menace qu'il représente. Depuis dix ans, il renie en toute impunité les engagements qu'il avait pris en signant la fin de la guerre du Golfe - notamment l'élimination de toutes les armes de destruction massive de l'Irak.

Une question essentielle se pose donc à l'ONU : si l'Organisation ne veut pas - ou ne peut pas - imposer la mise en œuvre de ses décisions

sur cette question, quel espoir y a-t-il pour son efficacité à l'avenir, en cas de circonstances similaires ? L'ONU est censée être au cœur du nouvel ordre international de l'après-guerre froide auquel nous, représentants de la gauche de progrès, aspirons. Pourtant, elle semble encore loin d'une telle transformation.

Mais la crise irakienne est aussi un défi pour l'alliance transatlantique. Il faut bien comprendre la tension accrue dans les relations entre l'Amérique et l'Europe : nombre d'Européens s'inquiètent tout autant de l'attitude de la superpuissance que des menaces auxquelles elle répond, pour sa sécurité comme pour la nôtre. Néanmoins, les discours de certaines personnalités

européennes laissent parfois penser qu'elles préféreraient voir les Etats-Unis obligés de se replier plutôt que d'assister à une défaite de Saddam Hussein. Il s'agit là d'une grave confusion des valeurs, qui représente une profonde division dans l'opinion quant à l'évaluation de la menace que font peser les armes chimiques et biologiques de Saddam et le développement de ses capacités nucléaires.

Depuis un an, la perception de cette crise s'est à l'évidence teintée de négatif. Après les attaques contre l'Amérique du 11 septembre 2001, la solidarité transatlantique s'était ravivée, et chacun parlait de la guerre de la communauté internationale contre le terrorisme. Aujourd'hui, la guerre semble être unique-

ment aux mains des Américains. Il y a un an, chacun se contentait apparemment de suivre la direction prise par les Américains. Aujourd'hui, cette même gestion est considérée comme un désir d'hégémonie.

Les carences de la diplomatie internationale de l'Amérique et les difficultés de ses dirigeants à s'adresser au monde dans le langage internationalement codifié y ont contribué. Mais il s'agit d'un véritable paradoxe : si la majeure partie du public est aujourd'hui bien plus informée des menaces diverses qui nous guettent - le terrorisme international et les armes de destruction massive, qui sont liées, et l'enthousiasme de certains groupes ou cellules à attaquer des civils occidentaux innocents -, de plus en

plus d'Européens sont réticents à l'idée de s'engager dans une action sérieuse destinée à combattre ces menaces. Et notamment - mais pas uniquement - à gauche. Bien que les Européens aient tout autant intérêt à combattre le terrorisme que les Etats-Unis, l'attitude de l'Europe démontre un grave manque de confiance en soi et la présence de doutes quant aux mesures de sécurité à prendre.

Et c'est bien là que se trouve le troisième défi, auquel devra répondre la gauche de progrès. Quelle réaction avoir face à cette priorité politique au niveau international ? Oublions un instant les arguments (ou préjugés) des partisans du simple antiaméricanisme. Nul doute : si l'Amérique était l'amie de Saddam, les mêmes critiques de gauche seraient les premiers à condamner l'Amérique et à exiger la chute de Saddam en tant que grave contrevenant au respect des droits humains dans son pays.

Il existe des arguments plus légitimes pour questionner les motivations de l'Amérique. Par exemple, le fait que la guerre contre la terreur islamiste ne puisse être gagnée par la force seule : il est nécessaire de mettre en place toute une série d'instruments pour combattre ce réel danger : politiques, diplomatiques et économiques, à court et à long terme.

Je suis de ceux qui pensent qu'il faut convaincre ceux qui tolèrent, voire soutiennent, des groupes de terreur islamiste du bien-fondé global de l'attitude de l'Occident, et pas seulement de ses buts.

Cependant, adopter des mesures destinées à apporter plus de justice et à mieux distribuer les fruits de l'économie mondialisée signifie prendre une direction unique, au niveau international, pour toutes ces questions. Il faut donc active-

ment rechercher le soutien de l'Amérique à ce projet. Mais dans quelle mesure apportera-t-elle son soutien à la solution de problèmes internationaux urgents - règlement du conflit au Proche-Orient, combat contre la pauvreté en Afrique ou protection de l'environnement mondial - si l'on ne lui prouve pas

PETER MANDELSON, ancien ministre britannique, est député (travailliste) de Hartlepool et préside Policy Network, groupe de réflexion européen.

avec clarté que la solution aux crises dans le monde passe par des actions multilatérales, et non pas unilatérales ?

Ainsi de l'Irak et des Nations unies : si le Conseil de sécurité ne fait preuve ni d'unité ni de volonté pour désarmer Saddam, s'il choisit de ne pas concrétiser les résolutions de l'ONU en la matière, pourquoi l'Amérique emprunterait-elle le chemin du multilatéralisme à l'avenir ?

Je suis de ceux qui pensent qu'il faut faire face à l'unilatéralisme de l'Amérique. Mais la meilleure façon de le vaincre, c'est sans aucun doute de prouver que le multilatéralisme fonctionne. Là se trouve le défi pour la gauche de progrès.

Allons-nous laisser ces doutes, qui sont pour certains du dégoût, face à l'Amérique prendre le dessus sur notre souhait de voir l'Irak désarmé ? Ou allons-nous faire fonctionner la machine de l'ONU - seule façon d'éviter la guerre en Irak et de persuader Saddam de choisir le désarmement - et rendre possibles des recours ultérieurs à la voie internationale ? Les semaines, les mois à venir nous le diront.

Traduit de l'anglais par Emmanuelle Rivière. © Policy Network

Corée du Nord : huit ans perdus

Suite de la première page

Depuis, le combustible usé de Yongbyon est resté sous surveillance, mais les deux centrales nucléaires de remplacement n'ont pas été construites, et les Etats-Unis ont adopté ce que les Nord-Coréens considèrent comme une attitude belliqueuse à leur endroit.

Plus sérieusement, Pyongyang a annoncé l'acquisition d'une source de ravitaillement en uranium enrichi et le développement d'une capacité à produire des armes nucléaires. Si c'est la vérité, il s'agit bel et bien d'une violation flagrante des accords antérieurs, et d'une menace sur la paix dans la région.

S'agit-il d'un coup de bluff des Nord-Coréens ? Ont-ils effectivement un programme nucléaire ? Ont-ils déjà fabriqué des bombes nucléaires ? Ce n'est pas clair. Mais il est clair, en revanche, que la com-

munauté internationale ne peut pas laisser la Corée du Nord développer une production d'armes nucléaires.

La Corée du Sud et le Japon réclament la continuation de négociations. La position de la Chine n'a

Il faut honorer les prémisses de l'accord-cadre de 1994

pas encore été clarifiée. Les Etats-Unis, en fait, sont face à un choix fort semblable à celui de 1994 : soit s'engager vers une confrontation militaire, soit accepter la proposition nord-coréenne de résoudre le problème nucléaire en faisant bais-

ser la tension qui existe entre les deux pays. Kim Il-sung m'avait promis qu'il engagerait des discussions diplomatiques globales avec le président de la Corée du Sud, Kim Young-sam, et des arrangements furent pris pour l'organisation d'une telle rencontre au sommet. Le dirigeant nord-coréen est mort peu de temps après. Son fils, Kim Jong-il, ainsi que le président de la Corée du Sud, Kim Dae-jung, ont eu ensuite des pourparlers. Les choses ont avancé sensiblement au cours des derniers mois entre les Coréens du Nord et tant le Japon que la Corée du Sud, mais les efforts parallèles entrepris par Bill Clinton se sont achevés avec son administration.

Ce dont a besoin la péninsule coréenne, c'est de la fin de plus d'un demi-siècle d'« armistice », et de la conclusion d'un accord de paix globale et permanente. Le succès d'une diplomatie résolue est encore possible - avec une participation constructive des Etats-Unis.

Le cadre d'un tel accord existe tou-

jours et comprend certains éléments à confirmer par des actions mutuelles, combinées avec des inspections internationales sans entraves.

D'abord, la Corée du Nord doit renoncer à tout programme d'armement nucléaire, et les deux Coréens engager des pourparlers de bonne foi. Les Etats-Unis pourront alors envisager la normalisation de leurs relations avec la Corée du Nord.

Il faut honorer les prémisses de l'accord-cadre de 1994, avec une coopération de la Corée du Nord, du Japon, de la Corée du Sud, des Etats-Unis et de la Chine.

Enfin, les tensions internationales devraient être réduites grâce à une démantèlement progressive de la frontière entre les deux Corées. Demeure encore, évidemment, l'option de la guerre. Qui serait dévastatrice et probablement superflue.

Jimmy Carter
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Françoise Cartano
©2002 The New York Times

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

FRANCE-INTER

Bernard Guetta

Si Tony Blair s'est emporté, c'est qu'il tombe de haut. Tout réussissait à cet homme. Il a la jeunesse, la grâce, la passion. Il a pulvérisé son opposition et subjugué son parti. Les droites européennes vantent sa « modernité ». On l'adore à Washington et, depuis sa première élection, il se voyait faire de son pays le nouveau pilote de l'Europe, mettre la Grande-Bretagne aux commandes, à la place du couple franco-allemand. (...) Pour Tony Blair, l'affaire était dans le sac, mais il n'avait pas vu que la nouvelle Allemagne aspire à jouer un rôle international, qu'elle ne conçoit pas de le faire hors de l'Europe, qu'elle s'inquiète de la prépondérance américaine, qu'elle reste attachée, comme la France, au modèle social européen, que tout la poussait, en un mot, à se rapprocher de la France qui, comme elle, s'oppose aux Etats-Unis sur l'Irak.

RTL

Alain Duhamel

Six mois après sa réélection, Jacques Chirac présente en somme un profil de gaulliste de gauche. C'est l'inverse du visage qu'il avait un semestre après sa première élection à l'Elysée : à cette époque, il avait une image libérale européenne. Cette fois-ci, il y a « regaullisation » et ouverture aux problèmes de société. La « regaullisation » est manifeste. Cela vaut pour les institutions : la présidence est restaurée dans sa toute-puissance, elle est même fortifiée par rapport à la tradition avec le quinquennat, l'UMP et l'emprise sur l'ensemble des institutions. Cela vaut pour la politique de défense, ostensiblement privilégiée. Cela vaut de façon éclatante pour la diplomatie.

LA CROIX

Dominique Gerbaud

Un ministre a toujours une ambition cachée : donner son nom à une grande réforme. Jean-Pierre Raffarin n'y échappe pas, et il a choisi. Ce sera la décentralisation. (...) Comment ne pas se féliciter de cette démarche ? (...) [Mais] il eût été préférable de tout remettre à plat. Car nous avons en France, avec les communes, les communautés de communes, les cantons, les départements, les régions, trop de niveaux de compétences. Et donc trop d'interventions sur les mêmes dossiers, ce qui engendre la confusion et coûte très cher. Tout le monde en convient, mais aucun premier ministre n'a jamais osé affaiblir les départements ou les communes. (...) Pour cela, il faut du courage politique.

LA TRIBUNE

Philippe Mudry

Après l'ère des fusions, fruits des années d'or d'une Bourse triomphante, vient celle des scissions, avouées ou non, dont l'ampleur future est encore loin d'avoir été mesurée. La baisse des marchés a généré de telles survaleurs qu'il n'est guère d'autres moyens d'y faire face que de vendre, vendre, vendre. Dans toute l'industrie, il n'est bruit aujourd'hui que de cessions d'actifs, qui font les cauchemars des présidents aux abois et le bonheur des fonds d'investissement. Et le mouvement pourrait bien s'accélérer.

AU COURRIER DES LECTEURS

Enfants placés

Je réagis vivement à votre article intitulé « Le parcours chaotique des enfants placés » (*Le Monde* daté 25-26 octobre).

Que le sort des enfants qui doivent être séparés de leur famille ne soit pas enviable, certes. Que les choses se fassent sans leur avis et que les enfants soient ballottés en dépit du bon sens, « comme des boules d'un mauvais jeu de

CHAPEAU à Time Magazine !

L'hebdomadaire américain a réussi un beau coup journalistique en publiant, dès lundi 28 octobre, une enquête des plus détaillées sur la prise d'otages de Moscou, qui s'était achevée le samedi matin. Avec une couverture sur un commando spécial russe, alors que le concurrent de *Time*, *Newsweek*, n'en était encore – si l'on peut dire – qu'au drame précédent, celui des tueurs fous de Washington.

Dans les médias, encore plus en ces temps troublés, un drame chasse l'autre. Voyeurisme, diront les uns, souci de serrer au plus près l'information, répliqueront les autres, alors que cette même information est de plus en plus remplacée dans les journaux télévisés par les faits divers. Toujours est-il que les journalistes de *Time*, Paul Quinn-Judge, Johanna McGeary et leur collègue russe Yuri Zarakhovitch, aiguillonnés par le nouveau chef de l'édition européenne de l'hebdomadaire, Eric Pooley, arri-



vé quelques semaines avant, ont donné une leçon de journalisme non seulement dans la description clinique des faits – illustrés de photos saisissantes et d'un plan détaillé du théâtre – mais aussi par la pertinence de leur analyse. L'expérience de Paul Quinn-Judge, un vétéran qui se trouvait déjà en Asie pendant la guerre du Viet-

nam, y est sans doute pour quelque chose.

« Peu après 5 heures du matin, Anya Andrianova remarqua l'étrange odeur dans le théâtre. Comme la plupart des otages et des terroristes tchétchènes, elle était étendue dans l'auditorium pour tenter de dormir. Inquiétée par l'odeur, elle découvrit le gaz, qui se glissait de manière inquiétante par les bouches de climatisation et elle se leva. Terrifiée à l'idée que l'assaut avait débuté, l'amie d'Andrianova appela sur son portable l'émission du matin de la radio Ekho Moskvy. "Ils sont en train de nous gazer !", hurla-t-elle, paniquée. "Nous sommes tous assis dans la salle... Nous vous supplions de ne pas nous gazer !" Reprenant le téléphone de son amie, Andrianova supplia son interlocuteur : "Nous le voyons, nous le sentons, nous le respirons à travers nos vêtements... Laissez-nous une chance !" Quelques instants plus tard, les auditeurs entendirent des coups de feu, puis les cris d'Andrianova : "Ça y est ! On

va tous nous faire sauter. Le gouvernement a décidé que personne n'en sortirait vivant". »

« ON VA NOUS FAIRE SAUTER ! »

La panique des otages libérés dans un état d'hébété comateuse, la détermination des assaillants, le comportement brutal des terroristes et leur mort quasi instantanée, mais aussi la piteuse tentative de la propagande pour prétendre que les Tchétchènes, musulmans, s'étaient saoulés au cognac, *Time* ne nous épargne rien. Certes, le nombre des victimes a gonflé et la polémique sur l'usage des gaz a permis de découvrir qu'il ne s'agissait pas de soporifiques, mais de substances bien plus inquiétantes. Préoccupants aussi, l'impréparation des forces spéciales, l'absence de plan avant l'assaut, le mépris raciste contre cette « vermine noire », comme certains Russes appellent les Tchétchènes.

Le magazine n'en oublie pas pour autant d'analyser la situation

à l'intention de lecteurs américains qui vivent dans la psychose de la guerre contre le terrorisme. Il serait simpliste de faire de ces nihilistes une simple excroissance d'Al-Qaïda, comme veut le faire croire Vladimir Poutine, ce qui cadre également avec la vision manichéenne du monde du président Bush. « Il s'agit d'un terrorisme local né des ruines des villes tchétchènes » à la suite d'une « occupation barbare ». Même s'ils ont obtenu un soutien d'Oussama Ben Laden et « bien que le groupe de Baraev ait utilisé les méthodes du terrorisme international, leur but était très différent : l'indépendance à l'égard de Moscou, pas une djihad antigouvernementale ». Et, conclut *Time*, si les hommes de Baraev manquaient de stratégie de sortie de crise, « Poutine en manquait aussi clairement ».

Patrice de Beer

★ www.timeeurope.com

LA SÉLECTION DE COURRIER INTERNATIONAL

La mort de Massu vue par la presse algérienne

Les journaux soulignent le « regret tardif » du « tortionnaire de la bataille d'Alger »

LA MORT du général Massu est loin d'avoir laissé la presse algérienne indifférente. La disparition de celui qu'elle qualifie de « tortionnaire de la bataille d'Alger » est à la « une » de plusieurs quotidiens, francophones comme arabophones. Car Massu ne fut pas seulement le héros de la « France libre » qui répondit à l'appel du 18 juin 1940 ; il est d'abord et surtout, comme le souligne le journal arabophone *Al-Khabar*, le « héros de la France coloniale », qui « géra en 1945 le massacre de Saïgon, dirigea en 1956 les troupes françaises lors de l'agression tripartite israélo-franco-britannique contre l'Égypte et acheva ses crimes en 1957 à la tête de la 10^e division parachutiste, chargée d'éradiquer ce qu'on appelait à l'époque le terrorisme dans Alger et sa région ».

C'est bien entendu cette dernière action qui focalise l'attention de la presse locale. Le nom du général est associé en Algérie à la torture « qu'il a systématisée », affirme *Le Matin*. Le *Quotidien d'Oran* rappelle que la 10^e DP de Massu « s'illustra de funeste manière dès janvier 1957, au moment de la grève des "8 jours" décrétée par le FLN » à la veille de l'Assemblée générale de l'ONU, et destinée à prouver à l'opinion mondiale que la révolution algérienne jouissait d'une grande légitimité populaire. *Le Jeune Indépendant* estime que la division ne s'est pas « encombrée des principes du droit de guerre pour faire plier la zone autonome d'Alger et "casser du fellouze" » (terme utilisé par les parachutistes pour désigner les fellaghas).

Aussi, durant les dix mois que le

général Massu passa en Algérie, « il avait carte blanche pour traquer, arrêter, séquestrer, mais aussi... faire disparaître » entre 3 000 et 4 000 « indigènes », précise *El-Watan*, qui évoque deux moments forts de cette répression, gravés dans la mémoire collective de l'Algérie : l'arrestation du chef de la zone autonome d'Alger, Yacéf Saadi, par l'illustre collaborateur de Massu, le général Bigeard, et le dynamitage de la cache du mythique Ali La Pointe dans la Casbah.

Mais ce que la presse algérienne

semble le moins pardonner à Massu, c'est l'assassinat du « père fondateur de la révolution », Larbi Ben M'hidi, un des chefs du FLN et le responsable de l'action armée à Alger, arrêté en février 1957. *La Tribune* affirme que Massu fut l'un de ses tortionnaires, et *Al-Fadjr* considère que « le général a torturé Ben M'hidi jusqu'à la mort ».

« UN CRIME SANS NOM »

Le *Quotidien d'Oran* publie pour sa part des extraits de la lettre ouverte adressée, en mai 2001, par la sœur du « shahid » (martyr) au

général Massu, dans laquelle elle affirme : « Pour ce qui est de Larbi, je ne vous reproche pas de l'avoir liquidé – il savait à quoi s'en tenir avec la police française. Il était suffisamment croyant pour se persuader que, face à Aoussarets et aux dix parachutistes qui le meurtrissaient jusqu'au dernier souffle de son existence, la mort qui l'attendait était peut-être son seul salut. Mais enfin, ayez au moins le même courage que votre collègue Bigeard, qui a reconnu que Larbi a été livré à la section de la mort et que votre scénario du suicide relève d'une affabulation destinée à camoufler un crime sans nom. Dites-nous si c'est effectivement Mitterrand, ministre de la justice à l'époque, qui vous a autorisé à disposer de votre prisonnier comme bon vous semblait ? » Et le journal de regretter qu'« à cette question, le général Massu ne répondit jamais ».

Certes, tous les journaux algériens rappellent les aveux de Massu et ses regrets quant au recours à la torture. Mais il n'est qu'un « tortionnaire repentant » dont les déclarations « sentaient le regret tardif et la rédemption catéchiste », selon les termes du *Quotidien d'Oran*. Le général est mort paisiblement, regrette le journal, « à l'abri d'un jugement pour crimes contre l'humanité ». Son remords semble bien anodin eu égard aux crimes coloniaux commis en Algérie. Le peuple algérien attend toujours que « la France lui demande officiellement pardon », conclut *Al-Fadjr* non sans une pointe d'amertume.

Olfa Lamoum

vincent.truffry@lemonde.fr

« LA TRIBUNE DE GENÈVE » (Suisse)



Question de temps. Havat Gilad est une des 24 colonies « sauvages » implantées en territoire palestinien. 200 000 personnes vivent dans les colonies « légales ».

DESSIN D'HERMANN

billard » : non. L'aide sociale à l'enfance est un secteur d'intervention délicat mais qui, en ce début de XXI^e siècle, n'a rien à voir avec les pratiques du XIX^e siècle, ni même celles des années 1960.

Les départements (conseils généraux) à qui cette mission incombe depuis les lois de décentralisation y investissent beaucoup de leurs moyens (plus d'un tiers de leur budget de fonctionnement), et les conditions d'accueil chez les assistantes maternelles comme en établissements ont largement été améliorées depuis quinze ans. Il est

notamment faux d'affirmer que les enfants accueillis en dehors de leur famille ne font pas l'objet d'un suivi. La loi impose une révision annuelle de leur situation, et, à ce titre, un bilan est fait avec l'ensemble des professionnels concernés, l'enfant et ses parents. (...) Bien sûr, il existe des dysfonctionnements, des familles d'accueil qui deviennent elles-mêmes maltraitantes, des éducateurs fatigués qui n'arrivent plus à faire leur travail, des décisions prises trop vite,

des juges pour enfants débordés. Mais le souci de chacun est de progresser, et les progrès sont réels. (...)

Gildas Manchec
Angers (Maine-et-Loire)

Les vraies victimes

Félicitations au *Monde* pour l'entretien du 24 octobre avec le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy.

Enfin un homme politique qui ose dépasser les tabous sémantiques, appeler un chat un chat et la délinquance grandissante par son

nom : une insupportable atteinte à la liberté des individus, notamment les pauvres et les gens modestes.

Jamais l'opposition ne m'a paru aussi pauvre d'arguments quand elle oppose « les lois liberticides – la guerre contre les pauvres » aux projets de Sarkozy que tout le monde attendait. Médecin généraliste dans un quartier « populaire » d'une grande ville, je peux vous affirmer que c'est l'avis de l'immense majorité des habitants de condition modeste, victimes

quotidiennes de la délinquance, petite ou grande, qui prend des proportions alarmantes maintenant...

Dans quelle tour d'ivoire, dans quels beaux quartiers de Paris habitent donc nos grands leaders socialistes pour n'avoir pas encore compris la vérité de ce que disait Pierre Mauroy au soir des dernières élections : nous avons perdu les élections parce que nous avons nié cette délinquance ?

D' Pierre Cattin

Lyon

« Et si, mercredi prochain, on se donnait un nouveau rendez-vous ? »

aden
La version 2.0

Le 6 novembre, nouvelle formule d'aden, le guide culturel du Monde.

Chaque mercredi en Ile-de-France, avec Le Monde daté jeudi.

www.aden.fr

Israël : que faire de la victoire ?

QUE FAIRE de la victoire ? La question est posée à l'armée israélienne depuis la reconquête de la quasi-totalité de la Cisjordanie. Pendant tout le printemps, les affiches placardées par la droite et par l'extrême droite israélienne demandaient aux autorités de « laisser gagner Tsahal ». C'est chose faite depuis l'opération « Voie ferme », lancée en juin. Les zones autonomes ont vécu, et le plus grand territoire palestinien est désormais quadrillé par l'armée, tronçonné en « cantons » isolés les uns des autres et soumis aux règles restrictives du couvre-feu. L'armée

ne cesse d'y aller et venir, multipliant les rafles et les arrestations qui ont conduit en prison des milliers de Palestiniens.

Cette victoire, pourtant, a pris des allures de piège. Le choix stratégique opéré au cours de l'hiver par les autorités israéliennes avait consisté à reprendre à leur compte la lutte antiterroriste, qui avait été concédée à l'Autorité palestinienne, non sans certains succès, pendant les années du processus de paix. Jugée compromise, l'Autorité a donc été sacrifiée. Ses services de sécurité, même ceux qui s'étaient tenus à l'écart de l'inti-

fada, comme celui dirigé par Jibril Rajoub en Cisjordanie, ont été brisés. Malgré le retour massif de l'armée israélienne dans les territoires, les attentats, pourtant, n'ont pas cessé. Le bain de sang du carrefour de Karkur l'a tragiquement rappelé le 21 octobre.

Dans le même temps, le coût humain pour les Palestiniens de cette reprise en main s'est révélé chaque jour plus exorbitant. Il tient à la nature singulière d'un dispositif sans rapport avec la précédente occupation en vigueur de 1967 à 1994. L'armée a en effet choisi d'appliquer une chape de plomb pour prévenir, dans la mesure du possible, les infiltrations d'activistes, tout en se dispensant, dans le même temps, de prendre en charge une population de 3,5 millions d'habitants.

LOGIQUE DE LA DIVISION

Cette réoccupation sélective produit des effets résolument inverses à ceux observés de 1967 à 1987, date du début de la première Intifada. L'incorporation d'un territoire au devenir encore assez confus avait entraîné alors la transformation en profondeur d'une économie palestinienne qui était encore pour l'essentiel une économie de subsistance. Il n'était pas question de développer les territoires, mais l'ouverture du marché du travail israélien à la main-d'œuvre palestinienne, même considérée comme une variable d'ajustement, avait entraîné une réduction significative de l'écart des niveaux de vie de part et d'autre de la Ligne verte qui sépare Israël des territoires occupés.

Perturbée par la première Intifada, les premiers couvre-feux et les premiers bouclages, cette ouverture a été remise en cause brutalement par le processus de paix, qui a cassé paradoxalement cette continuité territoriale.

La deuxième Intifada a poussé jusqu'à son terme la logique de la division de l'espace occupé ou réoccupé et la subordination des échanges et de la circulation des biens et des personnes aux impératifs isra-

liens de sécurité. La tentative de l'émiettement des territoires palestiniens en entités distinctes est, il est vrai, ancrée de longue date dans la réflexion stratégique des principaux cadres israéliens (les militaires) et leur manière de penser l'occupation. Aujourd'hui, la permanence de ces poches isolées les unes des autres est la plus sûre garantie de l'abîme social et économique. Accessoirement, elle empêche une véritable réforme de l'Autorité palestinienne que chacun appelle pourtant de ses vœux.

Le desserrement relatif des contraintes, évoqué régulièrement par le gouvernement israélien sous la pression de la communauté internationale, ne peut jouer qu'à l'extrême marge, de manière cosmétique. Car le quadrillage militaire, dépourvu du moindre prolongement dans les affaires civiles palestiniennes, du moindre service rendu, produit mécaniquement les raisons de sa prolongation. Il entretient la violence au cœur des villes et démultiplie les tentations radicales chez les Palestiniens, alors que les factions armées ont depuis longtemps fait le choix du terrorisme à outrance.

Lever le blocus, c'est exposer la société israélienne au péril. Le maintenir, c'est entretenir le camp des poseurs de bombes. Alors que se précisent en Israël des échéances électorales peu propices aux feuilles de route concoctées avec persévérance par les diplomates du quatuor Etats-Unis, Union européenne, Nations unies et Russie, l'armée israélienne reste donc, faute de direction politique, un vainqueur toujours en guerre et qui se comporte comme tel au milieu des populations civiles de Cisjordanie et de Gaza. La reconquête se révèle un carcan incapable de garantir à coup sûr la sécurité des Israéliens. Un obstacle à l'examen indispensable par les Palestiniens du bilan de deux années de sang et de cendres. Une machine infernale qui ne peut être aujourd'hui ni maintenue ni retirée.

Gilles Paris

Les gens PAR KERLEROUX



Jeux de masques au Parti socialiste

EN DÉPIT des apparences, le Parti socialiste continue à se livrer à un jeu de masques. A sept mois du congrès de Dijon, en mai 2003, le conseil national du 19 octobre, à la Cité des sciences de La Villette, a apporté un début de clarté. Le premier secrétaire du PS, François Hollande, est sorti du bois plus tôt que prévu et a esquissé un « réformisme de gauche », qui devrait lui permettre de constituer un pôle autour de lui. Six mois après la déroute de Lionel Jospin et la défaite législative, trois pôles se dessinent : un « pôle réformiste », un « pôle de radicalité », avec Henri Emmanuelli et Jean-Luc Mélenchon, et un « pôle refondateur », en vue de bâtir « un nouveau Parti socialiste », avec Julien Dray, Arnaud Montebourg et Vincent Peillon.

Les anciens courants issus du congrès de Rennes de 1990, celui des déshancements du mitterrandisme finissant, sont appelés à disparaître et à se fondre dans un « axe majoritaire » autour de M. Hollande. Après dix années d'existence souvent tumultueuse, la Gauche socialiste explose, une partie s'en allant édifier un Nouveau Monde avec M. Mélenchon, une autre se découvrant refondateur avec M. Dray, une troisième restant, pour l'heure, l'arme au pied, avec Marie-Noëlle Lienemann, la première à s'en être prise personnellement à M. Jospin.

De nouveaux courants émergent, avec des convergences affichées qui camouflent des divergences réelles. Ce délitement, supposé préparer une reconstruction d'un PS se posant en force centrale d'une gauche, elle aussi à reconstruire, s'opère avec, en toile de fond, un gigantesque non-dit, celui de l'élection présidentielle de 2007. Plus question, comme après la Berezina de 1993, de mettre en avant un candidat naturel à qui serait promise la charge de porter dans cinq ans les couleurs du PS.

Tous les éléphants socialistes l'ont affirmé : le congrès de Dijon sera déconnecté de cet enjeu lointain. Il s'agira de définir une nouvelle ligne, une nouvelle stratégie,

d'élire une nouvelle équipe, même si elle est conduite par le même premier secrétaire. Mais le candidat ne sera choisi qu'au congrès suivant, en 2006, donc après les batailles électorales de 2004, celles des élections européennes et régionales.

Mais, si personne n'en parle, tout le monde y pense. Les ambitions présidentielles pèsent lourdement dans les stratégies de chaque candidat virtuel. Il en est ainsi de celui qui est jugé aujourd'hui le plus probable, Laurent Fabius. Se donnant plusieurs longueurs d'avance sur ses éventuels rivaux, l'ancien premier ministre, numéro deux du PS, estime que son intérêt est d'être dans la majorité du parti et que, plutôt que de compter ses partisans sur une motion, ce qu'il n'a jamais fait depuis 1990, il doit être « aux côtés » de M. Hollande. Même s'il sait que sa popularité est plus forte à l'extérieur du PS qu'à l'intérieur.

BIGARRÉS ET DISPARATES

N'ayant jamais manifesté publiquement l'intention de concourir pour l'élection majeure de la V^e République, d'autres se donnent le temps de se construire ou de se reconstruire une image qui, le moment venu, pourra leur servir à fonder une éventuelle candidature. Dominique Strauss-Kahn n'est sorti de ses ennuis judiciaires que depuis un an, mais il s'inscrit, par petites touches, comme un héritier idéologique de M. Jospin. Martine Aubry doit d'abord reconstituer ses forces localement, après sa défaite aux élections législatives, mais veut se redonner une image de gauche, avec une forte dose de réformisme et quelques zestes de réalisme et d'utopies.

De même, rien n'interdira à M. Hollande, qui espérait être nommé à Matignon en cas de victoire de M. Jospin, de se découvrir une ambition présidentielle s'il réussit son congrès et s'il apparaît comme le leader incontesté du PS. Il faudra aussi qu'il montre, au-delà du congrès de Dijon, une vraie capacité à mettre en œuvre la reconstruction annoncée. D'autres prétendants peuvent se découvrir au fil du

temps ou des circonstances, comme Bertrand Delanoë, au firmament des sondages, même si le maire de Paris affirme qu'il n'a d'ambition que pour sa ville. D'autres étoiles, également très populaires, comme Jack Lang ou Bernard Kouchner, peuvent être tentées de se mettre sur les rangs...

A ce subtil jeu de masques s'en ajoute un autre sur le contenu idéologique des différents pôles. Ils ont en commun, au-delà de l'affichage, d'être hétérogènes, bigarrés, disparates. M. Hollande défend, à travers des thèmes encore généraux, comme « l'internationalisme », l'Europe, l'éducation, le service public, le « pacte républicain » et la solidarité, « le réformisme de gauche ». Mais l'assemblage qui se constitue autour de lui est pour le moins pluriel. Jean-Marc Ayrault rêve de « renaissance » du PS et d'« états généraux » de la gauche. Jean Glavany voit dans l'ouverture du capital de France Télécom une erreur. Elisabeth Guigou cherche de « nouvelles utopies ». Daniel Vaillant continue à faire de la lutte contre l'insécurité une « priorité », en voyant même dans les projets de Nicolas Sarkozy une certaine forme de « continuité ». M. Delanoë veille à conserver les classes moyennes, qui ont assuré son élection en 2001.

M. Hollande sera d'autant plus dans l'obligation de lever des ambiguïtés et de procéder à des clarifications, qu'il a des chances – ou des risques ? – de retrouver sur la motion qu'il écrira tous les présidents potentiels de 2007. M. Fabius et M. Strauss-Kahn, qui l'ont déjà quasi rejoint, défendent des idées plus « modernes », ou plus « libérales », sur la réforme de l'Etat, l'ouverture du capital des entreprises publiques ou l'avenir des retraites.

Si M. Hollande apparaît trop prisonnier de « DSK » et, surtout, de M. Fabius, M^{me} Aubry hésitera à le rejoindre. La maire de Lille réclame « des réponses de gauche crédibles et susceptibles de se concrétiser par des réformes qui changent les choses ». L'ancienne ministre récuse le « consensus mou », comme les

« compromis inopérants ». Pour se sortir de cette épreuve, le premier secrétaire du PS, épaulé par François Rebsamen, le maire de Dijon, peut utiliser la boîte à idées des élus de la nouvelle génération, comme Patrick Bloche, Bruno Le Roux ou Eric Besson.

La clarification ne sera pas moins nécessaire au sein du « pôle refondateur ». MM. Dray, Montebourg et Peillon, qui ont souvent épousé des causes différentes dans un passé récent, arriveront-ils à élaborer en commun des propositions quand il s'agira de donner du contenu à des concepts, encore généraux, comme « le contrat démocratique », « les dangers de la mondialisation libérale », « le nouveau pacte social », « la révolution fiscale » ou encore « le civisme et l'autorité républicaine » ? Le choc du 21 avril suffira-t-il aux refondateurs pour avancer leurs cartes dans le même sens ?

Même le « pôle de radicalité », campé sur une ligne de rupture et de « contestation sans équivoque de la mondialisation libérale », est confronté à un besoin de clarification. Héritier du mitterrandisme, soutenu par d'anciens proches de Jean Poperen, M. Emmanuelli a du mal à admettre que Nouveau Monde a aussi, parmi ses géniteurs, d'anciens trotskistes venus de la Gauche socialiste qui, pour certains, font une lecture lambertiste des cinq ans de gouvernement de M. Jospin. Nombre d'ambiguïtés doctrinales en résultent, non sur les relations avec le mouvement social, mais davantage sur les réformes politiques ou même sociales.

Les différents courants du PS ont sept mois pour sortir de ce jeu de masques et d'ombres. La pire issue, au-delà des querelles de personnes, serait que les socialistes fassent mentir Tancredi Falconeri, le héros du *Guépard* de Giuseppe Tomasi di Lampedusa qui s'exclamait : « Si nous voulons que tout continue, il faut d'abord que tout change ! » Continuer sans changer ou s'adapter pour revivre ?

Michel Noblecourt

Le Monde
ÉDITORIAL

Le silence de Moscou

LE DERNIER bilan, mercredi matin 30 octobre, faisait état de 2 nouveaux morts parmi les otages de l'opération terroriste tchétchène, portant leur nombre à 119. Les autorités sanitaires de Moscou indiquaient que 245 personnes restaient hospitalisées, dont 16 jugées dans un « état critique ». Hormis pour 3 ou 4 d'entre eux, tous les décès sont dus à l'utilisation, par les forces spéciales russes, d'un gaz sur lequel Moscou se refuse à livrer la moindre indication.

Après les félicitations internationales initiales, la réalité des faits, et leur horreur, oblige aujourd'hui les chancelleries à prendre leurs distances avec un régime qui, à Moscou, ne respecte rien de ce qu'un fonctionnement démocratique minimal exigerait de lui. L'opacité totale qui continue d'être en vigueur quant au gaz utilisé, l'absence de toute indication donnée au personnel médical pour le traitement des blessés et le mépris dans lequel sont tenues les familles des victimes renforcent le sentiment que le gaz utilisé figure probablement sur la liste des « armes de destruction massive » interdites par les conventions internationales. Et, par contre-coup, le sentiment que le gouvernement russe fait peu de cas de ses propres citoyens. L'un des médecins russes n'a-t-il pas déclaré que, « si les gens avaient reçu une aide respiratoire dans les véhicules dès leur transport à l'hôpital, presque tous auraient survécu » ?

Dans un rapport sur la Russie publié mardi, Amnesty International dénonce « le fossé séparant la protection des droits fondamentaux et la réalité ». Ce rapport met en évidence les nombreux crimes dont s'accompagne

la terrible guerre coloniale menée en Tchétchénie qui ne peut que produire haine et désespoir parmi les Tchétchènes. La chasse aux « Caucasiens » lancée actuellement à Moscou aura le même résultat. L'ambassadeur américain en Russie s'est résolu à critiquer « le manque d'information » qui a « contribué à la confusion qui a suivi l'opération ». Cette déclaration exprime la gêne de Washington à l'égard d'un « partenaire » dont George W. Bush a jusqu'ici préféré vanter la fiabilité dans la lutte contre le « terrorisme international ».

Le dénouement de la prise d'otages de Moscou, suivi de ce refus radical d'informer et d'expliquer, n'est pas sans incidence sur le climat international. L'utilisation de gaz interdits, qui plus est contre des civils, n'est pas venue d'où on l'attendait – du côté de l'« axe du Mal » – mais d'un allié. La nouvelle « stratégie de défense nationale » américaine, tout entière dévolue à la défense et à la propagation des valeurs démocratiques, est atteinte dans son simplisme. Après tout, ce mystérieux gaz utilisé sur ordre de Vladimir Poutine est de ceux que l'on veut empêcher Saddam Hussein de fabriquer.

Les démocraties peuvent commettre des erreurs, voire des crimes d'Etat. Mais elles sont, dès lors, contraintes d'en rendre compte, de s'expliquer et d'informer. L'attitude de la Russie, membre du Conseil de l'Europe et membre permanent du Conseil de sécurité, montre que le monde de ce début de siècle est autrement plus complexe que ne voudrait nous le faire croire la vulgate de l'antiterrorisme.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale : Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef : François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ; Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiatrice : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)
Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECHERCHE

PHOTOGRAPHIE. Nous avons attribué la photographie de James Nachtwey, illustrant une page sur la photographie de guerre (*Le Monde* du 29 octobre), à l'agence VU, au lieu de l'agence VII (« seven »).

PRÉCISIONS

HACHETTE. L'éditrice Liana Levi, membre du bureau du Syndicat national de l'édition (SNE), nous demande de préciser que, si elle estime que le rachat de Vivendi Universal Publishing par le groupe Lagardère « rendra plus difficile la poursuite des combats communs au sein du SNE », elle ne souhaite pas l'éclatement du bureau du SNE,

que nous évoquions dans *Le Monde* du 25 octobre.

M6. Après notre article sur les droits du football français (*Le Monde* du 30 octobre), Nicolas de Tavernost, président du directoire de M6, précise que sa chaîne ne confirmait pas officiellement que « TPS, TF1 et M6 [étaient] disposées à faire une offre commune pour les droits de la Ligue 1, pour une somme annuelle proche de 380 millions d'euros ».

A NOS LECTEURS

En raison d'un changement de formule, notre supplément « aden » ne paraît pas cette semaine. Nos lecteurs d'Ile-de-France le retrouveront avec *Le Monde* du 6 novembre.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975
ISSN 0395-2037Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschou
94852 Ivry cedex

Le Monde

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corne21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ENTREPRISES

PÉTROLE

Les compagnies pétrolières mondiales sont directement intéressées par l'évolution de la situation en Irak. Non seulement à cause des conséquences de ce **CONFLIT** sur les cours de l'or noir mais surtout parce

que les **IMMENSES RÉSERVES** pétrolières de ce pays attirent les convoitises. Les compagnies européennes commencent à s'inquiéter de l'hégémonie possible de leurs concurrentes américaines si Saddam Hussein

est renversé. Dans un entretien au *Monde*, Cheikh Yamani, l'ancien homme fort du pétrole saoudien, explique que **SADDAM HUSSEIN** a les moyens de perturber la production d'or noir et de provoquer une

augmentation vertigineuse des prix. En revanche, sa défaite rapide provoquerait une chute du prix du baril. La situation en Irak est observée de très près **EN CHINE**, devenue un pays importateur depuis 1993.

L'Irak est au cœur des stratégies des « majors » de l'or noir

Les grandes sociétés internationales sont à la recherche de nouveaux gisements pour couvrir l'augmentation prévue de la demande dans tous les pays. Bagdad, au deuxième rang des plus importantes réserves mondiales, loin derrière l'Arabie saoudite, est l'objet de toutes les convoitises

LONDRES

de notre correspondant

Toujours y penser, ne jamais en parler : telle est la devise des grands groupes pétroliers mondiaux à propos du pétrole irakien, qui excite bien des convoitises de la part des majors américaines comme de celles d'autres pays.

PSA (production sharing agreement) : dans le jargon pétrolier, ce sigle est le sésame permettant de bénéficier d'une surcote boursière. L'accord de partage de la production entre un pays et une compagnie permet à cette dernière d'inscrire les réserves qu'elle contrôle dans son bilan. Les méthodes comptables considèrent ces droits de prospection et de forage comme des actifs tangibles. Il va de soi que pareille appréciation du compte d'exploitation attire les investisseurs. En revanche, l'autre type de contrat, la prestation de services, moins rémunératrice, n'a pas le même effet positif sur le titre. Refusant le partage de souveraineté sur leurs richesses énergétiques, des pays comme l'Iran et le Koweït refusent, par exemple, d'accorder des PSA. En revanche, les accords d'exploration-exploitation signés récemment par Saddam Hussein avec certaines compagnies (dont TotalFinaElf) sont des PSA. Le délabrement de l'infrastructure pétrolière et le régime de sanctions ont, il est vrai, fortement limité la marge de manœuvre des dirigeants irakiens lors des négociations.

A Washington comme à Londres, les responsables du Congrès national irakien (CNI), fédération de

mouvements de l'opposition intérieure et en exil, sont discrètement courtisés. ExxonMobil et Chevron-Texaco choisent Ahmed Chalabi, l'un des principaux opposants au régime de Bagdad, particulièrement proche du vice-président américain, Dick Cheney.

REDISTRIBUTION DES CARTES

Les Britanniques entendent eux aussi relever ce défi. Royal Dutch/Shell a réactivé ses réseaux, tissés lors de son offensive de charme avortée envers Bagdad, en 1998. Chassée d'Irak au début des années 1960, BP a remis à jour ses vieilles cartes géologiques. Le directeur général de BP, John Browne, a été on ne peut plus explicite, mardi, sur l'après-Saddam Hussein, en indiquant : « *Nous aimerions être sûrs que nous serons tous sur un pied d'égalité et qu'il n'y aura pas de choses pré-arrangées.* » Ce lobbying intensif est à la hauteur de l'enjeu.

Interrogé par *Le Monde*, un porte-parole du CNI a insisté sur le fait que, en cas de renversement du dictateur, la nouvelle équipe maintiendra le principe d'accords de partage de production. Face à la chute de la Bourse, les valeurs pétrolières rassurent par leur côté concret et la bonne tenue du prix du baril. Il n'est donc pas étonnant que les milieux financiers s'intéressent de près, en cas de conflit, à l'inévitable redistribution des cartes du jeu pétrolier irakien. « *Il ne fait aucun doute que, pour les sociétés cotées, les perspectives de croissance sont déterminantes. Actuellement, il n'existe pas de province pétrolière plus prometteuse que*

l'Irak et ses 112 milliards de barils de réserves prouvées. La production mondiale stagne faute de découvertes significatives » : comme l'indique un spécialiste de la City, toutes les majors sont à la recherche de nouveaux gisements pour couvrir l'augmentation prévue de la demande mondiale.

L'intérêt pour la manne irakienne participe aussi d'un souci de diversification géographique. ExxonMobil et ChevronTexaco restent trop centrés sur le continent américain. BP est très présente dans des zones (golfe du Mexique, mer du Nord, Alaska) où les conditions climatiques et la profondeur des gise-

ments entraînent des dépenses importantes. Pour sa part, Royal Dutch/Shell est pénalisée par l'importance de ses avoirs sur le continent africain (Nigeria, Angola), jugé instable. De plus, le rendement élevé de l'exploration-exploitation, de très loin supérieur à celui des activités de l'aval, encourage les barons pétroliers. Le raffinage souffre de surcapacités. L'essence à la pompe pâtit de la concurrence des supermarchés. La pétrochimie est minée par le ralentissement industriel.

Dernier atout du pétrole irakien : un coût d'exploitation inférieur de moitié à des puits en eaux profon-

des. En dépit des efforts consentis par les majors pour réduire leurs frais généraux (licenciements massifs, recentrage financier), ceux-ci demeurent trop élevés, estiment les analystes.

Reste une grande inconnue : un nouveau gouvernement à Bagdad pro-occidental et stable honorerait-il les contrats importants signés avec une douzaine de compagnies non américaines ? Ces licences ne sont pas encore opérationnelles en raison des sanctions frappant Bagdad. Il ne fait pas de doute que, si Saddam Hussein venait à être renversé, ces accords seraient revus au profit des groupes améri-

cains. Mais les pétroliers français, russes et chinois ne manqueront pas de s'opposer vigoureusement à pareil chambardement. Enfin, les besoins d'investissements de l'appareil productif irakien sont énormes. Ce chantier titanesque exige assurément non seulement des moyens, mais aussi du temps. Ces contraintes font dire à un trader de l'or noir basé à Genève : « *Pour devenir un acteur mondial, l'industrie irakienne a besoin de toutes les grosses compagnies, et pas seulement des américaines. Il y a gros à parier qu'on s'acheminera vers un compromis.* »

M. R.

La Chine est de plus en plus impliquée au Moyen-Orient

PÉKIN

de notre correspondant

Avec la question taïwanaise, l'enjeu pétrolier est la grande obsession qui hante la politique étrangère de Pékin. Fruit amer de sa spectaculaire croissance économique, la Chine est importatrice nette d'or noir depuis 1993. Dans la dernière décennie, sa consommation de pétrole brut a crû à un rythme soutenu (6 %), alors même que sa production domestique est proche de la stagnation (moins de 2 %). En 2001, la Chine importait le tiers de sa consommation (soit 65 millions sur 200 millions de tonnes).

Alors que les réserves historiques situées dans le Nord du pays sont en voie d'épuisement et que les nouveaux champs découverts dans la province musulmane du Xinjiang (extrême Ouest) souffrent de grandes difficultés d'exploitation, les experts estiment que la Chine devra importer la moitié de ses besoins en 2010. Le Moyen-Orient fournit les deux tiers des achats chinois. Ce ratio pourrait passer à 80 % en 2010, un pourcentage qui résume l'enjeu que représente le Moyen-Orient pour la croissance chinoise.

Oman, le Yémen, l'Iran et l'Arabie saoudite se sont imposés comme les principaux fournisseurs de Pékin. Compte tenu du régime de sanctions appliqué par les Nations unies, l'Irak ne fournit que 400 000 tonnes, soit 0,6 % du total des importations. Mais, dans la perspective d'une levée de l'embargo, un consortium regroupant la société pétrolière China National Petroleum Corporation (CNPC) et le groupe marchand d'armes China North Industries Corporation (Norinco) a signé en juin 1997 avec l'Irak un contrat d'exploitation d'une durée de vingt-deux ans portant sur la moitié du champ d'al-Ahdab (au sud-est de Bagdad) et riche d'un potentiel de 180 millions de tonnes de pétrole. Une société, al-Waha, a été créée. L'investissement est évalué à 1,3 milliard de dollars. En 1998, des informations (jamais officiellement confirmées) faisaient aussi état de négociations entre CNPC et Bagdad concernant l'exploitation du champ de Hal-

fayah, dans le sud du pays. Mais la présence chinoise n'est guère allée plus loin que la signature de tels contrats. Bridées par les sanctions de l'ONU, les firmes chinoises se sont limitées à de simples études, au grand dam des Irakiens, qui ont à plusieurs reprises menacé de résilier « *tout contrat non honoré* ».

Aussi les Chinois ne cessent-ils de plaider au Conseil de sécurité pour la levée des sanctions. Le gouvernement de Pékin a joué ces dernières semaines un rôle beaucoup plus actif aux Nations unies qu'avant la guerre de 1991, même s'il a préféré laisser la France prendre l'initiative de la médiation. Ce changement s'explique évidemment par sa nouvelle dépendance à l'égard du pétrole du Moyen-Orient.

« RÉSERVE STRATÉGIQUE »

Le risque d'un conflit devrait conforter la Chine dans ses projets visant à parer aux scénarios de crise : flambée des cours du brut ou rupture des approvisionnements. Depuis les attentats du 11 septembre 2001, le projet d'une « réserve stratégique » a été réactivé. La Chine ne dispose aujourd'hui que de quelques jours d'autonomie (les Etats-Unis, de trois mois) : elle souhaite se constituer d'ici à 2010 une réserve de 15 millions de tonnes, soit trois mois d'autosuffisance. Dans le même temps, elle cherchera probablement à relativiser ses investissements dans des régions comme le Moyen-Orient, dont le pétrole lui parvient *via* le détroit de Malacca, placé sous contrôle américain.

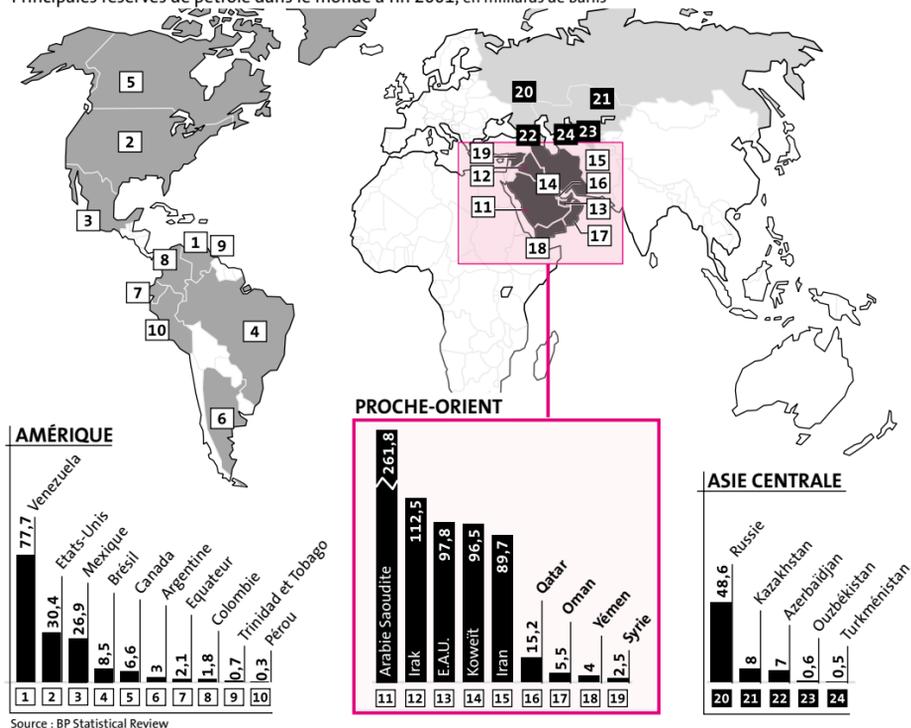
Les firmes pétrolières chinoises ont multiplié les positions au Kazakhstan. Avant les attentats de septembre 2001, cette option de l'Asie centrale présentait l'avantage pour Pékin de l'affranchir de circuits d'approvisionnement sous tutelle de Washington, soit une « profondeur stratégique » de la plus haute utilité en cas de crise du côté de Taïwan. Mais la percée américaine en Afghanistan réveille le vieux fantasme chinois d'un encerclement par l'Ouest et par l'Est.

Frédéric Bobin

ENTREPRISES PÉTROLE

PLUS DE 908 MILLIARDS DE BARILS DE RÉSERVES PROUVÉES

Principales réserves de pétrole dans le monde à fin 2001, en milliards de barils



Cheikh Ahmad Zahi Yamani, ancien ministre saoudien du pétrole « En cas de défaite rapide de Saddam Hussein les prix tomberont »

Cet homme influent dénonce la politique américaine à l'égard de Riyad

Vous avez fondé le Centre d'études des énergies. La politique étrangère américaine envers l'Irak est-elle guidée par le souci de réduire la dépendance des Etats-Unis vis-à-vis de l'Arabie saoudite, patrie d'Oussama Ben Laden ?

Cette stratégie de réduction, voire d'élimination de la dépendance des Etats-Unis vis-à-vis du pétrole saoudien date d'avant le 11 septembre. Le vice-président (Richard) Cheney en personne coordonne cette stratégie de diversification des sources d'approvisionnement pétrolier - Russie, Caspienne, Afrique de l'Ouest, Canada. L'administration Bush veut encourager les compagnies américaines à investir massivement dans ces pays producteurs.

Israël soutient ce dessein, comme l'attestent les pressions effectuées par ce pays sur la Russie pour qu'elle augmente sa production et la

détourne vers les Etats-Unis. Mais pour remplir cet objectif, il faut du temps. Une offensive rapide contre l'Irak, suivie d'une occupation réussie du pays, permettrait d'accélérer cette stratégie. Mais que se passera-t-il en cas de représailles irakiennes contre les puits de pétrole du Koweït ou d'Arabie saoudite ? Sans parler de la destruction des installations irakiennes, ce qu'avait fait Saddam Hussein à la fin de la guerre du Golfe. En vertu de ce scénario catastrophique, les prix du pétrole vont exploser, l'augmentation pouvant atteindre trois chiffres. Imaginez les conséquences pour l'économie mondiale ! En revanche, en cas de défaite rapide de Saddam Hussein, les prix tomberont aussi vite qu'ils sont montés.

Que faire pour améliorer les liens entre les Etats-Unis et l'Arabie saoudite ?

Posez la question aux faucons de l'administration Bush. L'Amérique entend changer le système politique de l'Arabie saoudite, chambouler ses institutions. Aujourd'hui, je discerne chez les dirigeants saoudiens une volonté de réforme et d'ouverture, notamment dans le domaine économique. Les Saoudiens font ce qu'il faut pour améliorer l'atmosphère entre les deux pays. Le résultat ? Les Saoudiens qui se rendent aux Etats-Unis sont traités comme des criminels.

Y a-t-il toujours une entente de fait entre les deux pays pour maintenir le prix du baril autour des 25 dollars ?

Ce niveau de prix arrange l'Arabie saoudite. En dessous, le déficit de l'Etat va s'accroître. Des prix trop élevés à long terme pénalisent l'Arabie saoudite, qui est un producteur d'équilibre. Dans le passé, une coopération ponctuelle a existé, comme en 1998, quand les prix avaient dramatiquement chuté. Les deux gouvernements ont alors fait remonter le prix, l'Arabie saoudite usant notamment de son influence au sein de l'OPEP.

Etes-vous déçu par la politique proche orientale de l'administration Bush Junior ?

Les motifs de déception sont innombrables. Le changement du climat intellectuel aux Etats-Unis m'alarme beaucoup. La liberté de pensée est graduellement limitée, les droits de l'homme progressivement bafoués, c'est pire que sous le maccarthysme. Conjuguée aux menaces de guerre contre l'Irak, à l'augmentation des dépenses militaires et aux restrictions des mouvements des personnes, cette atmosphère aura un impact négatif sur l'économie américaine. Et tout cela

au nom de quoi ? La lutte contre ce que les Américains appellent terrorisme, un ennemi sans visage. Si vous voulez combattre le terrorisme, vous devez connaître les raisons de son existence. L'Arabie saoudite n'est pas menacée de déstabilisation islamique. Le péril Al-Qaida n'est pas plus présent là-bas qu'ailleurs dans le monde, comme l'a montré l'attentat de Bali.

En cas de conflit avec l'Irak, l'Iran peut-il aider à stabiliser le prix du pétrole ?

L'Iran ne dispose pas vraiment de capacités excédentaires. Sa marge de manœuvre pour augmenter la production est limitée. Les Iraniens sont très rusés et manœuvriers, mais n'oubliez pas qu'eux aussi figurent sur la liste noire des faucons du Pentagone. La grande force de l'Arabie saoudite est cette formidable capacité de production en réserve. En cas de soudaine pénurie, c'est le seul pays à pouvoir immédiatement augmenter sa production. Les Saoudiens ont agi de la sorte lors de l'invasion du Koweït par l'Irak, en 1990. Grâce à cette production excédentaire, les prix qui avaient grimpé sont rapidement retombés.

Pour ne pas risquer d'avoir leurs avoirs gelés, les investisseurs saoudiens ont-ils rapatrié des fonds investis aux Etats-Unis depuis le 11 septembre ?

Il faut pour cela qu'il existe des opportunités d'investissements en Arabie saoudite ou dans la région. Les capitaux ont besoin de rendement, de sécurité, de stabilité. Si vous créez ces conditions favorables d'accueil, les fonds afflueront. Malheureusement, les actifs sortis des Etats-Unis ont été en grande partie réinvestis dans l'immobilier saoudien, ce qui a provoqué une hausse dramatique du prix du terrain. Il me semble qu'une partie ont également été réinvestis en Suisse et à Singapour, mais leur montant est impossible à évaluer.

Certains milieux pétroliers arabes proposent de remplacer le dollar par l'euro pour le paiement des livraisons.

L'Arabie saoudite est hostile à un tel changement. Le cours de sa monnaie, le riyal, est lié au dollar. En raison des volumes énormes produits par l'Arabie saoudite, l'utilisation de l'euro provoquerait une forte appréciation de la devise européenne et une chute du dollar, donc du riyal. Mais cette idée est attirante pour l'Algérie, la Libye ou l'Iran, en raison du poids plus important de leurs échanges avec la zone euro.

Propos recueillis par M. R.

Le prix du baril augmente, les valeurs pétrolières reculent

ALORS QUE les cours du pétrole ont augmenté de 30 % depuis le début de l'année, s'enflammant à chaque rumeur de guerre en Irak, les valeurs pétrolières n'ont pas suivi cette tendance. Au contraire, les cours des actions des premiers groupes ne cessent de se déprécier. Le recul fluctue entre 15 % et 26 % pour les grandes compagnies comme Exxon, BP, Shell, Chevron Texaco et TotalFinaElf. Il n'existe donc pas de corrélation directe entre les performances des compagnies et l'évolution du brut.

Certes, l'impact du prix du baril est important. Ainsi, pour TotalFinaElf, quand le baril fluctue de 1 dollar à la hausse ou à la baisse, le résultat net varie de 270 millions d'euros. Mais ce n'est qu'un des éléments, car une compagnie pétrolière doit investir massivement pour trouver des gisements et les mettre en exploitation, et elle doit aussi être présente dans le raffinage et la distribution, sans oublier les activités chimiques.

La publication par BP de résultats trimestriels décevants, le 29 octobre, en est l'illustration. Le groupe a réduit pour la troisième fois depuis le mois de septembre son objectif de hausse de production de pétrole et de gaz pour 2002, le ramenant à 3 %. Il a également annoncé une baisse de 13 % son résultat net.

Parmi les motifs invoqués figurent une production de gaz plus faible que prévu après un hiver doux aux Etats-

+ 30 % DEPUIS JANVIER

Cours du Brent à Londres en dollars



Unis, des problèmes techniques en mer du Nord et en Alaska et des ouragans dans le golfe du Mexique.

De plus, la faiblesse des marges dans le raffinage a annulé l'effet positif d'une hausse des cours du brut. Dans ce domaine, tous les pétroliers sont confrontés non seulement à une baisse de la demande due au ralentissement économique mondial, mais aussi à un afflux de produits raffinés venant de Russie, qui a déséquilibré le marché. La déception autour de BP s'est propagée à l'ensemble des compagnies, qui ont fortement reculé.

Dominique Gallois

Serge Weinberg, président du directoire du groupe Pinault-Printemps-Redoute

« Nous sommes en mouvement vers un nombre plus restreint d'activités »

Le groupe a cédé 90 % de Finaref, sa très rentable filiale de crédit à la consommation

LE GROUPE Pinault-Printemps-Redoute (PPR) a décidé de céder 90 % de sa filiale de crédit Finaref : après avoir annoncé, vendredi, la vente d'une première partie, Facet (pour 869 millions d'euros) à BNP Paribas, il vient d'annoncer, mercredi 30 octobre la cession du reste de sa filiale au Crédit agricole pour un montant de 2,5 milliards d'euros. PPR conservera 10 % de Finaref dont il s'engage à rester client pendant 20 ans. Serge Weinberg, président du directoire, s'explique.

Votre cours de Bourse a baissé de moitié depuis le début de l'année. Étiez-vous à ce point dans l'urgence pour céder un des fleurons de votre groupe (3 % du chiffre d'affaires et 15 % du résultat d'exploitation) ?

Les ventes d'urgences sont des ventes où les actifs sont bradés. Ce n'est pas le cas pour Finaref. Les estimations d'évaluation des analystes s'échelonnaient entre trois et quatre milliards d'euros. Le prix total atteint en fait 3,657 mil-

liards. C'est un mouvement stratégique qui vise à nous donner une capacité de développement supplémentaire.

Les marchés soulignent votre fragilité financière...

Cette cession consolide notre situation financière, mais ce n'est pas du désendettement exclusif. Sans cette opération, notre ratio de dette sur fonds propres aurait été inférieur à 70 % d'ici à la fin de l'année. Nous n'étions pas dans une situation problématique. La pression sur le cours venait principalement de l'option d'achat sur Gucci que nous devons exercer [le groupe s'est engagé, en mars 2004, à acquérir les 47 % de l'italien qu'il ne détient pas encore]. Cette vente nous donne une liberté pour poursuivre notre développement dans la distribution et le luxe.

Finaref était un bon outil de fidélisation des clients...

Nous conservons l'outil marketing. Nous étions presque une exception dans la profession. La plupart des distributeurs n'ont que

des participations dans des opérateurs de crédits. C'était notre cas il y a quelques années.

Vous en êtes à votre deuxième annonce de cession en deux mois alors que la précédente remonte à 1997. Votre diversification a-t-elle été trop forte ?

Nous sommes dans un processus de simplification de nos structures, qui va nous donner une plus grande unité et permettra également une plus grande compréhension des marchés. Nous sommes en mouvement, vers un nombre plus restreint d'activités.

A l'exception de Rexel et de Gucci, toutes les autres entreprises du groupe ont vu leur performance progresser sur le premier semestre 2002. Nous enregistrons des progrès très forts de la Fnac et de Conforama en Europe.

La cession de Rexel, numéro mondial de la distribution de matériel électrique est-elle prévue ?

Je serai à même de donner de plus grandes explications sur la

stratégie du groupe dans quelque temps.

Le pôle luxe a enregistré, au troisième trimestre, une baisse de 3,9 % des ventes. Que comptez-vous faire sur Gucci ?

Le prochain rendez-vous est en mars 2004. D'ici là, nous n'avons pas la majorité au conseil de surveillance.

Vous avez une exposition forte aux Etats-Unis qui représente 20 % de votre chiffre d'affaires. Comment envisagez-vous les prochains mois ?

La conjoncture est faible mais nous continuons à croire que sur une longue période, la croissance américaine sera supérieure à une croissance européenne.

Le groupe PPR semble se concentrer autour de deux pôles, la distribution grand public et le luxe ?

Ce n'est pas une hypothèse aberrante.

Propos recueillis par
Laure Belot

Vivendi Universal juge l'offre de Vodafone sur Cegetel inacceptable « en l'état »

Le groupe français n'exclut plus une cession

LE GROUPE Vivendi Universal va-t-il riposter au raid du britannique Vodafone sur sa filiale Cegetel ou bien va-t-il rendre les armes ? Son conseil d'administration, qui s'est tenu mardi 29 octobre, a en fait décidé... de ne rien décider. Ayant obtenu, lundi, du tribunal de commerce de Paris, un délai d'un mois, jusqu'au 10 décembre, pour préempter éventuellement les parts du britannique BT et de l'américain SBC, le groupe va prendre le temps de la réflexion.

A l'issue de ce conseil, le groupe s'est donc borné à publier ce communiqué : « Le conseil d'administration de Vivendi Universal a pris connaissance de la proposition de Vodafone de rachat, pour 6,77 milliards d'euros, de la position de contrôle de 44 % de Vivendi Universal dans Cegetel. Le conseil a examiné les parts de marché de Cegetel, les comptes actuels et prévisionnels, ainsi que les perspectives de développement sur les activités fixes et mobiles du premier opérateur privé de téléphonie française. A l'issue de cet examen, le conseil a considéré que le prix proposé par Vodafone ne reflète pas la véritable valeur de Cegetel et a décidé au nom des actionnaires de Vivendi Universal, de ne pas accepter cette offre en l'état ».

La tonalité de ce texte marque toutefois une inflexion très nette par rapport à ce que suggérait la direction de Vivendi Universal ces derniers temps. Après un moment de réflexion, le groupe avait en effet suggéré qu'il allait riposter au raid de Vodafone et que la téléphonie serait le point d'équilibre futur du groupe, après la vente du pôle édition et vraisemblablement aussi celle de Vivendi Environnement.

NÉGOCIATIONS SECRÈTES

Or, ce communiqué, s'il ne ferme pas cette hypothèse, suggère aussi que rien n'interdit à Vivendi Universal et à Vodafone de s'asseoir autour d'une table et de parler argent. Jean-René Fourtou, qui sait ce que parler veut dire, surtout quand on est en affaires, n'a évidemment pas écrit au hasard que l'offre du britannique n'était pas acceptable « en l'état ». La formule indique clairement que, si l'attaquant relevait son offre, l'attaqué pourrait renoncer à faire de la résistance.

On risque donc d'entrer dans les prochains jours dans une négociation, forcément secrète, au cours de laquelle les protagonistes vont chercher à se mettre d'accord sur un prix supérieur aux 6,77 milliards d'euros déjà proposés par Vodafone.

Officiellement, personne, certes, ne voudra l'admettre. Chris Gent a, d'entrée, fait savoir que son offre était à prendre ou à laisser, et qu'il ne céderait à aucune suren-

chère. Mais on devine évidemment que le patron britannique s'est, par avance, laissé une marge de négociation.

Il n'est pourtant pas certain que cette marge soit très large. D'abord, si Vodafone remonte sa proposition sur les 44 % détenus par Vivendi Universal, il devra obligatoirement aussi le faire pour les parts détenues par BT et SBC. Ce qui risque de lui coûter cher. De surcroît, Vodafone sait que son éventuel accord sera soupes par le marché. Or, déjà, lors de son raid sur les parts de BT et SBC, il avait essayé une première mise en

Vente de Canal+ :

« Pas à l'ordre du jour »

A la suite des informations publiées par *Le Monde* (daté du 30 octobre) sur des grandes et petites manœuvres autour de Canal+, filiale de Vivendi Universal, et du bouquet CanalSatellite (contrôlé par Vivendi Universal et le groupe Lagardère), le numéro deux de Vivendi Universal, Jean-Bernard Lévy, a adressé un courrier électronique aux salariés de la chaîne cryptée : « Je peux vous assurer que la vente du groupe Canal+ n'est pas à l'ordre du jour. La priorité, aujourd'hui, est la mise en place du nouveau Canal+ dont le contour a été défini fin juillet dans une perspective de développement à long terme ».

Ce courrier ne nie pas, toutefois, que le groupe Vivendi Universal avait reçu une offre – ce que *Le Monde* relatait – sur la totalité de Canal+ d'un groupe d'investisseurs, à l'initiative de Jérôme Seydoux (Pathé) et de Patrick Le Lay (TF1).

Pour sa part, Jérôme Seydoux nous a fait savoir qu'il démentait nos informations.

garde de l'agence de notation Moody's, qui avait dégradé ses perspectives.

Alors, entre Vivendi Universal qui attend une amélioration substantielle de l'offre, et Vodafone qui ne semble prêt à accepter qu'une petite surenchère – « un petit geste symbolique », dit-on – un accord est-il concevable ? Même si officiellement l'offre de Vodafone expire ce mercredi soir, c'est l'enjeu des tractations à venir.

Pour Vivendi Universal, elles seront doublement délicates. D'abord pour les raisons financières que l'on connaît. Ensuite, pour des raisons stratégiques. Si d'avenir Vivendi se résout ainsi à abandonner Cegetel, quelle sera la stratégie industrielle du groupe pour l'avenir ? Il n'y a, pour l'heure, pas de réponse.

Laurent Mauduit

Bruxelles inflige 150 millions d'euros d'amende à Nintendo

BRUXELLES

de notre bureau européen

La commission européenne devait infliger mercredi 30 octobre une amende de près de 170 millions d'euros au producteur de jeux vidéo Nintendo et à sept de ses distributeurs en Europe (Royaume-Uni, Benelux, Italie, Grèce, Suède, Portugal). La Commission reproche au groupe japonais d'avoir formé un cartel avec ses importateurs, pour cloisonner le marché européen, et d'avoir bloqué les importations parallèles. Résultat, entre 1995 et 2000, il en est résulté un compartimentage du marché unique. Les différences de prix sont « absolument colossales », affirme-t-on à la Commission, pouvant atteindre 70 % entre le Royaume-Uni et le continent.

A Nintendo revient l'essentiel de l'amende, avec 150 millions d'euros, tandis que son distributeur britannique, John Menzies, doit payer 8,5 millions. Nintendo paie pour avoir été l'instigateur du cartel. La Commission lui reproche d'autres circonstances aggravantes : l'infraction a continué après l'ouverture de l'enquête et l'entreprise n'a pas collaboré au départ avec le gendarme de la concurrence pour mettre au jour les pratiques illicites.

Il s'agit de la cinquième plus grosse amende infligée à un cartel (le record est détenu par le cartel des vitamines, soit 855 millions d'euros, dont 462 pour le meneur, Roche), mais de la plus grosse amende contre un cartel vertical entre producteur et distributeurs. Le plus sou-

vent les alliances sont horizontales, entre concurrents.

Par ailleurs, la Commission doit infliger une amende de 20 millions d'euros à la salle de ventes Sotheby's, qui s'était entendue avec Christie's pour fixer le montant des commissions. Christie's, contrôlée depuis 1998 par le français François Pinault, bénéficie d'une immunité à 100 %, pour avoir dénoncé l'entente. Il avait déjà bénéficié du même traitement aux Etats-Unis, alors que le propriétaire de Sotheby's, l'Américain Alfred Taubman, a été condamné à New York en avril 2001 à un an de prison et 7,5 millions dollars d'amende.

Arnaud Leparmentier

ENTREZ DANS LE SON POP-ROCK

présente

JEAN-LOUIS AUBERT EN CONCERT

PARIS / ZENITH

07 ET 08 NOVEMBRE 2002

- .../...
- MENDE 01/11
- MARSEILLE 02/11
- LILLE 05/11
- RENNES 13/11
- REZE 14/11
- NIORT 15/11
- ROUILLAC 16/11
- BESANÇON 20/11
- LYON 21/11
- ANNECY 22/11
- GRENOBLE 23/11
- BELFORT (DELLE) 27/11
- NANCY 28/11
- MULHOUSE 29/11
- LES EPIRVESSONNE (VILLEBON / YVETTE) 30/11
- BOURGES 04/12
- ROUEN 05/12
- ORLEANS 06/12
- CREIL 07/12
- BORDEAUX 10/12
- BIARRITZ 11/12
- MONTPELLIER 13/12
- ALBI 14/12
- VERNOUILLET 20/12
- .../...

www.jeanlouisaubert.com

Locations :
Fnac - Carrefour
0892 702 603 (0,34€/min)
www.fnac.com

Toutes les fréquences RTL2
au 08 92 68 19 11 (0,34€/min)
www.rtl2.fr

Le Japon assouplit sa politique monétaire

POUR la première fois depuis le 20 mars, la Banque du Japon a décidé, mercredi 30 octobre, d'assouplir sa politique monétaire, offrant sa contribution au plan de soutien du système bancaire que doit dévoiler le gouvernement en cours de journée. Mais ses taux étant très proches de zéro, la banque centrale doit, pour détendre sa politique monétaire, faciliter l'accès des banques aux liquidités. Elle augmentera par conséquent le volume des prises en pension d'emprunts d'Etat nippons à 1 200 milliards de yens (9,94 milliards d'euros) par mois, contre 1 000 milliards actuellement. Elle va relever l'encours des comptes courants rémunérés des banques commerciales (c'est-à-dire augmenter les réserves mises en dépôts par les établissements financiers auprès de la Banque centrale) à 15 à 20 000 milliards de yens contre 10 à 15 000 milliards actuellement. Enfin, elle s'offrira la possibilité, lors de ses opérations de rachats, de reprendre des titres dont l'échéance va jusqu'à un an au lieu de six mois actuellement. Face à des experts de marchés très sceptiques sur l'efficacité de telles mesures et à une devise qui n'a presque pas réagi à l'annonce (à 122,79 yens pour un dollar), la Banque du Japon a justifié cette décision dans un communiqué par « des incertitudes croissantes pour l'économie y compris sur le plan mondial » et par « l'impact de l'accélération probable du règlement du problème des crédits non performants ».

Ce geste donnerait-il le coup d'envoi à une baisse des taux de la Banque centrale européenne et de la Réserve fédérale américaine ? Les partisans d'un tel mouvement aux Etats-Unis ont trouvé un argument supplémentaire, mardi, dans la chute de la confiance des consommateurs américains, s'appuyant sur le fait que les ménages représentent les deux tiers de la croissance économique.

Cécile Prudhomme

DÉPÊCHES

■ **ALCATEL** : l'équipementier français de télécoms Alcatel a enregistré au troisième trimestre 2002 une chute de 37,5 % de son chiffre d'affaires, à 3,508 milliards d'euros. L'entreprise accuse, sur les neuf premiers mois de 2002, une perte nette de 3,626 milliards d'euros.

■ **ELF-LEUNA** : la Commission européenne devait donner, mercredi, son feu vert au déblocage de 61 millions d'euros d'aides publiques allemandes pour la construction de la raffinerie d'Elf-Leuna, dans l'ex-RDA. La Commission exigeait, pour ce faire, de recevoir les conclusions de son enquête sur une possible escroquerie aux aides publiques lors de la construction de la raffinerie. Selon elle, il n'existe aucune preuve de surestimation des coûts du projet. – (Corresp.)

■ **GEMPLUS** : l'assemblée générale des actionnaires du fabricant français de cartes à puce Gemplus est fixée au 21 novembre. Elle devrait, notamment, procéder à la révocation du fondateur du groupe, Marc Lassus, de son poste d'administrateur.

■ **ROULEAU-GUICHARD** : le groupe de bonneterie a quitté la Bourse. Il était coté au second marché depuis 1985.

■ **SCOR** : le réassureur a indiqué, mercredi, qu'il prévoyait de procéder à une augmentation de capital dont le montant serait « au moins égal » à la perte de 250 millions d'euros estimée pour 2002.

Finsbury

Chaussures de Luxe

OFFRE EXCEPTIONNELLE
Valable du 14-10 au 16-11-2002

2 paires = 285 €

- ◆ 22, avenue de l'Opéra, 75001 Paris
- ◆ 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ◆ 3, rue de Rivoli, 75004 Paris
- ◆ 112 bis, rue de Rennes, 75006 Paris
- ◆ 14, rue de Sèze, 75008 Paris

www.finsbury-shoes.com

Le groupe Amaury se sépare de son président du directoire

A la tête de l'éditeur du « Parisien » et de « L'Equipe » depuis 1998, Jean-Pierre Courcol paie l'échec de son investissement dans le Futuroscope

LE GROUPE Amaury a fait savoir dans un communiqué laconique, mardi 29 octobre, que son président du directoire, Jean-Pierre Courcol, « [quitterait] ses fonctions à la fin de l'année » et que « le nom de son successeur [serait aussi] connu à la fin de l'année ». Interrogé sur les motifs de ce départ surprise, le groupe n'a souhaité faire « aucun commentaire ».

Agé de 58 ans, M. Courcol semble faire les frais de l'échec d'investissement du groupe dans le Futuroscope, une initiative qu'il avait portée et défendue. Dans une note interne citée mardi soir par l'Agence France-Presse, Philippe Amaury, président du conseil de surveillance et principal actionnaire du groupe, indique que « pendant ces quatre ans [où M. Courcol a été à la présidence du directoire], le groupe a vécu une réalisation majeure de presse, la création du réseau de distribution du Parisien Ile-de-France, et un échec majeur, la diversification du Futuroscope, où les objectifs et méthodes du partenaire historique, le conseil général de la Vienne, étaient en réalité incompatibles avec la gestion des entreprises ».

Après avoir racheté aux pou-

voirs publics le parc d'attraction de Poitiers (Vienne) pour près de 42 millions d'euros en mars 2000, le groupe Amaury espérait lui faire relever la tête et en faire une exploitation bénéficiaire. En vain. Malgré 26 millions d'euros injectés en deux ans et demi, la fréquentation du parc créé en 1987 par René Monory a continué de s'éroder et le déficit de s'accumuler. Cet été, le groupe de presse a décidé de jeter l'éponge et est revenu trouver les pouvoirs publics, qui avaient conservé la propriété des murs. Début septembre, le conseil général de la Vienne a entériné le protocole d'accord négocié avec Amaury, qui devrait aboutir au retour du Futuroscope dans le giron public... contre un chèque de 18,5 millions d'euros. Au final, le groupe Amaury aura perdu près de 62 millions d'euros dans son incartade poitevine (Le Monde du 11 septembre).

Cet écueil est malvenu pour le groupe de presse. Editeur des quotidiens *Le Parisien*, *Aujourd'hui en France* et *L'Equipe*, ainsi que de quelques magazines (*France Football*, *Vélo Magazine*...), le groupe Amaury, qui organise aussi, via sa filiale Amaury Sport Organisation,

des événements sportifs (Tour de France cycliste, Paris-Dakar automobile, Enduro du Touquet), connaît une période difficile.

DÉCISIONS SUPPLÉMENTAIRES

Tandis que *Le Parisien* est toujours déficitaire, la diffusion de *L'Equipe* est en baisse par rapport à 2001 – une rareté lors d'une année de Coupe du monde de football – même si le quotidien sportif devrait rester bénéficiaire cette année. Le 17 octobre, le directeur général et directeur de la publication de *L'Equipe*, Paul Roussel, a annoncé que son titre renonçait, « en raison de la conjoncture très difficile de nos marchés (sport, presse et publicité) », à emménager dans son nouvel immeuble à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine). « Le groupe Amaury a demandé à ses filiales de rechercher toutes les économies qui ne seraient pas néfastes pour la qualité de leurs produits et pour l'emploi », poursuivait M. Roussel. Les responsables de l'entreprise doivent se réunir en nombre pour discuter d'éventuelles décisions supplémentaires.

En quittant la maison mère de *L'Equipe* et du *Parisien*, M. Courcol

tourne une page importante du groupe. Entré dans l'empire familial en 1981, cet ancien joueur de tennis professionnel passé par la publicité (NCK, Havas-Conseil, Young & Rubicam, Mille International) a connu de nombreux postes de direction, depuis *Le Parisien libéré* jusqu'au directoire du groupe Amaury, en passant par la SNC L'Equipe et les éditions Philippe Amaury. Depuis plus de vingt ans, il en était l'un des rouages essentiels, son seul écart ayant été un bref passage à la tête de la compagnie aérienne Air Inter, en 1995.

Depuis sa nomination à la présidence du directoire en 1998, M. Courcol avait notamment lancé la Société de distribution et de vente du *Parisien*. Ce réseau de distribution indépendant des Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP) avait provoqué un conflit entre le groupe Amaury et le Syndicat du Livre, qui avait bloqué la sortie du *Parisien* à de nombreuses reprises en 2001. C'est finalement son autre grand cheval de bataille, le Futuroscope, qui lui aura été fatal.

José Barroso

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION** : la proposition de loi de l'UMP sur le double cryptage des films pornographiques ou violents à la télévision sera inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale début décembre, a indiqué mardi 29 octobre le président du groupe UMP, Jacques Barrot. Ce texte a été déposé à l'initiative de trois députés UMP.

■ **Mediaset, le groupe privé de télévision italienne contrôlé par le président du conseil, Silvio Berlusconi**, a annoncé mardi qu'il s'était rallié à l'offre de Lehman Brothers pour la reprise du groupe allemand KirchMedia. Fedele Confalonieri, président du groupe, a confirmé que Mediaset faisait partie d'un des trois consortiums en lice. Outre Lehman Brothers, les alliés de Mediaset sont la banque allemande Commerzbank et le prince saoudien al-Walid. – (AFP.)

■ **Le Syndicat des producteurs indépendants (SPI) a critiqué mardi, dans un communiqué, le choix des chaînes de la future télévision numérique terrestre (TNT) par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), regrettant la faible place offerte aux documentaires.** Le SPI « déplore » que le CSA « ait privilégié pour l'offre gratuite un seul genre [la musique, avec i-MCM, M6 Music et NRJ TV]. On ne peut imaginer que l'attractivité du genre musical soit telle qu'il faille proposer trois chaînes consacrées à ce genre sur huit, pour assurer le succès de la TNT ». Le syndicat regrette que, dans l'offre payante de la TNT, le documentaire soit « réduit à une seule chaîne sur quinze », avec Planète. – (AFP.)

■ **PIRATAGE** : le satellite de diffusion chinois Sinosat a été de nouveau perturbé par la secte Fa Lun Gong à l'aide d'un signal émis depuis Taipei (Taïwan), a déclaré mercredi 30 octobre le porte-parole chinois du bureau des affaires taiwanaises, Li Wei. Déjà en septembre, les programmes de la télévision centrale chinoise CCTV et d'une chaîne éducative avaient été piratés. En mars, Fa Lun Gong avait réussi à diffuser des enregistrements vidéos sur deux réseaux de télévision câblée dans le nord-est de la Chine. – (AFP.)

■ **LIBERTÉ DE LA PRESSE** : le Parlement iranien a décidé de réviser la loi sur la presse pour empêcher la justice, contrôlée par les conservateurs, de limiter la diffusion des journaux réformateurs. Il souhaite modifier l'article 9 de la loi sur la presse, qui stipule qu'un journal ne peut être distribué en dehors de la zone géographique du propriétaire de la publication. En vertu de cet article, le tribunal de la presse a interdit il y a un mois la distribution du quotidien réformateur *Hamchahri* (« Concitoien ») appartenant à la mairie de Téhéran en dehors de la capitale. – (Corresp.)

■ **RADIO** : Bruno Dranesas a été nommé directeur de la rédaction de la radio BFM.

Deux chaînes de télévision veulent enseigner « les valeurs de l'islam »

L'une émettra en arabe, l'autre en anglais

DUBAÏ (Emirats arabes unis)
de notre envoyée spéciale

Au quatrième étage d'un immeuble moderne de la « Media City », à 15 km au nord de Dubaï, l'heure est à la ferveur médiatique. Dans quelques jours, le 5 ou le 6 novembre, deux chaînes islamiques diffusées par satellite au Moyen-Orient pour l'une et en Europe, en Asie puis aux Etats-Unis pour l'autre, verront le jour. Derrière une double porte en verre, au milieu de canapés en cuir bleu, des techniciens irakiens, égyptiens, jordaniens et saoudiens ont pris, mardi 22 octobre, possession de leur nouveau lieu de travail, un studio et une régie numérique flambant neufs. Beaucoup de décisions restent à prendre mais le lancement ne sera pas retardé, affirme-t-on chez Almajd Satellite Broadcasting Ltd, un nouveau groupe audiovisuel, installé à Dubaï, au Caire (Egypte) et à Riyad (Arabie saoudite) par deux hommes d'affaires saoudiens qui ont fait fortune dans l'immobilier, l'hôtellerie et les services aux aéroports.

La chaîne destinée à la communauté musulmane, Almajd, sera diffusée en arabe vers les foyers moyen-orientaux équipés de paraboles. Elle émettra huit heures par jour à compter du premier jour du mois musulman consacré au ramadan (en novembre cette année). 30 % des programmes seront consacrés aux émissions pour enfants, dont des dessins animés « qui enseigneront les valeurs de l'islam, comme le sens de la famille ». D'autres émissions de plateau seront consa-

crées à l'enseignement et à la discussion théologique, aux côtés de divertissements « sérieux ». « Ce ne sera pas un long prêche mais il n'y aura pas de jeu », affirme Tamer Abdelaal, le directeur technique d'Almajd qui a travaillé aux Etats-Unis et pour les télévisions italiennes de la RAI et de Mediaset.

« IL NOUS FAUT RÉAGIR »

Une autre chaîne, Almajd International, émettra trois à quatre heures de programmes quotidiens en anglais. Elle vise l'Europe, l'Asie et l'Afrique du Nord dans un premier temps, les Etats-Unis dans un second. L'objectif ? « Corriger les incompréhensions liées à l'islam », confie M. Abdelaal. La vocation des deux nouvelles chaînes « est de convaincre pour réussir, car prendre les armes c'est échouer », affirme Daud Pidcock, le directeur du marketing, un Britannique converti à l'islam en 1975 qui fonda en 1989 le Parti islamique de Grande-Bretagne. La programmation d'Almajd International se structurera donc autour d'émissions pour adultes, surtout axées sur l'économie et la finance, car « ce sont les adultes qui ont les mauvaises idées et qui sont ignorants », affirme le porte-parole, Monal Zeidan. L'équipe prévoit aussi des revues de presse internationales et la couverture de « situations de crise » alimentées par des échanges avec quelques journalistes occidentaux « qui pensent par eux-mêmes et ne sont souvent pas soutenus par l'establishment [de leurs pays] », affirme M. Abdelaal.

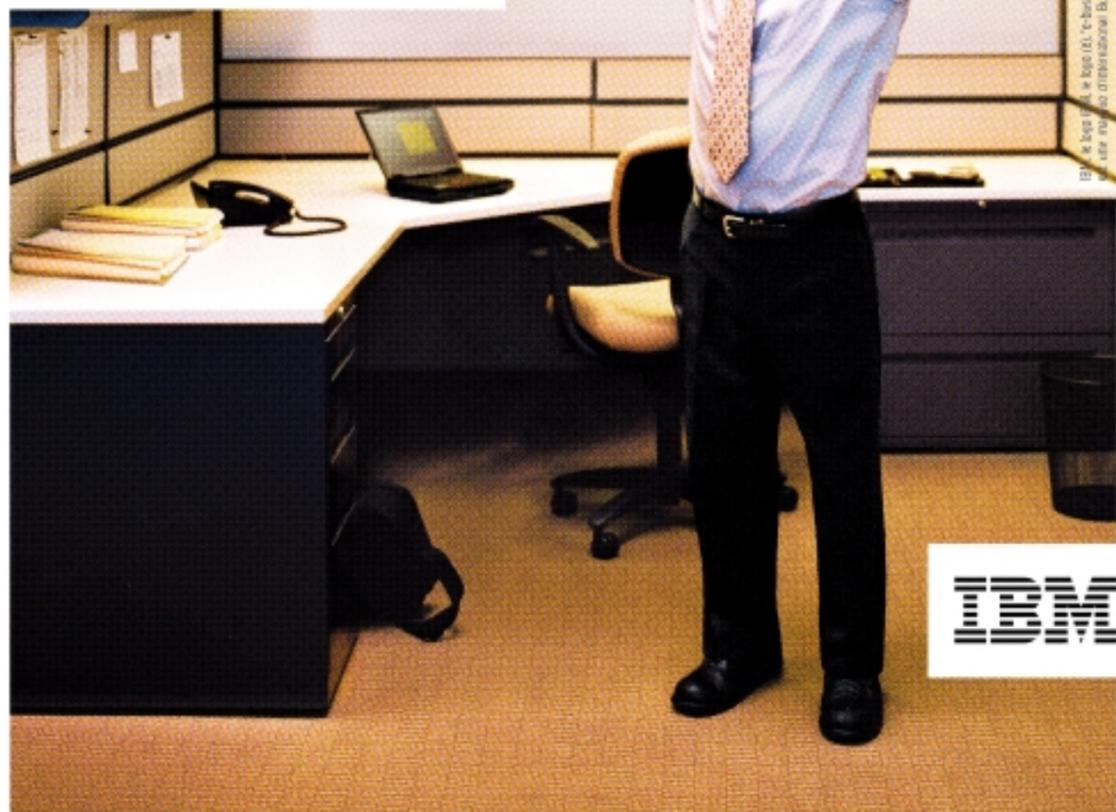
Les deux chaînes sont les deux faces d'un même projet médiatique de grande ampleur dont la mise en place s'est accélérée depuis le 11 septembre 2001. « Il nous faut réagir, lutter contre la croisade intellectuelle menée par l'Europe et l'Amérique du Nord qui abreuvent de fausses informations des populations totalement ignorantes pour servir un agenda politique », affirme M. Pidcock, qui multiplie les références à Napoléon « qui avait compris que la culture islamique est supérieure ».

Le groupe, qui achètera quelques programmes à des producteurs britanniques, français et américains, a pris ses quartiers dans le même bâtiment que le bureau régional de CNN et que le groupe audiovisuel MBC, qui a quitté Londres au printemps. Une façon d'affirmer le sérieux et la pérennité de la démarche. Tout en profitant de la relative liberté de ton comme de la fiscalité particulièrement avantageuse en vigueur à Dubaï.

Florence Amalou

logiciels Lotus

**GESTION PLUS FACILE,
ÉCONOMIES...
VOICI LE NOUVEAU
LOTUS NOTES.**



Nouveau Lotus Notes 6 : champion de la productivité. Avec une série de "plus", à commencer par son interface séduisante et son accès mobile super-pratique. Pour les équipes, des fonctions optimisées d'agenda et de planification qui simplifient et accélèrent l'organisation des rendez-vous. Une présentation innovante du courrier qui facilite le suivi des messages. Lotus, membre de l'équipe gagnante des logiciels IBM avec DB2, Tivoli et WebSphere. Essayez Lotus Notes 6 sur ibm.com/e-business/fr/lotus

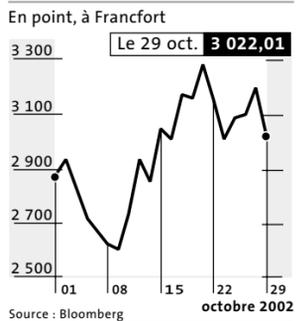
@business. Jouez gagnant.

LA TENDANCE FINANCIÈRE

L'indice CAC 40 est repassé sous les 3 000 points

L'ANNONCE d'une chute de l'indice de confiance des consommateurs américains, calculé par l'institut privé Conference Board, a fait l'effet d'une douche froide parmi les opérateurs, mardi 29 octobre, de part et d'autre de l'Atlantique. Tombant à 79,4 points en octobre, contre 93,7 points en septembre, cet indice est revenu à son plus bas niveau depuis novembre 1993, renforçant les craintes de récession. Mais Wall Street a finalement bénéficié d'anticipations de baisses de taux d'intérêt par la Réserve fédérale américaine. L'indice Dow Jones, qui a chuté de plus de 2 % en début de journée, a fini en hausse symbolique de 0,01 %, à 8 368,94 points. Le Nasdaq, lui, a terminé sur une baisse de 1,16 %, à 1 300,54 points, après avoir perdu jusqu'à 2,78 %.

INDICE DAX



Dans la zone euro, l'indice Euro Stoxx 50 a dégringolé de 4,98 %, à 2 383,50 points, plombé par les valeurs financières, de technologie et de télécommunications. A Paris, l'indice CAC 40 a plongé sous le seuil des 3 000 points, en recul de 4,99 % lors de la séance, à 2 965,11 points. Les investisseurs ont concentré leurs tirs sur les valeurs de « TMT » (technologie, médias, télécommunications), notamment les titres Alcatel (-10,84 %, à 3,70 euros), Orange (-10,32 %, à 5,65 euros), Vivendi Universal (-9,33 %, à 12,15 euros), ST Microelectronics (-8,61 %, à 18,14 euros), Thomson Multimedia (-8,54 %, à 16,92 euros), Cap Gemini (-7,91 %, à 21,20 euros), Thalès (-7,33 %, à 26,67 euros) ou France Télécom (-7,19 %, à 10,84 euros). L'action Penaulle Polyservices a chuté de 16,53 %, à 5,25 euros, affectée par la publication d'une perte nette de 12,38 millions d'euros au premier semestre et par des incertitudes sur la recapitalisation du groupe.

A Francfort, le DAX a baissé de 5,53 %, à 3 022,01 points. L'action DaimlerChrysler a notamment perdu 7,36 %, à 34,50 euros, sur des craintes de ralentissement du marché automobile américain. A Londres, le Footsie s'est replié de 3,78 %, à 3 935,90 points.

A Tokyo, le Nikkei a pris 0,55 %, mercredi, à 8 756,59 points.

Adrien de Tricornot

L'électronique japonaise sauve ses profits à coups de restructurations

CHRONIQUE DES MARCHÉS

ACTION SONY



grands du secteur sont, eux, passés des pertes aux profits au second semestre par rapport au premier semestre 2001-2002 : Matsushita, numéro deux mondial de l'électronique grand public avec la marque Panasonic, a enregistré un profit de 17,8 milliards de yens, et NEC de 1 milliard de yens. Les ventes du premier n'ont augmenté que de 4,5 % et celles du second ont reculé de 12 %. NEC a supprimé 16 000 emplois en 2001. Même tendance chez Sharp, dont le profit a grimpé de 40,5 % au premier semestre pour un chiffre d'affaires en hausse de 7,8 %, et chez Pioneer où le bénéfice a progressé de 17,4 % contre 9,8 % pour le chiffre d'affaires. Le cas le plus spectaculaire est celui de Mitsubishi Electric, dont le profit a été multiplié par quatre contre des ventes en chute de 8 %.

RESTRUCTURATIONS ENCORE À VENIR

Restent ceux qui avaient jusque-là fait le dos rond, pariant sur un rebond. Ils prennent conscience qu'ils ne peuvent plus faire l'économie de tailles dans les coûts. Fujitsu en fait l'amère expérience, qui a annoncé avoir à peine

réduit ses pertes nettes au premier semestre de l'exercice 2002-2003 (à 147,4 milliards de yens) et qui supprimera 7 100 emplois sur l'année en cours, après déjà sacrifié 22 000 emplois en 2001. La cause : un chiffre d'affaires reculant d'encore 10 % sur le semestre. L'objectif est de redevenir rentable à partir de 2003 ou 2004, alors que le groupe prévoyait un retour à l'équilibre dès cette année. Il devra provisionner des frais de restructuration de 150 milliards de yens, au lieu des 60 milliards initialement prévus.

SONY ATTEND NOËL

Le numéro un mondial de l'électronique grand public, Sony, a de son côté réalisé un bon premier semestre avec un retour aux bénéfices à 101,23 milliards de yens, grâce certes à une exemption fiscale de 36 milliards due à sa fusion avec sa filiale Aiwa, mais aussi à une hausse de sa rentabilité dans l'électronique et les jeux vidéo. La montée en puissance de la console Playstation 2 et des logiciels de jeux qui lui sont liés y est pour beaucoup. Le bénéfice d'exploitation de cette branche s'est établi à 24,8 milliards de yens, en hausse de 508 %.

Cependant, si les ventes de jeux ont augmenté en Europe et aux Etats-Unis, elles ont baissé au Japon, tout comme les ventes de consoles. Globalement, le chiffre d'affaires du semestre a fait du surplace. Et le directeur financier, Teruhisa Tokunaka, a souligné que le groupe japonais « prévoit des fêtes de fin d'année assez moroses pour les produits électroniques en raison de l'atonie de l'économie, en particulier aux Etats-Unis ». Sur l'année, le groupe prévoit tout de même de décupler son bénéfice net pour des ventes stagnantes... à force de restructurations.

Gaëlle Macke

LES BOURSES DANS LE MONDE 30/10, 9h48

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
UNION EUROPÉENNE									
ALLEMAGNE	DAX Index	3051,28	30/10	0,97	5467,31	19/3	2519,30	9/10	16,40
	Euro Neu Markt Price IX	458,74	30/10	0,55	1212,43	4/1	349,01	8/10	
BELGIQUE	Austria traded	1064,74	30/10	0,31	1368,18	2/5	991,22	10/10	13,00
BELGIQUE	Bel 20	1929,56	29/10	-2,82	2906,75	24/4	1752,31	9/10	10,80
DANEMARK	Horsens Bnex	196,32	30/10	-0,30	280,92	26/3	180,39	11/10	12,40
ESPAGNE	Ibex 35	6015,50	30/10	0,16	8608,50	4/1	5266,89	10/10	16,10
FINLANDE	Hex General	5949,44	30/10	1,52	9224,38	4/1	4711,08	24/7	16,20
FRANCE	CAC 40	3007,26	30/10	1,42	4720,04	4/1	2612,03	10/10	16,40
	Mid CAC	1396,23	29/10	-1,56	2176,89	2/4	1233,19	10/10	17,70
	SBF 120	2117,85	30/10	1,25	3263,90	28/3	1847,00	10/10	16,60
	SBF 250	2001,68	29/10	-4,20	3081,89	28/3	1767,51	10/10	16,40
	Indice second marché	1795,52	29/10	-0,10	2567,01	15/5	1646,41	10/10	12,40
	Indice nouveau marché	502,11	30/10	0,13	1175,41	7/1	439,89	10/10	
GRÈCE	ASE General	1773,69	30/10	0,00	2655,07	3/1	1704,70	9/10	13,40
IRLANDE	Irish Overall	4093,95	30/10	0,42	6085,02	18/1	3616,98	10/10	10,30
ITALIE	Milan Mib 30	23055,00	30/10	0,97	33548,00	17/4	20542,00	10/10	18,30
LUXEMBOURG	Lux Index	706,65	29/10	-0,81	1169,47	14/1	642,21	11/10	12,00
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	326,91	30/10	1,20	531,45	18/4	282,79	24/9	13,50
PORTUGAL	PSI 20	5311,22	30/10	1,10	7998,50	4/1	4937,16	30/9	14,80

EUROPE Mercredi 30 octobre 9h48

INDICES	Indice	% var.
EURO STOXX 50	2414,08	-1,28
AUTOMOBILE	168,12	-1,86
BANQUES	190,55	-0,34
PRODUIT DE BASE	147,22	1,27
CHIMIE	247,51	0,66
TÉLÉCOMMUNICATIONS	306,26	1,02
CONSTRUCTION	157,29	2,15
CONSUMMATION CYCLIQUE	83,52	1,27
PHARMACIE	338,99	0,06
ÉNERGIE	258,99	-1,61
SERVICES FINANCIERS	213,79	-0,02
ALIMENTATION ET BOISSON	231,79	2,39
BIENS D'ÉQUIPEMENT	233,89	-0,73
ASSURANCES	167,82	-0,42
MÉDIAS	150,73	-0,03
BIENS DE CONSOMMATION	265,46	-0,99
COMMERCE ET DISTRIBUTION	227,12	-0,43
HAUTE TECHNOLOGIE	262,27	2,27
SERVICES COLLECTIFS	206,30	0,64

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

Code pays	Cours	% var.
ABN AMRO HOLDING	13,69	-0,44
AEGON NV	12,72	-0,55
AIR LIQUIDE	128,90	2,96
ALCATEL A	4,20	-13,51
ALLIANZ N	103,75	2,22
AVENTIS	56,60	-0,35
AXA	13,98	-0,58
BASF AG	36,27	-0,19
BAYER	18,73	-1,57
BAYR.HYP.V.VERBK	13,08	-0,46
BVVA	9,39	-0,21
BNP PARIBAS	37,44	-1,60
BSCH	6,18	-0,32
CARREFOUR	44,64	-0,16
DAIMLERCHRYSLER N	34,84	-0,99
DANONE	128,20	-1,67
DEUTSCHE BANK AG	41,15	-0,98
DEUTSCHE TELEKOM	11,24	2,00
E.ON	45,34	-0,20
ENDESA	10,46	-1,06
ENEL	4,87	-0,83
ENI SPA	13,42	-1,67
FORTIS	17,34	0,00
FRANCE TELECOM	11,16	2,95
GENERALI ASS	17,34	-0,93
ING GROEP CVA	16,38	-1,03
KONINKLIJKE AHOLD	12,15	2,36
L'OREAL	74,70	-1,36
LMVMH	42,25	-0,62
MUENCHENER RUECKV	126,00	-0,38
NILIA OYJ	16,65	-1,96
PINAFULT PRINTEMPS	72,45	-3,65
REPSOL YPF	10,85	-0,84
ROY.PHILIPS ELECTR	17,03	-2,47
ROYAL DUTCH PETROL	41,33	-2,30
RWE	31,06	-0,48
SAINT GOBAIN	19,58	-4,71
SANOPI-SYNTHELABO	59,10	-0,51
SANPAOLO IMI	6,17	-1,65
SIEMENS	42,99	-1,20
SIEMENS GENERALE A	48,45	-1,40
SUEZ	16,60	3,36
TELECOM ITALIA	7,92	-0,51
TELEFONICA	9,30	-0,43
TIM	4,75	-1,06
TOTAL FINA ELF	130,90	-1,16
UNIFREDDO ITALIAN	3,67	-1,10
UNILEVER CVA	62,65	-4,24
VIVENDI UNIVERSAL	12,16	-0,08
VOLKSWAGEN	36,72	-1,44
ZONE EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce)		
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark)		

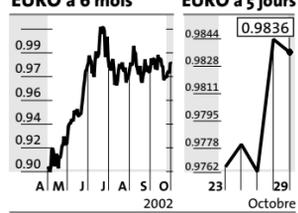
MARCHÉ DES CHANGES 30/10, 9h48

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,81553	0,98375	1,55760	0,67173
TOKYO (¥)	122,62000		120,64500	190,96000	82,36893
PARIS (€)	1,01655	0,82895		1,58295	0,68275
LONDRES (£)	0,64201	0,52367	0,63160		0,43131
ZURICH (FR. S.)	1,48870	1,21405	1,46460	2,31850	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4288	7,4341
COURONNE NORVÉGE	7,4000	7,4052
COURONNE SUÉDOISE	9,0875	9,0962
COURONNE TCHÈQUE	30,6677	31,1670
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7684	1,7722
DOLLAR CANADIEN	1,5393	1,5408
DOLLAR HONGKONG	7,6705	7,6748
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.	2,0260	2,0287
FORINT HONGROIS	240,9623	241,7737
LEU ROUMAIN	32874,0000	32940,0000
ROUBLE	31,2560	31,2850

EURO à 6 mois



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	3970,50	30/10	0,88	5362,29	4/1	3609,89	24/9	14,30
	FTSE techMark 100 index	674,56	30/10	0,26	1569,61	4/1	590,02	10/10	
SUÈDE	OMX	494,59	30/10	1,33	878,88	4/1	413,98	10/10	21,40
EUROPE									
HONGRIE	Bux	7117,67	29/10	-1,00	9019,42	7/5	6546,35	26/7	9,60
ISLANDE	ICEX 15	1292,78	29/10	0,16	1413,85	21/3	1141,82	28/12	
POLOGNE	WSE Wig 20	1181,99	29/10	0,18	1486,22	28/1	1026,65	26/7	20,50
TCHÈQUE	Exchange PX 50	426,80	30/10	-0,65	479,39	10/5	384,60	2/1	12,20
RUSSIE	RTS	349,22	29/10	-1,01	425,42	20/5	256,75	28/12	
SUISSE	Swiss market	4786,90	30/10	0,71	6740,60	17/5	4333,10	10/10	21,00
TURQUIE	National 100	10316,95	30/10	-1,16	15071,83	8/1	8514,03	3/7	19,70
AMÉRIQUES									
ARGENTINE	Merval	426,45	29/10	-3,27	471,33	6/2	267,73	14/6	22,50
BRÉSIL	Bovespa	9600,76	29/10	0,28	14495,28	18/3	8224,61	16/10	8,70
CANADA	TSE 300	6294,81	29/10	-1,94	7992,70	7/3	5678,27	10/10	18,10
CHILI	Ipsa	78,85	29/10	-0,38	109,73	28/12	74,86	16/10	14,30
ÉTATS-UNIS	Dow Jones ind.	8368,94	29/10	0,01	10673,09	19/3	7197,49	10/10	18,80
	Nasdaq composite	1300,54	29/10	-1,16	2098,87	9/1	1108,48	10/10	38,80
	Nasdaq 100	960,82	29/10	-1,90	1710,22	9/1	795,25	8/10	38,90
	Wilshire 5000	8307,67	29/10	-0,88	10983,40	0/3	7273,39	10/10	
	Standards & Poors 500	882,15	29/10	-0,91	1176,96	7/1	768,63	10/10	18,00
MEXIQUE	IPC	5893,76	29/10	0,11	7611,12	11/4	5500,75	5/8	12,00

FRANCFORT

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
EDEL MUSIC	0,70	40,00
BIOLITEC	5,21	22,59
MTABOX	0,06	20,00
KNORR CAPITAL PART.	0,12	20,00
GAP	0,92	16,46
SWING ENTINT MEDIA	0,48	14,29
RHOEN KLINIKUM VZ	34,96	12,41
Plus mauvaises performances		
M&S ELEKTRONIK	0,02	-66,67
HEYDE	0,02	-50,00
CYONIQ	0,01	-50,00
WORLDCOM	0,09	-47,06
I-D MEDIA AG	0,30	-28,57
KINOWELT MEDIEN	0,25	-28,57
AECO	0,15	-28,57

LONDRES

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Mercredi 30 octobre 9h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
ACCOR	33,40	33,05	1,06	-18,19	49,00	26,75	1,05	12040
AFINE	39,50	39,00	1,28	7,04	40,05	30,34	1,40	3610
AGF	32,70	31,96	2,32	-39,33	58,50	22,75	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM	10,75	10,55	1,90	-34,61	21,19	7,09	0,10	3112
AIR LIQUIDE	128,10	125,20	2,32	-44,44	160,00	111,60	3,20	12007
ALCATEL A	4,24	3,70	14,59	-77,91	21,62	2,05	0,16	13000
ALCATEL O	2,69	2,53	6,32	-65,15	9,62	1,61	0,10	13015
ALSTOM	4,40	4,23	4,02	-62,32	15,24	3,25	0,55	12019
ALTRAN TECHNO. #	4,96	4,74	4,64	-90,22	66,40	2,53	0,20	3463
ARBELF	2,17	2,17	n/d	-30,00	7,50	1,62	0,53	3588
AREVA CIP	n/d	139,00	n/d	-12,85	201,00	116,00	6,20	4524
ASF	24,00	24,01	0,04	n/d	28,20	22,51	n/d	18415
ATOS ORIGIN	33,70	32,71	3,03	-54,18	94,40	21,50	n/d	5173
AVENTIS	56,95	56,80	0,26	-28,58	85,95	47,60	0,58	13046
AXA	13,96	13,90	0,43	-40,51	26,09	8,80	0,56	12062
BACOU DALLOZ	87,50	86,35	1,33	-0,56	138,00	68,00	0,90	6089
BAIL INVESTIS.CA	n/d	127,80	n/d	5,53	147,00	121,00	7,58	12101
BEGHIN SAY	36,80	37,80	2,65	-9,80	45,90	35,20	1,70	4455
BIC	31,52	31,20	1,03	-17,83	44,66	31,00	0,36	12096
BNP PARIBAS	37,20	36,85	0,95	-25,97	61,85	27,50	1,20	13110
BOLLORE	250,00	250,00	n/d	4,07	262,00	225,50	3,50	12585
BOLLORE INV.	45,80	45,90	-0,22	-10,80	55,00	35,23	0,25	3929
BONGRAUN	40,00	40,00	n/d	-11,11	59,80	35,96	1,45	12010
BOUYGUES	26,20	26,09	0,42	-28,80	38,95	20,40	0,36	12050
BULL#	0,49	0,47	4,26	-60,16	1,36	0,34	n/d	5260
BURELLE (LY)	60,30	60,25	0,08	-21,49	68,00	49,63	0,60	6113
BUSINESS OBJECTS	14,10	14,00	0,71	-62,45	51,00	9,06	n/d	12074
CANAL +	4,28	4,16	2,88	-19,55	4,79	3,48	0,18	12546
CAP GEMINI	21,80	21,20	2,83	-73,11	90,70	12,85	0,40	12533
CARBONE-LORRAINE	26,00	26,00	n/d	-13,33	39,48	20,10	0,80	3962
CARREFOUR	44,32	44,71	-0,87	-24,10	58,80	36,33	0,56	12017
CASINO GUICH.ADP	45,50	45,34	0,35	-27,20	67,30	42,50	1,58	12113
CASINO GUICHARD	61,75	61,40	0,57	-28,73	89,90	58,55	1,54	12558
CASTORAMA DUBOIS	66,65	66,90	-0,37	n/d	69,00	60,95	n/d	12420
CEGID (LY)	37,50	37,50	n/d	-52,13	90,50	34,01	2,30	12470
CEROCOL	n/d	32,30	n/d	13,53	36,40	28,00	0,65	4456
CFR.RECYCLING	39,00	39,15	-0,38	-2,50	49,88	35,00	2,08	3905
CHARGEURS	23,50	23,00	2,17	-5,96	30,66	21,50	3,00	13069
CHRISTIAN DIOR	32,65	32,34	0,96	-5,27	47,63	24,21	0,50	13040
CIC -ACTIONS A	120,70	120,80	-0,08	0,16	135,00	118,10	2,36	12005
CIMENTIS FRANCAIS	47,05	47,00	0,11	-1,97	53,50	46,02	1,40	12098
CLARINS	32,80	32,75	0,15	-48,26	72,50	26,11	0,65	13029
CLUB MEDITERRANEE	22,70	22,00	3,18	-44,63	56,40	17,32	1,00	12156
CNP ASSURANCES	35,00	34,59	1,19	-1,96	43,98	31,50	1,39	12022
COFACE SVN CA	n/d	44,45	n/d	-6,22	64,00	40,01	1,47	12099
COFLEXIP	n/d	78,90	n/d	-50,37	172,00	77,00	0,31	13064
COLAS	67,00	67,30	-0,45	5,76	75,95	62,00	2,80	12163
CREDIT AGRICOLE	16,38	16,03	2,18	-7,92	24,70	13,46	0,55	4507
CRED.FON.FRANCE	16,24	16,11	0,81	-11,69	16,80	13,05	0,40	12081
CREDIT LYONNAIS	35,08	35,15	-0,20	-6,45	48,80	27,65	0,75	18420
CS COM.ET SYSTEMES	n/d	6,21	n/d	-25,18	12,25	5,76	n/d	7896
DANONE	127,50	126,10	1,11	-6,93	150,40	109,40	2,06	12064
DASSAULT-AVIATION	n/d	323,00	n/d	1,89	425,00	281,10	6,50	12172
DASSAULT SYSTEMES	21,49	20,64	4,12	-60,20	59,40	15,19	0,33	13065
DEV.R.N.P.CAL LI #	14,20	14,20	n/d	-1,38	16,90	13,00	0,55	12423
DEVAUX(LY)#	66,00	66,00	n/d	-18,01	78,00	54,85	3,00	6100
DIJOT-BOTTIN	n/d	78,75	n/d	29,09	88,00	61,10	2,74	3747
DMC (DOLLFUS MI)	4,30	4,25	1,18	-42,59	11,48	3,43	0,61	12133
DYNACTION	24,40	24,00	1,67	-9,29	32,40	17,50	0,50	13035
EIFFAGE	73,25	74,00	-1,01	-7,09	97,40	67,00	2,10	13045
ELECT.MADAGASCAR	21,49	21,25	1,13	-4,48	24,95	17,51	1,50	3571
ENOR SVN SCA	4,70	4,65	1,08	-41,68	9,88	3,13	0,07	12127
ENTIALIX(EX CDE)	30,01	29,61	1,35	-18,38	35,89	23,35	0,54	12093
ERAMET	n/d	14,80	n/d	-57,22	39,80	13,90	0,60	13175
ESSILOR INTL	40,55	40,79	-0,59	-19,44	45,57	31,20	0,41	12166
ESSO	80,00	80,10	-0,12	-0,24	96,80	78,00	3,25	12066
EULER ET HERMES	n/d	19,90	n/d	-51,88	46,13	16,00	1,40	12130
EURAZEO	44,00	44,26	-0,59	-27,75	60,80	38,03	1,00	12112
EURO DISNEY SCA	0,50	0,50	n/d	-43,18	1,21	0,40	n/d	12587
EUROTUNNEL	0,74	0,72	2,78	-34,51	1,18	0,67	n/d	12537
FAURECIA	42,00	42,00	n/d	-28,81	61,40	33,00	0,91	12114
F.F.P. (NV)	97,00	97,00	n/d	-0,05	132,50	82,00	2,20	6478
FIMALAC	26,26	26,77	-1,91	-34,83	50,50	23,66	1,40	3794

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
FINAXA	n/d	58,00	n/d	-26,72	107,50	33,50	2,24	3313
FONC.LYON.#	27,40	27,39	0,04	-2,62	32,60	25,00	1,00	3340
FRANCE TELECOM	11,00	10,84	1,48	-75,50	48,16	6,75	1,00	13330
FROMAGERIES BEL.	n/d	105,00	n/d	5,05	120,00	91,80	2,22	12185
GALERIES LAFAYETTE	110,00	109,00	0,92	-28,05	168,90	96,00	0,50	12124
GAUMONT #	n/d	43,00	n/d	4,36	53,70	39,00	0,57	3489
GECINA	95,15	95,50	-0,37	-3,98	104,00	85,60	3,60	13151
GENERALE DE SANTE	10,00	10,28	-2,72	-30,36	17,85	8,50	n/d	4447
GEOPHYSIQUE	18,20	18,00	1,11	-48,36	50,05	13,35	1,22	12016
GFI INFORMATIQUE	4,32	4,10	5,37	-64,14	13,34	2,14	0,15	6337
GRANDVISION CA#	17,52	17,60	-0,45	-14,88	20,10	15,05	0,30	5297
GROUPE GASCOGNE	n/d	70,80	n/d	-4,58	86,00	66,80	1,70	12441
GROUPE PARTOUCHE	n/d	66,10	n/d	-10,97	84,20	57,35	0,80	5354
GUYENNE GASCOGNE	77,25	77,50	-0,32	-9,11	92,95	74,00	1,70	12028
HAVAS	4,23	4,26	-0,70	-47,97	11,00	2,80	0,17	12188
IMERYS	119,60	119,90	-0,25	-10,94	139,00	98,00	3,70	12085
IMMEUBLES DE FCE	n/d	22,00	n/d	n/d	25,00	19,80	0,30	12037
IMMOBANQUE NOM.	127,00	127,00	n/d	n/d	132,50	118,00	7,92	5793
INFOGRAMMES ENTER.	2,70	2,58	4,65	-79,15	15,98	1,06	n/d	5257
INGENICO	7,25	7,20	0,69	-64,70	25,90	5,13	0,15	12534
JC DECAUX	10,68	10,70	-0,19	-14,90	15,40	9,06	n/d	7791
KAUFMAN ET BROAD	18,00	17,90	0,56	9,09	23,63	15,27	0,92	12101
KLEPPIERRE	111,50	111,50	n/d	3,91	134,60	108,20	3,10	12196
LAGARE	73,20	70,35	4,05	-30,21	111,20	67,00	2,30	12053
LAGARDERE	43,39	43,39	n/d	-7,68	54,85	35,50	0,82	13021
LEBON (CIE)	53,00	53,20	-0,38	-5,57	59,00	48,75	2,30	12129
LEGRAND ORD.	135,00	129,00	4,65	-6,25	180,00	118,00	0,90	12061
LEGRAND ADP	n/d	107,00	n/d	-13,70	143,20	101,10	1,49	12528
LEGRIS INDUST.	20,69	20,16	2,63	-5,95	25,39	18,01	0,70	12590
LIBERTY SURF	2,20	2,16	1,85	-22,80	3,80	2,15	n/d	7508
LOCINDUS	29,60	29,99	-1,30	-6,03	35,97	25,81	8,76	12135
L'OREAL	74,50	73,70	1,09	-7,91	88,30	60,55	0,54	12032
LOUREV #	54,90	54,05	1,57	-12,57	83,40	50,00	1,30	3311
LUCIA	10,50	10,80	-2,78	-19,23	14,13	9,10	1,83	3630
LVMH MOET HEN.	42,25	41,99	0,62	-7,54	61,60	31,61	0,53	12101
MARIONNAUD PARFUM.	37,00	38,95	-5,01	-31,98	57,60	34,01	n/d	6494
MATUSSIERE FOREST.	5,38	5,39	-0,19	-39,48	9,85	4,77	0,22	6057
MAUREL ET PROM.	20,95	21,19	-1,13	-35,16	24,99	15,10	0,91	5107
METALEUROPO	1,80	1,80	n/d	-41,55	4,90	1,59	0,61	12038
MICHELIN	28,70	27,85	3,05	-22,53	45,05	24,50	0,85	12126
MONTUPET SA	14,20	14,08	0,85	-36,14	16,40	9,12	0,17	3704
CONTIN.PENTRE	n/d	35,00	n/d	-21,70	46,90	31,00	0,70	3664
NATEXIS BO POP	75,05	75,00	0,07	-22,54	97,50	70,00	2,50	12068
NEOPOST	34,80	34,60	0,58	-6,35	44,50	31,40	n/d	12056
NEPANS	12,60	12,63	-0,24	-22,27	24,90	9,15	0,43	4444

AUJOURD'HUI

SPORTS

En **BATTANT LE MILAN AC** (2-1), mardi 29 octobre, lors de la 5^e journée de la première phase de la Ligue des champions, le **RACING CLUB DE LENS** a conservé ses chances de se qualifier pour la deuxième phase de

la compétition. Pour y parvenir, il lui faudra s'imposer sur le terrain du **BAYERN MUNICH, DÉJÀ ÉLIMINÉ**, mercredi 13 novembre, sans que La Corogne gagne dans le même temps sur la pelouse du Milan AC. Com-

me une semaine auparavant face à La Corogne, les Lensois ont dû attendre d'être menés au score pour retrouver leur football. Ils ont **RENVERSÉ LA SITUATION** grâce à deux buts de John Utaka et de Daniel

Moreira, inscrits peu avant et peu après la mi-temps. En Coupe de l'UEFA, **BORDEAUX A FAIT UN GRAND PAS** vers le 3^e tour en s'imposant (1-0) en Suède, face à l'équipe de Djurgården, en match aller du 2^e tour.

Le RC Lens devient un spécialiste des retournements de situation

Football • Comme face à La Corogne, les Nordistes ont attendus d'être menés au score, cette fois par le Milan AC, pour commencer à s'exprimer. Victorieux des Italiens (2-1), ils joueront leur qualification pour le deuxième tour de la Ligue des champions dans quinze jours, à Munich

EN FOOTBALL comme ailleurs, il arrive que les mêmes causes produisent les mêmes effets. Le parcours du RC Lens en Ligue des champions cette saison l'illustre assez bien. Une semaine après avoir battu (3-1) La Corogne sur sa pelouse du stade Félix-Bollaert, le RC Lens, sur un scénario quasiment identique, a dominé (2-1) le Milan AC, mardi 29 octobre, lors de la 5^e journée de la première phase de la compétition. Dans un groupe G considéré comme l'un des plus relevés de la compétition, les hommes de Joël Muller ont acquis le droit, grâce à ces deux victoires consécutives, de nourrir de nouvelles ambitions européennes.

Pour le groupe nordiste, la rencontre avec La Corogne est devenue l'un de ces matches dits « de référence » tellement recherchés par les entraîneurs. Menés sur leur pelouse à la pause (0-1), les Lensois étaient retournés aux vestiaires la tête basse et les jambes lourdes. Leur jeu ? Il n'était alors qu'un festival d'approximations et de tirs sans conviction. Crispé par son adversaire autant que par l'enjeu, le RC Lens n'avancé plus. Après une première période dominée par les Espagnols, beaucoup avaient conclu que les Artésiens, neuvième du championnat de France de Ligue 1, n'avaient pas la carrure pour jouer la plus prestigieuse des coupes d'Europe.

LES LENSOIS PIQUÉS AU VIF

« A la pause, Joël Müller a eu un très bon discours, déterminant, raconte Gervais Martel, président du club. Il a su se montrer clair et précis en remotivant l'équipe. » La suite du match appartient à la légende du stade Bollaert. Piqués au vif dans leur orgueil, transcendés par le dis-



PHILIPPE HUGUEN/AFAP

L'attaquant lensois Antoine Sibierski peut laisser éclater sa joie : son coéquipier John Utaka vient de marquer le second but de son équipe, permettant aux Sang et Or de remporter une deuxième victoire d'affilée, dans le groupe le plus relevé de la compétition.

se faire quelques frayeurs. En s'appuyant sur leurs valeurs de bravoure et de combativité, ils ont infligé au Milan AC sa première défaite de la compétition. Similaire par son déroulement, le match face à La Corogne était dans tous les esprits. « Au moment du tirage au sort de ce "groupe de la mort", tout le monde nous condamnait à la quatrième place, a fait remarquer Gervais Martel. Mais les joueurs, au fur et à mesure des matches ont pris confiance et ont progressé. »

MILAN SANS SES TITULAIRES

La performance est-elle à réévaluer en tenant compte du fait que le Milan AC ne jouait pas avec son équipe-type (Alessandro Nesta, Rui Costa, Rivaldo et Filippo Inzaghi avaient été laissés au repos par Carlo Ancelotti, l'entraîneur) ? « Le banc des remplaçants du Milan AC fait peur, faisait remarquer avant la rencontre Daniel Moreira. Beaucoup de clubs européens s'en contenteraient pour en faire une équipe de titulaires. »

Ce succès permet en tout cas au RC Lens de continuer son parcours européen. La victoire de La Corogne sur le Bayern Munich (2-1), dans l'autre match du groupe G, garantit aux hommes de Joël Müller de prendre au moins la troisième place du groupe, synonyme de qualification pour la Coupe de l'UEFA. S'ils s'imposent à Munich face au Bayern, définitivement éliminé, mercredi 13 novembre, et que La Corogne ne gagne pas à Milan dans le même temps, ils accéderont à la deuxième phase de la lucrative Ligue des champions.

Pierre Lepidi

cours de leur entraîneur, les Lensois sont retournés sur le terrain métamorphosés. En marquant trois buts rageurs, encouragé par plus de 40 000 supporters, le RC Lens a signé le 23 octobre l'une des plus belles victoires (3-1) de son histoire. Une semaine plus tard, face au Milan AC, déjà qualifié pour la deuxième phase de la compétition grâce à quatre victoires en autant de matches, Guillaume Warmuz et ses partenaires devaient s'adjuger un nouveau succès pour espérer

prolonger leur parcours européen. Là encore, Lens, visiblement impressionné par la stature de son adversaire, s'est mis à balbutier son jeu dès les premières minutes. Et à la 31^e minute, après à un corner tiré de la droite, Andreï Chevtchenko a repris de la tête un ballon prolongé par Jon Dahl Tomasson et a ouvert le score.

Les Lensois se sont-ils alors souvenus que l'Ukrainien avait été leur bourreau en 1998, alors qu'il jouait sous les couleurs du Dynamo Kiev ?

Probablement pas. C'est pourtant après ce but que l'orgueil des hommes de Joël Muller s'est réveillé et qu'ils se sont débarrassés de leurs complexes. Privé de ballon pendant une demi-heure, le RC Lens, une fois mené au tableau d'affichage, s'est décidé à s'organiser, à prendre le jeu à son compte et à ne plus contempler d'en bas les transalpins. Et l'histoire s'est répétée.

Après une passe d'une soixantaine de mètres de Jacek Bak, le Nigérian John Utaka a réalisé un centre

parfait pour Daniel Moreira qui, en égalisant de la tête, signe son quatrième but en Ligue des champions (41'). Après la pause, comme face à La Corogne, les Artésiens sont revenus sur le terrain galvanisés. Quatre minutes seulement après le repos, leur pressing s'est révélé payant : John Utaka, du pied droit, dans un angle fermé, inscrivait le but de la victoire (2-1).

Solidaires, attentifs, les Nordistes ont su préserver le score pendant plus de quarante minutes, non sans

Le Bayern éliminé dès le premier tour, Bordeaux bien parti en Coupe de l'UEFA

ON LE SENTAIT venir, mais, cette fois, ça y est : le Bayern Munich, vainqueur de l'épreuve en 2001 et quart-de-finaliste en 2002, a été éliminé de la Ligue des champions dès le premier tour. Avec un point après cinq rencontres dans le groupe G (celui de Lens, qu'ils recevront mercredi 13 novembre), les Allemands ne peuvent même plus espérer être repêchés en Coupe de l'UEFA. Leurs derniers espoirs se sont envolés mardi 29 octobre à La Corogne, où ils ont été battus 2-1, victimes d'un doublé du Néerlandais Roy Makaay, désormais deuxième au classement des buteurs de la Ligue des champions avec six réalisations.

Cette première partie de la cinquième journée de la Ligue des champions a accouché de deux nouveaux qualifiés : la Juventus Turin, victorieuse des Néerlandais de Feyenoord (2-0) dans le groupe E, et le

Bayer Leverkusen, finaliste de la compétition en mai 2002, qui a rétabli une situation compromise par deux défaites initiales dans le groupe F en alignant trois victoires consécutives. Ces deux équipes en rejoignent trois autres, qualifiées après la précédente journée : Manchester

United, dont l'équipe B a subi une nette défaite face au Maccabi Haïfa (3-0), le Milan AC et le FC Barcelone, seule équipe à cinq victoires après son succès sur le terrain du FC Bruges (1-0). Les autres rencontres de la cinquième journée doivent avoir lieu mercredi.

En Coupe de l'UEFA, les Girondins de Bordeaux ont fait un grand pas vers la qualification pour le troisième tour en allant s'imposer mardi, dans la banlieue de Stockholm, face à l'équipe de Djurgården (0-1) en match aller du deuxième tour. A la peine en champion-

nat de France, les hommes d'Elie Baup ont fait preuve de sérieux face aux Suédois, leaders de leur championnat à une journée de la fin.

Privés de Pauleta, en délicatesse avec son mollet, les Bordelais ont en revanche pu compter sur un Pascal Feindouno très actif tout au long de la rencontre. L'attaquant s'est créé de nombreuses occasions en première mi-temps et a marqué l'unique but de la rencontre à la 64^e minute sur un exploit personnel. L'autre satisfaction, côté bordelais, est venue du défenseur portugais Bruno Basto, souvent dangereux sur son flanc gauche et dont les combinaisons avec Christophe Dugarry ont énormément gêné la défense de Djurgården. Le match retour est prévu dans quinze jours.

Gilles van Kote (avec Reuters)

RÉSULTATS

LIGUE DES CHAMPIONS

1^{re} phase, 5^e journée

Groupe E :

Juventus Turin (Ita)-Feyenoord (Pbs) : 2-0
Newcastle (Ang)-Dynamo Kiev (Ukr) : 2-1
Déjà Joués : Feyenoord-Juventus, 1-1 ; Dynamo-Newcastle, 2-0 ; Newcastle-Feyenoord, 0-1 ; Juventus-Dynamo, 5-0 ; Juventus-Newcastle, 2-0 ; Feyenoord-Dynamo, 0-0 ; Newcastle-Juventus, 1-0 ; Dynamo-Feyenoord, 2-0.
Classement : 1. Juventus Turin, 10 pts (qualifié) ; 2. Dynamo Kiev, 7 ; 3. Newcastle, 6 ; 4. Feyenoord Rotterdam, 5.

Groupe F :

Maccabi Haïfa (Isr)-Manchester U. (Ang) 3-0

Leverkusen (All)-Olympiakos Le Pirée (Gre) 2-0.
Déjà Joués : Manchester U.-Haïfa, 5-2 ; Olympiakos-Leverkusen, 6-2 ; Leverkusen-Manchester U., 1-2 ; Maccabi Haïfa-Olympiakos, 3-0 ; Maccabi Haïfa-Leverkusen, 0-2 ; Manchester U. ; Olympiakos, 4-0 ; Leverkusen-Maccabi Haïfa, 2-1 ; Olympiakos-Manchester U., 2-3.
Classement : 1. Manchester, 12 (qualifié) ; 2. Leverkusen, 9 (qualifié) ; 3. Maccabi Haïfa, 6 ; 4. Olympiakos, 3.

Groupe G :

RC Lens-Milan AC (Ita) : 2-1
La Corogne (Esp)-Bayern Munich(All) : 2-1.
Déjà Joués : Bayern Munich-La Corogne : 2-3 ; Milan AC-Lens, 2-1 ; Lens-Bayern Munich, 1-1 ; La Corogne-Milan AC, 0-4 ; La Corogne-Lens, 3-1 ; Bayern Munich-Milan AC, 1-2 ; Lens-La Corogne, 3-1 ; Milan AC-Bayern Munich, 2-1.

Classement : 1. Milan AC, 12 (qualifié) ; 2. Deportivo La Corogne, 9 ; 3. Lens, 7 ; 4. Bayern Munich, 1.

Groupe H :

Galatasaray (Tur)-Lokomotiv Moscou (Rus) : 1-2
FC Bruges (Bel)-FC Barcelone (Esp) : 0-1.
Déjà Joués : Lokomotiv-Galatasaray, 0-2 ; FC Barcelone-FC Bruges, 3-2 ; FC Bruges-Lokomotiv, 0-0 ; Galatasaray-FC Barcelone, 0-2 ; Galatasaray-FC Bruges, 0-0 ; Lokomotiv-FC Barcelone, 1-3 ; FC Bruges-Galatasaray, 3-1 ; FC Barcelone-Lokomotiv 1-0.
Classement : 1. FC Barcelone, 15 (qualifié) ; 2. FC Bruges, 5 ; 3. Galatasaray, 4 ; 4. Lokomotiv Moscou, 4.

Au terme des six journées, les deux premiers de chaque groupe sont qualifiés pour la deuxième phase, le troisième est repêché en Coupe de l'UEFA.

LENS-MILAN AC 2-1

Ligue des champions,
1^{re} phase - Groupe G - 5^e journée
• Stade Felix-Bollaert
• Temps frais • 39 474 spectateurs
• Arbitre : M. Barber (Ang)

BUTS

LENS : Moreira (41'), Utaka (49')

MILAN AC : Chevtchenko (31')

AVERTISSEMENTS

RC LENS : Coly (77')

MILAN AC : Pirlo (73'), Seedorf (75'), Tomasson (86')

LES ÉQUIPES

• **RC LENS (entraîneur : Muller)** : Warmuz • Coulibaly, Bak, Song, Rool • Coridon, B. Diop (Coly, 57'), Keita, Sibierski (Diagne-Faye, 87') • Moreira (Thomert, 90'), Utaka.

• **MILAN AC (entraîneur : Ancelotti)** : Abbiati • Helveg, Costacurta, Laursen, Maldini (Kaladze, 65') • Dalla Bona, Ambrosini, Pirlo, Serginho (Seedorf, 65') • Tomasson, Chevtchenko (Borriello, 46').

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME** : Fernando Escartin, 34 ans, a annoncé mardi 29 octobre qu'il mettait fin à sa carrière professionnelle, commencée en 1990. Le grimpeur espagnol avait notamment terminé troisième du Tour de France 1999, dont il avait remporté une étape.

■ **FOOTBALL** : l'Afrique du Sud devrait annoncer officiellement sa candidature pour l'organisation de la Coupe du monde 2010, jeudi 31 octobre.

■ **TENNIS** : Arnaud Clément s'est incliné au deuxième tour du tournoi de Paris-Bercy devant le Néerlandais Sjeng Schalken, tête de série numéro 15 (4-6, 6-2, 6-4), mardi 29 octobre. Le Français s'était pourtant nettement détaché dans la manche décisive. Son compatriote Nicolas Escudé a dominé l'Espagnol Felix Mantilla (6-2, 6-1) au premier tour, un stade que Fabrice Santoro n'a pas dépassé, battu par l'Espagnol Tommy Robredo (6-4, 6-2). Quant au Russe Evguéni Kafelnikov, il a obtenu son billet pour les huitièmes de finale, aux dépens de Nicolas Lapentti (6-3, 7-6 [10-8]).

Dans la tempête, les patrons n'hésitent pas à sacrifier leurs barreaux

Voile • Face aux difficultés, deux défis de la Coupe de l'America ont déjà procédé à des changements de skipper

AUCKLAND (Nouvelle-Zélande) de notre envoyé spécial

Pas de pitié pour les perdants : à la moindre erreur, ils passent à la caisse. La dernière « victime » de cette valse des sièges, entamée très tôt lors des éliminatoires de la Coupe de l'America, est Peter Holmberg, le barreur et skipper du défi américain Oracle BMW Racing. Le milliardaire et fondateur de la société informatique Oracle, Larry Ellison, a en effet rappelé à la rescousse le Néo-Zélandais Chris Dickson... qu'il avait pourtant licencié en février 2002.

Mardi 22 octobre, Chris Dickson était en train de nourrir ses vœux dans sa ferme de Whangaparaoa, à vingt minutes au nord d'Auckland, lorsque son téléphone portable a sonné. C'est son ancien patron, Larry Ellison a demandé au triple champion du monde de match racing de prendre dès le lendemain la barre du deuxième voilier de son défi, USA-71, pour l'entraînement

précédant le départ de la régates. Ce jour-là, Oracle BMW Racing a concédé sa quatrième défaite en cinq courses.

« Nous avons bien commencé le premier tour, mais nous l'avons mal terminé, s'est justifié le PDG d'Oracle. Lorsque vous êtes une équipe professionnelle et que vous n'obtenez pas de bons résultats, vous devez opérer des changements. (...) J'ai pris personnellement la décision. Je n'en ai parlé ni à Bruce (Farr) ni à Russell (Durrant), [les deux architectes du syndicat] ou à n'importe qui d'autre du bureau d'études. Je ne connais pas un marin plus talentueux au monde que Chris Dickson. »

Pourquoi alors avoir remercié l'ancien finaliste des éliminatoires de la Coupe de l'America (en 1987) avec New-Zealand-Challenge et demi-finaliste de la Coupe Louis-Vuitton (en 1995) avec Tag-Heuer ? Ce départ, qui avait étonné tous les spécialistes, avait en fait été décidé sous la pression de l'équipe. Chris

Dickson est un homme au caractère bien trempé, connu pour ses colères noires et ses coups de gueule. En 1997, il avait quitté Winston, le bateau dirigé par l'Américain Dennis Conner, à la fin de la première étape de la Whitbread, la course autour du monde en équipage, en raison d'une « différence d'opinion » avec son patron. Lors des Jeux olympiques de Sydney en 2000, il avait remplacé au dernier moment son équipier pour participer à la compétition de Tornado.

RUMEURS D'AUTRES DÉPARTS

Le retour de ce marin à bord du bateau d'Oracle BMW Racing a fait grincer quelques dents au sein du défi américain. Le régleur de génois, Stu Argo, qui a déjà participé à cinq éditions de la Coupe de l'America, a démissionné dès l'annonce du retour du barreur néo-zélandais qui représente, selon lui, « une bombe à fragmentation ». « Quelqu'un a donné un coup de pied dans une boule

de neige au sommet de la montagne et tout le village est en danger, a affirmé le marin. Cette pilule était trop dure à avaler. » Des rumeurs évoquent d'autres départs possibles au sein de l'équipe d'Oracle.

Peter Holmberg semble avoir perdu pour de bon sa place de skipper, même si Chris Dickson paraît vouloir utiliser ses talents de barreur lors des phases de départ. Pour la régates du mardi 29 octobre contre les Américains de Stars and Stripes, finalement repoussée après des ennuis techniques à bord du voilier de Dennis Conner, le skipper néo-zélandais avait inclus dans son équipage son prédécesseur à la barre, et a perdu de vue Larry Ellison lui-même.

Début de la Coupe Louis-Vuitton, d'autres marins ont fait les frais des mauvaises performances de leur bateau. Le barreur du défi français, Philippe Presti, s'est ainsi retrouvé rapidement débarqué. Il s'occupe désormais du

suivi vidéo de la compétition. L'architecte américain du défi italien Prada, Doug Peterson, a pour sa part carrément été licencié par le patron du groupe de mode, Patrizio Bertelli, après les deux premiers jours de course, marqués par deux défaites consécutives pour ses couleurs. Cette stratégie se révèle être une arme à double tranchant. L'arrivée de sang neuf peut s'avérer bénéfique, mais aussi attiser les dissensions au sein d'un défi. Elle n'est sur-tout pas une recette miracle : depuis le remplacement de Philippe Presti par Luc Gellusseau à bord du Défi Areva, le voilier français n'a pas redressé la barre, et a perdu neuf régates consécutives.

Frédéric Therin

■ **Six des huit régates de la Coupe Louis-Vuitton** prévues mercredi 30 octobre ont dû être reportées. Dans le duel des défis italiens, Prada a battu Mascalzone Latino.

L'éruption de l'Etna, volcan en mutation

Le gouvernement italien a décrété l'état d'urgence après une série de séismes. Les experts relativisent la violence de l'épisode actuel

QUATRE JOURS après son réveil, le 26 octobre, l'Etna montrait peu de signes d'assagissement. La veille, plusieurs tremblements de terre, dont un séisme d'une magnitude de 4,3 sur l'échelle ouverte de Richter, avaient ébranlé plusieurs localités, dont la ville de Santa Venerina, sur le flanc sud-est du volcan sicilien, endommageant des centaines de bâtiments, mais sans faire de victimes. Un millier de personnes ont déjà été évacuées afin d'être relogées.

Sur les pentes du volcan, des bulldozers s'activaient pour ériger des barrages et détourner les coulées de lave des stations de sport d'hiver et des restaurants nichés dans la forêt de pins. A Linguarossa, qui signifie « langue de lave », une procession religieuse a été organisée pour tenter, « comme en 1923 », de stopper la coulée. Des bombardiers d'eau ont dû intervenir pour éteindre les feux de forêt. L'aéroport de la ville de Catane restait fermé *sine die*, en raison des fumées et des cendres qui recouvrent les pistes et sont susceptibles d'endommager les aéro-nefs.

FISSURES ET SOUPAPES

A l'issue d'une réunion extraordinaire du conseil des ministres, le gouvernement italien a déclaré l'état d'urgence dans la région. Un millier de soldats devraient être envoyés sur place, et un navire équipé d'une clinique a été dépêché à proximité du volcan. Des précautions qui tranchent avec la relative sérénité des experts. Car si l'Etna

continue de gronder, ceux-ci estiment que les fissures qui laissent échapper la lave font précieusement office de soupape de sécurité et empêchent une explosion massive. Enzo Boschi, directeur de l'Institut national de géophysique et de volcanologie (INGV) italien, s'est déclaré « optimiste ». « Les fronts de lave se déplacent de manière moins rapide, ils sont moins alimentés et même les secousses diminuent. Tout en restant à des niveaux élevés, elles se sont stabilisées. » Il relativise l'importance des séismes : « Les tremblements de terre vraiment dangereux sont ceux qui dépassent une magnitude de 6 sur l'échelle de Richter et qui ont une énergie 1 000 à 1 500 fois supérieure à celle libérée [le 29 octobre]. »

Le réveil de l'Etna n'a pas vraiment surpris les spécialistes. Le plus grand volcan d'Europe, qui est aussi le plus actif, est en effet sondé en permanence grâce à un réseau de capteurs sismiques signalant ses moindres tressaillements, souvent précurseur de coulées de lave. Cel-

Le plus grand et le plus actif d'Europe

Situé sur la côte orientale de la Sicile, l'Etna est le plus grand volcan en activité d'Europe. Haut actuellement de 3 350 mètres, il couvre une superficie d'environ 1 500 kilomètres carrés, s'étendant sur 60 kilomètres du nord au sud et sur 40 kilomètres d'est en ouest. La première éruption connue remonte à 1 500 ans avant notre ère. Elle avait chassé les Sicanes de la côte est de la Sicile. Depuis, au moins 190 éruptions sont intervenues, pour la plupart marquées par des épanchements de lave et des explosions stromboliennes peu violentes. En 1669, la ville de Catane fut partiellement détruite par des coulées qui atteignirent la mer. L'Etna a tué à plusieurs reprises, essentiellement des personnes venues observer les éruptions, victimes de blocs rocheux éjectés lors d'explosions phréatiques causées par le réchauffement de poches d'eau : 36 personnes ont ainsi péri en 1843, 9 en 1979 et 2 en 1987.



La Sicile vue du ciel, avec l'épais panache de fumée dégagé par l'éruption de l'Etna qui s'est étendu jusqu'à Tripoli, en Libye.

les-ci ont tendance à enfler depuis une cinquantaine d'années, rappelle Claude Jaupart, de l'Institut de physique du globe à Paris. « Depuis les années 1950, le taux d'alimentation en magma a quasiment doublé. Ça accélère », assure-t-il. En raison de ce phénomène spécifique à l'Etna, il reste difficile de prévoir l'évo-

lution de l'épisode actuel, reconnaît le chercheur.

C'est que l'Etna est un volcan un peu à part. Situé dans la partie orientale de la Sicile, il est tout proche du détroit de Messine, qui sépare l'île de la botte italienne. Ce détroit est précisément la conséquence d'un éloignement de plaques tectoniques, à l'origine de plusieurs tremblements de terre effroyables, comme celui de 1908, qui fit 45 000 morts.

« CRISE D'IDENTITÉ »

Ces mouvements tectoniques ne sont probablement pas étrangers à la singularité de l'Etna, dont la composition du magma est en train de changer, depuis 100 000 ans environ. Pour Pierre Schiano, géochimiste au laboratoire « magma et volcan » à Clermont-Ferrand, qui a mis en évidence ces modifications,

le volcan sicilien passe du type « point chaud », comme les volcans hawaïens, qui vomissent assez calmement une lave fluide, à la catégorie dite d'« arc insulaire », explosive, comme dans les Aléoutiennes ou les Kouriles. C'est en étudiant les rapports entre les traces de baryum et de niobium au sein des laves accumulées sur les flancs du volcan depuis 500 000 ans que l'équipe de Pierre Schiano a constaté un infléchissement dans leurs proportions depuis 100 000 ans, indice d'un changement d'identité.

Le moteur de ce changement est encore inconnu. L'hypothèse qui a la faveur de Pierre Schiano serait une modification de la source du magma alimentant l'Etna, qui aurait une origine « beaucoup plus profonde » qu'auparavant. Claude Jaupart rappelle pour sa part que des mélanges de plusieurs sources

magmatiques ne sont pas rares et que les volcans de la Côte ouest des États-Unis peuvent ainsi être alimentés par trois types de magmas distincts.

Cette modification de l'Etna vers un régime plus explosif reste très progressive, si bien qu'il est difficile de dire si l'épisode actuel illustrera cette inquiétante modification de comportement. « On a encore un peu de temps. Il n'y a pas de caractère anormal marqué pour l'instant », estime Pierre Schiano, même s'il n'exclut pas de mauvaises surprises. « Il y a eu des explosions très violentes à l'époque romaine », rappelle-t-il. De la lave provenant de l'éruption en cours sera analysée pour voir si la « crise d'identité » de l'Etna se poursuit. Les résultats devraient être connus d'ici un mois.

Hervé Morin

La lumière jaillit au cœur des puces en silicium

Une avancée majeure de STMicroelectronics

GRAAL de la microélectronique, le mariage du silicium et de la lumière est célébré par les chercheurs du laboratoire d'optoélectronique développé depuis 1997 par le fabricant franco-italien de semi-conducteurs STMicroelectronics (ST) à Catane, en Sicile. Tandis que l'Etna poursuit son irruption, couvrant la ville de cendres et mettant à rude épreuve les filtres de la salle blanche de 100 m² dont dispose le laboratoire, Salvo Coffa, responsable de l'équipe qui a réalisé cette avancée majeure, explique comment les chercheurs ont réussi à rendre le silicium luminescent. « A l'inverse de l'arséniure de gallium (AsGa), le silicium dispose de faibles capacités d'émission de lumière, rappelle le chercheur. C'est pourquoi nous l'avons dopé à l'aide de 14 ions de métaux rares, tels que l'erbium, le cérium ou le samarium, qui, eux, émettent de la lumière après avoir été excités. »

Chacun des éléments implantés joue le rôle d'une source de lumière de couleur différente. Ainsi, l'erbium émet dans le proche infrarouge, le cérium dans le bleu et le samarium dans le rouge. Les 14 ions dopants couvrent le spectre lumineux entre le bleu et l'infrarouge proche. Stimulés par un apport d'énergie électrique, les éléments implantés passent dans un état excité et ils émettent des photons en revenant à leur état de repos.

Le laboratoire de ST a breveté les techniques développées pour l'implantation des ions dans le silicium. Les résultats en matière de capacité d'émission de lumière sont cent fois supérieurs à ceux obtenus jusqu'à présent avec le silicium. Ce dernier parvient ainsi à faire jeu égal avec l'AsGa et d'autres semi-conducteurs composites utilisés dans les diodes électroluminescentes.

Conséquence majeure de cette avancée, il devient possible de concevoir des composants associant électronique et optique à l'intérieur de la même puce en silicium produite par les lignes de fabrication existantes. De quoi résoudre l'un des problèmes auxquels se heurtent les fabricants de microprocesseurs dont le nombre de transistors va dépasser les 100 millions d'unités. Malgré l'extrême miniaturisa-

tion de la gravure par lithographie (0,13 micron sur les microprocesseurs actuels), la taille des puces augmente, ce qui ralentit la transmission des signaux de fréquence d'horloge, par exemple. « L'interconnexion des transistors se heurte au délai dit "RC" provenant des effets de résistance et de capacitance engendrés par les jonctions métalliques », précise Salvo Coffa. Le remplacement de l'aluminium par du cuivre visait déjà à réduire la résistance des pistes. « Mais la méthode électrique conduit à un goulet d'étranglement aux environs de la fréquence d'horloge de 10 gigahertz (GHz), indique le chercheur. Avec le passage à l'optique, il sera possible d'atteindre les 50 GHz. » La technologie de ST promet de faire sauter un verrou dans la course à la puissance des puces d'ordinateurs. Néanmoins, l'intégration aux microprocesseurs demandera encore 18 mois de travail aux scientifiques de Catane.

UN NOUVEL ÉLAN

En revanche, les composants d'une première application concernant les circuits électroniques de puissance sont annoncés pour 2003 avec des échantillons disponibles dès la fin de cette année. Ils permettront d'isoler électriquement, sur un circuit, les parties de commande et de puissance fonctionnant sous des tensions très différentes (quelques volts d'un côté, plusieurs centaines de l'autre). Aujourd'hui, seul l'ajout de composants externes (relais, transformateurs) permet de garantir une telle isolation. ST s'affranchit de cette difficulté en transmettant les signaux de commande non plus par courant électrique mais par émission de lumière.

Les photons remplacent en partie les électrons. Ils sont acheminés sur la puce par des guides d'ondes dont l'une des originalités est de pouvoir se couper, ce dont les pistes électriques sont incapables. De même, les transmissions optiques sont moins insensibles aux perturbations magnétiques, très présentes dans l'automobile, par exemple. La lumière promet ainsi de donner un nouvel élan aux puces électroniques.

Michel Alberganti

ÉVASION
Publicités

HAUTES-ALPES

05350 MOLINES-EN-QUEYRAS
Village dans le Parc Naturel Régional Soleil - Ski - Raquettes - Rando.

HÔTEL LE CHAMOIS**
Logis France, 2 cheminées
1/2 pension : 52 €
Tél : 04.92.45.83.71 - Fax : 04.92.45.80.58
http://www.lechamois.fr.fm

Du Sahara à la Mer de Chine
230 voyages d'aventure à prix malins

NOMADE
Randonnées en famille, accompagnées, en liberté...
Infos : 01 46 33 71 71 ou www.nomade-aventure.com

LONDRES - 103€*
MADRID - 165€*
NEW YORK - 309€*
LOS ANGELES - 450€*

Réservez vite nos vols à PRIX CANON
0 892 892 898
(0,34€/min)

voyages-sncf.com

* Prix par personne TTC à partir de, sous réserve de disponibilité V.P.A.R. au départ PARIS. Pour la validité, nous consulter.

directours
Voyager mieux. Dépenser moins.

Spécial "all inclusive" de luxe

ANTIGUA l'île aux 365 plages.
8j/6 nuits du 01/11 au 12/12/02

Club GRAND PINEAPPLE 4* :
➔ **1310 € TTC**

ST JAMES CLUB 5* :
➔ **1615 € TTC**

• Formule "all inclusive", tous repas, toutes boissons aux repas et aux bars, animations, sports etc... Service d'excellente qualité. Vol régulier Air France. Départs quotidiens. Vol inter-îles. Nuits sup. possibles. Importantes réductions enfants. Départs province avec sup. 80 €uros pp.

Plus d'informations sur
www.directours.com
Tél. : 01.45.62.62.62
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 av. Champs-Élysées Paris 8e.

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE EN CALVADOS

Week-end romantique à deux pas de Deauville

à partir de **320 €**
par personne
3 jours / 2 nuits

RÉSERVATION
Hostellerie de Tourgéville*** - Chemin de l'Orgueil - 14800 Tourgéville
Tél. : 02 31 14 48 68 - Fax : 02 31 14 48 69
E-mail : hostellerie@hotel-de-tourgeville.com Réf. GW05

GRATUIT, sur simple demande
Votre guide des week-ends et mini-séjours 2002
Tél. 02 31 27 90 30 - www.calvados-tourisme.com

Calvados LA NORMANDIE PAR EXCELLENCE

Spécialiste de l'Italie, Sicile, Sardaigne, Malte

Offre Spéciale Escapade à Venise

Départs les 7, 10 et 14 Novembre

Jeudi / Dimanche (3 nuits)
421,50 € ttc (au lieu de 471,50 € ttc)

Dimanche / Jeudi (4 nuits)
477,50 € ttc (au lieu de 527,50 € ttc)

Prix par personne comprenant :
Le vol spécial A/R Venise au départ de Paris, les transferts aéroport/Place St Marc/aéroport, l'hébergement 3 nuits (Jeudi/Dimanche) ou 4 nuits (Dimanche/Jeu) base chambre double et petit-déjeuner à l'hôtel Belle Arti 3* ou similaire, les taxes aériennes et l'assurance assistance/rapatriement et la garantie retard d' avion.

Accueil, conseils et réservations **0810 00 70 70**
ou dans toutes les agences de voyages
www.citevasion.com - e-mail : citvd@citvoyages.com

PROFESSIONNELS DU TOURISME, POUR COMMUNIQUER DANS CETTE RUBRIQUE
APPELEZ LE : 01.42.17.39.63



PHOTOS: HANS WIESENHOFER/ANZENBERGER

Sur le Danube avec Anton Bruckner

Croisière musicale sur les traces d'un musicien mystique mal accepté par la société viennoise. De villes en abbayes et résidences de princes électeurs

SAINT-FLORIAN (Autriche)
de notre envoyée spéciale
« L'Europe au fil de l'eau, du Saint Empire à l'euro ». Joli thème pour une navigation sur le Danube, fleuve passe-frontières s'il en est. Au programme de cette croisière musicale unique, de Budapest à Nuremberg : des voyageurs curieux, des conférenciers de talent, une table de qualité et, à chaque étape, des musées prestigieux, un cocktail chez une arrière-petite-fille de l'archiduc François-Ferdinand, des récitals privés, des concerts dirigés par Valery Gergiev et Nikolaus Harnoncourt, un opéra de Wagner, des abbayes, des palais, des châteaux.

Tel un chef d'orchestre, Frederic Pfeffer, salzbourgeois, expert en divertissements musicaux, compose ainsi ses « croisières », telle celle-ci sur le Danube, comme d'autres des symphonies, mettant en rapport, un lieu (Saint-Florian), un style (le baroque), un instrument (l'orgue), un musicien (Bruckner) et l'histoire qui s'y rattache.

Anton Bruckner. L'homme qu'une de ses hôtesses apostropha un jour d'un : « Vous faites tailler vos pantalons chez un menuisier ! » Un fils d'instituteur, un paysan, un demi-gueux ! Étrange et rude existence que celle de ce rus-

tre devenu l'un des plus grands compositeurs de son siècle. Tous jours, Anton Bruckner accumule les handicaps. Milieu modeste, pauvreté, solitude, détresse, morbidité, laideur, maladresse en société, vindicte de quelques-uns et jusqu'à cette misère sexuelle qui le fit mourir vierge à soixante-douze ans. Certes, il ne fut pas le seul mais les moines qu'il côtoyait étaient chastes

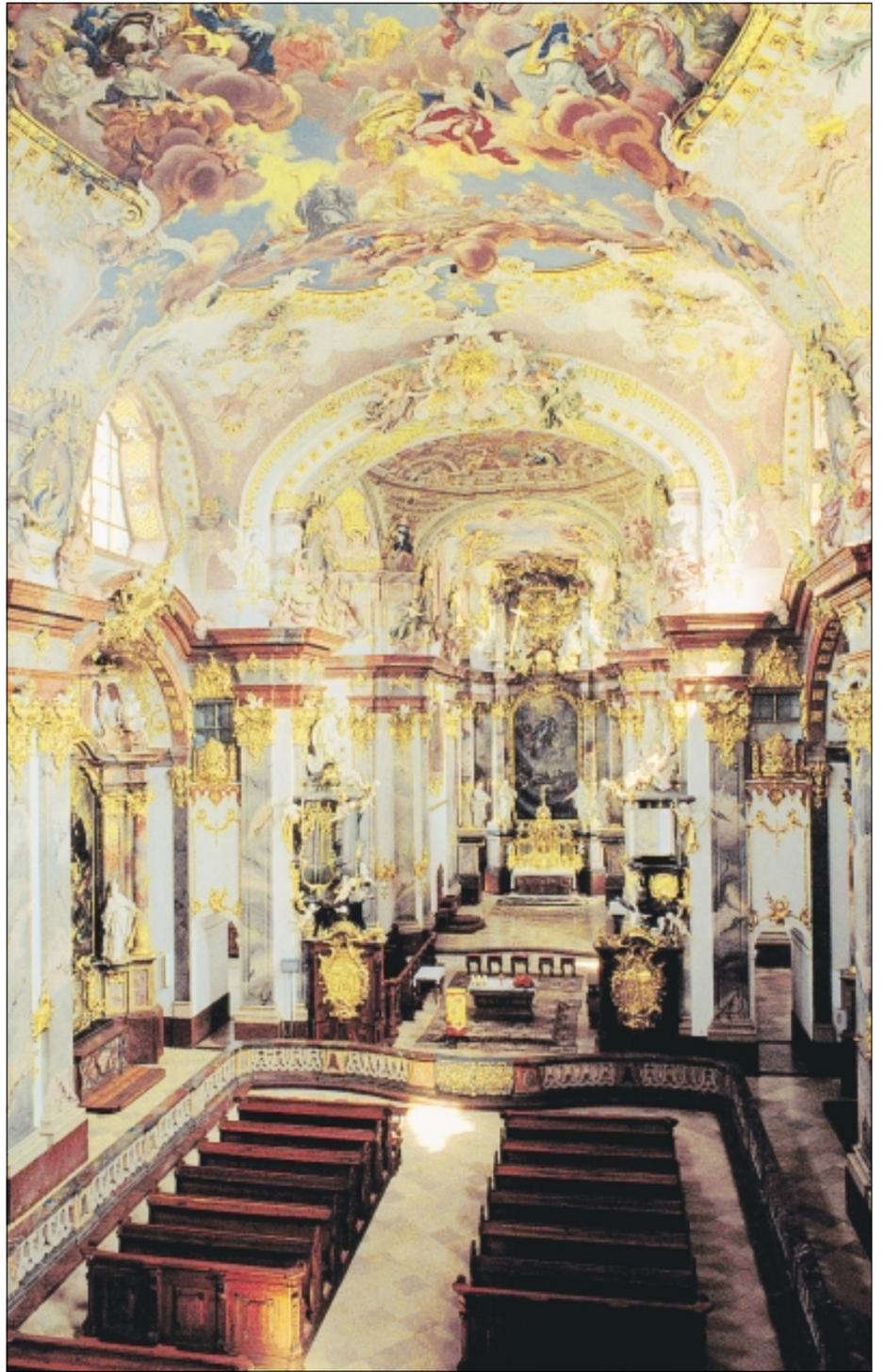
Le compositeur enseigne à Vienne, où il est confronté à une société brillante, superficielle, ivre de valse : tout ce qu'il déteste

par choix. Lui tombe amoureux, présente une demande en mariage, essuie un refus et sublime sa douleur dans une composition. Coup de foudre, demande en mariage, refus, cantate, messe ou requiem : le schéma se renouvellera, dit-on, dix-sept fois. En résumé, une vie de

chien sublimée par la musique et l'orgue de Saint-Florian.

Saint-Florian, c'est l'une des vingt abbayes de la région autrichienne de Wachau, toutes en activité. Autant Melk, la bénédictine, fondation de l'empereur, incarne sans fard la richesse de l'Église, déployant un baroque opulent qui se tue lui-même par sa prodigalité, trop d'or aplissant les reliefs, autant Saint-Florian, fondée par les chanoines de saint-Augustin, séduit par son baroque bien tempéré, son grand escalier ouvert sur la cour et ses appartements impériaux intacts. A l'époque, abbayes et châteaux étaient tenus d'héberger le souverain et sa suite dans ses déplacements.

Le jeune Anton fit brièvement ses classes au monastère, y tint l'orgue et composa, à telle enseigne que cet instrument du XVIII^e, à 103 registres et 1 744 tuyaux, restauré au XX^e, est appelé depuis « l'orgue de Bruckner ». Un instrument qu'il tiendra également à Linz, puis à Vienne. En 1865, il rencontre son dieu, Wagner, et, l'année suivante, Liszt. Trop d'émotions, de fatigues, une solitude persistante, l'épuisent et le perturbent. Il est interné trois mois, en proie à la folie des nombres. Puis il enseigne à Vienne, où il est confronté à une société brillante, superficielle, ivre de valse : tout ce qu'il déteste. Il a pour élèves Mahler et Hugo Wolf. Si Brahms fait en sorte que ses œuvres ne soient ni jouées, ni imprimées, Wagner, en l'honneur duquel il compose une symphonie, lui témoigne une bienveillance condescendante. Bruckner va à Bayreuth pour lui montrer sa partition, sonne, se fait éconduire, Cosima intervient et Wagner : « Revenez à cinq heures. » Entre-temps, Bruckner visite le chantier du Festspielhaus, tombe dans un bac de mortier et n'a rien pour se changer. Quand il revient, Wagner le serre quand même dans



ses bras, accepte sa dédicace et lui offre un bock de bière.

Liszt le nomme le « ménestrel de Dieu » et, pour Jean Gallois, son biographe, ses symphonies sont des « messes sans paroles ». Beaux compliments. La révélation finale viendra à sa mort, en 1896. « Je ne peux composer qu'à Saint-Florian. Je sens monter de sous mes pieds ce qui inspire ma composition », avait-il coutume de dire. Quand on creusa la crypte pour y exposer son cercueil, on découvrit, à l'aplomb de son orgue, la nécropole d'un culte solaire : trente-sept squelettes disposés en rayons, la tête au centre. Autant dire une vie sous le signe de la mort. Ce qui s'appelle un destin.

Bruckner, on peut l'imaginer, aurait joué avec bonheur sur l'orgue de Passau, la « Venise de Bavière », au confluent du Danube, de l'Inn et de l'Ilz. Une ville

princièrre, italianisante, moyennâgeuse et baroque à souhait, comme Bamberg, la « deuxième Rome », et comme Ratisbonne. Des villes allemandes très peu détruites. A Passau, les croisiéristes eurent deux concerts privés : le récital d'une soprano dans un petit théâtre de 1880, sobre et raffiné, et un concert d'orgue sur l'instrument, exceptionnel, de la cathédrale. « C'est le plus grand orgue qui soit au monde », affirme le jeune titulaire, le professeur Hans Leitner, beau visage d'artiste, avant de présenter son instrument (233 registres, 17 779 tuyaux) et d'interpréter une toccata, puis, en une improvisation brillante, de mettre en valeur la complexité et la puissance des jeux. Cinq orgues en un, reliés électroniquement, dont un dans le chœur et un sous la charpente, dont le son tombe des cintres par

Dominant le Danube, l'abbaye bénédictine de Melk, reconstruite à partir de 1702, dont la terrasse relie la Bibliothèque aux 100 000 volumes à la salle de Marbre (à gauche). Nef de l'abbaye de Saint-Florian, au plafond entièrement recouvert de fresques (ci-dessus).

une bouche découpée à l'intérieur d'une fresque.

De Vienne à Nuremberg, quelque sept cents ruines jalonnent le Danube. Abbayes isolées telle le monastère de Weltenburg, l'un des plus anciens de Bavière, où se déploya le talent des architectes, les frères Assam, avec sa couronne dorée ceignant la voûte et son orgue de 1728, peint, sculpté et doré. Il est posé au bord du fleuve, à la hauteur de Kelheim, point de départ du canal Main-Danube.

International. Inédit. Exclusif.

Laissez-vous emporter dans un univers de parfaite harmonie : des jardins fleuris, des berges de lac et des charmes enchanteresses – découvrez, pour la première fois au monde, l'abondante création de Gustav Klimt – exclusivement – paysagiste.

Vienne
Wien - Vienna - Viena - ウィーン
vous attend

RÉSERVER DÈS MAINTENANT :
WIEN-HOTELS & INFO
TÉL. 0043-1-24 555
www.vienna.info

Le chœur des Fugueurs

Méломans, les « Fugueurs », ainsi que se nomment eux-mêmes les habitués des itinéraires musicaux imaginés par Frederic Pfeffer, le charismatique directeur de La Fugue, voyagent depuis vingt ans avec cette agence très spécialisée. S'ils sont toujours là, c'est que l'homme et l'expérience qu'il leur fait vivre valent l'investissement. Ce Salzbourgeois qui joue de la flûte – d'où le logo de sa société, Pégase et un flûtiste – et se dit « marchand de rêves, d'émotions », est un grand admirateur de Bach : « L'Art de la fugue représente ma manière de travailler : une rigueur technique absolue dans la créativité. », confie-t-il.

Une rencontre « primordiale » pour lui : celle du compositeur Pierre Petit, devenu son complice. « Il m'emmenait au concert et décortiquait pour moi la musique. A son école, je me suis formé une oreille plus professionnelle. » L'ultime secret de ce compositeur de voyages : équilibrer les risques. Pour un mélomane qui n'en est pas à son premier voyage, « sa présence est gage de réussite ».



SCANDITOURS
N°1 sur les pays nordiques

LAPONIE FINLANDAISE

Hôtel Cumulus***

652€*
TTC

Départs le 6/2 et du 6/3 au 20/3/03, 4 jours/3 nuits, en demi-pension transferts inclus + activités hivernales en option

RENSEIGNEMENTS AU 01.42.85.64.30 - www.kuoni.fr
et dans votre agence de voyages

* Prix mini/pers. en chambre double au départ de Paris.

The Kuoni Travel Group



Les putti, angelots omniprésents dans l'architecture baroque, réjouissent l'œil du visiteur. Abbayes et résidences des princes électeurs en usent et en abusent (ci-dessus).

Viennent alors les somptueuses résidences des princes électeurs, ces seigneurs parfois archevêques de jeux de lumière, se déploie sur trois étages. On croit avoir atteint des sommets et voici que le palais de Würzburg le dépasse encore en opulence, avec ses voûtes à fres-

ques peintes par Tiepolo. Mais le passage le plus envoûtant, le plus poétique fut la traversée de la boucle du Danube. Sur le pont, il fait zéro degré. L'eau fume et des voiles de brume dérivent sur la forêt d'épicéas et d'érables en feu. Le fleuve sinue, et l'on passe alterna-



tivement de l'ombre à la lumière selon que la gorge étroite dérobe ou absorbe le soleil. L'homme s'efface devant la nature. Ne reste plus qu'un paysage sauvage, mystique ; en un mot, brucknérien.

Danielle Tramard

Week-end forestier en Sologne

Au pays du Grand Meaulnes, 2 000 km de sentiers balisés pour la randonnée et un conservatoire de la faune sauvage

« PROPRIÉTÉ PRIVÉE », indiquent régulièrement des panonceaux à l'entrée d'allées forestières. Autrement dit : gare au visiteur qui s'y aventurerait. Le Solognot des lieux pourrait bien l'attendre de pied ferme, fusil de chasse à l'épaule !

C'est ainsi : depuis que Napoléon III a fait reboiser la Sologne - terre humide et insalubre au départ - pour la transformer en un terrain de chasse à la mode où lui et ses pairs aimaient à venir courir le gibier, le pays, très prisé, est resté découpé en domaines de riches particuliers.

Mais que le visiteur se rassure. Depuis plusieurs années, le Loiret a le souci d'ouvrir son morceau de Sologne, aux amateurs de nature ne pratiquant pas forcément la chasse. Le charme de ce petit pays, qui s'épanouit en automne lorsque les bouleaux se parent d'or et les landes à bruyères de tons roux, mérite en effet d'être démocratisé. 2 000 km de sentiers de randonnée y ont ainsi été progressivement dessinés, répartis en sept circuits, dont le dernier, celui du canton de La Ferté, a été inauguré en février 2002. D'autres encore sont sur le feu.

De plus, à Ménestreau-en-Villette, le domaine du Ciran, autrefois privé, s'est ouvert au grand public. En parcourant les 300 hectares de ce conservatoire de la faune sauvage solognote, si l'on est discret, on aura la chance d'apercevoir autour des étangs des hérons cendrés et, dans les sous-bois, des chevreaux mener leur vie de cervid. Quant au « roi de Sologne », le cerf, il est possible de l'approcher lors de sorties organisées par la Maison du Cerf de Ligny-le-Ribault. Pendant la période du brame (septembre-octobre), on peut même



se rendre à ses concerts d'amour fou, qui retentissent le soir dans la forêt.

Pour terminer sa journée, le visiteur ira déguster des madeleines au miel confectionnées à son attention au château de La Ferté-Saint-Aubin. Les propriétaires de ce très bel édifice de brique rose aux toits d'ardoise, où Renoir choisit de tourner *La Règle du jeu*, dérogent en effet aux moeurs du pays puisqu'ils ouvrent grand leurs pièces à qui veut. Mieux : afin que l'étranger se sente ici chez lui, on le laisse aller et venir librement de la cave au grenier. Dans ce fouillis d'objets féériques et de mobilier de toutes époques, la dérive rêveuse est assurée.

De notre envoyée spéciale
Lorraine Rossignol

Une heure de train de Paris-Austerlitz à Orléans (30 € aller-retour), puis correspondance pour la Ferté-Saint-Aubin. En voiture, 140 km : par les autoroutes A 10 et A 71, sortie Orléans La Source. Sur place, possibilité de se restaurer à la ferme de la Lande (tél. : 02-38-76-64-37) et d'être hébergé à l'Hostellerie du château des Muïdes (02-38-64-65-14). Réservation de chambres d'hôtes, gîtes et hôtels : loisirs-accueil du Loiret (02-38-78-04-88). Sur place : cartes IGN, fiches randonnées à pied, et forfaits autour de sept itinéraires incluant l'hébergement en demi-pension avec pique-nique (de 79,5 € par personne en chambre double pour une nuit sur place à 116,70 € pour deux nuits). Initiation à la conduite tout terrain au Centre de La Ferté-Saint-Aubin (130 hectares).

À TOUS PRIX

300 € : UN WEEK-END « TRUFFE » DANS LA DRÔME. À la Maison du Moulin. Les dénicher en terre, les cuisiner et les goûter, avec, en sus, visite du château de Grignan : un forfait établi par personne, en demi-pension et chambre double (04-75-46-56-94).

1120 € : UN WEEK-END FAMILIAL EN IRLANDE. Du 8 au 11 novembre, séjour dans le cottage de Youghal Reddam pour une famille de 4 personnes avec les

vols A/R à partir de Paris et un véhicule pour 3 jours. Gaël Ashling, tél. : 01-42-71-44-44.

2500 € : UNE CROISIÈRE SUR LE MÉKONG. Fleuves du monde et Terre Indochine lancent un bateau de Phnom Penh à Saïgon. Prix incluant vols internationaux (de Paris), une nuit à Saïgon et six nuits sur le Toum-Tiou (tél. : 01-44-32-12-80, Internet : www.toumtiou.com et www.terre-voyages.com).

3299 € : LA TRAQUE DU LOUP POUR LE NOUVEL AN MONGOL. Un voyage inédit, à la Lune blanche, fête populaire des nomades des steppes, lequel implique d'être bon cavalier avec une solide résistance au froid. Du 26 janvier au 10 février 2003, d'Oulan-Bator, en véhicule 4x4, avec 5 jours de randonnée équestre et nuits sous la yourte. Terres d'aventure : tél. : 01-53-73-77-73.

VADE-MECUM

LE SPÉCIALISTE. La Fugue (32, rue de Washington, 75008 Paris, tél. : 01-43-59-10-14, www.lafugue.com) est, depuis 1982, le spécialiste du voyage musical haut de gamme. Une expérience hors du commun en raison du choix des œuvres orchestrales et lyriques, des visites et concerts privés qui les émaillent, et de la présence de conférenciers et d'interprètes de grande valeur. Une façon unique de mêler les composantes d'une culture que sont l'histoire, la musique, l'art et l'architecture. Ici, le lien fut réalisé par les exposés de Pascal Bonafoux et d'Alain Duault, et par le compositeur Rita Ghosn dont une création fut interprétée par un septuor sur le bateau. Par rapport à d'autres voyageurs, le prix peut varier du simple au double. Toujours les meilleures conditions de confort.

LE PROGRAMME. Une croisière par an. En juin 2003, croisière sur rail, à bord d'un train historique, de Moscou

à Saint-Petersbourg, avec visite des monastères de l'Anneau d'or, lors des nuits blanches qui revêtiront une ampleur particulière cette année en raison du troisième centenaire de la fondation de l'ancienne capitale impériale. Le chef russe Valery Gergiev, directeur artistique du Mariinsky (ex-Kirov), invitant quelques-unes des grandes maisons lyriques internationales. En 2004 : croisière « La légende de l'opéra », sur un bateau qui fera le tour de l'Italie. A chaque escale, un opéra sur une scène lyrique historique : Gênes, Rome, Naples, Palerme, Catane, Bari, Pesaro, Trieste, Venise. En outre, chaque année, les grandes scènes lyriques d'Europe, les saisons d'opéra et les festivals se réservent à la carte ou en groupe. L'assurance de disposer de places de 1^{re} catégorie. Egalement des montages inédits : citons Dubaï et Placido Domingo, (10-15 décembre 2002, 4 350 €) ou Bilbao

(24-26 janvier 2003, 1 350 €) avec *Norma*, de Bellini, interprété par June Anderson, et la visite du Musée Guggenheim.

LES LECTURES. L'unique biographie en français, *Bruckner*, de Jean Gallois (Seuil) est malheureusement épuisée. Idem pour les *Hauts lieux musicaux d'Europe*, dirigé par Frédéric Pfeffer (Autrement). Disponibles : *Sur les pas de Mozart*, du même et de Jean des Cars (librairie académique Perrin), et *L'Europe de l'art*, de Pascal Bonafoux (Assouline).

LA DISCOGRAPHIE. S'il fallait choisir une symphonie de Bruckner, ce serait la 7^e *Symphonie* (qui illustre le film *Senso*, de Visconti). Alain Duault conseille l'enregistrement de la Philharmonie de Berlin dirigée par Eugen Jochum ou de la Philharmonie de Vienne sous la baguette de Karajan.

RENSEIGNEMENTS. Offices nationaux du tourisme : Allemagne (tél. : 01-40-20-01-88), Autriche (tél. : 01-53-83-95-20).

vols, circuits, méharées, randonnées...

Point Afrique

Algérie - Niger - Mali - Burkina Faso - Mauritanie - Bénin

MAURITANIE VOL aller/retour à partir de 400 €
Tous les dimanches, départ 9h arrivée 20h

NIGER VOL aller/retour à partir de 400 €
Niamey et Agadez

CIRCUIT à partir de 318 €

RANDONNÉE à partir de 396 €
Dans le parc du W

INFORMATIONS / RÉSERVATIONS / CATALOGUES
N° Indigo 0 820 830 255
www.point-afrique.com - contact@point-afrique.com

Point-Afrique
2, rue de la Roquette
75011 PARIS
Tél. 01 55 28 39 88
Fax 01 55 28 39 87

Point-Afrique
Le Village
07700 BIDON
Tél. 04 75 97 20 40
Fax 04 75 04 16 56

Prix de la meilleure compagnie d'Asie Centrale en 2002

Gagnez un séjour de luxe au Sri Lanka.

L'île qui a su marier la fleur de lotus à l'océan Indien

Sri Lanka Maldives Après avoir exploré les mystères de l'océan, plongez vous dans un bain de fleurs et d'huiles relaxantes. Telle est l'invitation de Sri Lankan Airlines et de ses séjours "2 en 1". Explorez les eaux claires des Maldives, avant de découvrir les côtes mystiques du Sri Lanka, une île réputée pour son écotourisme, ses sites historiques et ses centres ayurvédiques*. Une expérience magique au-dessus comme au-dessous du niveau de la mer.

Une expérience qui débutera dès que vous serez à bord de l'un de nos appareils, les seuls à assurer régulièrement une liaison directe avec les Maldives et le Sri Lanka.

Pour tout renseignement, visitez notre site à l'adresse suivante: www.srilankan.lk

* Ayurveda: médecine traditionnelle à base de plantes et d'huiles essentielles.

You're our world

Srilankan Airlines

FLÔTE AIRBUS EXCLUSIVEMENT • ÉCRAN TV INDIVIDUEL AVEC COMMANDE/TELÉPHONE • 36 CHAINES MULTILINGUES • CUISINE INTERNATIONALE

AUJOURD'HUI

Brouillards le matin

JEUDI 31 OCTOBRE :
Lever du soleil à Paris : 7 h 37
Coucher du soleil à Paris : 17 h 31

Une dépression centrée en Méditerranée favorise un temps instable sur l'extrême Sud-Est et la Corse. Sur le reste du pays, les nuages et les brouillards seront nombreux le matin. Au fil des heures, les pressions remonteront et, l'après-midi, de belles éclaircies se développeront.

Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie. Au lever du jour, les nuages et les bancs de brouillard seront bien présents. Ils se désagrégeront progressivement et l'après-midi sera assez bien ensoleillé. Les températures seront comprises entre 16 et 18 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Sur le Nord-Pas-de-Calais et les Ardennes, le ciel sera très nuageux. Plus au sud, les nuages et brouillards du matin feront place à de belles apparitions du soleil l'après-midi. Il fera de 13 à 17 degrés du nord au sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le matin, le ciel sera très nuageux, des brouillards seront présents et quelques gouttes ne sont pas à exclure. L'après-midi, des éclaircies se développeront sur les régions le plus au sud. Les températures atteindront 14 à 17 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Le matin, les bancs de brouillard et les nuages seront bien présents. Quelques averses se déclencheront sur le relief pyrénéen. L'après-midi, on profitera de belles périodes de soleil. Il fera de 17 à 19 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. La matinée sera très nuageuse et les brouillards seront présents. Ils se dissipent lentement et, l'après-midi, le soleil fera de belles percées. Les températures atteindront 16 à 18 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Sur ces régions, le ciel sera très nuageux. Le matin, des averses orageuses se produiront. L'après-midi, elles se limiteront à la Côte d'Azur et à la Corse. Il fera de 18 à 21 degrés.

31 OCT. 2002 PRÉVISIONS

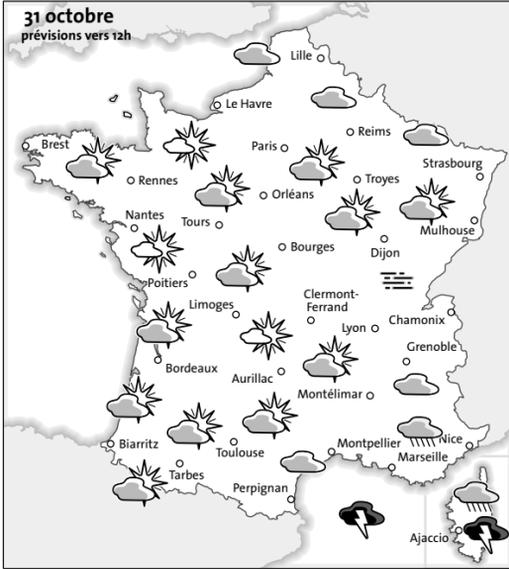
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE MÉTROPOLITAINE		
Ajaccio	10/21 P	Madrid 7/18 S
Biarritz	12/17 N	Milan 9/17 S
Bordeaux	10/17 N	Moscou -3/3 *
Bourges	7/17 N	Munich 7/12 P
Brest	10/17 N	Naples 15/19 N
Caen	11/15 N	Oslo -4/4 N
Cherbourg	10/15 N	Palma de M. 13/22 S
Clermont-F.	6/17 N	Prague 3/6 N
Dijon	6/15 N	Rome 17/21 N
Grenoble	10/17 N	Séville 13/22 S
Lille	8/13 C	Sofia 4/15 S
Limoges	9/16 P	St-Petersb. -1/2 N
Lyon	7/17 N	Stockholm -3/6 *
Marseille	12/18 P	Ténériffe 21/26 S
Nancy	7/15 C	Varsovie 2/6 S
Nantes	10/18 N	Vienne 9/17 S
Nice	11/18 P	
Paris	9/16 N	
Pau	8/16 N	
Perpignan	12/19 C	
Rennes	10/18 N	
St-Etienne	7/16 N	
Strasbourg	7/15 C	
Toulouse	9/17 N	
Tours	9/17 N	

FRANCE OUTRE-MER		
Cayenne	22/31 P	AMÉRIQUES
Fort-de-Fr.	24/30 S	Brasilia 17/27 P
Nouméa	19/26 S	Buenos Aires 14/24 S
Papeete	24/30 S	Caracas 26/31 P
Pointe-à-P.	24/31 S	Chicago 2/7 P
St Denis Réu.	21/27 P	Lima 18/22 P
		Los Angeles 13/17 S
		Mexico 12/15 P
		Montréal -4/6 C
		New York 4/9 S
		San Francisco 10/16 S
		Santiago Ch. 11/26 S
		Toronto -1/7 S
		Washingt. DC 4/9 S

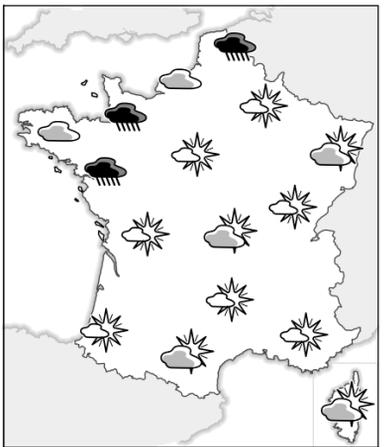
AFRIQUE		
Alger	15/24 S	
Dakar	28/30 S	
Kinshasa	22/27 P	
Le Caire	17/26 N	
Nairobi	16/26 S	
Pretoria	12/23 S	
Rabat	16/23 N	
Tunis	14/25 S	

EUROPE		
Amsterdam	4/11 S	ASIE-OCÉANIE
Athènes	12/21 S	Bangkok 26/33 P
Barcelone	14/21 S	Beyrouth 20/25 S
Belfast	2/12 N	Bombay 23/34 S
Belgrade	8/14 N	Djakarta 25/33 S
Berlin	-2/8 C	Dubaï 24/34 S
Berne	4/14 N	Hanoï 21/27 S
Bruxelles	10/14 N	Hongkong 22/26 C
Bucarest	2/12 N	Jérusalem 13/22 S
Budapest	3/9 N	New Delhi 18/30 S
Copenhague	4/8 N	Pékin 3/9 S
Dublin	6/12 C	Séoul 3/16 C
Francfort	9/13 C	Singapour 27/32 P
Genève	5/16 C	Sydney 18/27 S
Helsinki	-4/-2 S	Tokyo 9/17 S
Istanbul	8/17 S	
Kiev	2/7 C	
Lisbonne	16/19 N	
Liverpool	11/13 P	
Londres	12/14 C	
Luxembourg	8/13 C	

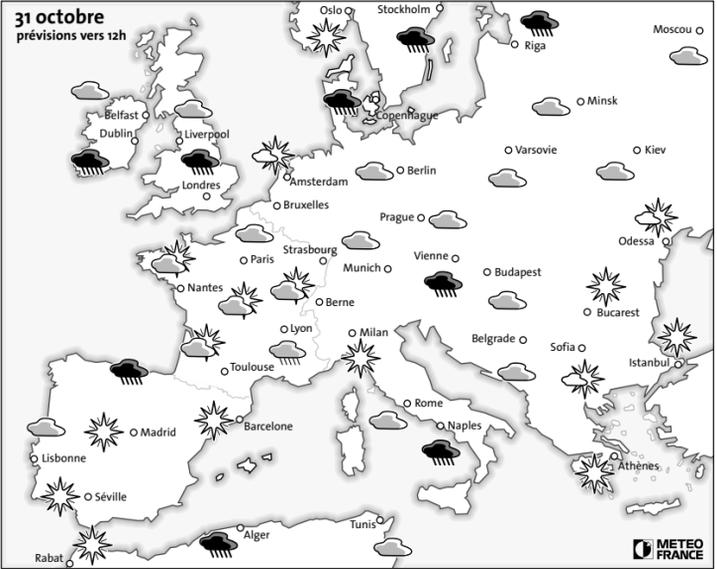


31 octobre prévisions vers 12h

- Soleil
- Peu nuageux
- Couvert
- Brèves éclaircies
- Averses
- Pluie
- Orage
- Neige
- Brouillard
- Vent fort



PRÉVISIONS POUR LE 1^{er} NOVEMBRE



31 octobre prévisions vers 12h

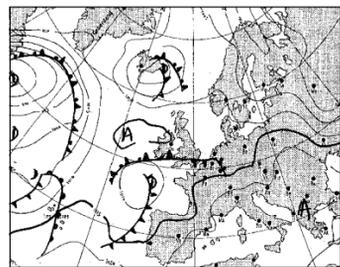
Tarif Evasion 30
Vous n'étiez pas habitués à de si petits prix.

AIR FRANCE

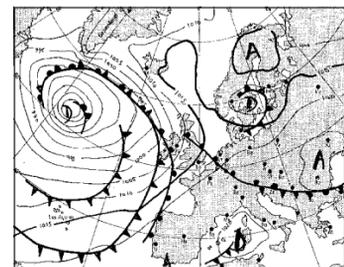
Paris/Marseille à 38 € ttc aller simple

Tarif soumis à conditions, disponible uniquement en aller-retour.

vendredi 1^{er} novembre : Sur la Bretagne, la Normandie, les pays de Loire et le Nord-Picardie, le temps sera couvert et pluvieux. Sur les autres régions, la journée sera assez bien ensoleillée, mais le ciel se voilera progressivement par l'Ouest en cours d'après-midi.



SITUATION LE 30 OCTOBRE À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 1^{er} NOVEMBRE À 0 HEURE TU

JARDINAGE
Tous les mercredis datés jeudi, le guide des plantes

ILS SONT APPARUS voici quel que temps, d'abord timidement, puis en une apothéose de jaunes, de blancs, de mauves, de pourpres, de lie-de-vin, d'orange cuivré, de roses. Des haut perchés ayant la grosse tête, ce qui ne manque pas de les faire verser ; des petits roudouillards, tellement ventrus qu'ils en cachent le lourd pot de terre qui les contient.

Ils ont une odeur délicieuse, un peu fanée, un peu forte aussi, qui vient de leur feuillage et renvoie à des souvenirs tristes, à des visites aux morts que, chaque année, on honore et auxquels on pense plus souvent encore.

Novembre, c'est l'apothéose du chrysanthème, la fleur des cimetières dans nos contrées. Celle des événements heureux, des mariages, des naissances, au Japon, qui s'est

fait une spécialité de leur culture, élevant les soins dévolus à cette plante au rang d'art, se passionnant pour cette fleur et travaillant le port des inflorescences pour en produire une si grande diversité qu'on ne saurait ici les décrire.

Un souvenir nous vient. Nous ne saurions donc être bien certain de ce que nous allons écrire, mais l'histoire nous plaît. C'est un ambassadeur japonais qui aurait offert à Louis XV des potées de chrysanthèmes et des poissons rouges lors de la présentation de ses lettres de créance. La grande épopée de la « marguerite » pouvait commencer.

Longtemps, elle fut confinée au cimetière et, dans ses variétés les plus résistantes au froid, au jardin. Ah ! qu'elles sont belles, ces hautes touffes de chrysanthèmes de Corée, d'un mauve rosé pâle à cœur jaune ! Un peu dégingandées, mais si élégantes, si lumineuses dans nos contrées. Celle des événements heureux, des mariages, des naissances, au Japon, qui s'est

Les si joyeux chrysanthèmes

se tous les deux ans, tant qu'on les vaporise trois ou quatre fois au cours de l'été contre l'oïdium. Oui, qu'elles sont splendides, ces marguerites d'automne, plus pimpantes que funèbres, plus herbes folles que strictes, plus généreuses que chiches, ayant le bon goût de s'épanouir quand les dahlias déclinent.

FACILES A GARDER

Nous les aimons tellement, ces chrysanthèmes, qu'adolescent nous faisons les poubelles des cimetières de campagne pour récupérer les pots qui y finissent après les gelées. Quand on dit adolescent... avouons qu'on s'arrête encore de temps à autre... comme on ramasse des plantes dans la rue. A chacun ses découvertes mirifiques.

Ils ne sont pas bien difficiles à garder. Hormis ceux qui ont de grosses têtes énormes et ne résistent pas au gel sévère, qu'il vaut mieux faire hiverner après les avoir rabattus sous un châssis froid, afin de prélever des boutu-

res racinées sur le pourtour de la touffe quand vient le temps de la repousse. C'est ainsi que les multiplient les professionnels qui s'adonnent à leur culture. Repiquées au jardin ou dans de grands pots, ces petites plantes forçissent à vue d'œil. Laisser à elles-mêmes, elles épanouiront de nombreuses et plus petites fleurs, moins imposantes, plus « campagne » et tout aussi belles.

Un travail de haute précision. Car la floraison du chrysanthème est induite par la longueur du jour, par la réduction de l'ensoleillement. Réussir à les faire fleurir pile poil n'était pas chose aisée avant que l'automatisation des serres, la possibilité de les ombrer facilement ne viennent soulager les horticulteurs de manipulations fréquentes et fatigantes. Sans compter que les escargots les aiment et qu'ils sont de perpétuels assoiffés pendant l'été. Et d'un gourmand en plus !

Cette plante, quand elle est cultivée pour la fleur coupée ou pour

obtenir de grosses têtes, exige d'être taillée, chouchoutée en permanence, ses tiges doivent être débarrassées de tout ce qui viendrait tirer la sève de celles qui porteront les sublimes fleurs tant attendues.

GARE AUX ESCARGOTS

Le chrysanthème a son chef-d'œuvre : le plant en cascade dont la tige unique est conduite à l'horizontale, dont les pousses latérales sont pincées pour qu'elles se ramifient et forment une longue et large plante bientôt recouverte par d'innombrables fleurs. Plus de mille cents, parfois, portées par une plante qui atteint 2 mètres. Un chef-d'œuvre.

Et vous voudriez qu'ils finissent ramassés par les éboueurs ?

Les chrysanthèmes à petites fleurs sont plus faciles. Ils résistent à peu près bien au gel pour peu que le sol, pas trop humide, soit plus léger que collant. Ils adorent le soleil qui les rend trapus ; ils se rient de la pluie et des orages ; crai-

gnent juste les coups de sécheresse atteignant les feuilles du bas du pied, qui devient disgracieux. Ils réagissent admirablement aux engrais liquides qui les rendent plantureux et verts comme des épinards. Gare aux escargots sur les jeunes plants : ils les dévorent en une nuit.

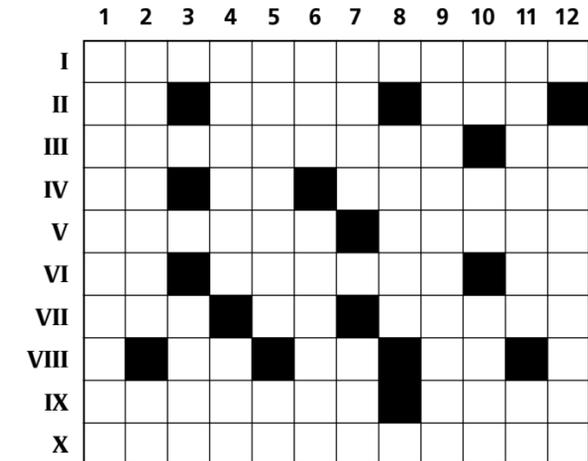
Au prix où ils sont vendus en ce moment, il serait fou de se priver d'en mettre une touffe énorme dans un cache-pot à l'entrée de la maison, d'en placer quelques pieds dans le trou d'une plate-bande, d'en installer de petits sur le rebord des fenêtres, et d'en faire de grands bouquets à la maison.

A l'intérieur, ils supportent bien la chaleur pour peu qu'ils soient bien arrosés et mis en pleine lumière. En bouquets, ils tiennent longtemps. Mais, de grâce, n'achetez pas ces malheureux chrysanthèmes teints en bleu, si ce n'est peints à la bombe ! C'est un outrage fait à un grand seigneur.

Alain Lompech

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 02 - 259

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

I. Grande parade. - II. Drame asiatique. Conclut l'affaire de la main à la main. Total est dans ses pompes. - III. Mouvements dans les comptes. Marque de défi. - IV. Fait la liaison. Porteur de disque. Prenais en mains. - V. Nobel chilien. Lancé pour relever le défi. - VI. Pour les amis. A mis aux points ses toiles. Lettres de recours. - VII. Devenirait noble

sous les coups. Patron. Difficile à traverser. - VIII. L'argon. Préposition. Romains de Rivoli. - IX. Mis à l'écart. Dangerusement chargé. - X. Mettent même les croûtes en valeur.

VERTICALEMENT

1. Plein de poésie grâce à Prévert. - 2. Humidité à fleur de peau. La moitié de cent. - 3. Protection fondamentale. - 4. Salle

d'attente à la maternité. Facilité le tirage. - 5. SDF. Dans les jardins. - 6. Un grand des forêts tropicales. A l'origine de toute chose. - 7. A conscience. Bien arrivée chez nous. - 8. Ses coups sont mauvais. - 9. A tout préparé avant de partir. - 10. Personnel. Le temps de faire un tour. Le Terrible fut le premier tsar. - 11. Bons pour assister dans la démarche. Aux bouts d'un moment. - 12. Font du triangle ou du trapèze.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 258

Horizontalement

I. Complication. - II. Ovule. Obérai. - III. Nélaton. Quia. - IV. Trente et un. - V. RDS. Ru. Ui. Vs. - VI. EO. Néralgie. - VII. CSG. Ere. Or. - VIII. Œil. Eve. Pli. - IX. RIB. Egalée. - X. Phlébologues.

Verticalement

1. Contrecoup. - 2. Overdose. - 3. Mules. Girl. - 4. Plan. Lie. - 5. Lettrée. BB. - 6. Œuvre. - 7. Côte. Revel. - 8. AB. Tua. Ego. - 9. Tequila. AG. - 10. Irun. Plu. - 11. Oai. Violée. - 12. Niaiseries.

BRIDGE N° 2019

LA CHUTE DE LA CHAMPIONNE
Une championne anglaise a été très étonnée de perdre ce chelem, mais Est avait remarquablement joué pour arriver à ses fins et faire chuter le coup.

♠ DV 10
♥ A
♦ D 7 6 3
♣ ARD 10 8

♠ -
♥ DV 7 6 5 4 3
♦ V 9 4
♣ V 6 4

♠ A 9 5 3
♥ 10 9 8 2
♦ R 5 2
♣ 9 3

♠ R 8 7 6 4 2
♥ R
♦ A 10 8
♣ 7 5 2

Les annonces (Sud donneur) auraient pu se dérouler ainsi :

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	2 ♥	3 ♥	contre
3 ♠	3 ♠	4 ♠	3 ♠
4 ♥	3 ♠	6 ♠	3 ♠

Ouest ayant entamé la Dame de Cœur, la déclarante a pris avec l'As et a joué la Dame de Pique. Est a laissé passer et Ouest a défaussé un Cœur. Sud ayant rejoué le Valet de Pique, comment Est a-t-il fait chuter ce PETIT CHELEM À PIQUE ? Peut-on ouvrir avec le jeu de Sud ?

Réponse
Cette fois, si Est laisse encore passer, la déclarante continuera atout, puis, lorsqu'elle prendra la main avec l'As de Carreau, elle pourra faire tomber le dernier atout et utiliser les Trèfles. Mais Est a tout de suite compris la situation et il a pris au second tour à Pique. Ensuite, il a contre-attaqué le Roi de Carreau (coup de Merrimac) pour détruire la reprise de l'As de Carreau avant qu'elle ne soit vraiment utile.

En effet, la déclarante a dû prendre avec l'As de Carreau, mais à partir de ce moment elle n'a pu tirer le Roi de Pique (car elle libérerait alors le 9 de Pique). Après être remontée au mort à Trèfle, elle a joué le 10 de Pique et les Trèfles maîtres. Est a alors coupé au troisième tour pour la chute.

La main de Sud n'était pas assez forte pour ouvrir, car, si l'on compte 3 points de distribution (dont 2 pour le singleton), il faut dévaluer le Roi sec, qui ne vaut plus 3 points d'honneur.

UN CHAMPIONNAT EN ITALIE

Au cours d'un championnat en Italie le fameux Pietro Forquet a réussi son contrat sans voir les mains adverses, mais la défausse d'un Pique l'avait éclairé.

♠ ARDV 5
♥ R 7
♦ A 5 4
♣ A 7 5

♠ 10 8 6 4 3 2
♥ 4
♦ 9 8 3 2
♣ 10 9

♠ 9
♥ 9 8 6 5
♦ RV 10
♣ RDV 8 2

♠ 7
♥ ADV 10 3 2
♦ D 7 6
♣ 6 4 3

Ann. N. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
-	1 ♣	2 ♣	contre
3 ♠	2 ♣	3 ♠	4 ♥
7 ♥	7 ♥	3 ♠	3 ♠

Ouest ayant entamé le 10 de Trèfle pour l'As du mort et le 8 d'Est, le déclarant a joué le Roi de Cœur, puis le 7 pris par le 10, sur lequel Ouest a défaussé un Pique. Comment Forquet, en Sud, a pu gagner ce GRAND CHELEM À CŒUR contre toute défense ?

Note sur les enchères
« 1 Trèfle » garantissait au moins 17 points. La surenchère de « 2 Trèfles » était naturelle, et le « contre » promettait 6 points au moins, mais pas plus de deux contrôles.

Philippe Brugnon

CULTURE

PATRIMOINE

Grand Palais rénové, Cinémathèque à Bercy, Cité de l'architecture et du patrimoine à Chaillot, Institut national de l'histoire de l'art sur le carré Vivienne et le site Richelieu réhabilité... Le 29 octobre, Jean-Jacques Aillagon a fait le point sur les grands chantiers parisiens

Des choix pour le Pari(s) de la culture

APRÈS QUATRE MOIS de travail et de consultation, je suis en mesure de vous indiquer les choix ou les positions de principe que j'ai arrêtés : au cours d'une conférence de presse, le 29 octobre, le ministre de la culture, Jean-Jacques Aillagon, a fait un point général sur les grands chantiers parisiens de son ministère. Ceux des régions françaises, en cours ou à venir, feront l'objet d'un nouveau rendez-vous en décembre. Manifestant sa volonté de reprendre la main par un jeu de rééquilibrages, après l'annonce fraîchement reçue de son budget pour 2003, le ministre a d'abord dressé la liste des travaux sensibles qui sont déjà financés.

Pour le Grand Palais, fermé depuis le 20 novembre 1994, et dont la rénovation avait pris des allures de serpent de mer, les travaux de gros œuvre nécessaires pour sauver la structure sont bel et bien commencés. Un appel d'offres européen pour l'aménagement intérieur des espaces et l'exploitation commerciale du lieu est sur le point d'être lancé. Il ne s'agit pas seulement de réhabiliter un bâtiment fragilisé, mais de repenser ses fonctions (*Le Monde* du 17 août). Débarrassé de la plupart des administrations qui avaient grignoté ses surfaces, l'édifice devrait retrouver son rôle d'abri pour les expositions temporaires et les grandes manifestations parisiennes.

Le palais d'Antin (l'aile ouest) deviendra à la fois l'entrée du Palais de la découverte, qui basculerait vers le sud, et celle des galeries nationales. Ces dernières, reconfigurées, se verraient adjoindre des espaces destinés aux expositions d'art moderne – les classiques du contemporain – qui étaient, de fait, abritées depuis 1991 par la Galerie nationale du Jeu

de paume. Le 51 rue de Bercy – l'ancien Centre américain dessiné par Frank Gehry – devient, et sous ce nom, le siège de la Cinémathèque française, qui abandonnera ainsi son annexe des Grands Boulevards et sa salle de Chaillot. Le service des archives du film pourrait avoir une antenne dans le bâtiment ou plutôt à la Bibliothèque nationale de France. « *La Bibliothèque du film doit trouver une place dans le dispositif* », a indiqué le ministre, mais la priorité reste à la Cinémathèque avec ses trois salles, sa bibliothèque-médiathèque et son musée. Cette institution doit, par ailleurs, clarifier ses rapports avec l'Etat. Un projet de convention est en cours d'élaboration.

BATAILLE DE MÈTRES CARRÉS

L'aile Paris du Palais de Chaillot sera entièrement dévolue à la Cité de l'architecture et du patrimoine, un projet dont la validité avait d'abord été remise en cause par Jean-Jacques Aillagon lui-même. Une Cité à trois têtes qui regroupe l'Institut français d'architecture (IFA), l'ancien Musée des monuments français dont les moulages de plâtre ornementaux, dépoussiérés, tendraient les bras à l'histoire des structures, et l'école de Chaillot, qui forme les architectes aux techniques de restauration. L'IFA, cependant, a pris l'eau dans son site actuel, rue de Tourmon, et l'exposition Tati a dû être fermée en catastrophe à la fin de l'été. En attendant la fin des travaux à Chaillot, l'IFA doit, dans les premières semaines de 2003, provisoirement gagner le bâtiment du Musée des arts d'Afrique et d'Océanie (MAAO), porte Dorée, dont les collections sont intégrées au futur musée du quai Branly. Wanda Die-

bolt, directrice de l'architecture et du patrimoine, a la tâche délicate d'élaborer un « *cadre institutionnel qui assure l'activité culturelle de l'ensemble tout en garantissant sa spécificité à chacune de ses composantes* ».

L'Institut national de l'histoire de l'art (INHA) fait l'objet d'une polémique depuis plusieurs semaines et des pétitions circulent pour éviter « *la mise à mort de ce futur établissement* ». L'INHA juxtapose plusieurs unités universitaires et l'Institut national du patrimoine sur le carré Vivienne ainsi qu'une grande bibliothèque des arts en cours de gestation sur le quadrilatère Richelieu, que doit également rallier l'École des chartes. Mais la BNF, propriétaire des lieux, entend déployer convena-

blement ses collections restées sur son site historique (estampes, manuscrits, cartes et plans, monnaies...). D'où une bataille de mètres carrés. Jean-Jacques Aillagon a annoncé la réhabilitation de l'ensemble des bâtiments et des équipements du site Richelieu – à mettre hors d'eau et hors feu de toute urgence –, la recherche de nouvelles solutions pour résorber le déficit de surface (un bâtiment appartenant au ministère de la culture, rue de Richelieu, sera affecté à l'École des chartes) et l'ouverture de la bibliothèque des arts, calibrée à 265 000 volumes en libre accès, dans la salle Ovale ou dans la salle Labrousse – le reste des livres étant casé dans les réserves.

Reste le ministère lui-même dont les services épars dans dix-sept sites de la capitale devraient être regroupés à terme dans l'immeuble dit des « Bons-Enfants ». La restructuration lourde du bâtiment, confiée à l'architecte Francis Soler à la suite d'un concours gagné en 1998, se poursuit. Jean-Jacques Aillagon a seulement demandé à l'architecte de « *réduire la voilure de résille qui doit venir envelopper la façade, de façon à préserver la lisibilité des éléments décoratifs de l'architecte Vaudoyer sur la rue Saint-Honoré* ».

Plusieurs projets annoncés seront financés en 2003. C'est le cas de deux écoles d'architecture, celle de Paris-Belleville et celle de Paris-Val-de-Seine, qui doivent respective-

ment occuper l'ancien lycée Diderot (19^e arrondissement) et l'ancienne usine de la Sudac (13^e). Les travaux sont confiés aux architectes Jean-Paul Philippon pour l'une, et Frédéric Borel pour la seconde. Il faudra également traiter de toute urgence le Conservatoire national supérieur d'art dramatique (9^e), dont les locaux sont particulièrement vétustes, a déploré le ministre en insistant sur l'importance qu'il accordait aux conditions d'enseignement des arts. Enfin, il faut aussi prévoir, mauvaise surprise, la mise à l'abri des réserves de musées proches de la Seine qui pourraient être touchées par la crue centenaire actuellement redoutée.

F. E. et E. de R.



Le projet de l'agence J.F. Bodin & Associés pour le Palais de Chaillot : une vue perspective de l'aile Carlu du Musée d'architecture.

L'exercice de haute voltige du ministre

L'HÉRITAGE immobilier et mobilier de Jean-Jacques Aillagon est lourd. A défaut de disposer de nouvelles ressources, le ministre de la culture s'attache donc à redé-

ANALYSE

Cohérence et compétence sont au rendez-vous. Sans moyens nouveaux

ployer les moyens dont il dispose. Un exercice de haute voltige qui doit lui permettre de sauver la création sans se désengager du secteur patrimonial, particulièrement pesant. L'exercice commence par la gestion des multiples projets lancés par ses prédécesseurs, et à faire face aux voies d'eau, au propre comme au figuré, qui menacent certains édifices. Pour les chantiers lancés, la situation est d'autant plus préoccupante que, même en les réorientant, il s'agira de leur trouver demain des moyens de fonctionnement qui, d'ores et déjà, font défaut à nombre des grands projets lancés depuis trois décennies...

Pour rester dans une enveloppe satisfaisante, il fallait se donner la liberté de réétudier et de réorganiser le puzzle Paris-province, travail en partie achevé, retrouver – et donc imposer – une cohérence générale, enfin utiliser au mieux le parc immobilier du ministère, en abandonnant des locations éparses et souvent coûteuses. Sur cette base, le ministre a opté pour une méthode finalement simple, qui consiste à sérier d'abord ce qui relève

de la capitale et ce qui relève des villes et des régions – Paris et l'Ile-de-France étant assimilées à des entités administratives comme les autres. Ensuite, à annoncer pour l'avenir un meilleur partage des efforts entre les différents niveaux des collectivités, l'Etat refusant par exemple de s'engager seul sur le vieux projet d'une nouvelle salle de concert parisienne.

Fallait-il poursuivre tous les chantiers, en modifier certains, voire en lancer d'autres qui permettraient en terme de mieux répartir l'effort ? L'état d'avancement de plusieurs d'entre eux ne semble pas avoir permis une modification substantielle ou une interruption du processus en cours. Les administrations sont d'ailleurs plus que rétives à l'idée de reformater les dossiers déjà ficelés, même mal, même périmés, dès lors qu'ils ont été estampillés par

Bercy. Et les administrations rejoignent en cela l'inquiétude des responsables et des fidèles d'institutions anciennes comme l'UCAD, ou nouvelles, comme le Jeu de paume, qui plaident, pour les premiers, la vertu de la tradition, et, pour les seconds, le gâchis de projets dont l'encre est à peine sèche. Il est vrai que certaines pièces du plan Aillagon laissent encore dubitatif.

L'affectation à la photographie, à l'horizon 2004, du Jeu de paume dont l'éclairage, les structures et les ascenseurs ont été prévus pour des pièces lourdes ou de grande taille, devra être fortement légitimée par les futures salles d'exposition du Grand Palais... à l'horizon 2007. La fragmentation des collections du Musée des arts décoratifs, dont une partie, si l'étude de Béatrice Salmon conclut en ce sens, rejoindrait le MAAO, apparaîtrait aussi

comme un choix précipité, et pour l'UCAD qui verrait sa collection morcelée et non redéployée, et pour le musée de la porte Dorée qui, avec ses crocodiles et ses aquariums, devrait logiquement susciter la convoitise de l'éducation nationale et du Muséum d'histoire naturelle. Les arguments économiques, en l'occurrence fonciers, avancés pour placer à Fontainebleau l'annexe des Archives nationales, reconnue comme vitale, peuvent également laisser sceptique. Aussi le ministre est-il resté très en retrait pour ces deux derniers dossiers au moins, laissant sa chance à un meilleur avenir et à de plus solides études.

Dans la catégorie des impatients, les musiciens savent désormais que leur demande de salle symphonique devra aussi passer par Jean-Paul Huchon, président de la région, et Bertrand Delanoë, maire de Paris. Les danseurs devront, pour l'heure, faire avec l'existant, en l'occurrence les salles sous-exploitées. Restent, parmi les demandes en latence, celles des designers contemporains, qui rejoignent les graphistes pour constater que, malgré la vitalité de leur profession, ils n'ont pas de « palais », ni à Paris ni en province. Si aucune porte n'est fermée, Jean-Jacques Aillagon est en train de rebattre une bonne fois pour toutes les cartes. La cohérence et la compétence semblent sur ce point au rendez-vous. Qui lui donnera les moyens d'aller au-delà, de créer la politique nouvelle et ambitieuse dont semble seul être porteur le musée du quai Branly ?

Frédéric Edelmann et Emmanuel de Roux

Trois chantiers ouverts : arts décoratifs, musique, archives

LES DOSSIERS de la musique, des archives, des arts décoratifs et des arts contemporains n'ont pas trouvé de conclusion définitive. Si leur poids budgétaire est lourd, leurs implications culturelles sont complexes.

Côté musique, Paris manque d'une grande salle symphonique, initialement prévue à La Villette, à côté de la Cité de la musique. Jean-Jacques Aillagon a prévenu : le ministère de la culture ne s'engagera pas dans cette aventure si Paris et la région Ile-de-France ne participent pas significativement à l'opération.

Le problème de la Cité des archives est d'un autre ordre. Le président de la République a admis, en novembre 2001, le caractère indispensable d'une annexe pour pallier le manque de place des Archives nationales, au centre de Paris. Hors foncier, le coût d'un tel édifice est estimé à 175 millions d'euros. Où loger cette annexe ? Le ministre de la culture penche pour Fontainebleau. Deux modules y ont été construits dans les années 1970. Les archives y sont stockées « *dans des conditions indignes* », reconnaît le ministre. Mais l'Etat est propriétaire d'un vaste terrain où édifier de nouveaux bâtiments. Les archivistes font valoir l'éloignement du site et les médiocres moyens de communication avec Paris. Ils lorgnent vers Saint-Denis, un terrain proche de l'université de Saint-Denis, dont le prix semble incompatible avec le projet de redéploiement.

Arts contemporains : depuis vingt ans, fait remarquer le ministre, on ne cesse de créer des institutions pour présenter les derniers avatars

de la création à Paris : au Musée d'art moderne du Palais de Tokyo a succédé le Centre Pompidou, puis le Jeu de paume, et retour à la case départ avec un Palais de Tokyo désossé. La direction des arts plastiques (DAP) est chargée de penser à une reconfiguration générale.

D'ores et déjà, il est acquis que le Jeu de paume sera reconverti pour en faire un centre national unique voué à la photographie, à la vidéo et au multimédia. L'art contemporain pourrait rejoindre le Grand Palais. Le sort du Palais de Tokyo sera examiné à l'issue du contrat de ses animateurs, Nicolas Bourriaud et Jérôme Sans. Souhaitant trouver une solution avec la Ville de Paris, Jean-Jacques Aillagon insiste sur sa volonté d'affecter l'ensemble du bâtiment à une même fonction.

Pour le Musée des arts décoratifs, dernier occupant de la rue de Rivoli indépendant du Grand Louvre, le ministre, qui a confié une mission prospective à Béatrice Salmon, directrice des musées de l'Union centrale des arts décoratifs (UCAD), fait remarquer que l'UCAD est marginalisée et mal identifiée à l'intérieur du palais. A l'instar des collections d'art islamique du Louvre, une partie des collections de l'UCAD, « *d'une prodigieuse richesse* », reste actuellement invisible. Faut-il les dissocier ? Présenter une partie d'entre elles – celles du XX^e siècle – dans le musée de la porte Dorée et déménager le reste sous d'autres cieux ? Des sommes importantes ont déjà été englouties dans des travaux qui n'en finissent pas, et l'ensemble mérite un point de chute digne de ses collections.

F. E. et E. de R.

Les différents projets en cours

- **Le Grand Palais**
Surface : 40 000 m². Budget (pour la première phase) : 130 millions d'euros. Fin de la première phase en 2005. Réouverture (après la deuxième phase) en 2007.
- **La Cinémathèque (51, rue de Bercy)**
Budget : 28 millions d'euros. Ouverture fin 2004.
- **La Cité de l'architecture et du patrimoine (Chaillot)**
Surface : 21 000 m². Budget : 55,4 millions d'euros. Ouverture en 2005.
- **L'Institut national d'histoire de l'art**
Surface : 28 800 m² pour le carré Vivienne et

- 58 000 m² pour le quadrilatère Richelieu. Budget : 21 millions d'euros pour Vivienne et 99 millions d'euros pour Richelieu. Ouverture en 2003 pour Vivienne et en 2007 pour Richelieu.
- **L'immeuble des Bons-Enfants**
Surface : 28 600 m². Budget : 66,4 millions d'euros (hors mobilier). Ouverture fin 2004.
- **Paris-Belleville**
Surface : 15 000 m². Budget : 19,2 millions d'euros. Ouverture début 2006.
- **Paris-Val-de-Seine**
Surface : 15 000 m². Budget : 23 millions d'euros. Ouverture fin 2005.

Renouvellement et rajeunissement des exposants n'ont pas suffi à hisser les foires d'art parisiennes au rang que mérite la capitale

FIAC : un bilan convenable dans un marché de l'art déprimé

IL Y A DE NOS JOURS une foire d'art contemporain par mois dans le monde. Du 25 au 28 octobre, Paris en a proposé deux. Art Paris, la benjamine, au Carrousel du Louvre : 85 galeries visitées par 28 000 personnes. Un public bon enfant, convivial, souvent peu au fait des subtilités de l'art le plus contemporain, et qui n'en a cure : il vient ici acheter un tableau plaisant pour le salon ou la salle d'attente, pas pour faire un placement ni pour spéculer. Du moins on l'espère pour lui. Parce que si la petite foire qui monte est meilleure d'année en année, si elle bénéficie d'un emplacement exceptionnel, elle n'en demeure pas moins, vue de Sirius, terriblement provinciale.

Vue de plus loin encore dans la galaxie du marché de l'art, la FIAC l'est tout autant. Certes, elle s'est, pour cette édition, liftée comme jamais. Si quelques grands anciens ont déjà trouvé refuge et des clients plus argentés à la Biennale des antiquaires, en septembre, il restait un dernier carré de grognards, sans œuvres majeures toutefois. Celles-ci sont réservées à des ventes privées ou à des mises aux enchères spectaculaires. Une exception, qu'il faut saluer : Samy Kinge proposait une œuvre historique de Martial Raysse, qu'on ne reverra pas de sitôt. Elle a trouvé preneur, presque immédiatement.

Trigano et Waddington sont également contents. A l'échelle française toutefois, pour des galeries de cette envergure : 150 000 à 200 000 euros la transaction, c'est pour rien.

Un tiers des exposants étaient des nouveaux venus. Bienvenus ? Pas toujours : Marian Goodman, Hauser & Wirth, Hans Mayer, Schipper & Krome, White Cube, des noms qui résonnent à l'oreille des amateurs, ne se sont que très rarement montrés à la hauteur de leur renommée. On espérait aussi beaucoup des galeries les plus branchées de New York, comme Bonakdar ou Gavin Brown : elles ont déçu. L'excellent Emmanuel Perrotin, membre du comité d'organisation de la FIAC et promoteur de quelques-uns des meilleurs artistes du moment, n'a pas non plus pris trop de risques.

DÉPRESSION LARVÉE

Bien qu'étant l'une des meilleures depuis longtemps, cette FIAC est aussi révélatrice de l'état de dépression larvée dans lequel évolue l'art contemporain. Un record obtenu de-ci de-là en vente publique ne parvient plus à cacher une baisse générale du montant total des transactions. Les communiqués de presse ne le cèlent même plus, qui font état de "l'incertitude actuelle", d'une "fragilité". Les mar-



Une sculpture de Niki de Saint Phalle présentée à la Fiac 2002.

chands ne sont pas idiots. Ils ont montré, le plus souvent, quelques œuvres sages, trop sages, les étrangers connaissant la pusillanimité du marché parisien. Ou plutôt son maigre rapport : les ventes réalisées le furent, selon les organisateurs, dans une fourchette oscillant entre 35 000 et 100 000 euros. Si à New York, à Chelsea, cela se fait en un jour, pour les galeristes français, comme Pietro Sparta, Almine Rech, Michel Rein, Rabouan Mousion, ou les Vallois, le chiffre d'affaires réalisé lors de cette édition est un des meilleurs depuis longtemps.

Alors, que manque-t-il à la FIAC pour devenir une des plus grandes foires du monde ? Écoutons un étranger, Lorenzo Rudolf, qui a longtemps dirigé la Foire de Bâle. Il en a pris les rênes en 1991, en plei-

ne crise du marché, et en a fait la meilleure manifestation du genre, celle qu'imitent tous les autres. Son analyse est simple : « Les marchands et les collectionneurs deviennent de plus en plus sélectifs, et se concentrent sur des salons très ciblés. La FIAC n'a pas de stratégie à long terme, mais elle a un potentiel énorme. Pour le monde entier, Paris est le synonyme du luxe. L'art pourrait profiter de cette image. Il faut juste la recentrer, et géographiquement, pour commencer. Lorsqu'elle réintégrera le Grand Palais, avec un concept clair, ni Berlin ni Cologne ne pourront lutter. » Il faut donc simplement réhabiliter le Grand Palais. Et, pourquoi pas, le confier à Lorenzo Rudolf ?

Harry Bellet

La Vienne autrichienne, qui se termine le 30 octobre, a mis en avant les cinéastes français

La ballade viennoise de la « glaneuse » Agnès Varda

VIENNE

de notre correspondante
« J'aime bien être invitée à des festivals dans des villes où il y a de grands musées », avoue-t-elle avec un sourire. A la Vienne, où elle a donné le 22 octobre au public autrichien la primeur de *Deux ans après*, rumination, ou plutôt « germination » de son précédent film, *Les Glaneurs et la Glaneuse*, Agnès Varda a pu satisfaire deux de ses passions. Elle a pu parler de cinéma avec ceux qui viennent à sa rencontre, et arpenter les musées pour revoir des tableaux qu'elle connaît depuis longtemps mais qui restent pour elle « une mine de plaisirs et de découvertes ».

Comme le triptyque du *Jugement dernier* de Jérôme Bosch, l'un des

trésors de l'Académie des Beaux-Arts de Vienne, avec son Eve au pubis touffu et ses démons à la cruauté facétieuse : « *De près, c'est comme un dessin animé ou une bande dessinée. On voit qu'il s'est beaucoup amusé à inventer des suppléments* », dit Varda, forçant le pas dans la galerie pour regarder une fois encore, malgré l'heure qui tourne et l'avion à prendre, le *Couple* mal assorti de Cranach, ou une famille hollandaise de Pieter de Hooch.

Il y avait aussi un Jugement dernier dans *Les Glaneurs et la Glaneuse*, celui de Roger Van der Weyden à l'hôtel-Dieu de Beaune, qu'elle n'a « pas pu s'empêcher de filmer » lorsqu'elle tournait en Bourgogne et qui ouvre soudain, comme un portrait en abyme, une autre

dimension dans son propos sur l'injustice sociale. « *Rivette introduit souvent le théâtre dans ses films, moi, toute ma vie j'ai utilisé des peintures* », rappelle Agnès Varda.

CARTE BLANCHE À RIVETTE

La présence de Varda à la Vienne, qui se déroule jusqu'au 30 octobre, s'inscrit dans les choix du directeur de ce festival, Hans Hurch, connu pour ses polémiques avec les cinéastes autrichiens les plus primés à l'étranger : il n'aime ni le cinéma de Michael Haneke ni celui d'Ulrich Seidl (*Dog Days*), auxquels il reproche une « coquetterie affectée avec le malheur, un jeu froid et petit-bourgeois avec le désespoir », voire de « mépriser le peuple ».

C'est le documentaire français de

Nicolas Philibert sur une école communale, *Etre et avoir*, qui a fait l'ouverture cette année (après *Le Goût des autres* d'Agnès Jaoui il y a deux ans et *La Chambre du fils* de Nanni Moretti l'an dernier) : tout un programme, marqué par une forte référence au jeune cinéma français, et une rétrospective complète de l'œuvre de Jacques Rivette, en coopération avec la Cinéma-thèque autrichienne.

Pour la première fois, Rivette a accepté de jouer le jeu d'une « carte blanche » en convoquant des classiques de Renoir, Ford et Mizoguchi, mais aussi de Leos Carax ou un chef-d'œuvre russe des années 1930, *Okraina* de Boris Barnet.

Joëlle Stolz

La politique de l'association, qui gère des fonds appartenant à l'Etat, est très contestée

Patrimoine photographique est accusé de mal conserver ses collections

LA CHOSE est assez rare. La politique de Patrimoine photographique (ministère de la culture), une des grosses institutions de la photo en France, connue pour ses expositions à l'hôtel de Sully – « Corpus Christi », jusqu'au 5 janvier 2003 (*Le Monde* du 8 octobre) –, est critiquée par son président, Gilles Walusinski. Dans une note du 7 octobre, adressée au conseil d'administration, ce dernier reproche à l'association de manquer à ses missions : conserver au mieux les fonds détenus, susciter des donations de photographes, lancer des commandes.

Patrimoine photographique, une association créée en 1979 par le ministère de la culture, qui lui apporte 50 % de ses 1,4 million d'euros de budget, gère quatorze fonds de photographes, dont ceux d'André Kertész, Roger Parry, Denise Colomb, René-Jacques ou du Studio Harcourt. Il s'agit essentiellement de dizaines de milliers de négatifs mais aussi de tirages et de documentation. S'appuyant sur deux rapports publics, le président affirme que ces fonds sont très mal conservés, dans des locaux inadaptés, rue Réaumur à Paris. « La proportion de supports nitrate dans nos fonds pose de très graves problèmes de sécurité et de responsabilité », explique Gilles Walusinski.

La décision est prise de transférer les fonds au Fort de Saint-Cyr, où sont conservés les fonds de négatifs de l'Etat. Mais on peut s'étonner qu'une association de service public puisse fonctionner pendant vingt ans en laissant se dégrader un patrimoine qu'elle a pour mission de protéger. « Nos collections sont en effet mal conservées mais l'Etat ne nous donne pas assez de moyens », répond Pierre Bonhomme, directeur de Patrimoine photographique.

Gilles Walusinski s'étonne aussi – parmi d'autres griefs – qu'aucune donation ne soit intervenue depuis trois ans. Les grands photographes se détournent de cette institution : Cartier-Bresson a ouvert une fondation à son nom ; Brassai n'est pas là, Doisneau non plus ; Lucien Hervé vient de vendre des négatifs au Getty. « Là encore, nous manquons de moyens et de place, mais avec le déménagement des collections, les donations vont reprendre », répond Pierre Bonhomme.

Gilles Walusinski reproche à celui-ci d'avoir privilégié les expositions –

visibles et valorisantes – au détriment d'une politique de conservation, travail pour lequel, du reste, le personnel recruté n'aurait pas été formé. De plus, ces expositions ont souvent peu ou pas à voir avec les fonds conservés ou le patrimoine français (les Américains Arnold Newman, Edward Weston ou Joel Peter Witkin). Leur niveau n'est pas toujours à la hauteur, en raison de moyens limités et d'espaces médiocres ; elles font même parfois la promotion de collections privées (« La photographie et le rêve américain, 1840-1940 »). « Le ministère de la culture ne nous a jamais dit que nous faisons trop d'expositions. Et si on les arrêtait, l'économie serait minime »,

Jean-Jacques Aillagon souhaite que Patrimoine photographique soit absorbé par la future structure du Jeu de paume

répond Pierre Bonhomme, qui note que l'hôtel de Sully a attiré 75 000 personnes en 2001.

Ces griefs, néanmoins, sont largement repris par le ministère de la culture, où l'on aimerait que Patrimoine photographique revienne à « ses missions premières ». C'est également l'avis de Michel Ricard, chargé par le ministère d'une mission de réflexion sur la politique de la photographie. Un rapport d'inspection, remis en 1999, était également critique envers l'association.

En toile de fond se pose la question du statut de Patrimoine photographique, qui fut soulevée en son temps par la Cour des comptes. Une association peut-elle gérer des collections patrimoniales publiques ?

La question, en fait, devrait être réglée par Jean-Jacques Aillagon, le ministre de la culture, qui souhaite que Patrimoine photographique soit absorbé par la future structure dédiée à l'« image » (photo, vidéo et multimédia) qui devrait s'installer au Jeu de paume à partir de janvier 2004 (*Le Monde* du 28 octobre).

Michel Guerrin

SAEZ

12 NOVEMBRE

ZENITH

JEUNE ET CON ★ FILS DE FRANCE

J'VEUX QU'ON BAISE SUR MA TOMBE

SAUVER CETTE ÉTOILE ★ MASSOUD

A TON NOM ★ SO GORGEOUS ...

DOUBLE CD "GOD BLESSE"
Déjà disponible

Locations : Fnac, Virgin mégastore

Exposition Isamu Noguchi, sculpteur de lumière



PARIS Dans le beau livre qui accompagne l'exposition itinérante consacrée à Isamu Noguchi, né en Californie en 1904 et mort à New York en 1988, on apprend que c'est volontairement que le sculpteur a été interné, en 1942, à la suite de Pearl Harbor, dans un de ces camps où le gouvernement des Etats-Unis retenait les étrangers dont il n'était pas sûr. Et là, au milieu du désert de l'Arizona, Noguchi s'appliqua durant sept mois à créer des parcs et des espaces de sport « entre les casernes en papier gonflonné qui nous servaient de ville ». Embellir, nouer un lien avec la nature, créer une relation entre l'homme et son milieu. Comme si la conscience de l'artiste lui dictait de manière

plus aiguë l'urgence d'intervenir sur le cours des choses. Fils d'une Américaine, écrivain, et d'un père japonais, et poète, Noguchi avait vécu jusqu'à l'adolescence au Japon, mais séparé de son père, qui refusait de le voir. Revenu étudier en Amérique, il obtint une bourse qui le conduisit à Paris, à 23 ans, dans l'atelier de Brancusi. Expérience décisive pour celui qui dira plus tard combien il est nécessaire de favoriser « la distorsion, le hasard », « l'équilibre précaire », et que « pour discerner la nature, il faut percevoir son mouvement ».

Les sculptures sans fin de Brancusi, on les retrouve chez Noguchi en colonnes de lumière, dans les années 1950, après un autre voyage au Japon, où il se prend de passion pour un artisanat menacé, celui des fabricants de lampes en papier et en bambou et de lampions pour les pêcheurs. Il dessine une centaine de modèles différents, au fil des années, qui, aujourd'hui encore, sont fabriqués à Gifu et diffusés sous le nom qu'il leur a donné : « akari », lumière. C'est évidemment l'aspect le plus largement connu de l'œuvre d'un artiste qui ne voulut jamais dissocier design et sculpture, art urbain et objets usuels, et jusqu'aux arts de la scène, qu'il pratiqua à partir de 1935, avec la grande Martha Graham, pour

qui et avec qui il créa, en trente ans, une vingtaine de dispositifs pour ses créations chorégraphiques. Délicate et inspirée, l'exposition dédiée à l'œuvre de Noguchi par Alexander von Vegesack, responsable du Vitra design Museum, a été conçue par l'un des fervents de l'artiste, le metteur en scène Robert Wilson. Il la fait débiter dans un sas d'ombre intense qui met en valeur certaines des formes archaïques imaginées pour les spectacles de Martha Graham. Allègre et allusif, le déroulement de l'exposé fait ensuite alterner grandes pièces, monuments forts conçus pour la ville et créations d'intérieur. Le foisonnement des luminaires exprime aussi leur fonction sculpturale, prisons légères pour la lumière, spirales, boules, lampions sur trois pieds, objets de compagnie dont on sait qu'ils doivent adoucir notre appréhension de l'obscurité ou de la solitude. Approivoiser la nuit. D'autres créations, la fameuse table en verre sur un pied asymétrique, des sièges, des radios en bakélite rapprochés de portraits sculptés, montrent encore les correspondances que Noguchi ne cessa de nouer entre les modes d'expression qu'il pratiquait, refusant avec douceur et fermeté de se laisser enfermer.

Michèle Champenois

Isamu Noguchi, sculptural design. Maison de la culture du Japon, 101 bis, quai Branly. Paris 15^e. M^e Bir-Hakeim. Tél. : 01-44-37-95-00. Du mardi au samedi de 12 heures à 19 heures, le jeudi jusqu'à 20 heures. 5 €. Jusqu'au 14 décembre. Catalogue, Vitra/RMN, 320 p., 45 €. Photo : Noguchi vers 1960. © Vytas Valaitis, The Isamu Noguchi Foundation.

Musiques

FRESNES-EN-WOËVRE

Densités

Le Festival international musiques-danses-poésies... d'aujourd'hui, Densités, s'est installé en 2001 à quelques kilomètres de Verdun, son lieu de naissance en 1994. Toujours avec une même attention à la création et aux artistes qui n'empruntent pas des chemins trop évidents dans le domaine du free jazz, de l'expérimentation rock, des relations avec les musiques électro-acoustiques. D'où un programme sur lequel il faut porter

attention avec notamment la chanteuse Catherine Jauniaux, Carole Rieussec, le trompettiste Axel Doerner, Peter Hollinger, le guitariste Jean-François Pavros, le bassiste Denis Frajerman, le guitariste Andy Moor, le batteur Han Bennink et le guitariste Terry Ex parmi les plus intéressants de cette scène chercheuse. Cette neuvième édition accueille aussi plusieurs danseurs (Judith Elbaz, Christophe Lambert, Daniel Condamines, Li Ping Ting), mis en présence d'instrumentistes, le poète Anne-James Chaton, le collectif Les Requins marteau pour une exposition-spectacle et a proposé à la revue *Stalker* une carte blanche destinée à montrer les

liens entre les arts graphiques, la musique et l'écrit. **Pôle culturel et salle des fêtes de Fresnes-en-Woëvre (Meuse).** Tél. : 03-29-87-38-26. Du 31 octobre au 3 novembre. De 6 € à 13 € ; abonnements de 20 € à 40 €.

Rock

VENDÔME
Rockomotives

A quarante minutes de Paris par le TGV, Vendôme accueille un des meilleurs festivals consacrés à l'avant-garde du rock, de la chanson et des musiques électroniques. A dominante francophone (malgré l'excellence

de l'Irlandais Perry Blake, du Jamaïcain Horace Andy ou des Finlandais de 22-Pistepirkko), Rockomotives a soigné une fois de plus le raffinement de sa programmation. Le 30 octobre : Naim Amor, Don Nino, Dominique A ; le 31 : Robert le Magnifique, Programme, Laudanum, Jack The Ripper, Tarmac ; 1^{er} novembre : Man, Perry Blake, Readymade DJ set, Bumcello, 22-Pistepirkko, Brigitte Fontaine ; le 2 novembre : L'Enfance rouge, Red, Arca, Arno N'Joy, AS Dragon, Lo'Jo Triban, Horace Andy.

Le Minotaure, rue César-de-Vendôme, Vendôme (Loir-et-Cher). Du 30 octobre au 2 novembre. De 10 à 13 € (forfaits journée : 19 €, 4 jours : 46 €). Tél. : 02-54-89-44-01 ou (office du tourisme) 02-54-89-43-55.

Sélection disques rock

BETH GIBBONS
& RUSTIN MAN

Out Of Season

Habituellement, Beth Gibbons pose son timbre douloureux sur les paysages trip-hop distillés par Geoff Barrow au sein de Portishead. Abandonnant un temps l'accompagnement des scratches et des machines qui a tant marqué le son des années 1990, cette blonde tourmentée vient d'enregistrer un album « hors saison » avec Rustin Man, ancien membre de Talk Talk. Dans le murmure comme dans l'intensité, cette fille de petits agriculteurs confirme

qu'elle est une des plus grandes voix de soul blanche contemporaine. Habillés comme des chansons d'avant le rock, ces titres frissonnants de folk dépressif (un *Resolve* digne de Sandy Denny), de jazz aux pâleurs d'aube (*Romance* en trublante incarnation de Billie Holiday) se révèlent des écrits d'exception. Même dans le flamboiement romantique d'une « torch song » comme *Tom The Model*, les instrumentistes ne cèdent jamais aux effets rétro et décoratifs, se concentrant sur la profondeur, le dépouillement et les silences. Geoff Barrow, qui travaille actuellement à un projet parallèle avec une autre chanteuse, aura sans

doute du mal à relever ce défi. — S. D.

1 CD Go ! Beat/Barclay/Universal.

CATHAL COUGHLAN

The Sky's Awful Blue



Comme ses compatriotes britanniques Martin Newell, Peter Hammill ou John Greaves, le chanteur auteur-compositeur et pianiste Cathal Coughlan, qui a fréquenté à petite dose un semblant de succès durant ces vingt-cinq dernières années, va et vient entre la sérénité et la rage, une manière d'habiter de sombres et étranges mélodies par la théâtralisation vocale, et sait développer un goût de l'ornement en retrait de la prouesse. Hors du temps et des références les plus flagrantes de la pop — celles aux Beatles/Beach Boys & Co qu'il a un temps pratiquées — Coughlan surgit de superbes arrangements pour violoncelle, clarinette, guitares, vibraphone et percussions qui viennent parer son jeu détaillé au clavier. A la transcription musicale des soubresauts du monde, Coughlan préfère l'affirmation d'un droit à la rêverie avec son content de moments hantés. — S. Si.

1 CD Beneath Music/PopLane.

CARLOS SANTANA

Shaman

Le producteur Clive Davis avait ramené, en 1999, Carlos Santana en première place des ventes de disques avec *Supernatural*. Dans *Shaman*, c'est à Wyclef Jean (ancien Fugees) de prolonger ce succès. D'où une conception similaire de recours à des invités et la mise en situation du guitariste dans divers styles susceptibles de contenter le plus large public (variété pop, touche rap/reggae, gros son rock, ballade

l'occidentale flamenco...). Dans ce patchwork généralement bien mené à défaut d'être toujours cohérent, la part belle est faite à Carlos Santana comme guitariste, que cela soit sur les titres aux ambiances latino-rock qui sont sa marque ou sur des compositions plus passe-partout. Un jeu de jaillissement et d'élan, dans le feu énergétique des années 1970, qui traduit la part de spiritualité de Santana et sa capacité singulière à évoquer le beau par la musique. En ce qui concerne les collaborations, celles avec Michelle Branch, Dido et Macy Gray, parfaitement cadrées pour être des tubes, parviennent à dépasser l'idée d'une rencontre fabriquée pour laisser entendre une complicité artistique. — S. Si.

1 CD Arista/BMG.

TRASH PALACE

Positions

Musicien et producteur français exilé à Londres, Dimitri Tikovoï a imaginé des visions futuristes de la luxure. Parant les machines de décadenre glam rock, décorant le dandyisme punk de robotique perverse, il a profité d'un épais carnet d'adresses pour inviter de nombreuses personnalités à se prêter aux jeux de son cabaret hédoniste. Certaines figures electro-rock donnent l'impression d'avoir déjà été essayées par des groupes comme Prodigy (*Animal Magic*) ou Garbage (*Bad Girl*). La relecture inversée de *Je t'aime, moi non plus* (avec Asia Argento dans le rôle de Gainsbourg et Brian Molko, de Placebo, dans celui de Birkin) amuse sans bouleverser. Mais ce concept-album contient aussi son lot d'excitantes réussites : l'extatique *Sex On The Beach*, l'imposant *The Metric System* (avec Brian Molko), Jean-Louis Murat profanant *Maculée conception*, John Cale déclarant *The Insult*, la sensualité trouble de *Your Sweet Love* avec Alison Shaw. — S. D.

1 CD Discograph

FUNK • L'artiste, en concert au Zénith, a revisité « Purple Rain », l'hymne qui avait fait sa gloire

A Paris, les retrouvailles de Prince avec son public et sa légende

A UNE ÉPOQUE, les entrées en scène de Prince s'inspiraient des revues funk de James Brown. Aujourd'hui, elles tiennent plus du Cotton Club. Sur fond de swing jazz, le groupe New Power Generation accueille son leader en costumes croisés. Devant un Zénith bouillonnant de ces retrouvailles — Prince n'avait pas joué à Paris depuis 1998 —, la star tricote quelques solos de guitare. Un échauffement qui fait craindre l'équivalent scénique d'une dérive discographique. Figure majeure des années 1980, le chanteur a passé l'essentiel des années 1990 à perdre le fil d'une production pléthorique. Séparé de sa maison de disques, il ne semblait plus capable de trier les éclairs de génie des brouillons. De meilleure tenue, son récent album, *The Rainbow Children*, n'avait pas totalement dissipé ce malaise.

Soulagement quand, sous une pluie de lumière pourpre, une version imposante de *Purple Rain* — tube fondateur de la légende « princière » — prouve que, loin des pseudonymes fuyants de Love Symbol ou The Artist, utilisés la précédente décennie, Prince assume comme jamais son nom et son œuvre.

GÉNIE HYBRIDE

Ce sens du patrimoine passe par une célébration du funk. Manière aussi de régler des comptes. « *De la vraie musique, jouée par de vrais musiciens* », clame le chanteur, déçu par la digitalisation des musiques noires, qu'il aura pourtant influencé. Autre cible, les médias, surtout les radios de la bande FM. « *Où sont passés George Clinton, Earth, Wind and Fire et Chaka Khan ? Où est passé le funk ? Laissez-moi être votre DJ ce soir !* », harangue-t-il avant de se lancer dans une démonstration de groove et de laisser la parole au

saxophone de Maceo « The Teacher » Parker, complice mythique de James Brown, dans une reprise de *Pass The Peas*.

On retrouve au sommet de sa forme scénique le génie hybride, capable de fusionner avec une énergie excentrique héritée de Sly Stone, la classe de Duke Ellington, la science mélodique des Beatles, la virtuosité charnelle de Jimi Hendrix, celle, plus cérébrale, d'un Frank Zappa. Entre deux jams sudatoires (*Housequake, It's Gonna Be a Beautiful Night*) jaillissent des saillies pop (*Raspberry Beret, Pop Life*), des mutations grandioses (*Sign O' The Times*), un hymne funk transformé en rock'n'roll primitif (*Delirious*). S'il ne fait plus le grand écart, Prince reste un ambassadeur hors pair. Plus sobre qu'au faite de sa gloire, il pétille pourtant de géniosité musicale, dosant savamment hits et morceaux rares pendant plus de deux heures et demie.

Il revient au rappel tout habillé de blanc pour une succession de titres plus intimes. *Nothing Compares 2 U*, *The Ladder*, *The Ballad Of Dorothy Parker*, en suspension entre puissance gospel et falsetto sexy. L'admirateur d'Al Green prend des accents de prêche. « *Que personne ne vienne se mettre entre ma musique et vous.* » Un message — contenu aussi dans le nom de la tournée « One Night Alone With Prince » — adressé à son public et à l'industrie, dont il aime boycotter les intermédiaires (en fond de scène, l'adresse de son site Internet : npgmusic-club.com). Tout à son enthousiasme, Prince conviait les fans à prolonger cette nuit au Bataclan, à 1 heure du matin, pour un concert surprise.

Stéphane Davet

Prince, Zénith de Paris, le 28 octobre.

MUSIQUE • En concert à Paris, le New-Yorkais salue le Brésil et cultive les dissonances

La guitare en liberté d'Arto Lindsay

NEW-YORKAIS, Arto Lindsay est de ces Américains qui croient en un autre modèle que celui imposé par George Bush. Sur les chemins plus lumineux que ceux des courants dominants, il a rejoint son ami guitariste Marc Ribot : les deux artistes se retrouvent à nouveau alliés sur *L'Impudence*, le nouveau disque éclatant d'Alain Bashung (*Le Monde* du 17 octobre). Arto Lindsay fit d'abord beaucoup de bruit (avec son groupe DNA), puis délia un tant soit peu ses cordes (*Invoke*, dernier album en date, Righteous Babe/Universal Jazz). Il joua avec l'intelligentsia musicale juive de New-York (John Zorn, les Lounge Lizards), puis avec le Japonais Ryuichi Sakamoto, et pas mal à la Knitting Factory, club issu de l'époque du Velvet Underground et d'Andy Warhol.

Avant d'assurer la relève de la contre-culture américaine, Arto Lindsay vécut longtemps dans le Nordeste brésilien, où ses parents étaient professeurs. Ce qui explique certaines chansons en portugais, et une fructueuse collaboration avec les meilleurs Brésiliens du moment, notamment Caetano Veloso et Marisa Monte ou encore le jeune guitariste Davi Moraes.

En concert le 29 octobre au Café de la danse à Paris, il célèbre le grand pays en liesse d'un mot discret, dit presque timidement à la fin d'une chanson : Lula, nouveau président du Brésil. Arto Lindsay est guitariste — instrument bleu, pop, sangle d'un violet de cardinal. Petites lunettes, minceur effilée, l'homme est à deux vitesses. Il propose deux alternatives à l'insurrection directe : le bruit, comme valeur libératoire et radicale ; la lenteur comme modèle de rupture sociale. Un concert d'Arto Lindsay est un balancement perpétuel entre ces deux pôles. Cette guitare, il en joue d'étrange façon :

jamais accordée, ou différemment ; en tas, en bloc ; et ce qui, sans sa sensibilité, ne pourrait être qu'une bouillie sonore, devient gracieux, juste. Ce musicien de culture bruitiste, épaulé par trois musiciens capables de passer de l'échantillonnage électronique au free jazz ou au calypso sans rupture de style (parmi eux, le bassiste Melvin Gibbs), a un instinct infailible de l'instant exact où il convient de poser les dissonances et les accords en sacades. *Prize*, album publié en 2000, est ainsi une somme somptueuse de cassures, de langueurs, de mélanges mélodiques, qui donne une idée des bonheurs du métissage américain. Compositeur (plutôt pour des chorégraphes que pour le cinéma), il chante aussi, avec l'étrangeté gracieuse des sans-voix.

Si son nom est évoqué pour ses multiples collaborations dans la cour des grands, ses passages sur les scènes parisiennes se comptent sur les doigts d'une main — on l'a plutôt entendu dans des manifestations pointues (Fin de siècle à Nantes, Banlieues bleues en région parisienne, au Festival de jazz d'Amiens). Au Café de la danse, l'affaire est entendue en une heure trente à peine. Le temps de démontrer que Lindsay est Lindsay et personne d'autre, et que ce singulier personnage, doté d'une culture musicale d'apparence savante, est aussi passionnément attaché à la chanson (y compris celle des années 1940 brésiliennes ou américaines) et à la culture pop. Sapant le solfège et tronçant les accords, Lindsay est un gamin gourmand, si attentif aux sons que le velours des sens l'entoure immédiatement.

Véronique Mortaigne

Café de la danse, Paris. 29 octobre.

Le désarroi de

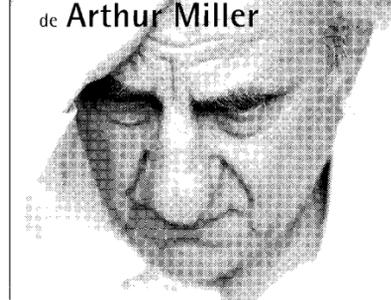
M. Peters

de Arthur Miller

Michel Aumont

Gérard Lartigau
Evelyne Dandry
Joan Titus
Patricia Franchino
Ramata Koité
Fred Cacheux
Pierre-Alain Chapuis

mise en scène
Jorge Lavelli



location au théâtre 01 46 06 49 24 de 11 h à 19 h
agences, fnac, Resa Théâtre 0892 707 820 (0,33 €/mn)

France Inter PREMIÈRE L'EXPRESS nova ZURBAN

Théâtre de l'Atelier

Barbara Kingsolver, Américaine va-t-en paix

L'écrivain écologiste s'oppose à la guerre en Irak et appelle au changement du mode de vie consumériste américain

UNE LECTRICE demande : « Avez-vous déjà expérimenté la perte du désir d'écrire ? »

Barbara Kingsolver sourit : « Non. Je suis une mère qui passe la plupart de mon temps à chercher les chaussettes, à faire la cuisine, à raconter des histoires à mes enfants. Alors je rêve des heures où les enfants sont à l'école et où je peux m'enfermer pour écrire. » On pourrait croire à de l'affectation chez cet écrivain qui compte parmi les plus populaires des Etats-Unis – *Les yeux dans les arbres* s'est vendu à plus de deux millions d'exemplaires. Mais ses filles Camille et Lily tiennent une place énorme dans sa vie, et les soucis de la vie quotidienne lui sont autant de points d'appui pour conduire des méditations politiques incisives.

C'est la force de l'écriture de Barbara Kingsolver : cette capacité à fondre le singulier et le général, à partir de l'histoire d'un bébé irakien sauvé par un ours pour expliquer la folie du bellicisme américain, à conduire de l'observation d'un oiseau qui fait son nid à une critique argumentée des manipulations génétiques, à glisser d'une scène de rue vécue à la mise en cause des mythes américains.

Après le 11 septembre 2001, « ce jour effrayant qui a fait éclater l'illusion de notre sécurité », elle a pris des positions considérées comme « non patriotiques » : « J'ai simplement posé des questions », expliquait-elle lors de son passage au Festival America de Vincennes. « Pour quoi croyez-vous que cela est arrivé ? Est-il possible de mettre fin à la violence en recourant à la violence ? » Les conservateurs l'ont vilipendée, le *Wall Street Journal* a publié un commentaire appelant au boycottage de ses livres, les lettres anonymes d'injure l'ont assaillie. Le calme de Barbara Kingsolver, son réel intérêt pour la culture des légumes, son goût pour la nature, son souci du quotidien ne correspondent pas à l'image de l'artiste engagée. C'est pourtant bien ce qu'elle est, mêlant dans une personnalité sereine les deux caractères des héros de son premier roman, *L'Arbre aux haricots*, Taylor, pétulante et audacieuse, et Lou Ann, inquiète et faussement fragile.

Les racines de cette chimie hasardeuse plongent dans le Kentucky. « Nous vivions dans une communauté rurale, très pauvre, où l'occupation essentielle des gens était de lutter pour la survie. M'imaginer comme écrivain, dans ce contexte, même si j'aimais beaucoup écrire, était tout simplement idiot. » Son père est médecin, du genre à ne pas faire payer le patient démuné. La famille séjourne assez longuement au Congo, en 1963, et dans les Caraïbes, en 1967. Barbara entame des études de biologie et d'anglais dans une université de l'Indiana. On est en 1973, elle y découvre Faulkner, Marx, le féminisme et les manifesta-

BIOGRAPHIE

► 1955

Naissance à Annapolis (Maryland).

► 1977

Diplôme de biologie à l'université DePauw.

► 1988

Publie

« *The Bean Trees* » (*L'Arbre aux haricots*, éd. Rivages).

► 1998

« *The Poisonwood Bible* » (*Les Yeux dans les arbres*, éd. Rivages).

tions contre la guerre de Vietnam. La violence sexuelle aussi, qu'elle évoque avec pudeur dans *Petit miracle et autres essais* : un viol qui la laisse « comme un point de néant au centre de [son] lit », dont elle ne peut émerger que « si [elle est] capable de [se] lever en colère ».

Cette colère, peut-être, la conduit à 22 ans en Europe, puis à Tucson, dans l'Arizona. Elle va y approfondir ses études de biologie – elle est un des rares écrivains dotés d'une culture scientifique, capable d'expliquer les OGM avec talent –, travailler comme rédacteur technique dans un institut scientifique et s'engager politiquement, ou plutôt, comme on dirait aujourd'hui, citoyennement : elle découvre le sort des réfugiés politiques du Guatemala et du Salvador, livrés alors à des guerres civiles atroces. « J'ai été surprise d'apprendre que mon gouvernement finançait la guerre dans ces pays. C'était une guerre secrète. Les gens qui essayaient de fuir étaient renvoyés dans leur pays, où ils étaient massacrés, dit-elle. Je me suis impliquée dans un mouvement qui faisait entrer clandestinement ces gens. C'était une question de conscience : parfois, vous devez enfreindre la loi. »

En 1988, elle publie son premier roman, *L'Arbre aux haricots*, qui rencontre un succès immédiat : elle va pouvoir se livrer à son rêve d'enfance, vivre de son écriture. Elle le mène avec bonheur, réalisant des livres engagés en

faveur de l'écologie ou dénonçant la politique impérialiste des Etats-Unis, mais qui sont avant tout de bonnes et belles histoires.

LA RÉFLEXION CONTRE LE BELLICISME

Le 11 septembre a sans doute donné à Barbara Kingsolver une gravité nouvelle, la confrontant à des enjeux politiques moins abstraits qu'une dénonciation littéraire, la faisant éprouver la haine qu'elle a suscitée, comme Susan Sontag ou Arundathi Roy, en opposant la réflexion au simplisme belliqueux qui a saisi l'Amérique. S'assumant pleinement américaine, revendiquant le drapeau des Etats-Unis et les valeurs qui les fondent, elle a tenté d'expliquer à ses compatriotes, dans des textes lumineux que l'on retrouve dans *Petit miracle et autres essais*, que, si « l'innocent ne mérite pas d'être violé, seul le naïf refuse de penser aux origines de la violence ».

« Nous sommes une nation en guerre », rappelle-t-elle, citant les innombrables interventions des Etats-Unis en Afghanistan, au Chili, au Salvador, à la Grenade, en Iran, en Irak, en Libye, au Liban, au Nicaragua, etc. « Comment pouvais-je – comment quiconque pouvait-il – raisonnablement espérer que nous allions mener notre petit bonhomme de vie ici, au QG de la guerre, sans jamais être touchés par elle ? » Car les Etats-Unis suscitent la haine à cause de leur « faim insatiable », de leur aban-

don à la « tyrannie matérielle » : « Les âmes affamées et les mains en colère se lèvent contre ce géant amoral. » Dès lors, il ne sert à rien de répondre à la violence par la violence, d'élever des murs toujours plus hauts : « Plus ils s'élèveront, plus la chute sera rude. » Barbara Kingsolver affirme que le mode de vie américain doit changer, parce que les ressources naturelles sont limitées et que les Etats-Unis, en les gaspillant, se rendent dépendants et vulnérables. « La question est celle-ci, dit-elle : sommes-nous assez sages pour changer volontairement, quand nous en avons encore le temps, ou changerons-nous quand la crise nous l'imposera, d'une manière qui ne sera peut-être ni sûre ni humaine ? »

Barbara Kingsolver s'oppose à la guerre en Irak, et a signé le manifeste des pacifistes américains, *Not in our name*, « pas en notre nom ». « Je suis optimiste, dit-elle, je n'ai pas le choix, j'ai des enfants. » La période ouverte par le 11 septembre a été, pour elle comme pour tous les Américains, douloureuse. Qu'elle assume par l'écriture : « Même si j'ai perdu beaucoup, ce qui me reste, c'est de pouvoir encore parler pour nommer ce que j'aime. »

Hervé Kempf

Un *Eté prodigieux*, traduction Guillemette Bellesteste (juin 2002, éd. Rivages).



JÉRÔME BRÉZILLON

LES GENS DU MONDE

■ Récompensé à la Quinzaine des réalisateurs, à Cannes, en 2001, *Fatma*, de Khaled Ghorbal, est l'un de ces films qui tentent de construire une image contemporaine de la réalité, quitte à susciter la controverse. Distribué avec succès en France et en Tunisie et présenté dans des festivals à Beyrouth, Amman ou Damas, le film a été invité en juillet au festival de Jérusalem où s'est rendu Khaled Ghorbal, né en Tunisie mais vivant à Paris. Du coup, un mois plus tard, le directeur du festival d'Alexandrie voulait refuser de le projeter, mesure qui fut annulée. Il n'en a pas été de même en Tunisie, aux Journées cinématographiques de Carthage, où *Fatma* était programmé le 22 et le 23 octobre. Des manifestations ont empêché sa projection et l'actrice principale, **Awatef Jendoubi**, et sa famille ont reçu des menaces.

■ **Patricia Cornwell** laisse entendre dans son livre à paraître, *Portrait of a Killer: Jack the Ripper, Case Closed* (« Portrait d'un tueur : Jack l'Eventreur, affaire classée ») que l'ADN du meurtrier pourrait être le même que celui de Walter Sickert, un peintre anglais amateur de scènes morbides. Dans un extrait du livre, publié dans *Vanity Fair*, l'auteur de romans policiers explique que certaines peintures de Sickert, qui se servait de prostituées comme modèles, ont une ressemblance saisissante avec les photographies des victimes de Jack l'Eventreur. Et que des lettres de provocation envoyées par le tueur à la police contiennent des phrases utilisées par le peintre américain James Whistler... dont se moquait son élève Walter Sickert.

■ En dépit de la proximité des fêtes de Halloween, *Jackass: The Movie*, comédie graveleuse réalisée par **Jeff Tremaine**, devance deux films d'épouvante – *The Ring* et *Ghost Ship* – en tête du box office nord-américain, selon les chiffres publiés le 28 octobre par la société Exhibitor Relations. Pour son premier week-end d'exploitation, ce film de la Paramount a rapporté 22,8 millions de dollars. Il met en scène des amateurs dans des situations grotesques et/ou périlleuses : descentes de pistes en chariots de supermarché, repas d'alligators ou de requins avec de la viande crue, plaisanteries scatologiques...

■ Les rugbymen du Stade français et plusieurs sportifs d'autres disciplines ont posé nus pour le photographe **Mathias Vriens**. En tout bien tout honneur et pour une bonne cause : ces photographies sont rassemblées dans un calendrier, intitulé « Dieux du stade 2003 » (vendu 26 euros), et une part des bénéfices sera reversée à l'association Sports sans frontières, qui aide à l'installation d'infrastructures sportives dans les pays en voie de développement.

TÉLÉVISION

Le jouet de Fellini

Piochant dans les nombreuses archives de radio et de télévision de la RAI, Paquito del Bosco a sélectionné des extraits d'interviews et de tournages de Fellini, entre 1952, début de sa carrière de cinéaste, et le milieu des années 1970, après le tournage d'*Amarcord*. Ce documentaire, réalisé en 2000 (52 min), loin de retracer la filmographie du réalisateur, s'intéresse avant tout aux rapports de l'homme avec son cinéma (« un merveilleux jouet, un fabuleux passe-temps ») : les souvenirs inventés plus réels que ce qui a été réellement vécu, le voyage (éventuellement dans le faux-semblant) que raconte chaque film, l'inanité qu'il y a à rechercher un message dans ses films. « Ce qui nourrit mon mode de vie, ce serait tendre l'oreille et le cœur à quelque chose de presque oublié. » « Je parle des passions, des espérances, des peurs, des lâchetés, des angoisses d'un homme comme vous », commente-t-il en s'adressant au spectateur. Lui dit-on que ses films sont confus, baroques, incompréhensibles ? Il répond : « Je crois que la confusion vitale de la vie est l'unique sauvegarde contre les tentatives de momification dogmatiques. » L'intérêt de certaines interviews est proche du degré zéro en raison des (non-) questions posées par certains journalistes, mais nombre de réponses de Fellini, en revanche, redonnent une grande fraîcheur à ces images d'archives. Ce documentaire est précédé d'un portrait d'Ettore Scola (1984) par Francesco Lazzotti (à 20 h 45) : *A propos de Macaroni*. – Ma. D.

Fellini par Fellini, jeudi 31 octobre, Planète, 21 h 35.

JEUDI 31 OCTOBRE

► Des vivants chez les morts

16 h 35, France 5
Manille, ses 12 millions d'habitants et le contraste outrancier de ses disparités économiques. Au pied du quartier des affaires, l'enclave verte d'un cimetière. C'est là que l'on permet à près de 500 familles de subsister, en échange de l'entretien des tombes.

► La Cité des suicidés

20 h 15, Arte

C'est à Beidaihé, ville chinoise de la côte pacifique, que depuis toujours, les Chinois lassés de la vie viennent mettre fin à leurs jours. Face à la crudescence du nombre de suicides, M^{me} Guo Wenxiang tente, depuis les années 1980, de se porter au secours de ces désespérés. Elle est devenue si populaire qu'elle anime maintenant un talk-show à la télévision. Un reportage (26 min) de Hans Hausmann,

réalisé en 2002.

► L'Aventurier du Rio Grande

20 h 45, TCM
Un bon western (1959) signé Robert Parrish, avec Robert Mitchum, Julie London, Gary Merrill. Quelque part sur la frontière du Texas et du Mexique, un tueur gagne sa vie en se mettant au service d'hommes peu scrupuleux qui se disputent des terres. Des paysages gigantesques, avec un Mitchum en tueur désabusé.

► Patricio Guzman... une histoire chilienne

21 h 55, Histoire
Réalisateur, Patricio Guzman commença sa carrière par un film sur les débuts du régime Allende (*La Première Année*, en 1971), avant de poursuivre une œuvre, cohérente et combative, sur le Chili plongé dans la nuit de la dictature : notamment *La Bataille du Chili* (1979), long documentaire sur la fin du pouvoir démocratique dans son pays, et *Le Cas Pinochet* (2001), qui retrace les tribulations judiciaires du dictateur chilien.

► L'Amour par terre

22 h 30, CineCinemas Auteur
Un film de Jacques Rivette (1984) qui réunit Jane Birkin, André Dussolier, Géraldine Chaplin, Jean-Pierre Kalfon. Deux comédiennes jouent du théâtre en appartement. Un auteur dramatique leur propose

d'interpréter, une seule fois, chez lui, une pièce dont il n'a pas encore écrit la fin. Il y aura huit jours de répétitions. Les actrices vont de surprise en surprise. Chassés-croisés, rivalités, faux-semblants, jeu de rapports entre le théâtre et la vie, la réalité et l'illusion. Du pur Rivette.

► Loving Las Vegas

22 h 50, Canal Jimmy
Un documentaire américain inédit de Clara et Robert Kuperberg sur l'histoire de la création ex nihilo de Las Vegas, ville flamboyante de jeux, de show-biz, mais aussi de mafia avant que les multinationales ne prennent le relais. Rien de nouveau pour les familiers des auteurs et cinéastes fascinés par Las Vegas, mais peut-être pas pour les autres. Ce documentaire est précédé par *L'Inconnu de Las Vegas (Ocean's Eleven)*, film à suspense (1960) réalisé par Lewis Milestone, avec Frank Sinatra, Sammy Davis Jr. et Dean Martin.

► Perte

0 h 20, Arte
Dans ce documentaire de très grande tenue (30 min), la réalisatrice allemande Nurith Aviv a réuni quatre de ses amis berlinois pour les interroger sur le manque profond, abstrait et refoulé qu'a subi la culture allemande avec la disparition des juifs pendant la seconde guerre mondiale.

RADIO

JEUDI 31 OCTOBRE

► Le monde change

13 h 10, RFI
Pour évoquer le chant des oiseaux et leur pouvoir de séduction, Patrick Chompré a invité Michel Kreutzer, professeur d'éthologie et de cognition comparées à l'université Paris-X-Nanterre.

► Les abus du harcèlement

14 heures, Europe 1
Valérie Durier s'intéresse aujourd'hui au harcèlement, en compagnie de Luis Gonzales-Mestres, chercheur, et de Patrick Legeron, psychiatre.

► 2 000 ans d'histoire

14 heures, France-Inter
En cette veille de 1^{er} novembre, Patrice Gélinet revient sur l'histoire de la fête d'Halloween, avec Edouard Brasey pour invité.

► Pot-au-feu

18 heures, France-Culture
Jean Lebrun consacre son émission aux prostituées et prostitués, avec un reportage à Montpellier.

► Résonance

18 h 15, France-Inter
Pierre Weill reçoit Charles Enderlin, auteur du documentaire *Le Rêve brisé*, sur l'échec du processus de paix entre Israéliens et Palestiniens (diffusé les 3 et 4 novembre sur France 2).

► Hommage à Maurice Duruflé

20 h 30, France-Musiques
En direct de la cathédrale

de Soissons, retransmission d'un concert essentiellement consacré à Maurice Duruflé (motets sur des thèmes grégoriens, requiem, suite pour orgue). Avec Vincent Varnier et Thierry Escaich à l'orgue, et le chœur de Radio-France.

DECOUVREZ LE CONFORT SELON HAG

Un tout nouveau concept de siège de bureau norvégien qui vous procurera un confort incomparable pour une journée active. Les systèmes d'assise HAG allient ergonomie et design avant-gardiste. Capables d'absorber les moindres mouvements du corps, ils vous assurent une position équilibrée tout au long de la journée.

TOPPER LE PLUS GRAND ESPACE CONFORT
À PARIS DEPUIS 1926

63, rue de la Convention 75015 Paris
Tel. 01 45 77 80 40

60, cours de Vincennes 75012 Paris
Tel. 01 43 41 80 93

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 30 OCTOBRE

TF1

14.45 Le Souvenir en héritage Téléfilm. Michael M. Robin (EU, ♦) **16.25** Providence Série. Au beau fixe **17.15** Dawson Tant qu'il y aura des baisers ♦ **18.10** Star Academy **18.55** Le Bigdil Jeu **19.52** Tiercé, Météo, Journal.



20.35 FOOTBALL LIGUE DES CHAMPIONS Lyon (Fr.) - Ajax Amsterdam (PB) (1^{re} phase, 5^e journée, Groupe D). 20.45 Coup d'envoi en direct du Stade de Gerland. 443547 *Une victoire face à l'AjAx qualifierait l'équipe lyonnaise, première du classement du groupe D, avec sept points, après leur match nul (3-3) face à l'Inter lors de la 4^e journée.*

22.45 FOOTBALL LIGUE DES CHAMPIONS PSV Eindhoven (PB) - Auxerre (Fr.) (1^{re} phase, 5^e journée, Groupe A). Suivi d'un résumé des autres rencontres. 172491 **1.00** Star Academy Jeu 6972851.

1.35 Embarquement porte n°1 Cordoue. 1493141 **2.15** Vis ma vie 8828238 **3.50** Reportages Les derniers bistrottes ♦ 2032035 **4.15** Histoires naturelles Les hommes poissons ♦ 5948851 **4.45** Musique (20 min) 7682580.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

15.35 Au-delà de la gloire ■■■ Samuel Fuller (Etats-Unis, 1979, v.m., 115 min). TCM
16.40 Rebecca ■■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1940, N., 130 min) ○ Cinétoile
17.30 Barry Lyndon ■■■ Stanley Kubrick (Grande-Bretagne, 1975, v.m., 195 min). TCM
18.00 Madame du Barry ■■■ Christian-Jaque (France, 1954, 105 min) ○ Histoire
19.15 Le Saut ■■■ Christian de Chalonge (France, 1968, N., 90 min) ○ CC Classic
20.45 Trois camarades ■■■ Frank Borzage. Avec Margaret Sullivan, Robert Taylor (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 100 min) ○ CC Classic
21.00 Wayne's World ■■■ Penelope Spheeris (Etats-Unis, 1992, 90 min) ○ Cinéstar 1
22.25 Toni ■■■ Jean Renoir (France, 1934, N., 85 min) ○ CC Classic
22.45 A la campagne ■■■ Manuel Poirier (France, 1995, 110 min) ○ Cinéstar 2
23.05 Le Gang des frères James ■■■ Walter Hill (Etats-Unis, 1980, v.o., 100 min) ○ Cinéfaz
0.20 Le Bal des vampires ■■■ Roman Polanski (Grande-Bretagne, 1967, v.m., 110 min). TCM
0.25 La Poison ■■■ Sacha Guitry (France, 1951, N., 85 min) ○ Cinétoile

FRANCE 2

16.55 Le Numéro gagnant **17.35** Aix mélodie Série. Le Twist d'Emma ♦ **18.25** Friends Série (saison 7, ♦). Celui qui offrait un vélo **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille Série ♦ **20.00** Journal, Météo.



21.00 UNE MAISON DANS LA TEMPÊTE Téléfilm. Christiane Leherissey. Avec Daniel Russo, Valérie Mairesse, Hélène Vincent, Eric Métayer, Jessica Beudaert (France, 2001, ♦). 8193214 *Deux demi-sœurs, déchirées par des années de haine, canalisent leur rivalité dans une pathétique lutte pour la maison de campagne de leur père.*

22.35 ÇA SE DISCUTE LE DÉSIR D'ENFANT DONNE-T-IL TOUS LES DROITS ? Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. 2206112 **0.40** Journal, Météo **1.00** CD aujourd'hui **1.05** Tennis Masters Series 4421493.

2.30 Emissions religieuses 9918702 **3.30** 24 heures d'info **3.45** Météo **3.50** On aura tout lu ! Magazine. 4586899 **4.40** Une nouvelle vie *Court métrage.* Pascal Bonnelle. Avec Pascal Deguy ○ (20 min) 7690509.

FRANCE 3

18.15 Un livre, un jour *Dictionnaire d'élité de l'expressionnisme*, de S. Clerbois et C. Verleysen **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.25** Le Fabuleux Destin de... Avec Serge Lama, Inès de la Fressange.



20.55 SPÉCIALE VIE PRIVÉE, VIE PUBLIQUE PATRICK HENRY, L'IMPOSSIBLE LIBERTÉ ? Présenté par Mireille Dumas. Invités : Michel Bourgat, Joël Troussier, José Giovanni. 2746092 *Ce soir, Mireille Dumas propose une spéciale « Vie privée, vie publique » consacrée à Patrick Henry.*
23.00 Météo **23.05** Soir 3.

23.30 VGE, LE THÉÂTRE DU POUVOIR [2/2] Doc. William Karel (2002, ♦). 60363 **0.25** Ombre et lumière Avec Yann Queffelec. 55493 **0.55** Les Dossiers de l'Histoire Spetzna : au cœur des SAS russes. 8490035.

1.50 Le Fabuleux Destin de... 7742344 **2.15** Spéciale Questions pour un champion Le champion des clubs. 9019677 **4.00** VGE, le théâtre du pouvoir [1 et 2/2]. Documentaire. William Karel ♦ (110 min) 4810702 - 5143967.

CANAL+

16.35 Alerte rouge en zone blanche Téléfilm. M. Steiner (All., 2001) ○ **18.00** Les Simpson ► *En clair jusqu'à 21.00* **18.25** Météo **18.30** Hyper Show ○ **19.30** Journal des bonnes nouvelles, Guignols **20.05** H **20.40** Journal du cinéma.



21.00 PRESQUE CÉLÈBRE ■ Film. Cameron Crowe. Avec Frances McDormand, Patrick Fugit, Billy Crudup, Jason Lee. *Comédie* (Etats-Unis, 2000, ♦) ○ 8175818 *Un adolescent suit un groupe de rock en tournée. Une manière attendrissante de faire revivre un moment autobiographique du réalisateur.*
22.55 Minutes en + Magazine. 8471092.

23.05 À LA RENCONTRE DE FORRES-TER ■ Film. Gus Van Sant. Avec S. Connerly, Rob Brown (EU, 2000, v.o., ♦) ○ 6065450 *Un écrivain solitaire et reclus aide un jeune homme doué pour la littérature.*

1.15 Spin City Les Hamburgers de la Colère ○ 7849122. Distribution de jouets ○ 7729493. Série (S5, v.o.) **2.00** Hors limites Film (EU, 2001, v.o.) ○ 4794035 **3.35** Blair Witch 2 Film. J. Berlinger (EU, 2000, 90 min, ♦) ○ 8223986.

FRANCE 5 / ARTE

16.35 Fascinations animales [2/3]. Pieuvres, seiches et calamars **17.30** 100 % Question **18.05** C dans l'air **19.00** Flash info **19.01** Connaissance Notre pain quotidien **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage.



20.45 LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE L'INQUISITION RÉVÉLÉE [3/3]. LES GARDIENS DE L'ÉGLISE Documentaire. Yury Winterberg et Jan Peter (All., 2002). Magazine présenté par Alexandre Adler. 7799740 **21.40** Musica : Cycle « Artistes russes » - Enfants prodiges entre misère et gloire : Le secret de l'école russe de piano. Documentaire. Irène Langemann. 7963063

22.45 CINÉ-DÉCOUVERTE - CIVILISÉES ■ Film. R.-C. Sabbag. Avec Jalila Baccar, Faye Saad (Fr. - Esp., 1999, v.o., ♦). 6708818 **0.20** Court-circuit (BIZAR) Spécial Halloween. *The Twilight Zone ; Thriller ; etc.* 3833141.

1.10 Vengo ■■ Film. Tony Gatlif. Avec Antonio Canales (Fr. - Esp., 2000). ○ 4546702 **1.15** Les Galets. *Court métrage.* Micha Wald. 8060344 **2.50** Why Are You Creative ? Brian Eno. Documentaire (29 min) 14590257.

M6

17.55 Stargate SG-1 Règles de combat ○ **18.55** Charmed Le Diable au corps ○ **19.45** ET 20.40 Caméra café **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Une nouou d'enfer Série (S2). Atlantic City, nous voilà ! ○ **20.40** Décochages info.



20.50 ALIAS Questions-réponses ○ 7796653. Point faible ○ 1089699. Série (saison 1) [17 et 18/22]. Avec Jennifer Garner, Michael Vartan, Victor Garber (EU, 2002). *Dans Questions-réponses, Sydney tente d'échapper à une équipe de policiers décidée à la mettre derrière les barreaux parce qu'elle correspond à la femme décrite par Rambaldi.*

22.35 X-FILES LA PROPHÉTIE Série (S9) [10/19]. Chris Carter. Avec Gillian Anderson, Annabeth Gish, Robert Patrick ○ 3090108 *Scully enquête sur la disparition de son fils, tandis que Doggett est blessé.*

23.30 Oz Partie de dames. Série (S1) [8/8]. 1062276. **0.40** Buddy Faro Tel est pris qui croyait prendre. Série [8/13] ○ 8699615 **1.29** Météo **1.30** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (330 min) 59545528.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Si toutes les colères du monde. **21.00** Chanson, boom ! Actualité de la chanson à Paris : véronique Pestel et Marka. **22.00** Journal, Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit. Insulentes [2/2]. **0.00** Du jour au lendemain. Invité : Serge Rezvani, pour *L'Amour en face*.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Par l'Orchestre national de Lyon : *Erwartung* op. 17, de Schoenberg ; *La Voix humaine*, de Poulenc. **22.00** En attendant la nuit. **23.00** Jazz poursuite. Le big band [3/4]. **0.00** Le Cabinet De Curiosités.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Dvorak, Smetana, Suk. 20.40 Attila. Opéra de Giuseppe Verdi. Par le Chœur et l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Riccardo Muti, Ernesto Gavazzi (Uldino), Samuel Ramey (Attila). **22.40** Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Prokofiev, Stravinsky, etc.

DÉBATS

16.30 En séance. Examen du projet de loi constitutionnelle sur la décentralisation. La chaîne parlementaire
18.30 Studio ouvert. L'Irak. La chaîne parlementaire
22.30 Forum public. Les violences scolaires. Invités : Jean-Louis Lorrain ; Michel Metro. Public Sénat

MAGAZINES

18.50 J'y étais. Invités : Danièle Thompson ; Romain Cabon. Match TV
21.50 Paris Design. Dossier : Les designers mythiques du XX^e siècle. Le refuge. Dossier tendance : les nouveautés de nos cuisines. Paris Première
23.00 Explorer. Le retour du puma. Sous le charme du tigre. Sur la piste du tigre, le making of National Geographic
0.25 Armorick'n'roll. Invité : Olivier Melano. TV Breizh

DOCUMENTAIRES

17.35 A la découverte des volcans. Odyssee
18.05 Un siècle pour le meilleur et pour le pire. [4/13]. La guerre, toujours la guerre. Planète
18.20 Hollywood Stories. Dennis Rodman. Paris Première
19.00 Pilot Guides. Cuisine du monde : Vietnam. Voyage
19.00 Algérie, les crampons de la liberté... Planète
19.00 Le roi Hussein de Jordanie. La Chaîne Histoire
19.05 Survivre. [1/8]. Les guépards. Odyssee

SPORTS EN DIRECT

19.30 La Danse du Sumo. National Geographic
20.00 Hollywood Stories. Mariah Carey. Paris Première
20.05 La Dictature de la pensée unique. La Chaîne Histoire
20.05 Le Monde en guerre. La chute de la France. Histoire
20.40 Pièces à conviction. Les flammes de l'enfer suivi de Six dix lettres lettres. Festival Planète
20.45 Marthe Richart et la tolérance. Planète
21.00 Mémoires d'immigrés, l'héritage maghrébin. [3/3]. Histoire
21.00 Les Mystères de l'Histoire. Auprès de Franco en Espagne. La Chaîne Histoire
21.55 Love Pinochet. Histoire
22.00 Les Tyrans les plus sanguinaires de l'Histoire. Pol Pot. Torquemada. La Chaîne Histoire
23.00 Pilot Guides. La Corée du Sud. Voyage
23.35 Téhéran, dix secondes plus tard. Planète
23.40 Coeurs d'élite. Les parachutistes. Odyssee
23.50 La Modelo, la prison de l'enfer. TSR

SPORTS EN DIRECT

20.30 Basket-ball. Euroleague masculine (4^e journée, Groupe A) : Pau-Orthez - Fortitudo Bologne. Sport+
22.15 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Paris (3^e jour). Au Palais omnisports de Paris-Bercy. Sport+
0.05 Voile. Coupe de l'America 2003. Coupe Louis-Vuitton. Round Robin 2. A Auckland (NZ). Paris Première

MUSIQUE

20.15 Musiciens en herbe. Avec G. Crespeau (piano). *La Cathédrale engloutie* extrait de « Préludes, Livre I » de Claude Debussy. Mezzo
20.45 Marisa Monte. En 1994. Avec Phil Glass, Laurie Anderson, Gilberto Gil. Mezzo
22.30 Jeunes solistes du Conservatoire. En 2000. Avec Agathe Blondel (alto), Hyon Lee (soprano), Soo Park (pianoforte), Pierre Yves Maueuf (cor naturel), Aileen Jane Bramhall (soprano), Hélène Tysman (piano), etc. Mezzo
TÉLÉFILMS
20.50 A l'est d'Eden. Harvey Hart. [3 et 4/4] ○ Téva
21.35 Légende. François Luciani. Festival
23.00 Qu'est-il arrivé aux sœurs Hudson ? David Greene. Festival
SÉRIES
20.45 Chapeau melon et bottes de cuir. Steed et la voyante. Obsession (saison 2) ○ TV Breizh
20.45 ADN, menace immédiate. La progéniture. La délivrance. 13^{ème} RUE
20.45 Star Trek, Deep Space Nine. Affaires de famille. Canal Jimmy
20.45 Shakaar (saison 3) ○ Canal Jimmy
23.15 That '70's Show. La Saint-Valentin (S4). Kelso top-model (saison 4, v.o.) ○ Canal Jimmy

JEUDI 31 OCTOBRE

TF1

12.05 Attention à la marche ! Divertissement **12.50** A vrai dire Magazine **13.00** Journal, Météo **13.55** Les Feux de l'amour Feuilletton **14.45** Fantôme.com Téléfilm. K. Sandefur. Avec Ellen Page (EU, 2002, ♦) **16.25** Providence Série (saisons 13). Une femme à la mer **17.15** Dawson Série (S1). Sexualité, mensonges et vidéo ♦ **18.10** Star Academy En direct **18.55** Le Bigdil Jeu **20.00** Journal, Tiercé, Météo.



20.55 LES CORDIER, JUGE ET FLIC MENSONGES ET VÉRITÉS Série. J. - M. Seban. Avec Pierre Mondy, Bruno Madinin, Didier Bienaimé, Estelle Caumartin, Andréa Ferreol (France, 2001, ♦). 2047344 *Le juge Cordier, enquêtant sur la mort d'une ancienne petite amie, apprend qu'il serait papa sans le savoir d'une fille aujourd'hui âgée de cinq ans.*

22.45 MENACE SUR SYDNEY Téléfilm. Brian Trenchard-Smith. Avec Antonio Sabato Jr, Kate Beahan, Kimberley Davies, Jerome Ehlers, Nick Tate (Etats-Unis, 2002, ♦) ○ 8601580 *Un groupe d'activistes écologistes menace de libérer dans l'atmosphère un gaz mortel qui rayerait de la carte la population de Sydney, en Australie.*
0.30 Les Couilles de l'économie 5870555 **1.15** Star Academy 2305710 **1.55** Météo.

2.00 Très chasse Scènes de chasse en Irlande. 4320826 **3.00** Reportages La Longue Marche du docteur Laroche. 4578468 **3.15** Enquêtes à l'italienne La mort mystérieuse du joueur de boules. 9322246 **4.15** Musique (40 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.50 Stromboli ■■■ Roberto Rossellini (Italie, 1949, N., v.o., 105 min) ○ CC Classic
14.50 Un homme à femmes ■■ Reginald Hudlin (Etats-Unis, 2000, v.o., 85 min) ○ Cinéstar 2
15.00 Les Truands ■■■ Carlo Rim (France, 1956, N., 95 min) ○ Cinétoile
16.35 La Poison ■■■ Sacha Guitry (France, 1951, N., 85 min) ○ Cinétoile
17.50 Les Portes de la gloire ■ Christian Merret-Palmair (France, 2000, 100 min) ○ Cinéstar 2
18.00 Never Let Go ■ John Guillermin (Grande-Bretagne, 1960, N., v.o., 90 min) ○ Cinétoile
18.10 La Petite Voleuse ■■ Claude Miller (France, 1988, 110 min) ○ TPS Star
19.00 Le jour où la terre s'arrête ■■ Robert Wise (Etats-Unis, 1951, N., v.m., 90 min) ○ CC Succès
20.45 Conte d'automne ■■ Eric Rohmer (France, 1998, 115 min) ○ Cinéfaz
21.00 Trois petits mots ■ Richard Thorpe (Etats-Unis, 1950, v.o., 100 min) ○ Cinétoile
22.40 Mafia Blues ■■ Harold Ramis (Etats-Unis, 1999, v.m., 105 min) ○ CC Frisson
23.10 Boniface somnambule ■ Maurice Labro (France, 1950, N., 90 min) ○ CC Classic
23.15 Vivre au paradis ■■ Bourlem Guerdjou (France, 1998, v.m., 95 min) ○ CC Emotion
0.35 Liza ■■ Marco Ferreri (France - Italie, 1972, 90 min) ○ CC Auteur

FRANCE 2

12.20 Pyramide **13.00** Journal, Météo **13.55** Inspecteur Derrick Série ○ **15.00** Le Renard Plan mortel **16.05** Rex Série **16.55** Un livre *Dictionnaire du Moyen Age*, de C. Gauvard, A. de Libera, M. Zinz **17.00** Des chiffres et des lettres **17.35** Le Prince de Bel-Air ○ **18.00** Parents à tout prix ♦ **18.25** Sabrina, l'apprentie sorcière ♦ **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille ♦ **20.00** Journal, Météo ♦.



21.00 ENVOYÉ SPÉCIAL Magazine présenté par Guilaine Chenu. Au sommaire : Le retour de l'internat. Documentaire. Alexandra Riguet et Vincent Liger ; la ruée sur l'ADN au Brésil. Documentaire. S. Vibert et Jean-François Monier ♦. 3993870

23.05 DOUBLE-JE SPÉCIALE BERLIN Présenté par Bernard Pivot. Invités : Heinz Berggruen, Volker Schlöndorff, Peter Schneider, Thomas Ostermeier, Nathalie Weidenfeld. 9228306 **0.40** Journal de la nuit, Météo **1.00** CD/aujourd'hui Mireille Mathieu. 8309772 **1.05** Tennis Masters Series. Tournoi messieurs de Paris (4^e jour). Le match du jour. Au Palais omnisports de Paris-Bercy 7380246.

2.40 ET 3.55 Contre-courant Napoléon et la légende de Sainte-Hélène ○ 4629791. Sœurs en résistance 3020505 **3.30** 24 heures d'info **3.50** Météo **4.50** Le Dernier Survivant. *Court métrage.* J.-M. Surcin (10 min) ○ 7293569.

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix **15.00** La Vie secrète de Kathy McCormick Téléfilm. R. M. Lewis. Avec Barbara Eden (Etats-Unis, 1988, ♦) **16.35** TO3 Magazine **17.30** Mon Kanar Magazine **17.45** C'est pas votre Magazine ♦ **18.15** Un livre, un jour *Austerlitz*, de Winfried Georg Sebald **18.20** Questions pour un champion Jeu **18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.15** Tout le sport **20.25** Le Fabuleux Destin de...



20.55 CONTACT Film. Robert Zemeckis. Avec Jodie Foster, Matthew McConaughey, James Wood, John Hurt, Tom Skerritt. *Science-fiction* (EU, 1997, ♦) ○ 3398528 *Une jeune femme astronome capte des messages d'origine extraterrestre. Bourrafière science-fiction new-age.*

23.25 Météo, Soir 3.

23.55 PASSÉ SOUS SILENCE - DOCTEUR LA MORT UN DOCTEUR MENGELE EN AFRIQUE DU SUD Documentaire. Jean-Pierre Prévost (2001, ♦). 783783 *Les parcours et l'effroyable portrait du « Mengele sud-africain » qui, à ce jour, n'a jamais été sérieusement inquiété par la justice de son pays.*
0.45 Ombre et lumière Christian Lacroix. 1796710 **1.15** J'ai pas sommeil 61449420.

1.50 Espace francophone 2900197 **2.15** Soir 3 **2.40** Spéciale Vie privée, vie publique Patrick Henry, l'impossible liberté ? 9370975 **4.40** La case de l'oncle Doc Jérusalem ou les défis du christianisme (60 min) ♦ 2859791.

CANAL+

13.30 Grande Course **14.00** La Répétition Film. Catherine Corsini. Avec E. Béart. *Drame* (Fr. - Can., 2000) **15.30** Sale enquête Téléfilm. G. Cawthorn (NZ, 2001, ♦) ○ **17.05** Crinière au vent, une âme indomptable Film. Sergei Bodrov. *Aventures* (EU, 1999) ○ ► *En clair jusqu'à 21.00* **18.30** Hyper Show ○ **19.30** Le Journal des bonnes nouvelles **19.55** Les Guignols **20.05** H Série ○ **20.45** Le Journal du cinéma ○.



21.00 LITTLE SENEGAL ■■ Film. Rachid Boucharab. Avec Karim Koussein Traoré, Sotigui Kouyaté (Fr.-All., 2000, ♦) ○ 8155054 *Un Sénégalais découvre les Etats-Unis. Une réflexion pertinente sur le racisme et les chocs de cultures, servie par l'interprétation de Sotigui Kouyaté.*

22.35 Making of « Décalage horaire » 9513431.

22.55 FOOTBALL COUPE DE L'UEFA National Bucarest (Roum.) - Paris-SG (Fr.) (2^e tour, Match aller). En différé. 189961 *Les Parisiens affrontent ce soir le National Bucarest.*
0.35 Habillé(es) pour l'été Documentaire ○ 3049468 **1.30** Cinéma de quartier : Cycle « French Touch » La Louve solitaire ■ Film. Edouard Logereau. Avec Danièle Gaubert. *Espionnage* (Fr. - It., 1968, ♦) ○ 1697449.

3.00 Hockey sur glace NHL : Washington Capitals - Boston Bruins. 3933468 **4.45** Surprises 52825401 **4.50** L'Exorciste ■■ Film. William Friedkin. Avec Linda Blair (EU, version intégrale, 2001, 100 min, ♦) ○ 71735517.

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé **14.10** Les Intrus [7/11]. Galapagos, la genèse perdue **14.40** Madagascar Salama, pays antakarana **15.35** Le Blizzard Documentaire **16.35** Des vivants chez les morts Documentaire ♦ **17.30** 100 % Question **18.05** C dans l'air **19.00** Flash info **19.01** Voyages, voyages Jamaïque **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Spéciale Chine : La Cité des suicidés. Documentaire.



20.40 PREMIÈRE SÉANCE - À LA VERTICALE DE L'ÉTÉ Film. Tran Anh Hung. Avec Tran Nu Yen Khe, Nguyen Nhu Quynh, Le Khan, Ngo Quang Hai, Chu Hung (Fr. - Viet., 2000, v.o., ♦). 688764 *Portrait de trois sœurs, à Hanoi, qui évoquent leur passé à l'occasion du décès de leur mère.*

22.30 THEMA - VIVRE SON DEUIL EN DEUIL DE LAYLA Documentaire. Vanessa Gormann (Aust., 2002). 100057238 *Un couple perd son enfant quelques heures après sa naissance ; reportage bouleversant sur le travail de deuil.*
23.30 ET 0.10, 0.50 Thema - Analyses du deuil [1 à 3/3]. Doc. Benno Trautmann. 244993
23.40 Thema - Le Partage des larmes Documentaire. Anne-Cécilia Kendall. 7128580

0.20 Thema - Perte Documentaire. Nurith Aviv (France - Allemagne, 2002). 28807

CARNET

DISPARITION

René Thom

Mathématicien, philosophe, inventeur de la « théorie des catastrophes »

RENÉ THOM est mort vendredi 25 octobre à Bures-sur-Yvette (Essonne) à l'âge de 79 ans.

Né à Montbéliard (Doubs) le 2 septembre 1923, il a suivi le parcours classique des grands mathématiciens français, de l'École normale supérieure (1943-1946) à l'obtention de la médaille Fields, récompense suprême dans cette discipline, en 1958.

Professeur permanent à l'Institut des hautes études scientifiques (IHES) de 1963 à 1988 et professeur émérite depuis, René Thom restera sans doute l'inventeur de la « théorie des catastrophes » qu'il définissait, en 1983 dans un entretien avec *Le Monde*, comme « un moyen de rendre compte des discontinuités. » Une expression simple qui cache une réflexion profonde aux multiples implications dans des domaines très différents. René Thom a en effet exploré des territoires qui s'écartent des modèles traditionnels de pensée.

« La théorie des catastrophes consiste à dire qu'un phénomène discontinu peut émerger en quelque sorte spontanément à partir d'un milieu continu », précisait-il. Pour éclairer cette approche, il prenait l'exemple du changement de phase, en physique, qui permet, en refroidissant de l'eau, de faire apparaître progressivement des cristaux de glace dans le liquide.

René Thom s'est attaché à l'étude systématique de tel phénomène sur des territoires aussi différents que les mathématiques, bien sûr, mais également la philosophie, la linguistique ou, même, la poésie. Avec la théorie des catastrophes, qu'il a exposée dans un ouvrage publié en 1972 (*Stabilité structurelle et morphogénèse*), René Thom proposait d'établir une méthodologie, un mode de raisonnement, conduisant à « prévoir, par exemple, la chute d'une falaise, le déferlement d'une vague, les émeutes dans une prison ou les catastrophes économiques. »

DE LA POÉSIE DANS LA SCIENCE

Ces travaux, poursuivis par l'un de ses collègues, Christopher Zeeman, n'ont pas encore tenu toutes leurs promesses, la plupart des catastrophes restant largement imprévisibles aujourd'hui. Néanmoins, ils ont eu un impact notable sur le développement de nouvelles idées en mathématiques, en particulier sur l'émergence de la théorie du chaos. Historien de cette discipline, David Aubin notait ainsi, dans une thèse de doctorat soutenue en 1998, que le travail de René Thom avait eu une influence majeure sur le physicien David Ruelle, professeur à l'IHES et qui compte parmi les « pères » du chaos.

René Thom s'est également battu pour défendre une approche fondamentale d'une recherche qui, selon lui, a tendance à privilégier l'expérimentation. Ainsi, critiquait-il, dans *Le Monde* en 1984, « le poids sans cesse croissant donné à la "science lourde", aux technologies, aux applications, ce qui se fait au détriment des intérêts théoriques et de l'exigence d'intelligence auxquels la science d'autrefois sacrifiait bien davantage. »

Cette plaidoirie n'est pas restée vaine, au moins pour ce qui concerne les mathématiques françaises puisque, après René Thom, quatre autres chercheurs français (Alain Connes en 1982, Christophe Yoccoz et Pierre-Louis Lions en 1994, Laurent Lafforgue en 2002) ont été couronnés par la médaille Fields. Néanmoins, René Thom restera comme celui qui aura mis une bonne dose de poésie dans la science qu'il n'hésitait pas à relier à la magie. Ne rêvait-il pas de « remplacer la thermodynamique par la géométrie »...

Michel Alberganti

EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde (www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– C'est dans la nuit que tu arrivais, dans ces pays que l'on dit bas, enveloppée de ton aura.

Mystérieuse petite
Laura.
Stéphanie BRUNELLE
et
Stephan SMIT.
Adèle,
toute tonitruante, chante la naissance de sa sœur,
Ségolène,
née le 18 octobre 2002, à Etampes.
Aristide et Stéphanie LEMAÎTRE,
leurs parents.

Anniversaires de naissance

– 31 octobre 1922 - 31 octobre 2002.
A
Mme Lucienne LUTZ,
ma maman.
Fêtes-tu Halloween là où tu es ?
En tout cas, très bon anniversaire.
E. et J. R.-L.

Décès

– Meylan. Donzère. Thonon. Frontenex.
Mme Arlette Cloppet,
son épouse,
Caroline, David et Antoine,
ses enfants,
Et leurs conjoints,
Louanne,
sa petite-fille,
Les familles Cloppet, Jamet, Bousson, Delfosse, Sache, Royo, Maisonnat et Mollard,
Parents, familles alliées,
Et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques CLOPPET,
ingénieur conseil,
survenu à l'âge de cinquante-huit ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 31 octobre 2002, à 14 h 15, en l'église Saint-Victor, à Meylan, suivie de la crémation dans l'intimité.

Condoléances sur registres.

– Les Eclairéuses et Eclairéurs israélites de France
Et l'Association des anciens et amis des EEIF
ont la tristesse de faire part du décès de

Denise GAMZON (Pivert),
née LÉVY,

épouse du fondateur des EEIF (Robert Gamzon « Castor »),

survenu le 26 octobre 2002, à Jérusalem (Israël).

EEIF,
27, avenue de Ségur,
75007 Paris.

– Arpiné Kéchichian,
son épouse,
Jacques et Patrick Kéchichian,
ses fils,
Ses belles-filles,
Sa petite-fille,
Et ses proches,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Krikor KÉCHICHIAN,

survenue le dimanche 27 octobre 2002, à Montmorency, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 31 octobre, à 15 heures, en l'église arménienne, 15, rue Jean-Goujon, Paris-8^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Chaque jeudi avec

Le Monde
DATÉ VENDREDI

retrouvez

LE MONDE
DES LIVRES

Michel Alberganti

CARNET DU MONDE
Fax : **01-42-17-21-36**
Téléphone : **01-42-17-39-80**
01-42-17-38-42
01-42-17-29-96
e-mail: carnet@mondepub.fr

– Pierre et Francine Lefèvre-Scalabre, Bernard et Bernadette Lefèvre-Dufour,
François Lefèvre,
Marie-Pascale et Bernard Descheemaker,
Denis et Michèle Lefèvre-Duparc,
Geneviève Fioraso-Lefèvre et Stéphane Siebert,
Jean-Pierre Fioraso,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Lefèvre, Brunel, Meilhaç,
ont la peine de faire part du décès de

M. Jean LEFÈVRE,
ancien élève de l'ENS
de Saint-Cloud,

quinze jours après son épouse,

Marie-Paule LEFÈVRE.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 2 novembre 2002, à 10 h 30, en l'église Saint-Martin d'Amiens.

15, rue Philippe-de-Commynes,
80000 Amiens.

– Elisabeth Nonon Delacarte, son épouse,
Nicolas et Emmanuelle Nonon,
Marjolaine Nonon et Lorenzo Alati,
ses enfants,
Adèle et Thomas,
ses petits-enfants,
Louis et Maximilien Variot Delacarte,
ses beaux-enfants,
Pierre, Michèle, Danièle,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Claude NONON,

survenu le 27 octobre 2002, à l'âge de cinquante-sept ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mercredi 30 octobre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue du Docteur-Troncin,
60300 Chamant.

– Le Groupe Jean-Jacques Rousseau, auquel elle participait depuis sa formation,
s'associe à la douleur des proches de

Mathilde PANOFF,
agrégée de philosophie,
ancienne élève de l'ENS.

Avec elle, nous perdons une amie. Son exigence, son intelligence, sa rigueur nous manqueront.

– Mme Claude Ract Madoux,

M. et Mme Patrice Ract Madoux,
M. et Mme Hervé Ract Madoux,
Le lieutenant-colonel
et Mme Jean-François Duplex,
Le général
et Mme Bertrand Ract Madoux,
Le général
et Mme Philippe-Noël Desrousseaux de Medrano,
M. Didier Ract Madoux,
Le vicomte et la vicomtesse Arnaud de Pontcharra,
Le docteur et Mme Thierry Bussière,

Ses trente-trois petits-enfants,
Ses sept arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu, le 22 octobre 2002, du

colonel
Claude RACT MADOUX,

officier de la Légion d'honneur, croix de guerre des TOE, croix de la valeur militaire, ancien chef de corps du colonel-général des dragons.

La cérémonie religieuse avec les honneurs militaires a été célébrée en y associant ses aïeux,

René RACT MADOUX,
général de division,

Joseph RACT MADOUX,
capitaine de cuirassiers,
mort à Friedland (1807),

Bertholet RATEY MADOUX,
écuyer,
mort à Azincourt (1415),

Claude RATTI dit RACT,
mort aux croisades à Nicosie aux côtés d'Amédée de Savoie (1149).

– Christine (†) et François Joly, Annie Sallard,
Michèle et Pierre Guy,
Odile et Jean-Paul Sallard,
ses enfants,
Ses neuf petits-enfants,
Ses dix-sept arrière-petits-enfants,
Denise Habasque,
sa sœur,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jacques SALLARD,
née **Simone BRUNE,**

survenu le 26 octobre, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 31 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris-6^e.

– Suzanne Thom,
son épouse,
Françoise, Elisabeth,
Christian et Sylvie,
ses enfants,
Daniel, Olivier, Mariette,
ses petits-enfants,
Toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

René THOM,

survenu à Bures-sur-Yvette, le 25 octobre 2002.

Les obsèques ont eu lieu aujourd'hui dans l'intimité.

– Philippe Lagayette,
président,
Le conseil d'administration,
Jean-Pierre Bourguignon,
directeur,
Le comité scientifique,
Les chercheurs
Et le personnel de l'Institut des hautes études scientifiques,
ont la tristesse de faire part du décès de

René THOM,
membre de l'Institut,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
professeur honoraire de l'IHES,

survenu à Bures-sur-Yvette, le 25 octobre 2002, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

René Thom est né le 2 septembre 1923, à Montbéliard.

Élève de l'École normale supérieure (1943-1946), docteur ès sciences mathématiques (1951), chercheur au CNRS (1947-1951), boursier au Graduate College de Princeton (1951-1952), maître de conférences à la faculté des sciences de Grenoble (1953), professeur à la faculté des sciences de Strasbourg (1954-1963), détaché à l'IHES comme professeur permanent de 1963 à 1988, il en était professeur émérite depuis 1988.

Fondateur de la topologie différentielle, qu'il a ancrée du côté géométrique par sa théorie du cobordisme, très tôt préoccupé de l'impact de modèles mathématiques dans plusieurs domaines du savoir (linguistique, biologie et philosophie), son point de vue sur la théorie des singularités a révolutionné la conception que l'on avait de la genèse des formes et de la dynamique de leur évolution.

Membre de plusieurs académies étrangères (Brésil, Leopoldina en Allemagne, Pologne), doctor honoris causa des universités de Warwick, Tübingen, Nimègue et San Sebastian, Grand Prix scientifique de la Ville de Paris en 1974, il a reçu la médaille Fields en 1958.

IHES,
35, route de Chartres,
91440 Bures-sur-Yvette.

– Le président,
Le vice-président,
Les secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences,
ont la tristesse de faire part du décès, le 25 octobre 2002, de leur confrère

René THOM,
membre de la section de mathématiques de l'Académie des sciences,
professeur émérite à l'Institut des hautes études scientifiques.

Ancien élève de l'École normale supérieure, le mathématicien René Thom, troisième Français à avoir obtenu la prestigieuse médaille Fields, a apporté une contribution majeure dans plusieurs domaines mathématiques, en particulier la topologie différentielle. Mathématicien mais aussi philosophe, René Thom s'est également consacré aux applications de la topologie aux phénomènes de la vie, notamment par sa théorie des « catastrophes ».

(Lire ci-contre.)

– Le président de l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne,
Les enseignants,
Le personnel administratif,
Les étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 21 octobre 2002, de

M. Jacques WOLFF,
professeur émérite à l'UFR de gestion, ancien directeur de la salle des statistiques, ancien président de l'Association Charles-Gide pour l'étude de la pensée économique.

– M. le directeur de l'UFR de gestion, Ses collègues enseignants,
Le personnel administratif,
Les étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 21 octobre 2002, de

M. Jacques WOLFF,
professeur émérite à l'UFR de gestion de l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne.

– Hervé, Patricia, Nicolas, David et Guillaume
ont la douleur de faire part du décès de leur père,

Claude ZIMMERMANN,

survenu le 27 octobre 2002.

– Le groupe Richelieu
a la tristesse de faire part du décès de

Claude ZIMMERMANN,
son directeur général,

survenu le 27 octobre 2002.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 31 octobre, à 15 h 30, en l'église Notre-Dame de La Salette, 67, rue des Raguidelles, Suresnes (Hauts-de-Seine), suivie de l'inhumation au cimetière des Bulvis de Suresnes, route de l'Empereur, à Rueil-Malmaison.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à l'APAJH (Association pour adultes et jeunes handicapés), pour le foyer de la Plaine, 8, rue Pierre-Légrand, 78410 Aubergenville (Yvelines).

Groupe Richelieu,
17, rue de Richelieu,
75001 Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a deux ans, le 31 octobre 2000,

Marianne BASCH

nous quittait.

Ses proches et ses amis se souviennent.

– Il y a dix ans, le 31 octobre 1992,

Simone BLAIS

quittait les siens.

Roger BLAIS

l'avait précédée le 6 août 1992.

Jane BLAIS,

le 29 janvier 1990.

Ceux qui les ont aimés se souviennent.

– Il y a cinq ans, le 31 octobre 1997,

Edith BLANDEL

nous quittait.

Que celles et ceux qui l'ont connue et appréciée aient une pensée pour elle en ce jour de la Toussaint.

– Il y a un an, le 31 octobre 2001, notre mère et grand-mère,

Jacqueline FRANÇOIS

disparaissait.

Nous demandons à ceux qui l'ont connue et aimée de partager avec nous son souvenir et son absence.

Sophie François et Mariane de Douhet.

– Il y a douze ans aujourd'hui,

Marc PAOLOZZI

nous quittait.

Nous ne l'oublions jamais.

Souvenir

– Il y a dix ans,

Rodolphe BYDŁOWSKI

disparaissait.

Son souvenir reste vivant.

Colloques

Colloque international organisé dans le cadre de la première exposition du Musée du quai Branly.

Kodiak, Alaska, à la charnière de la Côte nord-ouest et du domaine inuit.

Samedi 9 novembre 2002, de 10 heures à 17 heures, au Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie, 293, avenue Daumesnil, Paris-12^e.

De 10 heures à 13 heures : ethnographie et histoire. Président de séance : M. Sven Haakanson, directeur de l'Alutitjuq Museum, à Kodiak.

De 14 h 30 à 17 heures : identités et problèmes contemporains. Président de séance : Mme Lydia Black, professeur émérite à l'université de Fairbanks.

Colloque bilingue français/anglais avec traduction simultanée. Réservations dans la limite des places : 01-56-61-70-16.

Cours

Besoin d'aide en informatique ?
Appelez Aldisa au 01-56-79-70-70.
Formations sur site à Paris ou à domicile. Dépannage, maintenance. Installation, réseaux.

CARNET DU MONDE
TARIFS année 2001-2002 - TARIF à la ligne
DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
22 € - 144,31 FTTC
TARIF ABONNÉS
18,50 € - 121,35 FTTC
NAISSANCES, ANNIV de NAIS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS FORFAIT 10 LIGNES
120 € - 787,15 FTTC
Ligne suppl. : 12 € - 78,71 FTTC
TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 FTTC
La ligne suppl. : 10 € - 65,60 FTTC
THÈSES - ÉTUDIANTS : 13,35 € - 87,55 FTTC
COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail: carnet@mondepub.fr
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

LE MONDE TELEVISION
avec **Le Monde**
DATÉ SAMEDI

Abonnez-vous au Monde pour 27,70 € (181,70 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **27,70 €** (181,70 F) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité : _____

Offre valable jusqu'au 31/12/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAN

Autorisation de prélèvements	N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	Organisme créancier : Société Editrice du Monde 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER		
Nom		
Prénom		
N°rue		
Code postal [] [] [] [] [] [] Ville		
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)		
.....		
N°rue		
Code postal [] [] [] [] [] [] Ville		
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER		
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte
		Clé RIB

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)

"Le Monde" (USPS=0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2963 USA - Tél. : 800-428-30-03

